

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

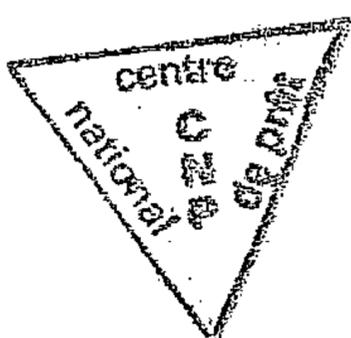
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1921



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC<sup>r</sup>

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1922

Per 8°  
12394



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476300 6







PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1921.

## ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1921



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC<sup>r</sup>

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1922



# SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

TENUE LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 1921, DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

---

Présidence de M. le Chanoine JOUEN, président.

---

La séance annuelle de l'Académie a retrouvé cette année le cadre habituel où cette cérémonie a coutume de réunir l'élite de la Société. Elle s'est tenue, le jeudi 15 décembre, à vingt heures trente, dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, selon la tradition que seule la Grande Guerre avait pu interrompre.

Sur l'estrade, le Bureau était entouré de nombreuses notabilités, parmi lesquelles on distinguait : MM. Lallemand, préfet de la Seine-Inférieure ; le général Duchêne ; le colonel Brenot ; M. Vernier, archiviste départemental.

S'étaient excusés : M. le Premier Président, M. le Procureur général, M. l'Inspecteur d'Académie.

Après que le Bureau et les invités eurent gagné l'estrade, la parole est donnée à M. Louis Dubreuil, conseiller municipal, pour la lecture de son discours de réception, où il évoque la vie rouennaise au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le président, M. le chanoine Jouen, lui répond en exposant

plusieurs phases de l'état économique de la Cité à la même époque.

L'ordre du jour se complète par le rapport sur les prix Pelletat, présenté par M. Albert Dupré, le rapport sur le prix Houzeau, confié à M. Cléry. Le prix Bouctot est décerné à M. Boutigny, dont le mérite est amplement démontré par M. Samuel Frère, et les prix de vertu couronnent la séance, en faisant acclamer par la voix autorisée de M. G. de Beaurepaire, les noms de M<sup>me</sup> Robillard, M<sup>lles</sup> Fafin, Vasse et Rivage.

La séance est levée à vingt-trois heures trente.

---

# DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. LOUIS DUBREUIL.

---

## LA VIE ROUENNAISE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

---

MESSIEURS,

Le grand honneur que vous faites à celui que vous appelez dans votre Compagnie ne laisse pas que d'être un peu redoutable. Vous lui demandez, en effet, de prendre la parole devant l'élite intellectuelle de la Cité. Je vois, dans vos rangs, des artistes au talent délicat, des savants accoutumés à soulever le voile de la Nature, de profonds penseurs, des lettrés éminents, des érudits aux patientes recherches. A votre tête, je salue un président pour qui l'art et l'histoire n'ont plus de secrets, et qui, soit dans la chaire chrétienne, soit à la table du conférencier, sait nous émouvoir par les accents de la plus noble éloquence, ou nous faire goûter les plus fines et les plus subtiles dissertations.

Devant tant de talents, je demeurerais interdit si je ne pensais qu'en m'accordant une place parmi vous, vous avez seulement voulu suivre l'exemple que — la France d'abord — et ses alliés ensuite — ont donné en rendant les hommages les plus éclatants à un soldat inconnu.

J'oserai donc affronter cette épreuve et, comme les « apprentifs » de nos vieilles corporations, vous présenter mon « chef-d'œuvre ».

Quand on parle de son temps, on aime tellement à en dire du mal, qu'ayant l'âme bonne et ne voulant fâcher personne, j'aime mieux vous entretenir de quelques traits de la vie de nos ancêtres. Peut-être, par comparaison, notre siècle, dont les premières années ont vu tant de deuils et d'horreurs, mais aussi tant de vertus et d'héroïsme, montera-t-il plus haut dans notre estime.

Dans un de ses plus charmants contes, Andersen nous rapporte ce qui advint au conseiller Knapp, lequel considérait les temps anciens comme bien supérieurs au nôtre. La femme de chambre d'une femme de chambre de la Fortune lui remit des galoches qui avaient « pour vertu de transporter à l'instant celui qui les mettait au lieu ou dans le temps qu'il préférait. » De sorte que l'infortuné conseiller, transporté dans le Copenhague de l'époque du roi Hans, ne trouvait plus ni pont, ni fiacre pour rentrer chez lui et qu'en barbotant dans les rues, sans pouvoir se reconnaître, il en était réduit à se lamenter : « Diable, je ne suis pas bien du tout ! Pourtant, je n'ai bu qu'un verre de punch, mais je ne puis le supporter ! Et puis aussi c'était absolument fou de nous donner du punch et du saumon chaud ! » Comment le conseiller perdit ses galoches, après bien des aventures et bénit « l'heureuse réalité qui lui prouvait que notre époque avec tous ses défauts est encore bien préférable à celle dans laquelle il venait de vivre », c'est ce que je laisse au conteur le soin de vous apprendre.

Prenons donc, si vous le voulez bien, les galoches de la Fortune et transportons-nous dans le Rouen du XVI<sup>e</sup> siècle, pour voir comment y vivaient nos aïeux.

Le soleil se lève sur la vieille cité ; dans la tour centrale de la Cathédrale, les cloches chantent : c'est l'esquelle Notre-

Dame (1), c'est Ouynet (2), qui annoncent le renouveau du jour, commencé par la messe dite à l'autel de Saint-Pierre (3), à gauche du jubé. Le cache-ribaud (4) du matin leur répond du beffroi. A ce signal, la ville s'éveille, le labour commence dans les ateliers et la ruche bruit au travail des abeilles.

A la lueur des chandelles ou des lampes, bourgeois et artisans se sont habillés. Pour les lampes, Cardan vient d'inventer son appareil à colonne de cuivre ou de verre, premier perfectionnement qu'ait reçu l'éclairage depuis l'antiquité. Nos gens se lavent-ils ? Point du tout. Nous avons bien quelques « plats à laver » (5). Ils servent tout juste — et encore — au moment des repas, où nous verrons que ce n'est point un luxe inutile. Il faudra attendre cent ans pour que la mode impose de se laver le visage presque tous les jours (6). Pour le moment, les raffinés pourront se frotter la figure d'une serviette sèche. Du reste, l'exemple vient de haut : la plus charmante des princesses, Marguerite de Navarre, n'a-t-elle point écrit (7) : « Voyez ces belles mains ; encore que je ne les aye point descrossées depuis huict jours, gageons qu'elles effacent les vôtres. »

Il reste, pour les soins du corps, les étuves publiques. Mais elles sont mal famées, et du haut de la chaire, les prédicateurs ne cessent de les dénoncer comme lieux de perdition. Aussi, les nombreuses étuves du moyen âge sont-elles presque toutes

(1) Statuts des couteliers, des chandeliers, etc.

(2) Règlement des maçons de la Cathédrale.

(3) Règlement des maçons de la Cathédrale.

(4) Délibérations des Echevins.

(5) Mobilier de Martinpos.

(6) *Loin de la Galanterie*, 1640.

(7) *La Ruelle mal assortie*.

fermées : il n'en survit que quelques-unes, comme celles du Mouton, dans la rue de la Renelle (1).

A ces restrictions des ablutions, la coquetterie ne perd point. Outre les parfums et les fards que l'Italie met à la mode, il y a pour la toilette tout un arsenal. Voyez ce petit coffre : c'est l' « estuy de chambre ». Il renferme « les « peignes d'ébène, de blanc yvoire, de bouys à grosses et « menues dents pour galonner les beaux cheveux, les ciseaux, « les poinçons, la brosse, le cure-dents, le cure-oreilles, la « scie, la lime, la pincette, la ratissoire, avec plusieurs autres « choses. » (2)

Les hommes mettent, sur leur chemise, le pourpoint, le sayon, le manteau ou la robe, les chausses courtes et bouffantes auxquelles ils attachent les bas montant jusqu'à mi-cuisses; ils chaussent les escarpins bas ou les escafignons montants.

Les gens du peuple, pour la plupart, n'ont point le manteau et leurs chausses larges, à la marinière, tombent jusqu'aux genoux (3).

Les femmes, sur la cotte que nos inventaires rouennais appellent le cocteron, revêtent la robe. C'est un vêtement montant jusqu'au col et pourvu de manches. Sauf aux grands jours, la robe n'est guère que de serge « sarge de Lisle, camelot de Florence ou sarge d'Ascot » parce qu'à l'église on s'agenouille ou on s'assied dessus. Du reste, la robe n'est pas indispensable, on peut s'en passer, témoin la bourgeoise du vitrail de Saint-Eloi (4) laquelle porta

« Sa robe au Juif à mettre en gage ».

(1) *Comptes du Saint-Sépulcre*, 1518.

(2) Gilles Corrozet, *Les Blasons domestiques*.

(3) *Histoire du costume (Quicherat)*.

(4) Au Musée départemental d'Antiquités.

Le haut de la poitrine se couvre du gorgias de linon; le corset, au grand désespoir de maître Ambroise Paré, fait « chevaucher les côtes les unes par-dessus les autres ». Et pour connaître jusqu'où allait le courage de nos aïeules, il faut voir dans nos collections, les corsets d'acier ajouré qu'on croirait sortis d'une armeria ou d'une chambre de tortures. La coiffure la plus commune est l'escoffion ou chaperon d'étoffe variée.

Sur ce thème général de la toilette, l'ingéniosité de nos ancêtres brode à l'infini. Il y a cent façons d'être élégant ou, comme dit Henry Estienne « d'être vêtu proprement, sagement, gentiment, galamment, joliment, mistement, coitement, mignardement, poupinement, bragardinement, leggiadrement », etc.

Aussi, pour refréner ce luxe du vêtement, que d'édits somptuaires, 1549, 1562, 1573, etc. Ces édits tombent vite en oubli: « au lieu d'obéissance, il ne s'y voit que mespris » (1). Pourtant le zèle des tribunaux s'exerce à leur apparition, et lorsqu'un bourgeois, comme Guillaume Desmares (2), s'ingère de porter un pourpoint de soye de Damas, il trouve des juges pour le condamner à une amende de 1.000 livres « et « à tenir prison jusques au plain paiement de ladicte somme ». Il est vrai que même alors, le Parlement se laisse émouvoir et non sans raison, jugez-en : d'abord il s'agit « de vieilz « accoustremens faicts à son usage, passez sont 45 ans » et puis Desmares affirme « n'avoir eu congnoissance des defences »; et puis « lorsqu'il s'est emparé et vestu dudict « pourpoint, se célébroit la feste saint Godard, en cette ville

(1) Edit de 1573.

(2) Archives Seine-Inférieure.

« de Rouen, en la paroisse de sa résidence, et si estoit il  
« invicté de la feste des nopces d'une syenne cousine ».

Pour les bijoux, nos Rouennaises n'en manquent pas : ceintures d'or émaillé ou sans émail, bracelets d'or ou de grenat, fermoirs d'or, diamants, rubis, émeraudes enchâssés en or, chaînes d'or, jaserens d'or (1), voilà les petits trésors domestiques que nous révèlent les inventaires. N'oublions pas les patenôtres (2) ou chapelets, patenôtres de perles, patenôtres d'agate, patenôtres de corail « avec la houppe, dans laquelle est figuré un Saint-Esprit ». Ces patenôtres se portent à la main ou à la ceinture et sont objet de luxe autant que de piété.

Et pour se voir si braves, nos bourgeoises auront « de  
« grands miroirs d'assier » ou « ung miroir de cristal encar-  
« tillé de bois noir au couvercle duquel est paint l'histoire  
« d'Absalon » (3).

Quelles demeures habitent nos concitoyens de la Renaissance ? Leurs maisons sont heureusement conservées en assez grand nombre, pour que nous puissions avoir une idée au moins de l'extérieur. Le bois continue à dominer dans ces constructions et il arrive aux sommets de l'art avec les façades de la rue de la Vanterie, celle réédifiée au jardin Saint-André et celle qui existe en grande partie au Musée d'Antiquités. Quelques façades en pierre : l'ouvrage de La Quérière nous a gardé le souvenir de plusieurs d'entre elles et la rue Percière nous en offre encore un charmant exemple.

Pour la distribution intérieure, elle reste très simple (4) :

(1) Inventaires A. S.-I., 1554-1587.

(2) Inventaires A. S.-I., 1554, A. Pilbé ; 1554, A. de Dangu.

(3) Inventaire A. S.-I., 1570.

(4) La Quérière, *Maisons*, préface.

le rez-de-chaussée est consacré au commerce, échoppe, atelier ou magasin. L'escalier est rejeté à l'extérieur dans une tourelle, ou à découvert. A l'étage, une grande pièce sert de salle de réunion pour les repas, les réceptions ou le travail. Parfois, c'est aussi une chambre à coucher bien que souvent d'autres chambres plus étroites s'ouvrent sur celle-ci. Je pense que, dans la plupart des demeures aisées, la cuisine est à part. Elle peut être au rez-de-chaussée et même au fond de la cour : comme les plats arrivent toujours couverts, ils risquent moins de refroidir. Remarquons en passant que nous disons encore « mettre le couvert ».

Le luxe des cheminées de la grande salle ne semble guère non plus compatible avec les exigences de la cuisine. Ces cheminées arrivent à être de véritables monuments, chefs-d'œuvre de goût et d'élégance. Celle de la rue de la Croix-de-Fer, maintenant au musée de Cluny, et qui conte la légende de la sainte maison de Lorette, est une des plus précieuses. Dans ces cheminées, flambe un grand feu de bois, et parfois de charbon de terre dont un acte de François I<sup>er</sup> nous révèle, en 1544, la consommation à Rouen.

Les salles sont tendues de tapisseries « façon de Rouen » c'est-à-dire de serge ou de droguet (1), ou de « tapisseries de Flandres à grand verdure » (2) ou encore de tentures de cuir doré et basané, comme celles de l'hôtel d'Etancourt dont quelques panneaux se voient à l'hôtel de Cluny. Sur les murs, il n'est pas rare de voir des tableaux de toile peinte, représentant des histoires pieuses « l'histoire de « Judic » (3), par exemple. Parfois les parois seront ornées de magnifiques

(1) A. S.-I.

(2) Inventaire A. S.-I., 1554.

(3) Inventaires A. S.-I., 1554-1571.

lambris sculptés ou de bas-reliefs de stuc. Le Musée d'Antiquités en conserve des exemples, provenant d'une maison de la rue des Maillots.

Les fenêtres se garnissent de vitres et ne gardent que dans les pauvres demeures le papier huilé des âges précédents. Par contre, dans les plus riches maisons, apparaissent des vitraux peints comme ceux de la maison corporative des Orfèvres que nous avons encore.

Il faut garnir ces salles d'un mobilier. Voulez-vous celui d'un jeune marié, de Romain Varin, de la paroisse Saint-Patrice (1) : « Une couche de bois de noyer, marquettée, « fournie de paille, lict, traversain, deux oreillers, tour de « ciel en tapisserie avec les pendants de camelot de Lisle « rouge, un buffet de bois de noyer marquetté, deux har- « quebuses... et d'autres armes, une table de noyer, demye « douzaine de chaises, tant couvertes de cuir que autres, six « tableaux, une espinette et autres instrumens, demye dou- « zaine d'assiettes d'estain façon d'Angleterre, deux chan- « deliers de cuivre cannelez, un pot de chambre d'estain « façon d'Angleterre, demye douzaine de cuilliers d'argent, « deux landiers de cuivre, plusieurs livres imprimez tant « latins que françois, deux bahuts neufs, deux autres petits « bahuts. »

Voici donc les meubles indispensables : le lit, la table, le buffet, les chaises et surtout les bahuts, les coffres qui contiennent linge, vêtements et bijoux ; ce qui fera dire d'une fille laide et richement dotée : « Elle est belle au coffre » ; les coffres que nos huchiers sculptent dans le chêne ou le noyer et que l'on pourvoit de savantes et charmantes serrures (2) :

(1) A. S.-I.

(2) G. Corrozet, *Les Blasons*.

« O tres joly et poly coffre  
 Qui reçois tout cela qu'on t'offre  
 Ne souffre que mette la main  
 Dans toi le larron inhumain ! »

Quant au lit, ce sera le lit à quenouille, dont les piliers soutiennent un ciel « avec les trois pentes et le dossier, trois « rideaux de plumet vert réellé de blanc et jaune avec les « laisses et une couverture de castelongne verte, ung lict de « plumes, un traversain, trois petits oreillers plains de plumes, « une paillasse et trois pommes dorées » (1).

Au reste, allez à l'abbaye de Valmont. Là, dans le rétable de la Chapelle de Six heures, la chambre où se passe l'Annonciation vous offrira une charmante couche :

« Lict à dormir apte et dispos  
 « Lict dont les draps, comme on demande,  
 « Sentent la rose et la lavende » (2).

Les horloges sont assez rares dans nos maisons. En voici une que Guillaume Piquot vend à Jean Baudouin, sergent du Roi, pour huit escus d'or : « orloge sonnante, fournie de « contre-poix, reveille-matin et d'un estui de bois servant à « icelle » (3).

Peut-être conserve-t-on les vieilles façons de mesurer le temps. La chanson des Rois qui retentit encore dans nos rues fait bien allusion à l'antique manière de diviser la nuit en trois parties égales, correspondant chacune au temps que met à se consumer une chandelle. De sorte qu'en célébrant

... le Dieu fidèle  
 Qui nous éclaire à trois chandelles.

(1) Inventaire A. S.-I., 1570.

(2) G. Corrozet.

(3) 24 février 1554.

nos petits chanteurs veulent tout simplement dire les louanges du Rédempteur qui a totalement — pendant la nuit entière — dissipé les ténèbres où s'égarait l'humanité.

Pour notre mobilier, nous ne manquerons pas d'ouvriers à Rouen même : nos huchiers les plus fameux demeurent à la rue de la Vanterie : Jean Lehucher, Guillaume Basset, Guillaume de Bourger, dit le Grand Peintre, et tant d'autres, sans parler des émigrés comme Jean de Rouen, un des maîtres les plus célèbres de l'école de Lyon (1).

Pendant que nous visitons la maison, les chamberières dans la salle ont apprêté le repas. Ce sont des servantes de bonne maison, richement gagées, car elles gagnent de 8 à 10 francs par an (2), soit environ de 80 à 100 francs de notre monnaie (3). Et de plus, quoique l'année jusque sous Charles IX commence à Pâques, elles reçoivent des présents au 1<sup>er</sup> janvier, gants, bonnets ou couteaux : ce sont les étrennes, qui se donnent « pour entretenir l'amour » (4).

Il est alors neuf ou dix heures du matin. Au lever, comme on fera d'ailleurs aussi au coucher, on a pris une rôtie ou tostée, d'où le mot anglais de toast — tranche de pain grillée et trempée dans le vin :

« Ma femme agréera volontiers  
« Qu'elle et moy en ayons un tiers (de vin)  
« Tous les soirs avant la rostie » (5).

C'est là d'ailleurs une coutume qui passe pour être de haute salubrité, c'est ce qu'on appelle tuer le ver et pour trouver

(1) Funck Brentano.

(2) A. S.-L., *C. de l'Archerché*.

(3) Vie. d'Avenel, *Le nivellement des Jouissances*.

(4) A. S.-L., *C. de Monticilliers, Fécamp et Saint-Ouen*.

(5) Jean Le Houx.

l'origine de cette locution, nous ferons une petite excursion à Paris : « An 1519, en juillet, mourut subitement mademoyselle, femme de M. La Vernade, l'un des maistres des requestes du roy... Elle fut ouverte et luy fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui luy avoit percé le cœur. Et lors, fut mis sur le cœur du métridal pour le faire mourir, mays il n'en mourut point. Puis y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinant ledict ver mourut. Parquoy il ensuit qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prendre le ver ». (1)

Mais à cette heure, c'est le dîner : la table est encore souvent un plateau mobile que l'on place sur des tréteaux au moment des repas. Ne disons-nous pas encore : « Mettre la table » ? Cependant nous avons déjà « la table qui se tire », c'est-à-dire avec deux rallonges se tirant de dessous le plateau central. Et dans les riches maisons bourgeoises comme chez Pierre Le Cordier, marchand de soie, en la paroisse Saint-Denis, ces tables sont en bois précieux « une table de cypre avec les traites de noyers ». Chaises, bancs, escabeaux s'alignent à l'entour. Voulez-vous savoir quelle est la place la plus honorable : « le haut bout est le lieu le plus apparent du costé droict », définition qui manque totalement de clarté.

La table est couverte d'un doublier ou nappe qui, comme les serviettes, sera tissé « à l'œuvre de Rouen » ou « à l'œuvre de Damas ». La vaisselle est le plus souvent d'étain. Après le *benedicite*, dit « par la bouche d'un petit enfant », on mange quelques fruits, melon, mûres, cerises, pêches,

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris.*

prunes ; puis le potage que chacun boit dans une écuelle, peut-être à l'aide d'une cuiller.

Pour les mets solides, point de fourchettes, ce ne sont que des objets de curiosité. Il nous reste nos doigts... et quelques couteaux : « toute une table pleine de personnes se serviront  
« de deux ou trois cousteaux, sans faire difficulté de le  
« demander ou prendre ou le bailler, s'ilz l'ont » (1). Avec de pareilles dispositions, étonnez-vous des recommandations du bon Erasme : « C'est une espèce d'incivilité bien grande,  
« ayant les doigts sales et gras de les porter à la bouche  
« pour les lécher ou de les essuyer à son pourpoint ; il sera  
« plus honneste que ce soit à la nappe ou à la serviette ». Après le potage, se sert « ce qui est mol et se doit servir  
« chaud, fricassées, hachis, salades », puis les rôtis et  
« bouillis et l'issue de table est de choses froides, comme de  
« fruitage, laitage et douceurs ». Car au dessert se retrouvent d'autres fruits, pommes, poires, coings, nèfles, et les fruits exotiques comme la datte « qui fortifie l'enfant dans le sein de sa mère ». Et après cela on passe les plats à laver et l'aiguière, et nul, je pense, n'en contestera l'utilité.

Bien des mets auront été apprêtés dans les rôtisseries dont les broches tournent à toute heure ou simplement cuits dans les fours des pâtisseries.

D'ailleurs, le repas peut être plus simple : les imprécations de Bodin dans son « Discours sur les causes de l'extrême  
« cherté qui est aujourd'hui en France » (déjà !) généralisent à l'excès. Ce n'est pas sans doute chez nos prudents ancêtres qu'il fallait « d'une viande avoir cinq ou six façons,  
« avec tant de saulces, de hachis, de pasticeries, de toutes

(1) *La civile honnesteté pour les enfants*. Paris, 1560.

« sortes de salemigoudis et d'autres diversitez de bigarrures  
« qu'il s'en fait une grande dissipation ».

Et le hoche-pot à lui seul suffisait à un menu : « On mettait  
« le pot sur la table, sur laquelle y avoit seulement un grand  
« plat garni de bœuf, mouton, veau et lard, et la grand  
« brassée d'herbes cuites et composées ensemble, dont se  
« faisoit un brouet, vrai restaurant et élixir de vie, dont est  
« venu le proverbe : « la soupe du grand pot et des friands :  
« le pot pourry. En cette mélange de vivres ainsi arrangée,  
« chacun y prenoit comme bon lui sembloit et selon son  
« appétit ».

Au reste, mieux valait sans doute cette simplicité que les  
effroyables recettes de « la Fleur de toute cuisine », de  
P. Pidoux, ou du « Livre fori excellent de cuisine ». Jugez  
des estomacs des gourmets de ce temps par une seule recette,  
celle pour accommoder le dauphin. « On la sale, on la cuit  
« avec oignons, persiles et autres semblables, aucuns la ros-  
« tissent et la mengent avec l'orange, ou avec saulce faite  
« avec sucres et espices ». Passons et passons vite, en re-  
levant ce mot d'espices qui nous rappelle l'usage et l'abus  
qu'en faisaient nos pères.

Entre le dîner et le souper de six heures, tout comme  
aujourd'hui, les gourmands font le goûter et, cette fois, c'est  
une chanson qui nous donnera le menu de ces deux derniers  
repas :

« Je voudrais à mon gouster  
« Que ma table fust bien garnie  
« D'un bon gasteau feuilleté  
« Et quelqu'autre pastisserie  
« Et force sucre par dessus.  
« Je ne demanderois rien plus  
« Sinon à boire  
« A boire.

« Je voudrois à mon souper  
 « Que ma table fust bien garnie  
 « D'un bon levraut bien lardé  
 « Avec une perdrix rostie  
 « Et force oranges par dessus.  
 « Je ne demanderais rien plus  
 « Sinon à boire  
 « A boire ».

Mais, au fait, que boirons-nous ? Du cidre, non, c'est une boisson bonne pour les paysans ; les Bas-Normands en font grand cas ; mais à Rouen, nous avons en général gardé les vieux usages et, bien que chaque jour la culture du pommier s'approche jusqu'à Déville même, chez l'archevêque, nous resterons fidèles à la cervoise et à la bière. Je vous recommanderai la cervoise de Duclair. Depuis plus de cent ans, on la renomme. A Rouen, la fabrication de la cervoise est si célèbre, que le feu roi François avait envoyé douze de nos brasseurs en Piémont pour le service des armées ; cependant, quand règne la peste, il est défendu à ceux qui demeurent sur « Robec » de brasser avec l'eau de la rivière, et lors des famines, on interdit pendant un an la fabrication, le fléau étant attribué « au grant nombre d'orges qui se consommoit  
 « à brasser des cervoises, spécialement esdicts bailliages de  
 « Rouen et de Caux, dont l'en se pourroit plus facilement  
 « passer que de menger ».

Nous aurons aussi des vins, les nôtres d'abord, ceux de la vallée de la Seine ou des vallées du bassin de l'Eure : ce ne sont pas merveilles, car on leur préfère le vin d'Argenteuil ! On leur préfère aussi les vins de la Loire, de la Gascogne, de Beaune. Enfin, le grand régal sont les vins épicés, tels que l'hypocras ou le claret. Pour savoir ce qu'on met dans l'hypocras, nous nous adresserons cette fois à un livre de piété. C'est le *Quadragésimal spirituel*, curieux traité qui compare la vie de l'âme à un dîner de Carême.

Voici ce qu'il a trouvé à propos de l'hypocras : « De ce  
« vin est fait le bon et savoureux hypocras, claré et pigment.  
« Le roy Salomon le fait et le vend, comme il est dit en ses  
« cantiques : *Dabo tibi vinum conditum*. Le marchand et  
« instituteur qui a baillé les drogues, espices et confitures  
« aromaticques est monsieur Saint Paul, qui, de loin comme  
« un vray marchand, les a apportées, c'est à sçavoir de  
« paradis. Par ces drogues, espices diverses et mixtures pré-  
« cieuses, comme sucre, canelle, graine de paradis, cina-  
« momum, giroffle, et autres choses délicates, nous entendons  
« les diverses espèces et multitudes des gloires de paradis ».

Pour boire, nous aurons un verre ou un hanap de madre, c'est-à-dire de bois (Palissy nous apprend à préférer le vieux noyer qui est « madré ou figuré) ou encore une tasse de terre de Valence, blanche ou bleue. On fabrique à présent à Rouen ces poteries. Je dis un verre, car souvent il n'y a qu'un ustensile pour les convives. Aussi « avale ton morceau avant que tu  
« boyves et n'approche le verre de ta bouche que tu ne  
« l'ayes premièrement essuyé avec la serviette, spécialement  
« si quelqu'un te présente son verre ou si l'on boit en un  
« commun hanap ». Le hanap reste posé sur le buffet avec les vases ou les barils contenant les boissons, les pots d'étain d'Evreux, d'Andely, de Rouen, avec aussi la vaisselle d'argent, coupes couvertes, plats. Dans une maison bourgeoise, cet étalage sera modeste et ne saurait rivaliser avec le  
« buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé et  
« de la valeur de trois mille écus » que la ville de Rouen offrira à Sully, le lendemain de la reddition de la place. Le convive qui veut boire doit donc se lever ou faire signe à un valet qui apporte le verre.

Entre le souper de six heures et le coucher, nous ferons,

s'il vous plaît, un tour par les rues de la ville. La nuit tombe, les rues étroites et tortueuses s'assombrissent. Sur le pavé rompu, serpente vers le milieu de la chaussée un ruisseau empuanti. En vain, nos seigneurs du Parlement défendent-ils à « toute manière de gens de quelque estat ou auctorité qu'ils « soyent... de mettre ou avaller aucunes immundices par les « rues de nuict ne de jour », les défenses ne sont un peu obéies que lorsque la peste se déchaîne. Plus souvent, elles sont méprisées et la rue est un cloaque. L'obscurité et les ordures en font un lieu propice aux chutes. C'est pourquoi, autant que pour obéir aux ordonnances, il sera bon de ne point sortir sans une torche ou une lanterne. Car d'éclairage, point, bien que, dans les temps de trouble, il soit enjoint de mettre des lumières aux maisons. Tout au plus devant quelques images pieuses, ou bien au portail des églises, quelques « lanternes de verre » comme à Saint-Martin-sur-Renelle ou au Portail des Libraires. Cette ombre favorise les entreprises des malandrins et des mauvais garçons, et les rondes que fait le Guet de la Cinquantaine ne sont jamais assez fréquentes. Dans ces rues pittoresques et sales, on sort à pied, les prêtres ou les magistrats sur des mules, les nobles à cheval, les dames et demoiselles en croupe, et il n'est pas bien rare de voir deux gentilshommes sur la même monture. De carrosses, on n'en verra qu'à la fin du siècle, et, tout de suite, un grand nombre ; alors on se plaindra avec amertume et de leur rapidité dangereuse, et de l'ébranlement qu'ils causent « estonnant » les bâtiments et les canaux des fontaines.

Dix heures sonnent ; la ville s'endort, et les fantômes des vieux âges vont s'envoler et nous laisser au milieu du Rouen moderne. Mais, avant que la vision ait disparu, regardez

s'avancer au coin de la ruelle cette sombre figure. Un grand manteau la couvre tout entière. L'homme va lentement. A la main, il tient une lanterne ronde « en forme de lune ». De ci, de là, il s'approche d'une maison où l'on veille encore, car sous l'huis glisse un rayon de lumière. L'homme a été vu par des yeux qui l'attendaient et le guettaient. Quelques portes s'ouvrent et des ombres en sortent qui disparaissent dans la nuit. Rangez-vous, laissez passer le porteur de ce falot qui est un signal. Il est tout près de nous et chantonne. Vous avez reconnu le psaume (1) :

Or sus, serviteurs du Seigneur,  
Vous qui de nuit en son honneur  
Dedans sa maison Le servez,  
Louiez-le et son Nom élevez.

C'est « Promis en la Loy » qui vient « semondre » ses frères, les premiers réformés rouennais, et les avertir qu'un prêche aura lieu cette nuit au logis secret qu'ils connaissent. Là, son sac se videra de ces petits écrits qu'il a apportés à travers mille dangers (2).

Cette faible lumière qu'il porte allumera pour sa part le vaste incendie qui va embraser l'Europe de la Renaissance; elle allumera aussi le bûcher du Vieux-Marché, où il montera tout fier de son martyre.

Restons sur cette apparition qui évoque tous les contrastes du XVI<sup>e</sup> siècle, siècle d'intolérance sauvage et de religieux enthousiasme, siècle avide de lumière, amoureux des arts et de l'intelligence, mais aussi en proie à tous les fléaux qui peuvent affliger l'humanité.

Revenons à notre temps et reconnaissons qu'il fait aussi

(1) Pr. CXXXIV.

(2) *Relation de Palhestre* (Ms. de la Bibl. de Rouen).

bon y vivre que dans n'importe lequel des âges passés. Les progrès du bien-être matériel nous y rendent l'existence plus agréable, ceux de la Science y contribuent à la satisfaction de notre esprit ; et quant à la grandeur morale, source unique du véritable bonheur, ne dépend-il pas de nous d'en donner l'exemple à nos contemporains ? Nous n'avons qu'à suivre les règles immortelles que se transmettent les siècles. Aujourd'hui, c'est à notre Horace que nous les demanderons et, comme il nous convient de rester au XVI<sup>e</sup> siècle, nous nous souviendrons que Montaigne, au chapitre XXXII du Livre I de ses *Essais*, citait ces vers :

Sapiens, sibi que imperiosus,  
Quem neque pauperies, neque mors, neque vincula terrent,  
Responsare cupidinibus, contemnere honores  
Fortis...

---

# RÉPONSE

AU

## DISCOURS DE RECEPTION DE M. DUBREUIL

Par M. le Chanoine JOUEN, Président.

---

### LA VIE MUNICIPALE DE ROUEN AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

---

MONSIEUR,

Vous nous avez comblés d'éloges. Trop de fleurs, Monsieur l'Echevin : nous ne sommes pas des électeurs que l'on puisse gagner, nous ne nous rendons qu'au mérite et voilà pourquoi nous vous avons élu ; l'Académie a voulu honorer en vous le soldat, l'écrivain, l'édile.

Vous auriez pu n'être pas soldat, vous avez voulu l'être. Vous auriez pu rester soldat de l'arrière et vous avez mis autant de tenace ingéniosité à vous faire envoyer aux tranchées que d'autres à s'en faire éloigner. Vous avez si bien regardé l'ennemi en face qu'il vous frappa au front.

C'était le 29 septembre 1915, à l'assaut de la Butte de Tahure. Vous fûtes évacué sur Paris ; en vingt-huit mois d'hôpital, on vous infligea onze opérations. Vous vous en tirâtes, grâce à Dieu, au dévouement de votre femme et à l'habileté des chirurgiens. On vous donna la Médaille militaire et la Croix de guerre, mais on vous avait enlevé un œil : Vous êtes, on l'a très bien dit, de ceux que la guerre a non pas défigurés, mais transfigurés.

Sur ce lit d'hôpital autour duquel la mort s'obstinait à rôder, vous écrivîtes quelques contes que vous avez depuis édités en une gracieuse plaquette sous ce titre modeste : *Nouvelles*. Ils sont sept, dans le genre des Flaubert, des de Maupassant, des Jean Revel. Un d'eux, intitulé : *Une Ode d'Horace*, est un croquis d'antiquité païenne à la Gaston Boissier; un autre, *Conte des Rois*, est un original tableau des temps évangéliques; le dernier, *L'Enseigne du Paradis*, rappelle le savoureux *Curé de Cucugnan* de Daudet; les autres, *Robinson*, *Un Rêve*, *Atrocité allemande*, *Martyr*, sont des scènes de guerre très vivantes. Vous étonnerai-je en vous avouant que, de tous, je préfère le premier où vous me semblez allier à la minutieuse précision de Coppée, la tendresse voilée mais si profonde de Daudet.

Simple soldat de deuxième classe, vous avez été, à la caserne, aux tranchées, à l'hôpital, en contact immédiat avec l'âme française, et vous en avez rapporté un amour profond et désintéressé pour le peuple de France. Avant la guerre, vous vous étiez activement occupé de l'Assistance par le travail. Après l'armistice, votre élection au Conseil municipal vous a permis de réaliser vos résolutions de guerre et de mettre au service de vos concitoyens votre activité, votre dévouement, votre compétence en affaires. Vos innombrables rapports et vos discours patriotiques ont constitué pour vous de nouveaux titres à notre choix : vos rapports brillent, en effet, par la sûreté de la documentation, l'élégance du style, la sobriété des développements, la clarté des conclusions; je n'en veux pour preuve que le rapport présenté par vous, au nom de la 6<sup>e</sup> Commission, dans la séance du 22 octobre 1920 sur « une demande tendant à l'admission des élèves indigents des écoles privées de Rouen à la répartition des secours muni-

cipaux ». Vos discours traduisent en paroles de feu vos actes de guerre et vos résolutions d'après-guerre. Je n'en veux pour preuve que le discours prononcé par vous, le 4 juillet 1920, à l'inauguration du Monument commémoratif, élevé à l'École Normale de la rue Saint-Julien, en l'honneur des Instituteurs publics de notre département, morts pour la France.

Je veux rappeler un autre de vos titres — et non des moindres — aux suffrages de l'Académie.

« Vénérable doyenne de nos Sociétés savantes », comme disait M. le Préfet en nous présentant aimablement au Président de la République, « l'Académie, au nom de l'histoire des Arts, a le souci des traditions rouennaises et des monuments rouennais ». Or, votre haute culture artistique et littéraire a tout naturellement fait de vous, au Conseil municipal, le défenseur du glorieux passé de la Ville-Musée. Vous avez été l'organisateur de la fête de Jeanne d'Arc, en 1920, la plus belle, la plus reconfortante journée que nous ayons vécue à Rouen depuis quatre ans. En toute circonstance, vous avez secondé les efforts de la Société des Amis des Monuments Rouennais pour protéger nos vieilles maisons contre l'insouciance des propriétaires, l'indifférence réelle ou feinte de certains architectes et la cupidité des mercantis. Vous êtes, entre cette Société et la Municipalité, un excellent agent de liaison. Grâce à cette collaboration, le « Logis des Caradas » est — je l'espère du moins — en voie d'être sauvé; la vieille maison de la rue de la Grosse-Horloge, voisine de la rue des Vergetiers, a été discrètement sauvegardée; par d'heureuses recherches faites aux archives administratives de la Mairie, vous avez opportunément rappelé au propriétaire éventuel de la maison des Fours Banaux les obligations contractées

par les anciens possesseurs de cet admirable logis. Enfin, sur une de vos propositions d'initiative, M. le Maire a constitué la Commission administrative du « Vieux-Rouen » qui, avec une belle ardeur, a commencé d'établir le casier archéologique et artistique de la Ville de Rouen.

A la vérité, on nous reproche, à vous et à nous, de ne pas tout sauver. Mais, outre qu'il est utopique de vouloir figer dans une immuabilité absolue une ville que sa prospérité même condamne à une perpétuelle évolution, il faut bien reconnaître que la législation actuelle ne nous fournit — notre Compagnie le proclamait vendredi dernier encore — que des armes illusoires contre les propriétaires, fussent-ils architectes, qui veulent vendre à tout venant les boiseries d'une vieille église, scier les gargouilles et déposer les statues d'un vieux clocher dont, cependant, le profil fait partie de la silhouette artistique de la Ville.

Sans vous laisser décourager par des critiques, uniquement inspirées du reste par l'amour passionné de notre cité, vous continuerez, Monsieur, à faire aimer et respecter les charmes toujours jeunes de la vieille Ville aux cent clochers. Le discours que vous venez de prononcer nous en est un sûr garant.

Vous avez fait un tableau très vivant de la vie à Rouen au XVI<sup>e</sup> siècle; me permettez-vous de compléter votre œuvre en crayonnant une esquisse de la vie municipale de Rouen au même siècle !

J'ai, en ce sujet, deux éminents précurseurs : Chéruel et M. Le Parquier, le très savant et très aimable professeur du Lycée Corneille. Puisant aux mêmes sources qu'eux (les délibérations municipales, auxquelles je joindrai les délibé-

rations capitulaires), je voudrais leur témoigner ma reconnaissance, en apportant à leurs études quelques précisions nouvelles.

Mon sujet est vaste; mais, rassurez-vous, Monsieur, et que vos invités et les nôtres se rassurent : Fidèle à observer nos règlements, je resterai, comme l'orateur antique, les yeux fixés sur la clepsydre et ne vous lirai de mon étude que quelques fragments, réservant le reste pour nos séances ordinaires.



La commune de Rouen fut disloquée en 1382 par Charles VI. La mairie fut supprimée, pour n'être rétablie que trois siècles plus tard. Les pouvoirs judiciaires du maire furent exercés par les officiers du Roi : « La mairie, disent les délibérations municipales, a été prise en la main du roy et en a M. le bailly partie, et M. le Vicomte, l'autre ».

Ses fonctions administratives furent dévolues aux Conseillers. Ils furent quelque temps douze, puis huit et, pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, six seulement. On les appelle d'ordinaire « Echevins »; ce vocable ne devait pas leur plaire, comme sentant trop la confrérie peut-être, car on ne le trouve jamais dans les registres du clerc et greffier qui, dans ses procès-verbaux, les appellent toujours les conseillers. Mais comme dans leurs circulaires aux bonnes villes du royaume, les Valois s'adressaient toujours aux Echevins, nos tabellions finirent par acclimater, vers 1575, le terme conseiller-échevin et, au XVII<sup>e</sup> siècle, échevin tout court.

Elus, tous les trois ans, à la Saint-Martin d'été, les six conseillers, dont deux ayant déjà fait partie de l'Administration, s'appelaient conseillers anciens et les autres, conseillers

modernes, prêtaient serment « de servir fidèlement le Roi, de soutenir le pauvre comme le riche, de défendre les droits, privilèges et franchises de la ville, de garder les secrets du Conseil et de gouverner en bons et loyaux preudes homes »... tout cela pour trente livres par an. Ils se réunissent à l'Hôtel-de-Ville trois fois par semaine, les lundi, jeudi et samedi à huit heures du matin. Les absents paient une amende. Pendant la séance, toutes les portes sont fermées et le sergent de ville les garde.

Ils sont aidés dans leurs délibérations par les pensionnaires de la ville, avocats-conseils qui ne résident pas nécessairement à Rouen, par les quarteniers ou chefs des quatre quartiers de la ville : Saint-Hilaire, Martainville, Beauvoisine et Cauchoise, lesquels sont élus, eux aussi, tous les trois ans et sont très souvent nommés conseillers à l'expiration de leur mandat de quartenier, et enfin par le Conseil des Vingt-Quatre. Sur ce Conseil qui joue cependant un très grand rôle, on n'a que peu de renseignements précis. Il est composé de trois officiers du roi : le bailli, le vicomte de Rouen, le vicomte de l'eau, des six conseillers en exercice, des quatre quarteniers et de onze anciens conseillers ; mais on ne sait ni comment, ni par qui, ni dans quel ordre ces anciens conseillers étaient désignés. Le bailli du roi ou son lieutenant général présidait les séances de ce Conseil, ou, à leur défaut, le premier des deux conseillers anciens en exercice. Les Vingt-Quatre élisait les six conseillers échevins sur une liste de douze ou seize membres que les quarteniers faisaient désigner par les bourgeois de leur quartier. Vers le milieu du siècle, on se plaint souvent du trop grand nombre de bourgeois négligeant le devoir électoral : l'abstentionnisme était déjà un mal grave !

La Ville rétribuait un certain nombre de fonctionnaires :

le procureur général de la ville et ses trois substitués, le receveur, les pensionnaires, le clerc et greffier, le sergent ordinaire, le concierge, le maître des ouvrages, le juré des ouvrages de charpenterie, celui des ouvrages de maçonnerie, l'horloger (celui du « Gros-Horloge »), le surveillant des travaux du pont, le grènetier du sel, les médecins-chirurgiens et l'infirmier des pesteux et, parmi les officiers royaux, le bailli, le procureur du roi et surtout le capitaine de la ville, qui recevait mille livres. Ce représentant militaire du roi était toujours un grand personnage : sénéchal ou gouverneur de Normandie, presque jamais le bailli; Carrouges, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, est une exception.

Tout cela constituait le *corps de ville* et le corps de ville, dans les cortèges et les cérémonies, venait immédiatement après Messieurs du Parlement et de la Cour des Aydes. Les Echevins maintinrent ce droit de préséance, envers et contre tous, malgré l'hostilité du Parlement, et ils eurent la joie de le voir confirmer en 1596 par Henri IV à la veille de son entrée dans sa bonne ville de Rouen.

Devant le Conseil des Vingt-Quatre se tenaient les assemblées des notables désignés par le quartenier dans chaque quartier et celles du « commun » ou assemblées générales auxquelles étaient convoqués les quatre cents et quelques bourgeois de la ville. M. Le Parquier a donné sur ces deux catégories d'assemblées, des détails très documentés dans sa contribution à l'histoire de Rouen, intitulée : *Une année de l'Administration municipale de Rouen au XVI<sup>e</sup> siècle (1515)*.



Les conseillers juraient d'abord de bien servir le roi; puis de défendre les droits et privilèges de la ville. C'étaient là

deux obligations parfois difficiles à concilier, surtout en matière d'impôts et de dépenses militaires.

Sous Louis XII, au début, et sous Henri IV, à la fin du siècle, la collaboration avec le pouvoir central fut aisée. Des deux côtés, il y avait même amour du bien public et par conséquent, de la part du roi et de son Conseil, condescendance et compréhension des difficultés de l'heure; de la part des conseillers, dévouement et acceptation des charges nécessaires, si lourdes fussent-elles. Le roi avait foi dans le loyalisme et la loyauté des rouennais, les rouennais avaient foi en l'esprit de justice du roi. Et puis, le cardinal d'Amboise, sous Louis XII, et M. de Rosny, sous Henri IV, savaient si bien manier les hommes ! En compensation des charges qu'il imposait, le Pouvoir central renouvelait aux administrateurs de la ville l'abandon de certaines aides ou impôts indirects, confirmait les privilèges des foires, maintenait l'exemption de la taille pour les bourgeois, considérés comme nobles et de noble origine.

Le droit de remontrance n'était pas un vain mot. Quand les conflits inévitables surgissaient, une délégation, envoyée devers le roi, était paternellement reçue, choyée même, surtout au temps du cardinal d'Amboise qui, premier ministre tout puissant, n'oubliait pas qu'il était archevêque de Rouen et gouverneur de Normandie.

Il n'en fut pas de même sous les Valois, de François I<sup>er</sup> à Henri III. M. Le Parquier a très justement noté qu'il est facile de suivre dans les délibérations municipales — et j'en dirai autant des délibérations capitulaires — l'évolution lamentable de la royauté vers l'absolutisme au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Les libertés des villes sont annihilées; le grand principe, si éloquemment proclamé aux Etats généraux de 1484 par

Jean Masselin, l'éminent doyen du Chapitre de Rouen, que pour être légitime, l'impôt en pays d'Etats doit être consenti, est de plus en plus méconnu. Les officiers royaux, sauf les baillis, sont arrogants et durs, malgré les cadeaux et les faveurs que continue à leur offrir la ville; le Parlement empiète sans cesse sur les autres juridictions, il prétend s'immiscer dans la gestion des affaires municipales. Le roi lui-même cesse d'être le père et devient le maître. Il ne tient plus compte des remontrances. Aussi, nos bourgeois se découragent-ils et ne veulent-ils plus assumer les charges et les périls d'une ambassade à la Cour. « C'est grosse pitié, dit un conseiller dès 1522, que pour le jour d'uy il n'y a nulz qui veulent servir la chose publique ». « Le peuple est tant vexé que plus ne peult », dit-on l'année suivante. L'archevêque Georges II d'Amboise qui ne veut céder aux exigences croissantes de François I<sup>er</sup>, voit son temporel saisi et est mis en prison. Henri II est à peine monté sur le trône que, pour forcer la ville à payer son arriéré, il fait arrêter et mettre en prison le conseiller ancien qui avait été envoyé à Luçon pour prêter le serment de fidélité. Six mois après, son receveur à Rouen ordonne à douze sergents d'envahir la maison commune, de se saisir de deux conseillers et de les enfermer aux prisons du Vieux-Palais. La Municipalité envoie une nouvelle délégation devers le roi pour démontrer que la ville est excessivement taxée « eu égard à la ville de Paris qui ne porte que la moitié davantage que celle de Rouen, combien que la dite ville soit plus de six ou huit foys autant populeuse et riche que la ville de Rouen » et pour se plaindre de ce que Messieurs du Parlement « n'avaient aucune chose payée ès années 1546-1547 ». Les pauvres délégués sont mal accueillis ou éconduits. Le chancelier les reçoit enfin, donne raison à

Messieurs du Parlement et dit aux délégués : « Retirez-vous ; vous seriez bien esbahis et esmerveillés si on vous envoieit constituer prisonniers ! » Imperturbables, les conseillers répondent : « Il n'y a que sept à huit mois que nous sommes en charge et nous avons été trois ou quatre mois d'iceux prisonniers ».

Comparez à cette réception celle que, au début du siècle, Louis XII et son ministre avaient faite dans Orléans aux envoyés de la ville. Sur le conseil du cardinal, ils partirent avec l'évêque de Coutances, son lieutenant et vicaire général. « Et M. de Coutances a donné grand accueil à ceulx de la ville et continuellement à sa table et prendre la refection et quant ils vindrent à Orléans M. le Cardinal avait ja fait penser de leur logis cheulz Anthoine des Comptes... Le roy quant il vit les dits délégués, il montra grant signe de joie et les reçut à part ». Comparez encore l'attitude de Henri IV à la veille, en 1597, de venir faire à Rouen un séjour de cinq mois et d'y tenir une assemblée de notables. Il écrit : « Que les habitants de Rouen fassent le moins de frais qu'ils pourront. J'aime mieulx le cœur de mes subjects et leur soulagement que tout autre apparat. »

Aussi Louis XII et Henri IV obtiennent-ils tout ce qu'ils veulent. Charles IX a beau s'écrier : « Le malheur des troubles m'ayant plongé en une mer infinye de despenses, il est besoing que mes bons subjects de ladite ville m'assistent en cette nécessité » ; Rouen ne se soumet qu'à contre-cœur à l'odieuse capitation, ne couvre que difficilement les emprunts qu'on lui impose et ne cesse de protester contre la violation de son privilège de ne pas tenir garnison.

A la décharge des Valois reconnaissons qu'il leur était bien difficile de faire de bonnes finances et de bien administrer au

milieu des guerres étrangères et surtout des guerres civiles qui désolèrent la France en leur temps. Tout de même... nos édiles le firent bien.

\*  
\*\*

Avec une patience toute normande, ceux-ci créèrent ou réorganisèrent les grands services que comporte la vie d'une grande ville : Ravitaillement, protection de l'industrie et du commerce, police, hygiène, secours des pauvres, assistance par le travail, travaux publics. Autant de chapitres dont je ne vous infligerai pas la lecture. Quelques détails caractéristiques seulement.

Le ravitaillement en blés, viandes, vins et cidres, bois et charbons est une préoccupation de tous les instants pour les échevins et les Vingt-Quatre du Conseil : il faut, à Rouen, 80 muids de blé par mois. Or, « ceste Généralité n'est pas de blaierie et en la meilleure et plus fertile année a besoing et est secourue des pays étrangers. » Or, tantôt l'année est stérile, tantôt le blé est mangé de vermine, tantôt les hommes d'armes ont tout ravagé, tantôt les paysans ont mal cultivé et la raison que les conseillers en donnent est curieuse : « C'est grant mal de ce que a present il n'y a si petit village où il n'y ait trois ou quatre tavernes de vin, en quoy les gens des villages se détruisent et en avyent beaucoup de maux. » On défend toute exportation et pour s'opposer à la traite du blé, on envoie délégués sur délégués vers le roi ; une fois même, on va relancer Georges d'Amboise jusque dans les « Allemagnes » où il est parti négocier avec le rusé et pécunieux Maximilien. On achète du blé partout où l'on peut. On en surveille la consommation pour empêcher les boulangers d'exploiter le « povre populaire ». (A Rouen, quel que fût

le prix du blé, chaque catégorie de pain se payait toujours le même prix, mais le poids variait. A Paris, le poids était toujours le même, mais le prix variait). On s'oppose par la force à ce que les gens de la banlieue se fournissent de blé à Rouen. « La multitude des gens de Dernestal, dit un conseiller, se viennent fournir de bled en ville d'où l'on voit un grand désordre et que débiles personnes n'en peuvent avoir à leur nécessité, pour la résistance des hommes fors et puissans de drapperie du dit lieu de Dernestal. »

Les bouchers donnent encore plus de mal à la Municipalité que les boulangers. Il y a d'abord rivalité entre les boucheries anciennes et privilégiées qui sont dans « l'ancienne cloison » et celles qui sont foraines, c'est-à-dire en dehors de la première enceinte; c'est le cas des boucheries du Vieux-Marché et de Beauvoisine. Puis il y a trop de bouchers. « A Paris, il n'y en a que 52, à Rouen, il y en a 238 (il y en avait 140 au début du siècle), c'est là un nombre exagéré et qui tend à augmenter de jour en jour. Aussi quant ils achètent, ils sont 10 ou 12 sur la même bête, ce qui fait la cherté. Parmi eux, il en est 4 ou 6 gros marchands bouchers qui vont par le pais acheter les bestiaux, qui est aussy au grant dommage du public. » Quand il y a cherté, les bouchers accaparent. Ils vont au devant des cultivateurs sur les chemins. Ils tiennent cachées les bêtes achetées et les gardent vivantes et les prennent petit à petit pour les exposer en vente, afin de maintenir la cherté.

Aussi leur interdit-on de vendre le mort et le vif, par soi ou par personne interposée et fait-on souvent abattre et débiter une bête pour établir un juste prix et envoie-t-on de toutes parts, pour assurer les approvisionnements en viandes d'une

ville pour laquelle il faut chaque semaine 240 bœufs ou vaches et 4.000 moutons sans les veaux et porceaux. Et l'on dit que l'abus du régime carné est un vice de notre excès de civilisation !

L'approvisionnement en « bois à ardoir » est, lui aussi, difficile. Il en faut 40.000 quarterons par an. Les forêts des environs de Rouen sont épuisées. On en assure l'approvisionnement au moyen du « flotage de la bûche de Lyons » qui est apportée par la rivière d'Andelle. Bientôt, les quais en regorgent et on en exporte à Dieppe, Caudebec, Harfleur et Honfleur. Pour éviter la tromperie sur la quantité, on entretient sur les quais deux moules qui donnent les dimensions réglementaires, un pour la bûche de flottage, l'autre pour la bûche qui n'est pas de flottage. Pour économiser le bois, on permet, dès 1510, aux maréchaux et serruriers d'user, même en ville, du charbon de terre à condition qu'ils élèvent davantage leurs cheminées.



Je passe sur le chapitre du commerce, la protection de la draperie de Rouen contre celle de Darnétal, l'apaisement des conflits entre les fumeurs au pied et les fumeurs au moulin, la lutte contre la mode des draps de soie, la rivalité entre les teinturiers en *garence* ou *garenceurs* qui sont de Rouen et les teinturiers en *voide* ou *voiderons* qui sont de « Longpaon, Darnestal, Carville et autres lieux voisins de Robec et Aubette ». Je passe sur les efforts faits pour favoriser le commerce de gros et le commerce de détail en luttant contre le décri des monnaies, contre les variations des changes, en essayant de stabiliser, lors des emprunts, les différentes mon-

naies que l'on reprend aux souscripteurs pour telle valeur déterminée, en faisant, dans les périodes où « l'argent est court », des émissions de jetons d'argent qui facilitent les échanges. Notons seulement les recommandations souvent renouvelées de supprimer en temps de crise les dépenses inutiles, celle-ci qui, aujourd'hui plus que jamais me paraît de circonstance : « Des pais de Portugal et d'Espagne sont apportés par chascun jour plusieurs marchandises comme sucres, orenge, grenades et autres petites marchandises qui sont de petits fruits pour le pais et s'en pourroit l'on bien passer dont chascun an l'on tire grand nombre d'or et d'argent. »

\*  
\*\*

En matière de police et d'hygiène, le tableau que vous tracez tout à l'heure, Monsieur, ne paraît guère à l'honneur de vos prédécesseurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Et pourtant, il y avait parmi eux des médecins très savants comme Rogert Nagerel, au début du siècle et, à la fin, Marin Le Pigny, chanoine et docteur en médecine. Et, pourtant, la santé publique les préoccupait. Ils luttaient, eux aussi, contre les maladies contagieuses et les maladies épidémiques. En 1519, le pénitencier May du Breuil se plaignait au Conseil « qu'il n'y eut si bonne rue en ceste ville où il ne demeure plusieurs folles femmes. » Et le Conseil ordonnait d'enfermer dans des hôpitaux hors ville ceux qui étaient atteints du mal de Naples et d'expulser ceux d'entre eux qui n'étaient pas du pays. Ils luttaient, nos conseillers, contre la mauvaise organisation de l'Hôtel-Dieu. Ils établissaient — il est vrai, au moyen de quatre banneaux seulement — l'enlèvement des ordures ménagères. Ils imposaient aux pestiférés l'isolement absolu dans les

hôpitaux pour les pauvres, dans des lieux d'évent et de santé pour les riches, la désinfection des maisons, des meubles, des habits. Des médecins spéciaux, des barbiers spéciaux, des prêtres spéciaux étaient désignés qui ne devaient communiquer avec personne. Les marqueurs eux-mêmes, ceux qui peignaient une croix sur les maisons contaminées, étaient parqués dans un clos au haut de la rue de la Cage, le Clos des Marqueurs.

Parmi les chefs de ce service médical, me permettez-vous, Monsieur, de signaler, en 1580, un très savant médecin, docteur de la Faculté de Paris, qui avait nom du Breuil.

On poussait même la sévérité jusqu'à condamner à la prison, au fouet et au jeûne, au pain et à l'eau, des marchandes de fruits qui s'entêtaient, malgré les édits, à vendre des fruits que l'air pestilentiel eût pu effleurer, devant l'hôpital de la Madeleine ou sous la porte Cauchoise où « passait journellement le chariot de la Madelaine pour porter les corps morts au cimetière Saint-Mor. »

Les secours aux pauvres étaient assurés par un trésorier général, élu tous les six mois et ayant sous ses ordres douze distributeurs, soit trois par quartier. En temps de crise, il y avait des chantiers municipaux où on donnait du travail aux chômeurs, en les employant surtout à la réfection des murs et tours de la ville et à l'entretien des fossés. Un exemple seulement : En 1486, il y avait quatre ateliers comprenant 856 hommes, 2.034 femmes et 1.982 enfants. On donnait à chaque travailleur un pain et un salaire de 18 deniers pour les hommes, 10 deniers pour les femmes et 3 deniers pour les enfants.

\*  
\*\*

Je renonce à traiter le chapitre trop vaste des travaux publics : l'adduction des eaux, l'érection des fontaines, la

construction des églises, des hôtels, les transformations des fortifications. Rien que l'histoire du Pont de Seine, ses démolitions et reconstructions successives au cours du XVI<sup>e</sup> siècle fournirait matière à un volume : Le Grand Pont, ce fut, pour nos pères, ce qu'est pour nous la seconde ligne du Havre à Paris ou la... gare centrale.

Mais, tout de même, quel admirable élan artistique que celui auquel Georges d'Amboise et le Chapitre donnèrent l'impulsion au début du siècle par la construction de la Tour-de-Beurre, celle du Grand Portail de la Cathédrale et l'achèvement du Palais archiépiscopal ! Quelles merveilles que le Palais de Justice, la Cour des Comptes, la Cour des Aides ou Bureau des finances, l'Hôtel des Leroux, sires de Bourgheroulde, l'Edicule de la Fierté, la fontaine de la Croix-de-Pierre, la tour Saint-Laurent, la tour Saint-André, la nef de Saint-Ouen, l'abside de Saint-Vincent, le portail de Saint-Etienne-des-Tonneliers, la pyramide de la Cathédrale, le clocher de Saint-Maclou !

Quel malheur, par contre, que la tempête ait renversé la tour de Saint-Nicaise, la tour de Saint-Amand et que le canon ait détruit celle des Béguines et celle de Sainte-Marie-la-Petite ! Combien il est regrettable qu'à la fin du siècle, on ait fait du Mont Sainte-Catherine une côte pelée et déserte ! Si on en juge par le *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, maître fontainier en 1525, et par les vitraux de la chapelle Saint-Romain à la Cathédrale, la vieille abbaye de la Trinité avait grand air avec, à ses pieds, la chapelle Saint-Michel et le bel escalier de pierre qui, de Martainville, montait vers le sommet de la colline. En 1520, pendant un séjour à Rouen, François I<sup>er</sup> eut, un moment, l'idée d'enclorre le Mont dans

la ville et d'en faire une citadelle. Il alla même, le 11 août, étudier sur les lieux la réalisation de son projet... et on n'en reparla plus. Toutefois, un fort fut construit qui, dans nos guerres civiles, fut très funeste à la ville. Aussi Henri IV qui, en 1591, n'avait pu s'emparer de ce fort, en ordonna-t-il la destruction en 1597. Les échevins réquisitionnèrent bourgeois et manants, leur ordonnèrent de se fournir de pelles, piques et autres instruments et d'abattre les murs du fort. En vain le Conseil émit-il le vœu que l'église Sainte-Catherine fût conservée comme chapelle de dévotion. Le roi demeura inflexible. En 1599, c'était fini et Jean Voisin de Guénouville, le donateur de l'admirable broderie de l'Assomption que possède la Cathédrale, pouvait, dans le compte rendu de sa gestion municipale dire avec tristesse : « La démolition du fort Sainte-Catherine s'est faite par ordonnance du Roy, par la peine et labeur des bourgeois, à notre grand regret. N'y a rien du fait de la ville ny des bourgeois à la démolition de l'église ny de la chapelle, ce qui s'est fait par l'abbé et religieux du dit couvent selon le commandement qu'ils en ont reçu du Roy. »

Henri IV, pendant son séjour de 1597 à Rouen avait eu une idée de beaucoup plus féconde. Le 7 novembre, il fit déposer sur le bureau du Conseil un plan d'agrandissement de la ville du côté de Bonne-Nouvelle et, par lettre du 19 novembre suivant, il ordonna « de faire une nouvelle ville aux faubourgs de Saint-Sever, de l'autre côté de la rivière de Seine ». Les échevins objectèrent l'insécurité et l'insuffisance du pont qui liait les deux rives et l'affaire en resta là. L'idée du Béarnais n'en était pas moins géniale ; les faits se sont chargés de le prouver.

\*  
\*\*

En vous disant ce qu'ont fait pour la Ville de Rouen vos ancêtres du XVI<sup>e</sup> siècle, je n'ai pas eu, croyez-le bien, Monsieur, l'outrecuidance de vouloir vous donner une leçon. J'ai voulu donner à nos très distingués invités le plaisir de trouver, en ces conseillers échevins, le portrait anticipé du parfait édile que vous êtes. Oui, vous êtes bien de la lignée des Mustel, des Le Roux, des Goupil, des Le Lieur, des Dufour, des Romé, des Bigot, des Voisin qui, en un siècle de troubles et de division, se consacrèrent à la défense et à la prospérité de la noble cité de Rouen.

---

# RAPPORT SUR LE PRIX PELLECAT

Par M. DUPRÉ

---

MESDAMES,  
MESSIEURS,

Il y a un an, à pareille date, notre distingué confrère, M. Pierre Chirol, assumait la tâche de faire le rapport sur le prix Pellecat. Cette tâche me semblait légère, alors. Elle me paraît bien lourde aujourd'hui.

Dans un langage éloquent, le spirituel rapporteur nous exposait que le choix de l'Académie se portait souvent sur un élève architecte, et nous montrait que l'Académie avait de sages raisons d'agir ainsi.

De toutes les branches de l'art, disait-il, l'architecture est celle qui réclame le plus long apprentissage dans le plus âpre des noviciats.

Et pour conclure, il nous entr'ouvrait la porte du Salon et nous transportait dans l'oasis exquise de silence et de fraîcheur où s'étendent les immenses châssis consacrés aux grands projets.

Je ne viendrai pas, à mon tour, vous exposer la longueur et la complexité des études auxquelles doit se livrer le musicien, ni retracer le tableau véritablement angoissant des soucis, des tracas de toute sorte, des déboires même qui l'attendent, lorsque, son œuvre achevée, il lui faut chercher un éditeur, trouver des interprètes, les faire travailler, allonger, couper, rogner sa partition pour leur être agréable, ménager la suscep-

tibilité du baryton qui trouve que l'air du ténor fait plus d'effet que le sien, plaire au public, plaire au directeur, en un mot, avoir du succès, acquérir de la célébrité.

Je viendrai, non seulement apporter mon approbation au discours de notre confrère, mais encore accentuer en quelque sorte la part prépondérante qu'il a voulu donner à l'Architecture, et ce, pour bien faire comprendre en quoi le candidat que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie pour le prix Pellecat, mérite à tous égards d'être lauréat de l'Académie de Rouen.

En effet, Messieurs, l'Architecture prise dans le sens le plus général et le plus élevé du mot, n'est-elle pas la base fondamentale, sur laquelle les arts différents échafaudent les plus belles manifestations de la pensée humaine.

Je n'en veux pour preuve que les expressions dont les artistes se servent continuellement.

Quelle est l'œuvre d'art, digne de ce nom, si elle n'est conçue d'après un plan étudié et bien déterminé, qu'elle soit littéraire, picturale ou musicale ?

Qui ne reste saisi d'admiration devant l'architecture forte, solide, géniale, d'une symphonie de Beethoven, d'un drame de Wagner, d'une pièce de théâtre, telle qu'*Œdipe-Roi*, chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, où les plus hauts sommets de l'angoisse dramatique sont atteints uniquement par l'enchaînement fatal des événements, et par la logique quasi-mathématique du plan qui a présidé à la composition de cet immortel ouvrage.

Que sont les esquisses des peintres et des sculpteurs, les notes des écrivains, les idées fugitives des musiciens, prenant peu à peu forme pour devenir des leitmotive, si ce n'est des matériaux plus ou moins précieux qui, disposés avec art, suivant un plan déterminé, formeront des œuvres architec-

turales, dont la charpente, solidement agencée, apparaîtra aux connaisseurs, quoique dissimulée sous les ornements de toute sorte, qui en font le charme et la beauté.

C'est sur ce terrain de l'art de la construction que tous les artistes peuvent se donner la main.

Et c'est ce qui a fait dire à Alphonse Daudet ce mot qui devrait être médité par tous les artistes : « Il n'y a qu'une Ecole, l'Ecole de ceux qui ont du talent ».

Les révolutionnaires, si grands soient-ils, n'ont pu se soustraire à cette loi.

Voyez Berlioz, le génial révolutionnaire de l'Ecole française.

Les plus belles pièces de son œuvre sont celles qui sont les plus solidement construites, et ses mânes doivent frémir d'horreur si elles voient le succès que fait le public, bien meilleur juge de l'architecture qu'on ne le croit, à la fugue de la *Damnation de Faust* qui, pourtant, a été écrite par l'immortel maître pour tourner en dérision l'art sur lequel J.-S. Bach a posé les fondements solides de la musique symphonique et dramatique moderne.

Or, cette année, l'Académie a décidé de n'attribuer qu'un seul prix Pellecat.

A qui ? A un musicien.

A M. Robert Bréard.

M. Robert Bréard nous a paru répondre aux intentions de M. Pellecat

Son titre de premier prix d'excellence en harmonie du Conservatoire de Paris nous a permis de le classer comme étant, de tous les candidats, celui qui a le plus de mérite.

Son admission comme logiste au grand Concours de Rome, nous a semblé lui donner un titre des plus sérieux à être encouragé dans sa carrière.

Né à Boisguillaume, M. Robert Bréard fut tout d'abord élève de l'Institution Join-Lambert, jusqu'à l'âge de douze ans.

Nous le voyons ensuite à l'Institution d'Yvetot. Il y fit les solides études de latin, qui ont fait la réputation de la célèbre maison. Poussé par l'amour de la musique, il entre à la maîtrise Saint-Evode, y reste un an environ, juste ce qu'il faut pour que la maîtrise ait le droit de le revendiquer comme élève.

Mais, comme tous les artistes qui ont un idéal élevé, Paris l'attire.

Très chaudement recommandé par Massenet et Leroux, il commence ses études harmoniques sous la direction de Pech et rentre en 1913 dans la classe de Leroux.

Le service militaire le prend. Il s'engage pour trois ans au 24<sup>e</sup> d'infanterie à Paris.

Il rentre de nouveau dans la classe de Leroux et en sort, en 1917, avec le premier prix d'excellence, ce qui veut dire que le prix lui a été décerné à l'unanimité.

A partir de cette époque, M. Bréard ne néglige rien pour se perfectionner dans l'art de la composition.

Il comprend qu'il aura d'autant plus de chances de savoir écrire l'orchestre, qu'il aura plus de connaissances techniques de nombreux instruments.

C'est alors que, pianiste habile, élève de Golschmidt et de Ferté, organiste de talent, tout en continuant ses études de contrepoint sous la direction de Caussade, et de composition sous la haute et savante direction de Widor, il se livre à l'étude de nombreux instruments.

Bréard peut ainsi tenir très honorablement à l'orchestre une partie de violon, de cor, de saxophone, de trombone, ce

qui ne l'empêche pas d'obtenir, en 1918, un deuxième accessit de fugue, un premier en 1919, un premier accessit de composition en 1921, et enfin, d'être nommé la même année logiste au concours de Rome.

Prévoyant que j'aurais l'honneur d'être désigné pour présenter le rapport ce soir, je suis allé au concours de Rome pour entendre la cantate de notre lauréat.

Œuvre, de tous points charmante, Messieurs, d'une richesse mélodique absolument surprenante même à notre époque, d'une habileté harmonique des plus séduisante, enfin d'une architecture solidement charpentée, œuvre, en un mot, faisant présager que M. Bréard ne s'en tiendra pas à des succès déjà marquants qui ont suffi à certains artistes très haut placés aujourd'hui pour faire une carrière des plus brillantes.

Son bagage musical, comme compositeur, est déjà très intéressant.

L'originalité des œuvres en fait foi :

Un quatuor avec piano ;

Un octuor pour instruments à cordes et instruments à vent ;

Une sonate pour piano et alto ;

Dix chœurs de différents caractères ;

Trente mélodies dont quelques-unes eurent dans les concerts de Rouen et de Paris un succès des plus flatteurs ;

Un *Tantum ergo* à huit voix, exécuté brillamment à la Cathédrale de Rouen le jour de Pâques, en 1921.

Ajouterai-je qu'en 1921, M. Bréard a fait aux Etats-Unis, comme chef d'orchestre, une tournée très appréciée.

Toutefois, mon cher Bréard, voulez-vous me permettre quelques... remarques.

Vous avez beaucoup d'audace. Vous en avez tellement que

si vous n'aviez à faire à un jury composé d'artistes éminents auxquels l'âge, l'expérience et le talent assurent un jugement sain et indépendant, vous pourriez avoir à vous en repentir.

Vous osez, à l'époque où nous vivons, donner à vos phrases musicales une tournure mélodique.

Si vous montrez que vous n'êtes nullement réfractaire aux harmonies les plus audacieuses et les plus osées, vous semblez vous refuser à accompagner en *mi b* un air écrit en *ré* majeur.

Vous n'hésitez pas à mettre une cadence parfaite là où le sens des paroles et de l'action la demande et l'on voit parfaitement que si vous mettez cette cadence, c'est qu'elle est à sa place.

Je n'ai jamais vu vos manuscrits, mais je suis sûr que vous employez encore cet usage suranné, pour quelques-uns, de partager votre morceau en petites parties qui s'appellent des mesures.

Toutes choses, ne l'oubliez pas, qui vous empêcheront d'avoir un succès immédiat et éphémère, mais qui vous assureront, si vous vous pénétrez de cette vérité que l'architecture est à la base de tous les arts, non seulement le succès final au grand concours, mais encore une place enviée parmi les compositeurs de notre temps.

N'oubliez pas que l'Institut de France s'érige en gardien jaloux des grandes traditions de l'art de la construction, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture ou de musique;

Qu'il n'a toujours attribué le Grand Prix qu'à ceux qui se sont montrés des constructeurs éprouvés;

Qu'il n'a jamais été l'ennemi, comme tant de gens malintentionnés semblent le croire, des audaces et des hardiesses harmoniques de ceux qui sont venus se soumettre à son jugement. Je n'en veux comme preuve que la réussite au

concours de Rome de deux célèbres audacieux : Debussy et Florent Schmidt.

Je ne saurais terminer ce rapport sans vous dire que l'Académie fait des vœux pour que son lauréat d'aujourd'hui devienne titulaire de la suprême récompense décernée par l'Institut de France.

Ce serait de votre part la meilleure façon de remercier l'Académie de l'honneur qu'elle vous fait ce soir.

Nous en acceptons l'augure et en conservons l'espérance.





# RAPPORT SUR LE PRIX HOUZEAU

Par M. L. CLÉRY,  
Secrétaire de la Classe des Sciences.

---

Le touriste qui parcourt la campagne normande n'est pas peu surpris d'apercevoir des théories d'animaux attachés à leurs « tières » et décrivant, en paissant avec une tranquille volupté, des cercles d'une régularité géométrique au milieu de grasses prairies d'un vert éclatant ou de riches champs de trèfle d'un beau rouge incarnat. A coup sûr, il ne manque pas d'envier le sort des heureux *indigènes*, auxquels, à n'en pas douter, est abondamment distribué un lait crémeux et savoureux; mais, hélas ! il ne tardera peut-être pas, à l'étape prochaine, à juger de la pauvreté du breuvage qui nous est parfois si parcimonieusement en même temps que si chèrement mesuré, si tant est qu'on ne lui serve pas quelque produit condensé d'Outre-Atlantique, et il se convaincra une fois de plus qu'il ne faut point se fier aux apparences.

En Normandie, en effet, comme partout ailleurs, il existe, pour employer une formule à la mode, une question du lait et cette question se trouve remarquablement exposée et étudiée dans le travail dont je vais entreprendre une brève analyse. Ce travail est dû à la plume de M. Albert Guillaume, pharmacien en chef des Hôpitaux de Rouen, professeur suppléant à l'École de Médecine et de Pharmacie, qui aux observations que, grâce à sa situation, il était particulièrement à même de faire tant sur la nature et l'importance des fraudes dont le

lait est l'objet que sur l'étendue de leurs méfaits, a ajouté le fruit de ses recherches personnelles pour composer l'intéressant manuscrit qu'il a présenté à l'Académie sous le titre : *La question du lait à Rouen en 1921.*

Cet ouvrage, qui se distingue par la richesse de la documentation sur laquelle s'appuie M. Guillaume et par l'ampleur avec laquelle il a traité son sujet, comprend deux parties ; dans la première l'auteur expose la situation actuelle et il consacre la seconde à l'examen des moyens propres à améliorer cette situation.

Le département de la Seine-Inférieure, pays agricole par excellence, possédait avant la guerre, nous apprend M. Guillaume, 185.000 vaches laitières ; mais depuis lors, et de graves épidémies de fièvre aphteuse aidant, le nombre en est descendu à environ 114.000 et, déduction faite de la part réservée aux besoins de la campagne, la quantité de lait disponible pour la consommation journalière se réduit à 180.000 litres, que se disputent les Sociétés laitières industrielles, les fromageries, les margarineries et les laitiers approvisionnant les agglomérations urbaines. La ville de Rouen, à elle seule, en absorbe quotidiennement une vingtaine de mille litres et le lecteur du manuscrit peut suivre avec un curieux intérêt les opérations tant des laitiers en gros qui vont chercher le lait au loin pour alimenter les dépôts tenus par les commerçants revendeurs que des petits laitiers demeurant à proximité de la ville et venant chaque jour, avec leur sac à recette en bandoulière, distribuer au gré du client le lait chaud ou lait complet provenant de la traite du matin ou le lait froid fourni par la traite du soir et partiellement écrémé à la cuiller avant le départ de la ferme. Mais cet apport est loin de suffire et il s'ensuit qu'en vertu de cette fameuse loi de l'offre et de la

demande que nul ne peut ignorer aujourd'hui, le prix du lait complet a dépassé, l'hiver dernier, de près de cinq fois celui auquel nous le payions en 1914. Bien plus, constatation particulièrement douloureuse à faire dans une région telle que la Normandie, il faut recourir aux laits concentrés, dont un très grand nombre portant des marques suisses et américaines, si bien que la Municipalité a dû, au cours de la guerre, réglementer la vente d'un produit généralement impropre à l'alimentation des enfants en bas âge.

Pouvons-nous tout au moins compter qu'à défaut de quantité, la qualité ne laisse rien à désirer et que le lait qui nous est distribué est sain et propre ? Hélas ! la réponse de M. Guillaume à cette question ne laisse pas d'être fort attristante. Nombreuses sont les causes de contamination du lait :

Vaches laitières malades ou mal nourries et soignées ;

Traite opérée malproprement par des personnes elles-mêmes malpropres ;

Manipulation du lait par des personnes malades ;

Malpropreté des récipients ;

Défaut de soins dans le transport du lait et dans sa conservation jusqu'au moment de la vente.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir le lait devenir le véhicule des bacilles de la fièvre typhoïde, comme on l'a constaté lors de l'épidémie qui a sévi au Havre en 1913 et contribuer également à la mortalité infantile, ainsi que l'ont reconnu plusieurs médecins hygiénistes. Aussi toutes les institutions et œuvres publiques et privées qui se sont donné la noble mission de lutter contre l'effroyable mortalité des nourrissons (dans la période de 1876 à 1914, sur cent enfants

naissant à Rouen, il y en avait vingt-huit qui mouraient avant d'atteindre leur première année), toutes, dis-je, se sont attachées à assurer l'alimentation des enfants en bon lait, ce qui, fait observer M. Guillaume, détermine même une orientation de plus en plus marquée vers l'usage du lait concentré. Est-ce une bonne chose ? L'auteur ne veut pas se faire juge en la matière et se borne à exprimer le regret que, dans une ville telle que Rouen, en plein pays d'industrie laitière, on soit amené à repousser du lait naturel produit dans la région pour utiliser du lait concentré, d'importation étrangère le plus souvent.

M. Guillaume traite ensuite de la composition chimique du lait et, après une étude approfondie des variations *saisonnnières* et *journalières* qu'elle subit, aborde une question dont l'intérêt n'est pas à démontrer, celle de la fraude du lait. Tous, nous savons que cette fraude s'opère par mouillage, par écrémage ou par mouillage et écrémage combinés, et combien de tentations surgissent entre l'heure de la traite et celle où son précieux produit est livré au consommateur ! Absence de scrupules, appât du gain, désir, louable en soi, de répondre aux demandes de toute la clientèle, comme l'expliquait ingénument un jour à l'auteur une brave laitière qui usait et même abusait de l'eau pour que, disait-elle, chacun eût sa part ; nombreuses sont les causes auxquelles nous devons le breuvage fade et clair dont M. Guillaume a entrepris le procès.

La recherche des fraudes est parfois difficile, il est vrai, en raison de la diversité des mains entre lesquelles passe un même lait ; mais le Service de répression fait preuve de toute l'activité possible et les tribunaux exercent depuis la guerre une sévérité dont on peut constater les effets salutaires, le nombre des mouillages, qui exposent leurs auteurs à mille

francs d'amende, un mois de prison avec affichage et insertions dans les journaux, étant en diminution sensible.

Faut-il néanmoins se contenter de la surveillance exercée par le Service de répression des fraudes ? C'est par cette interrogation que débute la dernière partie du travail de M. Guillaume, partie consacrée à l'étude des améliorations à apporter à la situation actuelle. Il fait opportunément remarquer qu'en vertu de la législation sur la matière, ce service ne peut s'occuper que de la valeur commerciale et alimentaire du lait et, par conséquent, n'envisage que le point de vue chimique (écrémage, mouillage, addition de produits antiseptiques). Mais il vient de démontrer l'importance de la surveillance du lait au point de vue hygiénique et, dans cet ordre d'idées, tout est à créer en réalité. S'inspirant des études déjà faites à l'étranger et en France, même dans notre département, il préconise la solution suivante :

Tout d'abord, il conviendrait d'instituer une Commission municipale, dans laquelle seraient admises des personnalités compétentes prises en dehors de l'Assemblée communale, telles qu'agronomes, médecins, vétérinaires, chimistes, et qui serait chargée de l'étude de toutes les questions intéressant producteurs, consommateurs, intermédiaires.

D'autre part, un agent spécial serait chargé des prélèvements du lait à Rouen aux lieu et place des commissaires de police déjà absorbés par nombre d'autres fonctions et qui ne sont pas en général des *idoines* en la matière.

Enfin, et je suis, à cet égard, en plein accord avec l'auteur, car le rôle des Commissions reste parfois bien théorique, il y aurait à organiser un contrôle sanitaire de la production du lait dans la Seine-Inférieure tel, par exemple, que celui

qui a été créé dans le département de la Seine par ordonnance du préfet de police. Ce contrôle serait exercé à la fois :

Par le Service vétérinaire sur la santé des vaches laitières, leur alimentation, l'hygiène de l'étable ;

Par le Service médical sur le personnel de l'exploitation, la qualité des eaux, l'hygiène générale de la ferme ;

Par le Service des laboratoires sur les laits produits et vendus par les établissements contrôlés.

Ce contrôle serait facultatif, mais les personnes qui s'y soumettraient seraient autorisées à munir leurs récipients d'une estampille spéciale. Leur liste serait publiée périodiquement et les établissements publics seraient invités à s'adresser de préférence à elles, surtout pour l'alimentation des enfants.

En un mot, les laits ainsi contrôlés feraient l'objet d'une large publicité, qui ne manquerait pas d'ailleurs d'être profitable au fournisseur aussi bien qu'au consommateur.

Telle est la conclusion pratique à laquelle aboutit l'étude dont je viens de vous présenter l'analyse. Je m'excuse de la longueur des développements auxquels je me suis laissé entraîner : mais la nature du sujet se serait mal accordée avec un compte rendu trop sommaire et, aussi bien, n'était-ce point la meilleure manière de justifier la récompense que l'Académie a voulu attribuer à l'auteur en lui décernant le prix fondé par M. Houzeau, en faveur « du meilleur travail ou ouvrage de science pure ou appliquée ».

Mais notre lauréat me permettra sans doute d'ajouter que nous voudrions qu'il vît dans l'attribution de cette récompense non seulement une reconnaissance de la valeur intrinsèque de son œuvre, quelque grande qu'elle soit, mais aussi un encouragement à faire plus encore. Cette œuvre doit être divulguée

sous peine, pour l'auteur, d'avoir travaillé en vain. Lui-même réclame, dans ses dernières pages, l'organisation d'une campagne active afin d'entreprendre l'éducation et du producteur et du consommateur par tous les moyens possibles, tracts, conférences, vues cinématographiques, etc. N'est-il donc pas qualifié pour jouer un rôle, et non des moindres, dans cette campagne et, après avoir pratiqué quelques élagages destinés à en rendre la lecture plus aisée, plus rapide, faire de son manuscrit une brochure de propagande à laquelle le public réserverait assurément le meilleur accueil ?

Puis-je même conseiller à M. Guillaume d'y joindre quelques indications sur l'usage du filtre à lait et sur la méthode Schardinger qui met à la portée de chacun un moyen de reconnaître en moins d'une heure, par la décoloration du bleu de méthylène, que l'on peut se procurer très facilement chez les pharmaciens, la présence de germes microbiens dans le lait.

Les revues scientifiques ne manqueraient pas de faire connaître cette brochure à leurs lecteurs : nous pourrions compter sur la sollicitude active et éclairée que les Autorités départementales et communales témoignent sans cesse aux choses de l'hygiène pour aider à la diffusion d'idées inspirées par le souci de la santé publique ; les institutions philanthropiques et charitables y puiseraient d'utiles enseignements ; mais je voudrais surtout la voir largement répandue dans les écoles publiques et privées, et spécialement dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de façon à préparer nos jeunes maîtres à user de leur influence sur les populations rurales au milieu desquelles ils sont appelés à vivre pour apprendre à leurs élèves, et même aux parents de leurs élèves, dans leurs leçons, dans leurs entretiens, que l'alimentation en lait sain et

propre est une nécessité sociale et que, pour avoir du lait propre, il faut tout d'abord des vaches propres, des étables propres, des récipients propres, un personnel propre.

Plus que jamais, après la terrible saignée qui a épuisé la France, il est nécessaire de lutter avec acharnement et par tous les moyens contre la mortalité, contre la mortalité infantile surtout, désastreuse en elle-même et non moins funeste au développement futur de notre natalité. Une vigoureuse campagne s'affirme de jour en jour contre l'alcoolisme, campagne à laquelle tout bon Français doit s'associer. La protection du lait est aussi bien une question vitale pour notre patrie, comme l'a si justement compris la Société de *Pathologie comparée*, qui a fondé cette année la « Ligue du lait », association française destinée à améliorer la production et la manipulation du lait. On peut se passer d'alcool : tout le monde a besoin de lait !

# RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(BEAUX-ARTS)

Par M. SAMUEL FRÈRE.

---

MESSIEURS,

Avant de proclamer les noms des titulaires de ses prix, il convient toujours à l'Académie d'évoquer le souvenir des bienfaiteurs auxquels elle les doit. C'est réaliser l'accomplissement annuel d'un devoir de reconnaissance.

Les uns ont affecté le revenu des capitaux légués à un but circonscrit. Ainsi, le prix Dumanoir, les prix Boulet-Lemoine et Rouland recherchent la vertu en dehors ou en dedans de la famille. Les prix Pellecat sont offerts aux jeunes artistes susceptibles d'être encouragés dans leur difficile carrière. Les prestations du legs Guérout appartiennent aux musiciens vieilliss dans l'enseignement ou la pratique de leurs travaux de composition : d'un autre côté et d'une façon plus étendue, M. Gossier a voulu aider les Lettres, les Arts et leurs adeptes. Enfin, M. Bouctot, reculant encore plus loin les perspectives de ses visées, a destiné ses libéralités, tantôt aux Lettres, tantôt aux Sciences, tantôt aux Beaux-Arts. Une condition commune s'attache à la plupart de ces institutions. Toutes ou presque toutes ont en vue un lauréat rouennais ou normand.

Sans doute, la vertu est partout, sans doute, encore, le talent peut éclore sous tous les méridiens : on a même dit que l'Art n'avait pas de patrie ; mais, ici, de par la volonté des testateurs, c'est la vertu, c'est le talent de chez nous qui, sans nier l'existence des autres, reçoivent les palmes promises.

Décentralisation indiscutablement légitime au moins sur le terrain du mérite spéculatif. Sans sortir de France, la province, on l'a souvent constaté, est trop volontiers sujette de la capitale. En peinture, en musique, on n'est sacré, paraît-il, qu'à Paris. Dès les premiers balbutiements de leur plume, dès les premiers tressaillements de leur palette, les intellectuels rêvent de se faire diplômer par la « Ville-Lumière ». — Eh bien, il est bon de le redire, la Normandie n'attend pas les applaudissements des Parisiens pour divulguer les efforts et exalter les beaux gestes de notre vieille terre natale si riche en trésors de bonté ou de facultés ingénieuses. Nous aussi, nous, au premier rang, grâce aux ressources mises en notre main, nous allons au devant de ces notoriétés traitées dédaigneusement de « notoriétés départementales », nous cherchons, en deçà des frontières de notre petite patrie, les modestes qui se cachent, et nous décelons leur valeur souvent inconnue, quelquefois même incomprise.

Les élus seront-ils moins reconnaissants de nos distinctions, si elles sont offertes par leurs congénères ? Je ne le suppose pas. Quant à l'Académie, elle se réjouit de servir d'intermédiaire, en semblable occurrence, en menant à bonne fin une œuvre qu'elle a la conscience de rendre saine. Dans le domaine de l'Art, où la nature de ce rapport me place exclusivement, nous préférons les sincères et les probes, et nous nous détournons de ces extrémistes friands de l'incompréhensible, du nouveau quand même, du cubisme, du volumisme, de toutes les déformations cahotiques de la sainte nature, si bellement simple, si éloquemment claire. En s'écartant ainsi de la catégorie des outranciers, l'Académie, dans la mesure relative de son influence, essaie de protéger les traditions de la peinture française, au nom du bon sens normand. — Nous sommes

« vieux jeu », dira tel autre ? Soit. — Consolez-vous facilement, Messieurs, en saluant sur vos jetons de présence le noble profil de notre Poussin. De tous les provinciaux, mettons qu'il ne soit pas le premier, mais, avouez-le, il n'est pas non plus le premier venu.

Au reste, qu'on ne s'y trompe pas ! Quand nous vantons les traditions nationales, quand nous inclinons nos fronts devant les pères de l'Ecole, peut-il venir à notre pensée de limiter les efforts de nos peintres régionaux à la copie rigoureuse, à la reproduction étroite des conceptions et des procédés des anciens. En paysage, par exemple, leur demandez-vous de se résigner à pasticher Claude Lorrain ? et rien autre ? Bien au contraire. L'étude des maîtres ne mène pas à la nécessité d'étouffer sa propre personnalité. Sans la marque du caractère individuel, sans l'attestation sur la toile d'un tempérament créateur, relevant de lui-même, ce tout qui constitue l'originalité de chaque artiste, l'œuvre, même habile, devient banale. « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre ». Relisez aussi cette lettre de l'immortel Constable, à l'heure où le marché anglais était inondé des vastes tableaux de Turner.

« Le grand n'est pas fait pour moi, et je ne suis pas fait pour le grand... Mon art limité se trouve sous chaque haie, dans chaque sentier. Qu'on en pense ce qu'on voudra, du moins il m'est propre (it is my own) et j'aimerais mieux posséder le moindre petit domaine, ne fût-ce qu'un cottage, que de vivre dans un palais appartenant à autrui ».

Constable est dans le vrai, Messieurs.

Retenons de nos devanciers non pas la formule concrète laissée par l'un ou par l'autre, mais bien le souffle intime et fécond dont se gonflait leur âme en contemplant l'harmonie des soirs, le charme des aurores, la magnificence des horizons

lointains, la transparence des eaux fuyantes, les sublimes batailles des nuées dans les cieux ! Seulement, qu'en passant sous votre brosse, ces spectacles, toujours les mêmes, se pénètrent de quelque chose de nouveau qui est l'empreinte de votre *moi*.

De pareilles professions de foi ne doivent guère gêner, entre autres, le peintre choisi cette année par l'Académie comme titulaire du prix Bouctot, car lui aussi ne dédaigne pas les traditions de l'enseignement, il en prend ce qui est utile, et il s'en tient ensuite aux impulsions de son for intérieur.

Xavier Boutigny, de Grand-Couronne, est, en art, un progressiste libéral. Sa peinture n'a rien d'anarchiste, rien d'outrageant.

Sans passer pour un classique, il est sage ; sans appartenir à l'avant-garde, il figure dans l'École de Rouen comme un soldat du front, brave et entreprenant. Il n'a souci d'imiter quiconque, il peint comme il sent et il sent largement, usant d'un style clair, soutenu, sincère et, si j'ose dire, raisonnable. Quand on passe devant ses toiles, pas besoin de chercher la signature. Même de loin, l'amateur s'écrie : « Ça, c'est du Boutigny ».

Modeste, attaché à ses devoirs de famille, bon camarade, au rebours de quelques autres, il n'empiète sur les plates-bandes de personne, il n'envie personne, et il est estimé de tout le monde. Très jeune, il a eu la chance de fréquenter notre collègue, M. Paul Baudouin, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, l'éminent auteur des fresques du Petit-Palais. De lui, il a dû prendre l'habitude de croire à la vertu du dessin et de peindre par plans bien établis dans des tonalités lumineuses.

L'œuvre déjà importante de Boutigny peut se diviser en

cinq séries : *Intérieurs d'Eglise, Bords de Seine et Campagnes suburbaines, Natures Mortes, Fresques d'Eglise.*

La principale de ses fresques orne l'église de Grand-Couronne. Le sujet lui était imposé. C'est la dernière entrevue de Saint Bernard et de sa sœur Scholastique. En dépit des insistances de celle-ci, Saint Benoit, esclave des règles de son ordre, a voulu rentrer au monastère avant la nuit, mais Scholastique, sentant sa fin prochaine, prie Dieu d'intervenir. Un orage soudain oblige Saint Benoit à rester quand même. Il apparaît alors, debout et de face, couvert de sa longue robe sombre. A quelques pas de là, Scholastique, assise de profil auprès d'une table rustique, regarde anxieusement son frère, pendant qu'à l'extrême-gauche s'incline une femme à genoux et qu'à droite, vue de profil perdu, une religieuse s'apprête à sortir. En arrière de ces personnages, grandeur nature, le fond de la salle où intervient la rencontre, est évidé de trois ouvertures par lesquelles s'aperçoit une campagne enveloppée d'ombres. Le tout, ayant l'aspect d'un parallélogramme montant jusqu'à la voûte, se limite par une bordure décorative où s'inscrivent en lettres onciales les paroles de la sainte :

« *Ego te rogavi et audire me noluisti. Rogavi Dominum et audivit me* ».

Au-dessous, en forme d'équerres symétriques infléchies sur le plus long côté, pour se raccorder avec l'ogive du transept, deux anges ailés déploient leur envollement en direction contraire.

Peut-être eût-il mieux valu donner moins d'importance à ces deux figures d'anges qui, mieux éclairées et plus à la portée du spectateur, absorbent un peu l'attention au détriment du sujet principal. En tout cas, ce travail important par ses

dimensions et la portée de sa destination, constitue une œuvre sérieuse, réfléchie, heureusement comprise, surtout au point de vue décoratif. La fresque tient bien à la pierre, elle fait corps avec elle, l'atténuation systématique des tonalités assure cette homogénéité. Boutigny a su éviter les reliefs qui trompent l'œil, et accusent comme en un tableau de chevalet, plusieurs plans sur une même surface rectiligne. C'est ainsi que le coin de campagne, entrevu par les baies de la salle, reste intentionnellement sourd, sans emploi de repoussoirs, sans saillie d'effet. De la sorte, la muraille du fond semble à peine creusée par un vide ou bossuée par un plein.

Avec son tempérament de paysagiste, le peintre eût pu céder aussi au désir d'introduire dans la scène l'élément pittoresque en s'abandonnant aux séductions de la perspective aérienne qui donne tant de profondeur à la composition. Boutigny s'est bien gardé de succomber à la tentation et il a su maintenir ainsi à sa fresque le style sobre et austère, la tenue de gravité distinguée et harmonieuse convenant à la fois au sujet traité et au lieu qu'elle ornaît.

Dans cette même église, notre lauréat a décoré à contre-jour l'une des chapelles du transept, au-dessus des panneaux portant les noms des soldats morts pour la Patrie. L'emplacement n'était guère favorable, car la muraille sur laquelle le travail est exécuté, est percée d'une rosace à vitraux aveuglants. Plus d'une fois, le pauvre Boutigny a dû recourir à la lumière électrique pour contrôler son ouvrage. Il aurait pu se souvenir alors que, pendant l'hiver de 1841, Flandrin le père, moins heureux que lui, peignait le sanctuaire de Saint-Germain-des-Prés à la lueur d'une bougie.

Quoi qu'il en soit, et selon le vœu des familles intéressées, notre artiste a tracé sur les surfaces étriquées qu'on lui offrait,

l'image de deux anges aux deux côtés de l'autel, l'un montrant l'inscription du monument : « Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérances », l'autre tenant une palme en avant de la silhouette de l'arc de triomphe, tandis que, au-dessus du tabernacle, de noirs cyprès font penser aux tertres bénis où reposent les glorieux poilus.

J'aurais voulu vous conduire encore devant l'ornementation d'un autel analogue placé dans l'église de Grand-Quevilly. Boutigny a tenté là un essai curieux et bien moderne : une figure peinte, moulée en haut-relief sur un bâti de ciment armé ; mais j'ai hâte de m'arrêter devant la véritable physionomie de notre candidat, je parle de Boutigny en face de son chevalet de campagne.

Dans cette même biographie de Constable, par Leslie, ouverte tout à l'heure en votre compagnie, on nous montre l'auteur fameux du *Corn Field* assis sur son pliant, près de sa rivière préférée, le Stour ; une fois installé, il ne bouge plus ; il entre en muette conversation avec la nature, il la mange des yeux et, avant d'ouvrir sa boîte, il s'identifie avec son motif dans un tel état de contention qu'il oublie tout ce qui n'est pas sa bien-aimée Stour et les arbres reflétés dans son miroir. Il se remue si peu qu'un jour, en levant siège après trois heures d'étude, il découvre, dans la poche de son habit, un mulot qui s'y était installé, comme en une petite retraite paisible.

Je ne sais, si, sur les bords de la Seine, Boutigny a jamais trouvé dans son gousset un mulot de Grand-Couronne, mais j'ose dire en badinant qu'il en était digne. Je ne le comparerais pas autrement à Constable ; j'aurais l'air de jouer un mauvais tour à sa modestie : je veux dire seulement que,

comme Constable, et heureusement pas mal de peintres français à sa suite, Boutigny appartient à la famille des convaincus, traitant la Nature comme une fidèle amie, se livrant à elle pour qu'elle se livre à eux, lui faisant l'honneur de ne jamais l'embellir d'attraits qu'elle n'a pas, persuadés que ceux qu'elle a sont autrement intéressants, et qu'il suffit de les découvrir avec amour sans perdre son temps à « fleurter » dans le jardin de la fantaisie.

J'entreprendrais grosse besogne si je replaçais sous vos yeux tous les paysages de Boutigny. La liste en est longue. Ouvrez les livrets de ses expositions privées chez M. Legrip et les catalogues des Expositions de la Société des Artistes rouennais. Voici son *Vieux Pigeonnier* et *La Bouille* en 1906; -- *La Bouille et Moulineaux*, en 1907; — *La Barrière des Champs, Grand-Couronne, Orival, La Bouille*, en 1910; — *Effet de Soleil à l'Automne*, en 1911; — *Le Chemin de Halage, La Berge de Grand-Couronne, Etude d'Arbres, L'Ile du Val-de-la-Haye*, en 1912; — *Les Essarts, La Seine à Grand-Couronne*, en 1913, et vingt autres encore... jusqu'au Salon de 1921 où la Ville de Rouen lui achète une charmante *Allée d'Ormeaux sur le Bord d'un Ruisseau*... jusqu'à son Salon particulier, fermé seulement depuis le 10 décembre 1921, après avoir présenté au public une excellente *Seine, le Soir en Hiver, Une Matinée de Printemps* et *Une Ile du Val-de-la-Haye, au matin*.

Sans détailler les qualités esthétiques de pareilles pages enlevées franchement sur nature, remercions Boutigny de les avoir laissées aux Rouennais de demain. A considérer l'invasion scandaleuse du moellon, du fer, de l'acier, du pétrole et de la houille sur ces berges ensaulées, sur ces îles admirablement étoffées de verdure touffues, elles ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Un jour, la Seine se trouvera müée jusqu'au Havre en une route rigide flanquée à chaque hectomètre de fabriques enfumées et de machines bruyantes. Par parenthèse, il est surprenant de rappeler que les premiers initiateurs de cette entreprise audacieuse furent des poètes ! En 1846, c'est Lamartine, le chantre ému du *Lac*; c'est Victor Hugo, l'auteur inspiré des *Feuilles d'Automne*, qui défendent, l'un à la Chambre des Députés, l'autre, à la Chambre des Pairs, les crédits demandés pour dresser les premières lignes du canal. Des peintres, Messieurs, auraient-ils eu ce courage ? Plus poètes que les poètes, les peintres, eux, se sont complus à autre besogne. Après Bonington, après Lapostolet, après Lebourg et Delâtre, Boutigny, notre lauréat, aura, dans ses paysages, conservé l'image encore inviolée de notre vieille rivière, telle que nos pères l'ont connue et aimée. L'Académie lui en sait gré.

Les quais de Rouen de Boutigny donnent une autre note. C'est toujours la Seine, la même qui vient de passer tantôt, à la marée, devant Grand-Couronne, mais combien, en entrant dans la ville, elle a perdu de ses agréments jeunes et champêtres, pour devenir trouble, ridée, plus du tout souriante. Ne va-t-elle pas se brouiller du même coup avec ses amants d'hier, Boutigny en tête ? Erreur, Boutigny est encore là et, à vrai dire, il la courtise maintenant non plus pour elle, mais pour ce qu'elle apporte à sa suite. Cet enchevêtrement de mâts, de grues, de marchandises, de coques de navire, de wagons et de trétaux, ce n'est plus de la poésie, mais c'est du mouvement et de la vie, c'est toujours de quoi peindre et exprimer ; c'est aussi de la couleur, car le nez du steamer est rouge, ses flancs sont bitumeux, ses cheminées sont jaunes, et le soleil arrivant de coin sans prévenir, se mêle de dorer les fumées

qui, d'atônes, deviennent multicolores et chantantes sur le ciel mauve, voilà l'heure où notre cher collègue, Albert Lebourg, prend en main sa riche palette et s'en donne à cœur joie.

Autre est le tempérament de Boutigny. Notre lauréat préfère alors les gris. Selon lui, le gris rentre normalement dans le blason de notre port. Le gris constitue l'élément essentiel de son caractère. Au surplus, dans cette symphonie en gris mineur, il en trouve de si fins et de si variés qu'on aurait scrupule de lui reprocher des visions parfois volontairement décolorées comme des images de fresque ; il voit ainsi et ses pinceaux sont trop honnêtes pour tricher avec ses yeux.

Il nous sera permis cependant de préférer à ses quais rouennais sa série d'intérieurs d'église. Quelques-uns sont supérieurs. Sans imiter les Flamands ou les Hollandais, son jeu savant de clairs-obscur sait pénétrer les sanctuaires et les pénombres mystérieuses des nefs. Voyez cette muraille lointaine, il y dégage à souhait un vitrail resplendissant de cobalt ou de cadmium, qui vibre dans son sujet, sans timidité et aussi sans excès, car Boutigny connaît bien ce qui s'appelle la mesure ; que de jeunes peintres se perdent en exagérant à tort et à travers ou la lumière, ou l'ombre. Lui, est maître de son effet.

Et ne croyez pas qu'il lui sacrifie l'ambiance. Ses voûtes, ses piliers, sont solidement construits, en vertu de perspectives linéaires irréprochables, et jusqu'aux chaises du premier plan, jusqu'aux bonnes femmes qui prient sous le bénitier, tout est à sa place, dans les proportions où les accessoires font valoir le principal sans l'étouffer. Enfin, en dépit de ces preuves de soin à bien faire, il garde sa brosse libre, sans jamais pignocher, toujours à l'aise dans la matière nourrie de sa facture, de sorte qu'il reste indépendant, en ne cessant pas d'être distingué.

Rentré chez lui, Boutigny aime à se délasser devant un bouquet de roses, un panier de raisins ou de poires, une gerbe de chrysanthèmes, une faïence pleine de champignons; on appelle ce genre : nature morte. Cependant, ces roses sont bien vivantes par leur éclat, le velouté de leur pulpe, la grâce de leur port, et même ces poissons inanimés n'ont-ils plus le nacré de leurs écailles, la flexibilité de leurs flancs irisés, l'étrange aspect de leur tête à mâchoires gluantes ? Un bon peintre comme Boutigny sait profiter de ces motifs plus matériels. Ils lui suggèrent des études consistantes et colorées. Qu'il les traite à la brosse ou à la truelle, il sort de cette rencontre quelque chose de brillant, de significatif qui, sans être du Chardin, ne manque pas d'un certain ragoût de bon aloi et fait au moins honneur à la virtuosité de l'exécutant.

Tel est, Messieurs, l'artiste rouennais que nous choisissons ce soir. Nous aimons à rendre ainsi justice à une vie de travail incessant, que de généreux efforts ont amené peu à peu à la notoriété... notoriété bien honorable, n'est-ce pas, car si elle naît indiscutée parmi ses émules (et c'est déjà bien), elle devient singulièrement accentuée par l'empressement des collectionneurs normands, soucieux d'offrir une des meilleures places de leur galerie à un tableau signé : Xavier Boutigny.

Médaille en 1897, en 1903, en 1906, vous trouvez ce soir, mon cher camarade de la S. A. R., que par parenthèse vous avez contribué à fonder, la consécration la plus flatteuse de votre talent, au moins dans votre ville, en recevant un prix que n'ont pas mésestimé avant vous les Chrétien, les Manesse, les Lebel, les Brunet-Debaines, les Cauchois, les Guilloux, les Marais, les Jondet, les Vincent, les Desmarest, les Delabarre et les Zacharie.

---



# RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. Georges DE BEAUREPAIRE

---

MESSIEURS,

Ne sommes-nous pas toujours enclins à médire de notre pays et à une époque où tant de héros ont versé leur sang pour le salut commun, devons-nous nous obstiner à ne voir partout que sentiments utilitaires ? Si parfois nos regards sont choqués par l'égoïsme de quelques-uns, ne serait-ce pas que leur vanité tapageuse nous empêche d'apercevoir autour d'eux nombre de braves gens qui, simplement, dans l'ombre et sans bruit, poursuivent leur marche vers l'idéal, sans que rien puisse jamais les détourner de l'accomplissement des plus belles vertus. N'est-ce pas le sentiment que nous éprouvons lorsque, chaque année, nous examinons les dossiers qui nous sont adressés ? En ces heures réconfortantes, faites de repos moral, nous ressentons une véritable joie, une légitime fierté en songeant aux généreux donateurs qui nous donnèrent l'agréable mission de découvrir la vertu en nous permettant de la récompenser en leur nom.

## PRIX BOULET-LEMOINE

Le prix Boulet-Lemoine de 1.000 francs doit être attribué, aux termes de la fondation, « à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices, pour assister et pour

soigner, jusqu'à leur mort, ses père et mère et le survivant d'eux ».

Si M<sup>me</sup> Lemoine voulait encourager ceux qui n'avaient point hésité à sacrifier leur repos et leur jeunesse à l'accomplissement du devoir, alors même qu'il apparaissait austère, elle désirait aussi, sans nul doute, rappeler des vertus incontestées, mais parfois méconnues. L'amour des parents n'est-il pas l'un des sentiments qui tiennent le plus au cœur de l'homme ? Et cependant, un philosophe chagrin ne pourrait-il soutenir, sans quelque apparence de raison, que ce sentiment si naturel, que ces obligations si légitimes, tout cela est bien souvent amoindri, parfois même oublié ? Avec notre assistance moderne, ne voyons-nous pas, trop fréquemment, des enfants oublieux de la reconnaissance qu'ils doivent, s'en remettre bien facilement à l'administration du soin de soulager les souffrances de leurs parents ou de veiller sur leurs vieux jours ?

Cette année, l'attention de l'Académie fut particulièrement appelée sur le dévouement de M<sup>me</sup> Robillard, née Lucienne Bénard. Dès l'âge de treize ans, au sortir de l'école, nous la trouvons à Rouen, où elle est née en 1897, se livrant au dur apprentissage de blanchisseuse, pour venir en aide à ses parents dont la maladie va causer la ruine. L'année suivante, son père se trouve dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail. Au logis, c'est la gêne la plus rigoureuse ; aussi, pendant sept mois, Lucienne fera tout ce que lui permettra son jeune âge pour alléger le fardeau de sa mère, jusqu'au jour où son père disparaîtra, miné par la maladie. A quatorze ans et demi, elle est seule pour soutenir sa mère : celle-ci ne peut se livrer que très irrégulièrement à de menus travaux de couture et n'a pour appui, au milieu de toutes les difficultés de l'existence, que cette jeune enfant. La guerre arrive avec

tout un cortège de misères nouvelles. La majeure partie du temps, la mère de famille est alitée et pour l'entourer des soins attentifs que réclame sa santé, Lucienne quitte sa place et travaille au logis, sans répit, poursuivant bien souvent ses veilles pendant la nuit. Plusieurs personnes mues de compassion, engagèrent alors M<sup>lle</sup> Bénard à mettre sa mère à l'hospice; le labeur était vraiment au-dessus de ses forces. Mais une pareille résolution ne saurait être acceptée par une âme comme la sienne et à tous ceux qui lui donnaient ce conseil, elle répondait invariablement qu'elle était prête à mourir plutôt que d'abandonner sa pauvre mère. Et les jours se succédaient dans un dévouement de tous les instants, sans regrets du devoir accompli, sans qu'aucune plainte se fît jamais entendre.

En 1918, Lucienne Bénard se maria; mais aux garanties morales de bonheur que lui apportait André Robillard, elle mit une condition, celle de ne jamais se séparer de sa mère.

L'état de la malade s'aggrava et lorsque se firent sentir les rigueurs de l'hiver, tout faisait prévoir une fin prochaine. Malgré leur pauvreté, les jeunes mariés prodiguaient leurs soins les plus affectueux. Oubliant le berceau qu'elle préparait, M<sup>me</sup> Robillard négligea toute prudence; alors que le repos lui eût été si nécessaire, elle se surmena, passant les nuits au chevet de la mourante. Celle-ci s'éteignit dans les bras de ses enfants, au mois de février 1920, en bénissant la fille tendre et dévouée qui n'avait cessé de l'entourer d'attentions délicates. Six semaines plus tard, M<sup>me</sup> Robillard mettait une fille au monde mais dans quelles conditions! les fatigues qu'elle s'était imposées avaient compromis sa santé. Après de longues semaines de repos, elle a dû subir, cette année même, deux graves opérations qui, pendant près de

deux mois, ont mis sa vie en danger. Aujourd'hui, elle est sauvée, mais son état exigera sans doute bien des ménagements qui l'empêcheront de se livrer régulièrement au travail et pèseront lourdement sur un foyer depuis longtemps obéré. A celle qui, n'écoutant que la voix du devoir ou plutôt de son cœur, sacrifia ses jeunes années, peut-être sa santé; à celle qui, par des veilles prolongées et des fatigues parfois inconsidérées, faillit compromettre le modeste bonheur que lui assurait un honnête mariage, que lui apportait la joie d'être mère, n'est-il pas juste que nous décernions aujourd'hui le prix Boulet-Lemoine ? Les multiples attestations qui nous ont été adressées et qui portent des noms universellement estimés dans la cité, proclament le dévouement admirable de M<sup>me</sup> Robillard, les soins quotidiens et touchants dont elle entoura son père et sa mère. Elles nous assurent que les intentions de la fondatrice ne seront jamais mieux réalisées.

### PRIX OCTAVE ROULAND

M<sup>me</sup> Rouland, en perpétuant le souvenir d'un fils tendrement aimé, voulut consolider les liens naturels que tant d'intérêts contraires viennent relâcher, lorsque disparaît le chef de famille. Sensible au zèle discret de pauvres filles consacrant leurs petites économies, parfois tout leur avoir, pour aider des frères et sœurs, des neveux, M<sup>me</sup> Rouland a fondé « deux prix, de 300 francs chacun, aux membres de familles nombreuses ayant fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ».

L'histoire très simple de M<sup>lle</sup> Marie Fafin et de M<sup>lle</sup> Christiane Vasse nous révélera tout ce qu'il y a de bon et de touchant dans l'existence de ces jeunes filles poursuivant leur œuvre bienfaisante, loin du bruit et des regards.

M<sup>lle</sup> Fafin est la fille d'un excellent ouvrier du Havre qui, pendant près de trente-deux années, travailla aux Chantiers Normand. De son mariage, il eut douze enfants : dix garçons et deux filles. Après avoir traîné pendant trois ans une existence fragile, qui n'avait pas été sans amener la gêne au foyer, il mourut en 1915 de la tuberculose. Trois garçons étaient alors au front ; la mère restait veuve avec cinq enfants mineurs qu'il lui fallait élever et nourrir. Marie, la plus âgée, avait dix-sept ans. En l'absence des aînés dont le soutien eût été si nécessaire, mais dont l'ardeur juvénile était tout entière consacrée aux travaux de la guerre ; avec les soins que réclamaient les plus jeunes ; avec les ulcères variqueux dont souffrait leur mère ; avec les difficultés et le renchérissement de la vie, qu'allait devenir tout ce petit monde ? Marie Fafin n'hésita pas et malgré son jeune âge et sa santé très délicate, elle assumait la lourde charge de venir en aide à sa mère, de faire vivre ses frères et sœur. Elle entra aux Chantiers Augustin Normand et comme à cette époque tout le travail était fiévreusement consacré à la défense nationale, elle fut — de jour et bien souvent de nuit — occupée à la fabrication des obus. Tout ce qu'elle gagnait par un labeur opiniâtre et pénible, mais rémunérateur, fut consacré à l'entretien de ses jeunes frères.

Aujourd'hui, la guerre est terminée, mais la famille Fafin est de celles qui ont chèrement acheté la victoire. L'aîné des frères, sergent au 74<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, est revenu mutilé, avec un œil de moins ; le second, caporal au 74<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, fut tué à Douaumont en montant à l'assaut ; le troisième, après quinze mois de présence au front, fut blessé et puis se noya accidentellement dans la Marne. Au milieu de tous ces malheurs, Marie Fafin fut l'ange tutélaire de la

maison et si la mère de famille supporta vaillamment les épreuves qui l'accablaient, ce fut Marie qui fut le gagnepain des plus jeunes.

M<sup>lle</sup> Fafin sera peut-être étonnée en entendant proclamer son nom. Sans doute, elle n'avait pas imaginé qu'une Académie dont elle n'avait jamais entendu parler, que des gens qu'elle ne connaissait pas prêteraient un jour quelque attention à son existence modestement consacrée au travail.

Puisque le père de famille était disparu, que les aînés se battaient pour la France, il était bien naturel, n'est-il pas vrai ! qu'elle seule vînt au secours des petits, puisque, par son âge, elle seule était en état de le faire. Assurément, je le veux pour l'honneur de notre pays, beaucoup d'autres dont on ne parlera jamais mènent la même vie, dans l'accomplissement coutumier du devoir, mais puisque le nom de Marie Fafin nous fut révélé, nous nous réjouissons de pouvoir la récompenser.

Aujourd'hui, on parle beaucoup des familles nombreuses et ce n'est pas dommage si l'on désire vraiment leur porter quelque intérêt. Hier encore, à l'Académie française — en une séance très solennelle — on proclamait que ces familles, dans la guerre comme dans la paix, étaient la grande réserve, l'inépuisable réservoir de courage, d'endurance et de bon sens. La famille Fafin mérite bien d'être classée parmi celles-là. Tandis que ses frères guerroyaient à l'avant, Marie Fafin, en faisant simplement son devoir, a vaillamment tenu à l'arrière. Pendant des années elle fut à la peine, il est juste que pour un instant, elle soit à l'honneur.

M<sup>lle</sup> Christiane Vasse appartient elle aussi à une famille nombreuse : quatorze enfants, dont onze sont encore vivants.

Agée aujourd'hui de trente-trois ans, M<sup>lle</sup> Vasse se plaça d'abord comme domestique mais tous ses gages étaient déjà consacrés à ses parents et venaient en aide à sa famille. En 1915, elle eut la douleur de perdre sa mère. Aussitôt, M<sup>lle</sup> Vasse abandonne Rouen où, depuis quatre ans, elle était au service d'une excellente famille et elle arrive à Maneville-la-Goupil près de son père, brave paysan normand qui eut le mérite de ne pas désertier la terre et de rester fidèle aux larges horizons cauchois mais qui, tout entier à ses occupations de vacher, ne pouvait guère prendre soin de ses enfants. Ce fut Christiane Vasse qui subvint alors à l'entretien de ses cinq petites sœurs dont la plus jeune avait quatre ans. Entre temps, elle fut la providence de ses frères mobilisés. Sa maison devint la maison maternelle, celle où l'on revient toujours, assuré d'y trouver affection et réconfort. Depuis lors, l'existence de Christiane Vasse se poursuit dans un dévouement quotidien; toutes les joies qu'elle avait pu rêver, elle les trouve dans la continuité du devoir accompli.

Je dois ajouter que M<sup>lle</sup> Vasse eut récemment une nouvelle occasion de prouver la bonté de son cœur. Un de ses frères a dû lui confier le soin de deux petites filles en bas âge. Elle avait renoncé à la joie de fonder une famille et la voilà maintenant entourée de six enfants dont la santé délicate réclame des soins encore plus attentifs. Toutes ces petites, insouciantes des difficultés de l'existence, vivent maintenant dans la sécurité du lendemain et trouvent près de leur grande sœur et tante toutes les tendresses qui leur faisaient défaut. Qui donc pourrait méconnaître l'utilité sociale des vieilles traditions chrétiennes ? Elles ont inspiré la conduite de M<sup>lle</sup> Vasse dont l'unique ambition maintenant est de pouvoir achever sa mission toute maternelle.

## PRIX DUMANOIR

Le prix Dumanoir comporte l'attribution d'une somme de « 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans la Seine-Inférieure ». Si ce n'est pas la plus importante de nos fondations, je m'empresse d'ajouter que le prix Dumanoir a toujours été considéré comme le grand prix de l'Académie, ce qui prouvera de nouveau qu'il est encore plus facile de découvrir et d'honorer la vertu que de la récompenser comme il convient.

Le dossier qui devait retenir l'attention de notre Compagnie et qui rallia tous les suffrages était composé de trois documents aussi décisifs qu'éloquents. D'abord une requête de M<sup>lle</sup> Charrondière, inspectrice du travail à Rouen. Si, pendant les années de guerre, nous avons pu admirer son dévouement pour les blessés et plus encore son ingéniosité à susciter les concours, nous savions qu'au milieu de ses occupations professionnelles elle ne se désintéressait d'aucune œuvre généreuse : en pareille matière, nous ne pouvions récuser sa compétence. Sa demande était d'ailleurs apostillée par une trentaine de signatures. Je dis signatures ; l'expression est tout à fait impropre ; ce sont autant d'attestations distinctes où chaque signataire a cru devoir personnellement exprimer et justifier son admiration.

La deuxième pièce émane du Dr Le Bastard qui fut médecin-chef de l'Hôtel-Dieu pendant toute la durée de la guerre. Sur les 25.000 soldats qui furent soignés pendant qu'il administrait l'hôpital, cet excellent docteur qui connaît les hommes, leurs misères et leurs mérites doit bien avoir découvert quelque belle action à nous signaler. Parmi tous ces glorieux blessés, quel est donc celui qui n'aurait pas

mérité un prix Dumanoir ? il n'avait que l'embarras du choix.

Le troisième document excita encore plus notre curiosité, pour ne pas dire notre émotion. Celui qui l'inspira avait sans nul doute l'habitude de dresser des états de situation. Ne serait-ce pas ce commis aux monopoles de Tunis, ancien caporal aux Tirailleurs algériens, qui figure en tête de liste, avec une brèche à l'occipital droit. Nous avons là, sous les yeux, un grand tableau avec colonnes, portant successivement les mentions suivantes : noms, prénoms, profession, ancien grade et régiment, adresse, nature de la blessure, durée de l'hospitalisation, numéro de la salle et enfin signature. Voilà un document qui, permettant tous les contrôles, doit nous donner toutes les garanties. Les grades, c'est bien simple, ils vont du simple soldat à l'adjudant ; les blessures sont généralement très graves. Sur vingt blessés, je compte deux fractures du bassin, six amputations dont trois de la cuisse et je laisse de côté toutes les autres fractures des membres. Je ne m'étonne pas que le séjour à l'Hôtel-Dieu se soit prolongé pour ces malheureux et comme je veux tout contrôler, je constate que ces vingt blessés réunis représentent cent soixante-trois mois d'hôpital. Il est vrai que six d'entre eux sont restés en traitement au minimum un an ! Grand Dieu ! que de souffrances accumulées représentent ces vingt signatures et comment pourrions-nous prendre parti, s'il s'agit de leur attribuer à ces braves parmi les braves, un prix Dumanoir ?

Notre embarras, Messieurs, ne fut pas de longue durée. Dans le silence, sans que les intéressés aient pu s'en douter un instant, la plus touchante des conspirations avait été organisée. La liste en question était accompagnée d'une nouvelle requête et vraiment je m'en voudrais — tant elle me paraît éloquente

— de ne pas vous en citer au moins quelques passages, regrettant de ne pouvoir vous la lire en entier. Elle débute en ces termes :

« Les blessés et mutilés de guerre, portés à l'état nominatif  
« ci-joint, et soussignés, se font un devoir infiniment agréable  
« et un grand honneur de porter à votre connaissance ce qui  
« suit :

« Venus de différents points du front, blessés devant l'en-  
« nemi, les soussignés ont été, à des époques diverses et pour  
« des durées longues parfois, hospitalisés à Rouen, la plupart  
« à l'Hôtel-Dieu et d'autres à l'Hôpital n° 48.

« Ils ont certainement trouvé dans ces deux formations  
« sanitaires les soins médicaux et chirurgicaux que nécessitait  
« leur blessure et ils en sont reconnaissants à MM. les Méde-  
« cins-Chefs et Majors de ces deux hôpitaux ; mais, à côté de  
« ces derniers et de leurs infirmières, ils ont connu pour leur  
« grand bonheur l'Œuvre des Blessés de l'Hôtel-Dieu et  
« particulièrement M<sup>lles</sup> Irma, Marie-Louise et Jeanne Ri-  
« vage, professeurs à Rouen.

« Les faits de dévouement, de bonté, de générosité se sont  
« sûrement multipliés pendant la guerre, mais les soussignés  
« n'ont nulle part rencontré la bonne volonté, la continuité,  
« la persévérance dans le bien, le dévouement dont ont fait  
« preuve ces âmes d'élite qui, en dehors de leurs fonctions  
« absorbantes de professeurs, venaient à leur chevet leur  
« apporter des suppléments copieux d'alimentation et cela  
« presque journellement... »

Après avoir rappelé les secours matériels, la requête s'étend sur l'appui moral : encouragements, conseils éclairés, délicates attentions que M<sup>lles</sup> Rivage prodiguaient à ces malheureux

cloués sur leur lit de souffrance, alors que la famille, avec toutes ses tendresses habituelles, leur apparaissait si loin !

Et les signataires, pour conclure utilement, ajoutent : « Ils  
« savent que l'Académie de Rouen peut récompenser chaque  
« année une action élevée, grande par l'inspiration, d'autant  
« plus digne d'intérêt qu'elle se prolonge pendant des  
« années. Aussi, tous les soussignés anciens blessés de guerre  
« *actuellement à Rouen*, de cœur avec tous leurs camarades  
« rentrés dans leurs foyers, en province, aux colonies et pays  
« de protectorat, ont l'agréable devoir et l'honneur de solli-  
« citer pour M<sup>lles</sup> Rivage le prix Dumanoir qu'elles ont si  
« justement mérité par leur abnégation, leur inlassable bonté  
« et leur dévouement se poursuivant non seulement pendant  
« les années de guerre, mais aussi à *l'heure actuelle*,  
« etc., etc. ».

Je n'ai rien ajouté, Messieurs, aux termes de cette pétition qui porte, notez-le, la date de 1921 ; je n'ai fait qu'élaguer. Eh bien ! n'est-ce pas qu'il est éloquent l'appel de ces blessés rouennais et comment l'Académie aurait-elle pu n'y pas répondre ? Vous vous étiez, Mesdemoiselles, consacrées avec toute l'ardeur de votre zèle et toute la tendresse de votre cœur à soulager leurs misères ; ils vous répondent par l'expression enthousiaste de leur reconnaissance. Le premier hommage qui vous sera rendu devait venir de vos chers blessés.

Un nouvel hommage dont nul sceptique ne pourrait contester la valeur vous sera rendu, Mesdemoiselles, par le Corps médical, c'est-à-dire par M. le D<sup>r</sup> Le Bastard.

Joignant aux connaissances techniques du praticien les dons d'un administrateur habile, M. le Médecin-Chef eut le triste privilège de voir passer sous ses yeux toutes les souffrances nées de la guerre. Mais, en même temps, il dut apprécier,

comme il convenait, les concours bénévoles qui venaient s'offrir à son expérience. Informé de la demande qui nous était adressée, il s'empressa de certifier que les faits de dévouement et de libéralité qui nous étaient signalés, joints à une extrême modestie, étaient l'expression de la plus exacte vérité et qu'un prix de l'Académie serait accueilli avec gratitude par tous les blessés secourus par ces demoiselles. L'abnégation et le désintéressement de M<sup>lle</sup> Irma Rivage avaient été pendant la guerre d'un si bel exemple; elle avait rendu tant de services que M. Le Bastard se demandait même s'il n'y avait pas lieu de faire davantage... Tant vaut l'homme, tant vaut le témoignage. Vous connaissez maintenant celui du médecin militaire qui présida aux destinées de l'Hôtel-Dieu pendant cinq années; vous estimerez comme moi, j'en suis assuré, qu'il est singulièrement flatteur pour celles qui en furent l'objet.

Il vous manque un dernier témoignage, Mesdemoiselles, et celui qui a l'honneur de rapporter le prix Dumanoir, moins que tout autre, pourrait l'oublier; c'est l'hommage d'une œuvre modeste qui vous fut chère, dont vous avez été l'âme : *L'Œuvre en faveur des Blessés militaires de l'Hôtel-Dieu*.

Lorsque, au mois d'octobre 1914, on s'aperçut que l'hiver allait venir, sans que la guerre fût terminée, une œuvre se fonda à Paris, celle des vêtements contre le froid pour les combattants. Rouen eut également la sienne qui, d'abord, correspondit avec *Le Foyer*, de Paris, puis entra directement en rapport avec les colonels commandant les régiments de notre région. Mais, finalement, quel troupier eût pu porter tout ce qui lui était destiné ? Aux bonnes volontés qui se pressaient de toutes parts, il fallait proposer quelque méthode. M. Millerand, ministre de la guerre, s'en chargea et, dans une circulaire de mars 1915, il recommandait tout particu-

lièrement aux efforts des Sociétés d'assistance les formations sanitaires : hôpitaux, dépôts, dont les besoins étaient multiples. S'inspirant des termes mêmes de la circulaire ministérielle, on abandonna les vêtements contre le froid qui, d'ailleurs, auraient fait double emploi avec le *Tricot du Soldat*, et l'*Œuvre des Blessés de l'Hôtel-Dieu* fut fondée. Mais lorsqu'elle se présenta dans les salles militaires avec l'agrément de l'Autorité, vous étiez, Mesdemoiselles, déjà dans la place.

Je voudrais redire, comme il convient, le zèle des dames visiteuses, leurs attentions délicates, leur ingéniosité pour améliorer l'ordinaire des blessés ; je devrais citer tous les noms ! Aucune de ces dames, cependant, ne me tiendra rigueur si j'affirme que, parmi les plus zélées, M<sup>lle</sup> Irma Rivage fut le dévouement personnifié. Personne n'élèvera la voix pour protester, si j'affirme que son inlassable bonté lui fit pour les plus déshérités un cœur de mère, que ses initiatives intelligentes lui firent toujours découvrir l'aide efficace, que sa modestie écarta loin d'elle toutes les susceptibilités. M<sup>lle</sup> Charronière qui, avec son zèle coutumier, fut tout à la fois notre secrétaire et notre trésorière, qui eut en mains la bourse de l'Œuvre, pourrait seule nous dire ce que vous lui avez coûté, Mademoiselle ; encore est-il que le chiffre serait inexact, tant vous y avez mis de votre propre fonds !

Directrice d'une institution secondaire de jeunes gens, absorbée par vos devoirs professionnels, vous avez dû prendre sur vos nuits, sur vos vacances scolaires, pour améliorer le sort de nos blessés. Qui ne nous, Messieurs, n'eût été heureux d'apporter à nos glorieux blessés un adoucissement avec une bonne parole, mais qui de nous se fût chargé de le faire sans répit pendant plus de cinq ans ? M<sup>lle</sup> Rivage, très naturellement, réalisa ce prodige, en sorte qu'on ne sait ce qu'il

faut louer davantage ou de sa générosité ou de sa fidélité. Pour mieux en juger, suivons discrètement M<sup>lle</sup> Rivage. D'abord, il faut s'approvisionner et toute maîtresse de maison pourrait, à cet égard, lui demander d'utiles conseils. C'est ainsi qu'à l'époque des légumes frais, tandis que ses élèves sont encore tout au repos, elle est, avec ses sœurs, au premier marché; désire-t-on, par exemple, des fraises à l'occasion d'une petite fête; aussitôt, elle monte à Boisguillaume, sa classe terminée, et vous imaginez bien que ce n'est pas une table de quelques convives que celle de l'Hôtel-Dieu.

Chaque jeudi, chaque dimanche, vous la verriez chargée de provisions arriver rue de Lecat vers midi et demi et, debout pendant cinq heures, elle ira d'un lit à l'autre, près des quatre-vingts ou cent blessés dont régulièrement elle accepta la charge spéciale.

Pour tous, elle a préparé elle-même, dans sa propre cuisine, aidée de ses sœurs, de son personnel, un plat général hebdomadaire : rôti de bœuf ou de veau, pâté, etc., etc.; tantôt, elle a mobilisé tout un personnel bénévole pour écosser, par exemple, cinq cents livres de petits pois ou éplucher une quantité suffisante de haricots verts. Le tout, apprêté comme s'il était question de recevoir sa propre famille, est transporté bouillant à l'Hôtel-Dieu et, grâce à une organisation bien adaptée, arrive à chaque lit, avec ce je ne sais quoi qui fait le charme de la table de famille.

Que dire des seaux et des seaux de purée de toute espèce : pommes de terre, pois cassés, lentilles pilonnés par des mains qui semblaient plus expertes à tenir la plume. Que de bons sourires accueillaienent les seaux de potages veloutés ! Les tirailleurs algériens eux-mêmes ne pouvaient revenir de leur étonnement, quand M<sup>lle</sup> Rivage leur présentait, amusée et

ravie de leur joie, un magnifique et plantureux couscous national. Et je laisse de côté les kilos de beurre frais ou de chocolat si gentiment présentés; car pour vous, Mesdemoiselles, le soin de la présentation ne le cédait en rien à la préparation.

Outre ces distributions générales, M<sup>lle</sup> Rivage avait assumé la charge des cas particuliers, ce que nous appelions l'ordinaire des grands blessés. Celui-ci était nouvellement opéré, cet autre était blessé de la bouche, l'état de faiblesse d'un troisième réclamait une suralimentation variée. A chacun, elle apportait ce qui convenait, un mets délicat: poulet, cervelle, sans parler de tous les œufs frais dont elle dépouilla sa propre basse-cour. Et ainsi, chaque soir, tous les devoirs étant remplis, M<sup>lle</sup> Rivage dirigeait, surveillait nombre de petits plats spéciaux sur lesquels étaient étiquetés les numéros des lits dont le lendemain matin ils devaient trouver facilement le chemin. Si nous voulions traduire en chiffres la fatigue, les veilles, le souci de tous ces approvisionnements, le total serait impressionnant. Qu'il nous suffise de dire qu'en novembre 1919, 30.000 kilos de provisions avaient été ainsi transportés de la rue des Minimes à l'Hôtel-Dieu. Ce chiffre n'est pas fantaisiste, la comptabilité de l'Œuvre en fait foi.

Mais les corps n'étaient pas seuls en détresse; bien souvent les cœurs étaient endoloris. Alors, le conseil éclairé se faisait secourable, de longues lettres étaient écrites aux parents; une cordiale hospitalité donnait aux blessés qui pouvaient se rendre chez M<sup>lle</sup> Rivage la douce et bienfaisante illusion de la famille. M. le Président de l'Académie, si bien placé pour s'en convaincre, a voulu affirmer lui-même avec quel dévouement vous receviez chez vous les pauvres convalescents. Personnellement, je me souviens de cet aveugle de guerre qui, ne

pouvant prendre son parti de sa triste infirmité, fut ainsi promené par M<sup>lles</sup> Rivage le jeudi et le dimanche; dans le jardin de la rue des Minimes, loin du bruit de l'hôpital qu'il ne pouvait plus supporter, il trouva tout le réconfort moral dont il avait si grand besoin.

Des leçons d'anglais données à l'un, des ouvrages instructifs prêtés à l'autre, des livres de lecture distribués avec discernement, de précieuses indications, de judicieuses recommandations préparaient le retour à la vie civile et commençaient une rééducation devenue nécessaire.

Nombreux sont ceux qui, au sortir de l'hôpital, ont trouvé près de M<sup>lles</sup> Rivage un appui matériel et moral, aussi discret qu'efficace, permettant à l'un d'attendre une situation, à cet autre de se construire un logement — oui, je dis bien de se construire un logement, — dirigeant ce dernier vers la profession nouvelle qui le fera vivre, lui et les siens.

Moi aussi, je le connais, l'ancien commis aux monopoles de Tunis, le grand blessé avec sa brèche à l'occipital droit. Je le revois avec sa haute taille, son teint mat, ses mains amaigries par la fièvre, ses yeux bruns dont le pouvoir visuel fut si profondément atteint par la gravité de sa blessure. Il m'écrit fréquemment, Mesdemoiselles, pour savoir si vous avez enfin reçu la récompense que vous avez si largement méritée et ce soir, à l'autre bout de la France, informé de l'heure exacte où votre nom sera proclamé, s'unissant aux anciens camarades d'hôpital qui, plus heureux, peuvent vous entourer, il applaudira au geste de notre Compagnie. Pourrait-on souhaiter pareille unanimité de sentiments, escorte plus enviable ? Ne soyons point jaloux et avouons, Mesdemoiselles, qu'ils vous doivent bien cette marque de reconnaissance. Remarquez, Messieurs, que votre rapporteur ne s'est livré à

aucun effort d'imagination. Se défiant de son propre sentiment, il a fréquemment copié, de façon servile, les renseignements qui vous étaient adressés. Ils sont corroborés par le témoignage d'un vicaire-général qui connaît bien l'Hôtel-Dieu, par la Mère Prieure, par la distinguée présidente de l'Œuvre des Prisonniers de guerre, par quantité de notabilités rouennaises, par toutes les dames visiteuses de notre Œuvre, vos collaboratrices et vos émules, Mesdemoiselles. Le sentiment de plusieurs, je l'avoue, me paraît se résumer de la façon suivante : « Dites, écrivez tout ce que vous voudrez, vous serez toujours au-dessous de la vérité ». Ce sentiment témoigne assurément de quelque sympathie pour le rapporteur, mais il n'est peut-être pas très encourageant pour lui; en tout cas, et c'est l'essentiel, il est singulièrement flatteur pour nos lauréates. Cependant, à le bien considérer, il n'est que l'expression de la vérité.

J'ai parlé de l'Hôtel-Dieu, je n'ai pas dit un mot de l'Hôpital complémentaire n° 48, de la caserne Hatry, dont le nom seul produisait sur ceux qui y étaient envoyés une si triste impression. Je n'ai pas dit un mot des réfugiés et je ne parais pas avoir songé aux pauvres prisonniers de guerre alors qu'ils rentraient à Rouen en pleine détresse. Et cependant, Mesdemoiselles, vous avez connu et soulagé toutes ces misères. Mais, tenant à garder votre estime, je ne puis vous contrister davantage en soumettant plus longtemps votre modestie à de rudes épreuves.

Nous vous félicitons, Mademoiselle Irma Rivage, du bel exemple que si simplement vous nous avez donné; nous vous acclamons et nous vous prions de venir recevoir le prix que, vous et vos sœurs, vous avez si justement mérité.

---



**RAPPORT**

SUR LES

**TRAVAUX DE L'ACADÉMIE**

PENDANT L'ANNÉE 1921



RAPPORT  
SUR LES  
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1921

PAR M. PIERRE CHIROL,  
Secrétaire de la classe des Lettres et Arts.

---

MESSIEURS,

Il n'est jamais sans angoisse, même pour un orateur professionnel, de gravir la tribune aux harangues. Je ne saurais donc, modeste secrétaire, me dire sans émotion en m'asseyant au sein d'une Académie, devant le pupitre des lectures, surtout si le regard y peut découvrir, sculptées comme aux flancs d'un autel antique, la Prudence, la Justice, la Force, blotties et presque oubliées dans le cadre harmonieux d'une conque Renaissance...

Nul n'ignore de quelle générosité nous tenons ces effigies et grâce à quel geste nous pouvons bénéficier de ces homélies impérieuses, quoique muettes; mais avez-vous remarqué le pourcentage élevé des vertus parmi les panneaux dont M. Courtonne a enrichi l'Académie? La malice serait-elle de mise dans des dispositions testamentaires; et songeant au rôle de distributeurs professionnels qui nous incombe pour les prix de vertu, le donateur libéral a-t-il voulu multiplier sous nos yeux des étalons de contrôle pour les autres, sinon des modèles à imiter, pour nous-mêmes?

Quoi qu'il en soit, j'ai contemplé respectueusement les œuvres de nos imagiers, j'ai médité devant leur face, et comme à l'exode des poèmes épiques, il m'a paru séant d'invoquer officiellement ces divinités protectrices au moment de tracer le tableau de nos travaux en 1921.

Ils furent présidés avec l'autorité que l'on sait par M. le chanoine Jouen. Initié à l'administration de notre Compagnie, depuis les années où il se consacrait au Secrétariat, il a dirigé avec la dextérité et la décision dont les ecclésiastiques ont l'habitude de faire montre dans les situations difficiles. Faut-il ajouter combien cette dernière qualification est erronée en la circonstance ? Imagine-t-on rencontrer des difficultés réelles dans la marche de l'Académie de Rouen ? Armé d'un règlement soumis à l'épreuve du temps et contrebuté, si j'ose dire, par une jurisprudence auguste, le président peut-il redouter des catastrophes ? Aussi, les heures ont coulé pour nous sans orages, et une année paisible s'est ajoutée à toutes celles vécues par nos devanciers, dans le bercement heureux de la tradition.

Continuons de respecter celle-ci et traçons, puisqu'il est d'usage, le tableau de votre activité, durant l'année 1921.

On se plaît à constater, tout d'abord, la marche normale des séances : elles furent régulièrement tenues au nombre de trente-deux, assidûment dirigées par les membres du Bureau. A celui-ci manqua trop souvent à notre gré le vice-président, M. Piequet, retenu à la chambre par suite d'un douloureux accident.

En décembre 1921, notre Compagnie comprenait quarante membres résidants. Vous avez élu pendant l'année MM. Perrée, Dubreuil, G. Dubosc et Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen. Ces deux derniers membres n'ont pas

encore pris séance. Mais ces nominations n'ont pas eu pour but de combler des vides, car la mort a épargné les Immortels rouennais en 1921. Grâce en soient rendues au Ciel. Mais quelques-uns de nos membres correspondants ont été fauchés. On me permettra de donner un souvenir spécial au seul correspondant français qui nous ait été ravi : le peintre Paul-Hippolyte Flandrin.

Il nous avait été agrégé, après le grand succès remporté, à juste titre, par ses belles décorations du Sacré-Cœur et de Petit-Quevilly. Ayant eu l'honneur d'être son collaborateur dans cette dernière église — le chœur fut bâti et spécialement disposé en vue de ses toiles, — je ne saurais ne pas apporter mon hommage très ému et très reconnaissant envers le grand et modeste artiste. Grand, il le fut par sa science et sa probité artistique, auxquelles il dut de pouvoir porter sans défaillance un nom considérable dans l'art religieux et dans l'art tout court; modeste, il le demeura, malgré ses succès et à cause de son nom dont il tremblait de ne pas soutenir la gloire.

Ne m'a-t-il pas écrit, un jour, une lettre charmante, pour protester contre l'épithète de « Cher maître » par laquelle j'avais commencé mon épître ?

On connaît sa générosité discrète envers l'église de Quevilly, et puisqu'il m'échoit la mission de déposer un souvenir officiel sur son tombeau, je ne saurais oublier la spontanéité qui le poussa à décorer une modeste construction de ses somptueuses compositions. Ainsi se renouvelle en plein XX<sup>e</sup> siècle le geste des premiers chrétiens qui apportaient aux murailles de briques, utilitaires et économiques constructions dans un faubourg à évangéliser, ces images où les érudits retrouvent, dans le langage délicieux de l'art, le témoignage d'une foi profonde et d'un cœur ardemment fidèle.

Les honneurs publics sont venus en plus grand nombre que les années précédentes souligner la valeur spéciale de nos membres.

Tout d'abord, un fait que n'avait jamais connu notre Compagnie : l'élévation du Cardinal Dubois à l'Archevêché de Paris, puis la Légion d'honneur à M. Paulme et au Dr Fr. Hue pour leurs services rendus aux blessés militaires. MM. Labrosse et Piequet ont été nommés Officiers de l'Instruction publique et nos membres correspondants, MM. Blanquart et Savoye, Officiers d'Académie.

M. Vermont a vu la célébration de ses cinquante années de présidence à l'Emulation Chrétienne et il a reçu, de toutes parts, des témoignages de sympathie. Ceux-ci se sont amplifiés devant ce ruban rouge pour lequel l'opinion publique l'avait désigné depuis plus de quarante ans. Par cette allusion, j'anticipe sur le rapport de 1922, le *Journal officiel* ayant l'habitude de mettre toujours un certain retard à publier les témoignages de gratitude nationale; mais je ne saurais manquer l'occasion de réparer autant que possible cette lenteur coupable de la Haute Administration en redoublant en deux rapports cette marque d'estime éclosée enfin à la faveur d'un vrai mérite.

Les centenaires sont à la mode et vous avez été amenés à participer à quelques-uns. De par leur âge, ce sont les romantiques qui sont célébrés et l'Académie de Rouen a déposé des fleurs à la mémoire de deux fougueux Normands, qui, de leur vivant n'en avaient pas effeuillé sur son seuil. Ainsi, vous avez honoré Bouilhet et Flaubert. Dîners et harangues officiels ont vu votre Bureau pratiquer l'oubli des injures avec une mansuétude digne d'éloges. Qu'on le sache bien, nous ne sommes point des conservateurs, ne sachant rien conserver. — Nous avons le culte du vrai mérite, où qu'il se trouve, et

nos honneurs ne sont point seulement académiques. — Notre trésorier en peut témoigner, car nous avons participé pour 100 francs à la souscription ouverte au profit du monument Flaubert par la Société des Gens de Lettres. La première liste publiée par les journaux avait été piteuse. 150 francs à peine étaient recueillis : Nous eussions pu espérer, devant notre billet, au moins un remerciement... Il n'est même point venu, non plus qu'une invitation pour l'inauguration...

Au centenaire de l'École des Chartes, vous avez été conviés et M. Labrosse, qui fut un des élèves les plus distingués de cet établissement, vous y a représentés.

Le Congrès pour l'avancement des Sciences s'est tenu à Rouen. Vous lui aviez accordé votre patronage et plusieurs de vos membres y ont fait des communications remarquées. Le commandant Quenedey a présidé, avec l'autorité que l'on sait, la sous-section d'archéologie.

A la Commission municipale du Vieux-Rouen, votre président a été nommé membre. Hélas ! que n'a-t-il pu protester efficacement contre l'abominable râclage dont la tour de Saint-Pierre-du-Chatel s'est trouvée défigurée. Vous avez protesté par une note parue dans les journaux, mais il serait nécessaire de prévenir les méfaits possibles des derniers vandales, toujours agissants.

J'en arrive au chapitre pénible, à l'antithèse inévitable après ces lignes brillantes... Vous avez entrevu le rapport financier.

Notre trésorier est dévoué et capable comme nos grands argentiers ; et il brandit comme eux un budget en déficit. En voici le bilan sommaire :

Les recettes ordinaires de l'Académie (coupons, intérêts de bons et de dépôts, subvention municipale, cotisations, reliquat

de la fondation Rouland) se sont élevées à 4.669 fr. 93; les recettes extraordinaires (attribution, à l'Académie, d'arrérages disponibles des Fondations Bouctot, Houzeau et Caumont) à 1.865 fr. 60, soit au total 6.354 fr. 93.

Les dépenses se sont élevées à 6.973 fr. 06, dont 4.927 fr. 90 pour l'impression du *Précis* et 122 fr. 29 de dépenses extraordinaires.

Le déficit, soit 438 fr. 13, a dû être prélevé sur la réserve en caisse qui, au 1<sup>er</sup> janvier 1920 était de 3.765 fr. 26 et qui, par suite, se trouve réduite au 1<sup>er</sup> janvier 1921 à 3.327 fr. 13.

La comptabilité des Fondations accuse 25.381 fr. 82 de recettes et 15.081 fr. 90 de dépenses, soit un excédent en caisse de 10.299 fr. 92, représentant les arrérages des Fondations Bouctot (prix 1920), Gossier (prix 1921), Guérout (reliquat de 530 fr. 20), Houzeau (prix 1921 et partie du prix de 1924), La Reinty (prix 1918 et 1920), Assises de Caumont (6.449 fr. 57) et le reliquat du legs Courtonne (101 fr. 25).

Le total des excédents appartenant soit à l'Académie, soit aux Fondations s'élève donc à 13.627 fr. 05 et est représenté par 11.600 francs de bons de la Défense Nationale, 442 fr. 12 à la Caisse d'Épargne, 37 fr. 60 à la Banque de France, 1.517 fr. 82 au Crédit Lyonnais et 29 fr. 51 dans les mains du trésorier.

L'actif de l'Académie et des Fondations comprend naturellement, en outre, les valeurs mobilières (rentes et obligations) et le mobilier dont il n'a pas été fait état dans les chiffres qui précèdent.

Par ces comptes, vous avez pu constater comment les

Fondations dont vous avez assumé le service ont été loyalement exécutées. Le legs Courtonne lui-même s'achemine vers une solution stable — j'allais écrire un repos éternel — les panneaux les plus intéressants ont été choisis pour décorer le bureau. Une fois encore, on a séparé, en un jugement qu'on voudrait croire le dernier, les bons et les mauvais.

Puisse 1922, apporter une solution définitive.

\*  
\*\*

Toute votre action a été couronnée par la séance publique tenue le 15 décembre. M. Dubreuil, dans la salle de cet Hôtel-de-Ville, où son talent et son activité lui ont créé une si grande place, a prononcé son discours de réception. M. le chanoine Jouen lui a répondu. Les prix de vertu et de science ont été distribués. La publication des rapports me dispense d'y insister et j'aime mieux souligner les progrès et les efforts de votre vie intérieure au cours de nos séances hebdomadaires.

La première séance de l'année fut consacrée à l'entrée en fonctions du nouveau Bureau et à la lecture du rapport annuel.

Les travaux ordinaires commencèrent seulement le 21 janvier où notre collègue, M. Valin, apporta et commenta avec une érudition très sûre un plumitif d'audience de la juridiction communale rouennaise datant de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. A propos du maire Jean Mustel, notre collègue exposa l'importance de la commune et le rôle de son chef au moyen âge. Cette puissante seigneurie féodale avait le droit de haute, moyenne et basse justice en matière civile. Le maire, représentant la cité, assumait la répression du vagabondage

et la police des trente moulins. Il est difficile de préciser une date de fondation. Mais l'existence en est certaine en 1174. Qui n'a entendu les sons des deux cloches *La Rouvel* et *La Cache-Ribaud*, suspendues encore dans le beffroi municipal et dont les volées appellent encore au scrutin, les journées d'élection ? Notre collègue, M. Labrosse, commente ensuite la paléographie du plumitif dont l'ostention a motivé cette intéressante communication.

Le même jour, M. le D<sup>r</sup> Boucher présente le rapport d'ensemble sur l'œuvre de Jean Revel qui est destiné à appuyer sa candidature à l'Académie de Stockholm pour le prix Nobel.

C'est surtout du calendrier liturgique en service au diocèse d'Evreux qu'il fut parlé le 28 janvier par M. le chanoine Vacandard. Notre collègue était rapporteur des œuvres déposées par M. l'abbé Delamare.

Après les approbations votées par l'Assemblée, le Bureau pose la candidature de l'auteur, si excellemment analysé pour le titre de membre correspondant. L'élection confirma cette opinion flatteuse, le 4 février.

Sur une intervention de M. le D<sup>r</sup> Boucher évoquant les *Saintes Maries de la Mer*, M. le chanoine Vacandard souligne le silence étonnant des documents, à leur sujet, avant le XI<sup>e</sup> siècle et M. Samuel Frère évoque un propos de Mistral, cité par Gounod, où l'auteur de *Mireio* affirmait sa foi profonde — foi de méridional enthousiaste — dans la légende provençale.

Le 4 février fut une séance financière. Les Belles-Lettres cèdent la place à l'éloquence des chiffres. Les 11, 18 et 25 février, M. le commandant Quenedey achève le commentaire très vivant de l'expédition de Dantzic en 1734, rap-

pelant les souffrances des prisonniers en Russie, la mortalité, la mauvaise nourriture, le retour avec ses péripéties, ses naufrages et la joie de retrouver la patrie, exprimé en un style naïf et pittoresque : On y saisit sur le vif cette sympathie qu'a toujours excité notre race par son esprit, son habileté et sa grâce même un peu volage.

A cette séance, M. le président Jouen fait le rapport sur les travaux de M. Dubreuil. Homme public, M. Dubreuil n'a pas besoin d'être présenté ; il est connu et justement populaire. Son activité au Conseil municipal procure l'occasion d'apprécier souvent avec la souplesse de son esprit l'étendue de sa culture littéraire et le goût affiné dont son érudition est parée. On peut déposer sans crainte, sur le bureau d'une Académie, ses rapports administratifs. Ils n'y sauraient choquer à côté du volume délicieux des *Nouvelles* écrites au cours des loisirs forcés et douloureux de la vie d'hôpital. Après le vote des remerciements d'usage, la candidature de M. Dubreuil est posée, au titre de membre résidant.

Le 4 mars, l'économie politique, le droit administratif ont les honneurs de la séance, avec le rapport présenté par M. G. de Beaurepaire sur les ouvrages de M. Sanlaville. Je n'ai pas à m'y arrêter ; j'en suis dispensé par la publication au *Précis* de ce travail qui entraîna l'élection de M. Sanlaville au titre de membre correspondant.

Le 11 mars, Mgr Prudent expose en termes très poétiques eux-mêmes les volumes de vers déposés sur le bureau de l'Académie par l'abbé Lemercier. Là encore, la même raison et l'heureux scrutin me dispensent d'insister et de dénaturer la délicatesse d'un texte ciselé.

Le 8 et le 15 avril, une figure aimée est évoquée par M. le chanoine Jouen qui donne lecture de la notice sur

M. l'amiral Neveu. On la lira avec le respect reconnaissant mérité par la mémoire de ce collègue si dévoué.

La poésie vibre pour la première fois à nos séances le 22 avril sous les rythmes de M. Edward Montier. Rythmes héroïques, sentimentaux, de la plus haute qualité : il s'agit d'un drame biblique : *David et Jonathas*, histoire de guerre et d'amitié dont il a consacré l'expression à la mémoire d'un de ses disciples, Adrien Gestelinck, disparu à l'ennemi. Notre collègue montre dans ses deux premiers actes Saül, roi d'Israël, sujet à des crises de jalousie, de fureur, de transports démoniaques contre son fils Jonathas. Seule, la harpe du berger David parvient à calmer sa fureur, mais à peine David a-t-il vaincu Goliath et sauvé Israël que sa rage se retourne contre le sauveur de sa couronne. Celui-ci, humble pasteur, jure une éternelle amitié avec le fils du Roi et, en témoignage, échange les armes étincelantes contre le sayon du pâtre obscur.

Les deux derniers actes sont consacrés au développement et à l'apothéose de l'amitié entre les jeunes gens.

David commence à regretter sa gloire et reçoit presque à regret l'onction du prophète Samuel, qui le sacre roi futur d'Israël. Aussi, les deux amis ont-ils le sentiment d'une séparation définitive qui prépare le spectateur au quatrième acte tragique. Au soir d'une défaite, Saül se tue et Jonathas est tué, laissant ainsi le trône à son ami le berger — devenant le David Rex — dont la gloire sera un des pôles de l'histoire religieuse.

Des hauteurs de la poésie, nous sommes descendus, les 6 et 13 mai, au maquis de la procédure, ou plutôt dans un poste d'observation d'où l'ensemble du maquis est facilement étudié, je veux dire dans les arcanes de la juridiction consulaire. M. H. Lafosse nous y a guidés avec une compétence des plus averties.

Les premières assemblées des marchands où ils débattaient leurs intérêts et leurs litiges se tenaient dans l'église Notre-Dame. Le Chapitre, au XV<sup>e</sup> siècle, tenta inutilement de les en chasser. On leur construisit la salle des Procureurs (1499) mais ils ne la fréquentèrent guère.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Rouennais réclamèrent contre les abus de la procédure ordinaire et ils furent les premiers à rechercher l'établissement d'une juridiction des marchands. Notre collègue expose, textes en mains, la lutte très rude menée par ceux-ci contre le Parlement fort peu enclin à confier la judicature à de simples élus.

Antoine Massias finit par vaincre en 1572, grâce à sa persévérance inlassable. Le travail fourni par les trois juges était considérable. Durant plusieurs siècles, ainsi qu'en témoignent des archives hélas très mutilées, ils assumèrent avec la charge du Tribunal le rôle dévolu aujourd'hui aux Chambres de Commerce. Leur rôle était relevé aux yeux des justiciables par les cérémonies pompeuses des élections, les agapes extraordinaires dont un aperçu appétissant avait été déjà donné par nos anciens collègues, MM. Jean Rondeaux et Julien Félix.

L'Académie quitte l'histoire officielle pour l'historiette; elle en ramasse les miettes mais dans une coupe d'un travail précieux, quand il s'agit d'une fantaisie de notre doyen, M. Samuel Frère. « Sur un Album... », il parla, le 20 mai, il commenta des autographes, souligna les questions insidieuses ou glissa opportunément sur elles, car de ces interrogatoires en bonne et due forme sur l'amitié, le meilleur et le pire moment de la vie, les goûts, les couleurs préférées, les lectures favorites, on peut tout extraire par un jeu de pointages assaisonné d'un commentaire spirituel et un peu sceptique. Le voile de

l'anonymat recouvre ces confidences, mais notre doyen le cède en terminant au profit de Gounod qui, loyalement, inscrit des pensées toutes de tendre noblesse.

L'archéologie locale n'avait encore donné lieu à aucune communication quand M. Delabarre, le 27 mai, rendit compte des fouilles pratiquées rue Jeanne-Darc, au niveau de la place Bouvreuil. Elles ont mis à jour, à 4 mètres en contre-bas du sol actuel, un épais mur romain dont le tracé curviligne semble se relier étrangement avec les autres débris, découverts depuis une vingtaine d'années. C'est là, semble-t-il, une confirmation de l'hypothèse émise par notre collègue sur les anciennes arènes romaines qui semblent avoir existé à cet emplacement. Les vies de Saint-Romain parlent d'un amphithéâtre et le tracé du château puis celui des propriétés nées de son dépècement, font apparaître des courbes nettement elliptiques. Si l'on considère les directives des substructions, comme les dimensions qui en résultent, on ne peut manquer d'être frappé des analogies qui rappellent les caractéristiques des arènes encore debout en Provence et en Italie.

Le 3 juin, M. le chanoine Jouen présente le rapport sur les ouvrages de M. l'abbé Dubois, curé-doyen de Bolbec. Licencié ès lettres, professeur au Petit-Séminaire, il avait su rendre la géographie vivante et captiver l'attention de générations d'élèves, munis alors de manuels secs et insuffisants. Appelé à exercer son ministère à Sanvic, M. l'abbé Dubois a publié de nombreuses brochures — des lettres apostoliques — traitant de toutes les questions préoccupant petits et grands. Puis à la Société havraise d'Etudes diverses, il a donné des œuvres littéraires et archéologiques souvent illustrées de superbes clichés dus au talent de son frère, le doyen de Fauville. Enfin, depuis son installation à Bolbec, il a su, par

des notes insérées dans la presse locale, mettre en valeur l'histoire des monuments qui devraient mériter à cette région une juste célébrité. Je citerai seulement le manoir du Val-d'Arc, demeuré inconnu et intact depuis Louis XIII.

Le 10 juin, l'archéologie et les archéologues triomphent encore à l'Académie, puisque M. Labrosse présente un rapport sur les œuvres de M. G. Dubosc. Faut-il insister sur ce nom et sur ces œuvres ? Qui de nous n'a été charmé par l'écrivain et pourrait se vanter de n'être pas tributaire de l'érudit ? Selon les heureuses expressions du rapporteur : « Ses ouvrages n'ont pas la réputation méritée par tant de « labeur ; elle n'a pas procuré à son auteur cette renommée « — on pourrait ajouter cette célébrité — à laquelle lui, « père de tant de réputations, aurait si légitimement droit. « Le premier des grands hommes glorifié par le chroniqueur, « c'est Monsieur Tout-le-Monde, c'est Rouen : le Rouen du « passé comme du présent, le Rouen des hôtels, des clochers, « des bastilles, et aussi le Rouen du port commercial, avec « ses effluves, son bassin aux pétroles, ses débardeurs. » Après le décor, M. Dubosc s'est attaché à quelques célébrités : Corneille, Flaubert, Maupassant ont eu certains points de leur vie précisés par ce chercheur infatigable : et le Vieux-Marché, au temps de Jeanne d'Arc est, désormais, grâce à lui, proposé aux historiens avec le décor authentique du Supplice.

Notre ville fait encore le sujet d'une communication les 17 et 24 juin. M. le chanoine Jouen donne un chapitre de ses recherches sur les clochers de la Cathédrale et il traite de la tour Saint-Romain. Appelée souvent, dans les registres capitulaires, tour des Onze-Cloches, elle ne mérita ce nom qu'entre 1460 et 1684. Elle forme un ensemble séparé et fut bâtie en

vingt-cinq ans au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Son couronnement en mauvais état vers 1460 fut alors remplacé par un étage en gothique fleuri, surmonté d'un toit en hache. Ainsi, elle participa à l'activité prodigieuse qui fit de la Métropole un vaste chantier, après la Guerre de Cent Ans. Dans ce chantier, le travail était intense.

La poésie nous charme le 1<sup>er</sup> juillet. M. Montier lit une adresse, l'« Idéal Tisserand », dédiée à Mgr l'Archevêque de Rouen, à l'occasion du Congrès de la jeunesse tenu dans la vallée industrielle de Bolbec.

Huit jours après, il s'agit encore de Mgr l'Archevêque de Rouen. Mgr Prudent, notre distingué confrère, en une étude documentée et toute littérairement nuancée, présente le rapport sur les œuvres du prélat. Dans son éloquence positive, où l'histoire paraît toujours en puissants raccourcis, on aperçoit d'abord l'apôtre, s'agirait-il d'une excursion à Jersey ou d'une brochure de pieuse propagande pour Sainte-Anne-du-Houlin, d'une esquisse des Bretons, rudes et loyaux compagnons de Jeanne d'Arc, ou de la figure ascétique et quasi-rédemptrice de Jean-Marie de Lamennais. Le travail le plus important est la publication du manuscrit de Bologne, relatif au procès de Jeanne d'Arc. S'il n'a mis en lumière aucun fait nouveau, il a procuré d'utiles confirmations. Deux portraits d'évêque complètent cet envoi, celui de Mgr Lobbedey en manière d'oraison funèbre et celui de Saint-Geoffroi, qui fut le sujet d'une lettre pastorale au diocèse d'Amiens.

Avant les vacances, deux séances furent consacrées par M. le chanoine Jouen à un vaste tableau de l'Eglise de France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut un raccourci puissant; l'auteur dépeint le malaise de ne pas croire qui obsédait alors la nation et les efforts des apôtres

— ecclésiastiques et laïques, — véritables levains de la société : Lacordaire, Ozanam, Montalembert, Ravignan, Lamennais. A celui-ci, effrayant par son génie et ses malheurs, l'orateur adresse un salut spécial, tout imprégné de compassion miséricordieuse, qui contraste avec l'apostrophe enthousiaste où il évoque Lacordaire, au verbe enflammé; il montre la noble attitude de Montalembert et d'Ozanam, refusant la pitié insolante dont on gratifiait l'Eglise. Les efforts de cette génération ardente et jeune furent couronnés de succès : on sait comment son courage obtint la loi de 1852 sur la liberté de l'enseignement.

Après les vacances, les travaux ont repris le 4 novembre et M. Labrosse lit quelques pages d'une comédie de Saint-Evremond, *Sir Politick Would be* (*Le prétendu Politique*), dans lesquelles le spirituel écrivain met en scène un voyageur allemand, exact et ponctuel, qui voit jusqu'aux dernières épitaphes des villes où il passe. Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, nous constatons l'existence du type classique de l'excursionniste german, plus investigateur qu'artiste, moins soucieux de conversation et de réceptions mondaines, que d'enquêtes minutieuses sur les pays étrangers.

La semaine suivante, M. Chirol présente un rapport sur les œuvres d'un sculpteur contemporain, Jules Dechin. Lillois d'origine, prix de Rome de la Fondation Wicar, cet artiste, membre du Jury aux Artistes Français, a produit des œuvres remarquables, notamment le Monument aux Morts élevé à l'église Saint-Clément, sur l'invitation de M. l'abbé Confais, curé de la paroisse.

Le 25 novembre, M. l'abbé Dubois, membre correspondant, apporte à l'Académie une savante communication fort abondamment illustrée sur l'archéologie dans le canton de

Bolbec. Il attire spécialement l'attention sur le manoir de Caltot, l'abbaye du Valasse, avec des chapiteaux godronnés, le vieux clocher de Bernières, le château Louis XIII du Val-d'Arc. Enfin il présente une attachante et complète monographie de l'église de Bonneville où, à la large nef du XV<sup>e</sup> siècle, s'accôle un chœur et une base de clocher du XII<sup>e</sup> siècle.

Le 2 décembre, par la bouche de Mgr Prudent, l'Académie rend un hommage mérité et délicat à la mémoire de notre membre correspondant, Paul-Hyppolite Flandrin. La publication de cette notice dans le *Précis* me dispense d'y insister.

Les dernières séances de l'année sont consacrées à la lecture des rapports qui présenteront au public les lauréats des différents prix.

A ce propos, M. Frère, notre doyen, se demande si une modification ne devrait pas être apportée au règlement et pourquoi les rapporteurs doivent faire entendre aux académiciens leur travail en plusieurs auditions privées et publiques. Le Bureau ne pourrait-il pas être seul à en connaître le texte ?

M. le D<sup>r</sup> Coutan et les membres présents se rangent complètement à cet avis qui est adopté à une séance ultérieure.

Me voici arrivé au terme de l'exposé où j'ai exprimé de façon trop pâle, vraiment, l'étendue de vos travaux. Ne semble-t-il pas, en cette année 1922, que vos préoccupations se soient dirigées volontiers vers le passé, et spécialement vers l'expression monumentale qui demeure debout parmi nous ?

Une de nos dernières délibérations, rendue publique par la presse, s'est attachée à protester contre l'odieuse profanation qui arracha à la tour de Saint-Pierre-du-Chatel la parure

ouvragée dont le XVI<sup>e</sup> siècle l'avait enguirlandée ? En quelle année ce fait s'est-il produit ? Dans les mois mêmes où les Rouennais, amoureux de leur cité, ont repris sur les rayons de leurs bibliothèques le célèbre ouvrage d'Eustache de la Quérière. Son apparition en 1821 eût mérité d'être rappelée à notre époque qui affectionne si volontiers la célébration des centenaires. Mais on conçoit le silence au sujet de cette manifestation possible. Le cri d'alarme de notre glorieux confrère a trouvé trop peu d'écho : et la liste des édifices encore debout de son temps devient, par comparaison, terriblement accusatrice pour l'incurie des générations suivantes.

A-t-on parfois réfléchi au livre douloureux et terrible, à ce réquisitoire contre les méfaits administratifs et l'inintelligence des foules que constituerait une histoire du vandalisme à Rouen au XIX<sup>e</sup> siècle ? J'ai parfois rêvé de l'écrire... mais je m'arrête à la pensée des lamentables abandons et des jeux savamment calculés par l'égoïsme utilitaire... voulant espérer, malgré tout, en la persévérante action des Sociétés qui, semblables à l'Académie de Rouen, finiront bien par empêcher la disparition totale de notre vieille cité, car nous ne devons, à aucun prix permettre au touriste de l'avenir de chercher en vain le Rouen du XV<sup>e</sup> siècle au milieu des bâtisses commerciales et des entrepôts gigantesques en murmurant à notre honte, le vers désolé...

Campos ubi Troja fuit.

---



DISCOURS ET MEMOIRES IMPRIMÉS

CLASSE DES SCIENCES



# RAPPORT SUR LES TRAVAUX

(CLASSE DES SCIENCES)

DE L'ANNÉE 1921

Par M. L. CLÉRY,

Secrétaire.

---

Les traditions, ces liens puissants qui rattachent l'avenir au passé à travers l'infiniment petit qu'est le présent, comptent parmi les innombrables victimes de la guerre; mais, plus heureuses que tant d'autres, elles ne sont pas nécessairement vouées à la mort éternelle et il nous est donné d'assister, même de pourvoir à leur résurrection. Il en est une, à la vérité bien humble et bien modeste, dénuée de toute prétention, qu'il m'incombe aujourd'hui de faire revivre au milieu de vous. Naguère, en effet, chacun de vos secrétaires était chargé de vous rendre compte des travaux de votre Compagnie ressortissant, durant l'année écoulée, à la classe qui constitue son domaine propre. Mais, dès le début de la guerre, votre secrétaire de la classe des Sciences, M. Gascard, se vit obligé de reporter entièrement sur l'accomplissement de son devoir militaire l'activité et le dévouement que vous connaissez et depuis lors son collègue de la classe des Lettres, en la personne de M. le chanoine Jouen d'abord, de M. Chirol ensuite, voulut bien, dans une revue d'ensemble, rappeler tous les sujets, quel qu'en fût le genre, qui avaient été traités dans vos lectures et dans vos entretiens. Qu'ils en soient remerciés !

Mais oserai-je dire que peut-être eût-il mieux valu qu'il en fût toujours ainsi. La moisson scientifique est parfois un peu maigre et il lui sied alors de dissimuler discrètement cette maigreur au milieu de la récolte artistique et littéraire, toujours plus opulente. Et puis, à ce voisinage tutélaire elle gagne encore d'être présentée sous un aspect plus attrayant que ne le comporte sa nature. Je m'excuse donc de vous faire entendre, après le compte rendu plein de verve et de sentiment dont votre secrétaire de la classe des Lettres vous a offert le régal, quelques paroles un peu plus austères.

Dans sa séance du 18 mars, M. le D<sup>r</sup> Boucher, le propagateur zélé et infatigable de toutes les mesures propres à défendre notre race contre l'appauvrissement qui fait peser une si terrible menace sur l'avenir de notre patrie, nous entretient des travaux du professeur japonais Shiga sur la vaccination antituberculeuse. Après avoir rappelé les recherches du D<sup>r</sup> Calmette qui firent l'objet d'une intéressante conférence tenue à Rouen sous le patronage de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, après avoir comparé les méthodes des praticiens français toujours prudents et ménagers de la vie humaine avec celles des médecins allemands qui ne se font aucun scrupule d'employer des vaccins entraînant des réactions susceptibles de provoquer des accidents graves et même mortels, notre confrère expose que le D<sup>r</sup> Shiga a obtenu l'atténuation du virus tuberculeux par des additions de colorants d'aniline et de résorcine et a opéré des vaccinations dans la période du début du mal, alors que les globules blancs du sang ne sont pas encore atteints par la déchéance tuberculeuse. Les essais ont porté sur trois cents sujets et ont donné les résultats les plus encourageants. La portée de cette découverte est considérable et nous devons

souhaiter, avec M. le D<sup>r</sup> Boucher, qu'elle procure le moyen d'effectuer, comme pour la variole et la fièvre typhoïde, des vaccinations *préventives* contre un des plus terribles fléaux qui ravagent l'humanité.

Dans la séance du 25 avril, M. Cléry soumet à l'Académie quelques réflexions sur l'utilisation de la machine et le travail de l'ouvrier en série, dont l'Amérique fournit des exemples très particuliers. Après avoir esquissé les traits principaux du système Taylor, il fait ressortir la nécessité d'adapter les méthodes en usage dans le Nouveau-Monde au tempérament et au caractère de l'ouvrier français et conclut que, si la machine est plus nécessaire que jamais pour remédier à la raréfaction de la main-d'œuvre due à la guerre, il n'en est pas moins indispensable qu'elle respecte et, par suite, permette d'utiliser judicieusement les qualités propres à notre race en sauvegardant le développement physique, intellectuel et moral de l'ouvrier.

Mais cette race, il faut avant tout la conserver et si elle demande à être défendue énergiquement contre la tuberculose, une de ses plus terribles ennemies, il est non moins nécessaire, surtout à une époque où tant de motifs... ou de prétextes détournent nombre de jeunes mères d'un de leurs devoirs les plus sacrés, de parer aux dangers que courent, dès leur berceau, les petits êtres sur lesquels repose l'espoir des générations futures. Aussi, est-ce un sujet d'un puissant et parfois douloureux intérêt qu'a traité M. Cléry en analysant un mémoire déposé par M. Albert Guillaume, pharmacien-chef des hôpitaux de Rouen. Dans ce mémoire, que vous avez jugé digne du prix Houzeau, l'auteur expose en effet, de la façon la plus complète et la plus franche, la question « du lait à Rouen » et présente un tableau saisissant de l'insuf-

fisance, à la fois comme quantité et comme qualité, de notre alimentation en lait, en pleine Normandie, dans une région dotée des plus riches pâturages de France. Je ne m'appesantis pas sur cette étude qui trouvera place dans notre *Précis*; mais je veux retenir ici le désir hautement exprimé par votre Compagnie que l'on entreprenne, par tous les moyens, la lutte aussi bien pour « le bon lait » que contre l'alcoolisme et que le travail si intéressant dont il lui a été fait hommage serve d'origine à la publication de brochures de propagande destinées à l'éducation et du producteur et du consommateur et qu'il faudra répandre à profusion parmi les élèves, instituteurs et institutrices pour leur donner le goût et les moyens d'enseigner l'hygiène du lait dans les milieux ruraux où ils sont appelés à vivre.

Une bien simple association des idées nous fait passer du lait à la météorologie. Car nous ne pouvons être généreusement servis qu'autant que nos belles prairies seront prospères et, pour cela, se conserveront dans cet état d'humidité auquel la campagne normande doit son éclatante verdure. Or nous avons traversé en 1921 une sécheresse à nulle autre pareille et votre secrétaire ayant, à cette occasion, dépouillé les archives de la Commission météorologique créée en 1866 dans le département de la Seine-Inférieure, a reconnu l'existence de périodes alternativement sèches et humides et d'une durée de quinze ou seize ans. Si l'on s'en rapporte aux observations ainsi faites pendant plus d'un demi siècle et que cette alternative ne soit pas le fait du hasard, nous passons actuellement par une période sèche devant se terminer vers 1932 ou 1933. Ce n'est pas à dire que d'ici là nous n'ayons plus d'années pluvieuses, mais elles seront vraisemblablement rares. Souhaitons, toutefois, que l'année 1921 reste unique dans son

genre et ne serve jamais à marquer l'étiage des moyennes annuelles des pluies.

Il peut paraître singulier que je vous parle d'une communication qui n'a pas été faite. Mais ce sera en manière d'excuse et pour me justifier de n'avoir pas tenu une promesse. Vous aviez semblé, il y a deux ans, prendre quelque intérêt à une communication relative à la construction d'un *pipe-line* destiné à amener à Paris du mazout expédié d'Amérique au Havre par bateaux-citernes et je comptais vous donner ultérieurement quelques détails sur la mise en pratique d'un mode de transport inconnu chez nous jusqu'à ce jour. Mais ce projet est finalement resté... à l'état de projet et, à vrai dire, ne le regrettons pas trop. Le *pipe-line* avait principalement pour but de parer à l'insuffisance de notre ravitaillement en charbon, mais depuis lors, la crise charbonnière, dont les industries et la vie domestique ont tant souffert, s'est heureusement atténuée et ce procédé nouveau a perdu, sinon de son intérêt, du moins de son urgence. Ses promoteurs doivent donc hésiter quelque peu à s'aventurer aujourd'hui dans une entreprise dont les résultats financiers sont devenus assez aléatoires et attendent probablement des jours meilleurs... pour eux.

Enfin, Messieurs, je me reprocherais de passer sous silence une manifestation qui, bien que ne se rattachant pas immédiatement à la vie propre de notre Compagnie, n'en est pas moins tout à son honneur et je me garde bien d'en vouloir à mon aimable collègue de n'en avoir pas fait mention dans son rapport sur les travaux de 1920, puisqu'il me laisse ainsi le plaisir de rendre hommage à l'éclatant succès de deux conférences faites par l'un de nos anciens présidents. Les 27 octobre et 10 novembre 1920, la Société Industrielle de Rouen recevait le président de l'Académie et avait la délicate atten-

tion de charger l'un des nôtres de lui souhaiter la bienvenue *Frater adjuvatur a fratre*, mais, se hâta d'ajouter M. Louis Deschamps « M. le commandant Quenedey n'est pas un de ceux qui ont besoin d'être aidés; il se suffit à lui-même. » Pendant ces deux séances, devant un auditoire dont le silence attentif a dû sûrement lui être plus sensible que les applaudissements qu'il a recueillis, notre conférencier a traité un des sujets les plus actuels et les plus angoissants qui puissent être : « L'élévation des prix et les ressources de la France ». Avec une science aussi profonde que le sentiment patriotique qui l'animait, il a étudié les richesses de la France et de ses colonies en matières premières et en force et les méthodes permettant d'obtenir le meilleur rendement et de donner des solutions aux douloureux problèmes que pose le temps présent. A la vaillance du soldat, à l'érudition de l'archéologue que nous admirons tous, M. le commandant Quenedey a ajouté la compétence de l'économiste.

*Hic stat viator.* Me voici arrivé au terme de cette brève excursion. Avant d'abandonner le chemin que vous avez bien voulu parcourir avec moi, je veux adresser un confraternel salut au secrétaire qui, dorénavant, vous guidera dans votre promenade annuelle, et puisse M. Perrée cueillir de précieux bouquets à vous faire *odor*, comme dirait le bon Saint François de Sales, le long du sentier parfois un peu sévère et rocailleux dans lequel il vous demandera de l'accompagner.

---

# LA CONSOMMATION ET LA RÉGLEMENTATION DU BOIS ET DES CHARBONS

DANS LA RÉGION DE ROUEN

Par EDMOND PERRÉE

---

Au cours d'excursions dans la campagne de Rouen, cet été, combien de fois ne nous sommes-nous pas interrogés avec étonnement, à l'aperçu d'un site non remarqué, avant la guerre ? Et cependant, cette orée, ce débouché de sentier, ce tournant de route, cette pointe de colline, nous les connaissions parfaitement, pour les avoir souvent fréquentés ; mais aujourd'hui, la futaie où l'on allait chercher un peu d'ombre s'est transformée en une clairière ouverte au soleil comme aux vents ; par-dessus la courbe de verdure qui avait jusqu'ici limité notre horizon, des frondaisons plus lointaines apparaissent ; les lignes de perspective se superposent jusqu'à des distances que nous n'eussions jamais imaginées ; un clocher, dont on ne soupçonnait pas l'existence, perce derrière un pli de terrain qui en avait toujours dissimulé le coq ; dans un vallonnement, nous devinions la Seine, parce que la lecture d'une carte géographique avait appris que le fleuve passait à cet endroit : maintenant, l'eau que l'on ne pouvait apercevoir, à cause d'un rideau de sapins, se distingue nettement et dessine comme un lac. De quelque côté que l'on se tourne, à peu près partout, le rayon de visibilité s'est étendu en profondeur.

C'est que la scie mécanique, — la cognée n'eut pas

accompli assez vite l'œuvre de dévastation, — a jeté bas les arbres de haut jet qui contrariaient notre vue. Les bois, les forêts épargnés de l'ennemi ont connu les exigences des Alliés et celles du ravitaillement civil : la guerre a passé par-là aussi.

Le meilleur de nos gisements houillers, la totalité des charbonnages belges subissaient, on le sait, le joug de l'envahisseur, et les mines dont nous avons encore la faculté de recevoir la production, ayant réduit celle-ci, du fait de la mobilisation d'une partie de leur personnel, l'industrie, les foyers domestiques, avaient peine à se procurer le combustible désirable.

Or, la consommation de la France en combustibles minéraux (houilles, anthracites, cokes, agglomérés, lignites) s'était élevée, en 1913, à 65 millions de tonnes, dont 12 millions et demi prises par la grosse métallurgie, 9 millions par les chemins de fer, 4 millions et demi par les usines à gaz, 12 millions par la consommation domestique et 27 millions par la marine, les usines et les industries diverses. Mais le Pas-de-Calais, dont l'extraction avait produit 20 millions et demi de tonnes, en 1913, sur les 40 millions fournies par l'ensemble des mines françaises, se trouvait en grande partie occupé depuis 1914; et, pour le même motif, on ne pouvait plus compter sur les 7 millions qu'avait données le Nord. Quant à l'importation, elle se voyait privée des 6 millions de tonnes reçues d'Allemagne et des 5 millions de Belgique. De telle sorte que les quantités offertes à la consommation de la France avaient tombé à 40 millions de tonnes, en 1915, comprenant les 19 millions et demi de la production française et les importations d'origine anglaise auxquelles s'ajoutaient 145.000 tonnes de houilles américaines.

Même en tenant compte de ce qu'on n'avait plus à ali-

menter les départements envahis, il était manifeste que ces 40 millions de tonnes ne suffiraient pas, et qu'une fois les dernières réserves épuisées, une crise se déclarerait.

Déjà l'on s'était demandé, fin 1914, comment les usines de la région continueraient à marcher. Les stocks étaient inexistantes. Ce qui arrivait disparaissait immédiatement, absorbé par les besoins du camp retranché de Paris, et l'agglomération rouennaise disputait les bribes de cargaisons que celui-ci tardait à enlever. La réquisition générale n'avait été évitée que grâce à une importation intensifiée, par les ports, notamment par Rouen. Néanmoins, l'état de guerre se prolongeant, la rareté du combustible s'accrut, et la spéculation entra en jeu. On vit s'improviser importateurs ou négociants en charbons, des individus tout à fait incapables de distinguer le Cardiff du Newcastle, mais qui avaient une compréhension des affaires d'autant plus large que, suivant l'expression de l'un de nos spirituels auteurs dramatiques, leur conscience avait peine à suivre leur activité. Ce fut une course à la hausse, une ruée, la surenchère sur le marché anglais des charbons comme sur le marché des frêts.

Les Pouvoirs publics jugèrent que le moment était venu d'intervenir. En juin 1916, M. le Ministre des Travaux publics notifiait que désormais les importations de houilles en France seraient contrôlées par un « Bureau des Charbons » qu'il instituait et que, seul désormais, celui-ci aurait pouvoir de transmettre les demandes au *French Coal Committee*, établi à Londres pour centraliser les marchés passés avec les propriétaires de mines, les exportateurs et les armateurs anglais, et de les faire exécuter par les Comités locaux de chaque district.

Les importateurs devaient spécifier quelle était la desti-

nation de leurs charbons, et selon qu'il s'agissait d'industries considérées comme étant de première utilité ou simplement de « divers », comme les foyers domestiques et les usines ne travaillant pas pour l'armement, les quantités en question étaient autorisées dans leur totalité ou seulement pour une fraction plus ou moins réduite.

N'était la nécessité d'assurer du travail à la population ouvrière de la dernière catégorie d'usines, on n'aurait pu que s'incliner devant cette réglementation qui avait pour mobile de garantir en premier lieu l'approvisionnement des catégories de consommateurs auxquelles les circonstances obligeaient d'accorder une priorité, et de mettre un terme à des manœuvres dont le marché des frêts maritimes commençait à souffrir, du fait de la concurrence que se faisaient entre eux les importateurs d'ancienne et de fraîche date.

Seulement, il se produisit ceci qu'à la fin de l'année 1916, le principal des importations ayant été réservé à d'autres, les usines textiles de Rouen, les filatures, les tissages, les établissements de teinture, blanchissage et apprêts se virent en chômage, faute de combustible dans les chantiers de leurs fournisseurs.

La pénurie devint telle que le général commandant la 3<sup>e</sup> Région, car Rouen était incorporé dans la zone des armées, prenait, le 18 novembre, un arrêté pour interdire, par tout le département, l'éclairage au gaz et à l'électricité après six heures du soir, dans les magasins de vente et d'exposition, sauf les samedis, veilles de fêtes et jours de foires ou de marchés. Les restaurants, cafés, bars, débits de boissons, même ceux annexés aux établissements de spectacle, furent condamnés à fermer à neuf heures et à supprimer, à partir de six heures, tout éclairage extérieur. Les théâtres, concerts,

music-halls, cinémas durent fermer tout d'abord un jour, par semaine, et quatre jours par la suite. Seuls, étaient autorisés à s'éclairer comme précédemment, les pharmacies, salons de coiffure, débits de tabac ainsi que les maisons de vente de denrées alimentaires, à l'exception des pâtisseries, confiseries et maisons de thé.

En général, cet arrêté fut respecté... par ceux dont la consommation en gaz et en électricité était relativement faible et par quelques autres. Des magasins résolurent de fermer tout à fait à partir de l'heure de la restriction d'éclairage; plusieurs disposèrent des bougies sur leurs comptoirs, attendu que l'emploi de pétrole et d'essence était également prohibé. Un bijoutier avait disposé des lampions parmi ses pièces d'orfèvrerie, ce qui était fort ingénieux comme procédé de réclame; de même, un de nos marchands de musique avait garni sa salle de lanternes vénitiennes. Mais la réduction générale de l'éclairage donnait aux rues un aspect de tristesse; la place de la Cathédrale, ordinairement brillante de lumière, avait quelque chose de funèbre.

C'était la guerre ! On se soumettait... d'aucuns se soumettaient, dirait-on plus justement, et ce furent précisément ceux dont la débauche de lumière était déjà un objet de scandale, les grands cafés, les grandes brasseries qui narguèrent le règlement.

Une pâtisserie, *Normandy*, récemment installée rue Grand-Pont à l'angle de la rue de la Madeleine et qui n'a d'ailleurs pas survécu à la guerre, se crut protégée par sa clientèle de luxe et la fréquentation des officiers des armées : elle ne supprima même point le lustre superflu de son grill-room. Mal lui en prit. La foule brisa les glaces de la devanture et obligea l'établissement à abaisser ses volets mécaniques. Un an

plus tard, presque jour pour jour, ce *Normandy*, dont la création semblait un défi à la misère des temps, provoquerait une manifestation hostile par son étalage de gâteaux et de confiseries, à une époque où le sucre était délivré avec parcimonie, où des boulangers se voyaient contraints d'éteindre leurs fours faute de farine.

Le charbon était rare; un appel signé du Maire, de la Chambre de Commerce et des représentants de tous principaux Syndicats de la cité pressait la population civile de l'économiser sous toutes ses formes : chauffage ou éclairage. Cependant, il fallait vivre. Des péniches chargées de charbon attendaient leur tour de remontée vers Paris; on en réquisitionna quelques-unes. Etant donné qu'un grand nombre d'entre elles étaient condamnées à séjourner un certain temps, un mois peut-être entre Eauplet et Oissel, faute de remorqueurs ou par suite de la difficulté d'acheminer les convois sur l'amont à cause de la hauteur des eaux, ces réquisitions ne devaient causer aucun préjudice aux destinataires des chargements, puisqu'il serait possible de les reconstituer rapidement, en prélevant sur les prochains arrivages d'Angleterre. Ainsi furent distribuées environ 2.800 tonnes par les soins de la Chambre de Commerce, du 15 décembre 1916 au 18 janvier 1917.

Ce cap franchi, la situation n'en demeura pas moins tendue. Il était manifeste que l'état de choses ne pouvait subsister. Si, dans la région de Rouen, l'industrie, tout en éprouvant une gêne qui obligeait des usines à interrompre de temps à autre leur travail, ne souffrait que relativement du manque de charbon, on n'en avait pas moins dû fermer les musées et bibliothèques de la ville, en raison des difficultés éprouvées pour les chauffer. La crise latente, ici, se faisait plus intense

ans les centres de l'intérieur éloignés des mines ou des ports de mer. Une enquête fut ouverte, non seulement en Normandie, mais par la France tout entière, afin de déterminer aussi exactement que possible les besoins normaux de la consommation. Elle révéla qu'à l'exclusion des quantités demandées par les poudreries d'Oissel et de Saint-Étienne-du-Rouvray, les industries de Rouen et de la banlieue rattachées à son influence, réclamaient 50.000 tonnes de charbon par mois, en marche normale, y compris l'alimentation des usines à gaz et d'électricité de Rouen.

Pour centraliser les résultats de l'enquête et en tirer les conclusions en vue d'une réglementation à intervenir, un organisme était tout désigné : le Bureau des Charbons, dont nous avons parlé plus haut. La tâche qui lui incombait allait être passablement lourde ; elle ne l'arrêta pas. Au mois de juillet 1917, il avait mis sur pied un système assurant une répartition aussi équitable que possible des charbons à la disposition du pays, tout en sauvegardant l'ordre de préférence imposé par les nécessités de l'heure. A la multitude des consommateurs réclamant chacun du combustible, se substitueraient sept groupements, entre les mains desquels les charbons seraient concentrés, qu'ils provinssent des mines restées au pouvoir de la France ou qu'ils fussent importés par voie de mer.

Les Préfets étaient à la tête du groupement chargé de subvenir aux besoins des Administrations publiques ainsi que des foyers domestiques, du petit commerce et de la petite industrie ; les Chambres de Commerce devaient avoir le grand commerce et la grande industrie, c'est-à-dire les entreprises commerciales ou industrielles consommant à l'ordinaire au moins 20 tonnes de charbon par mois ; les autres groupements

se rapportaient au gaz, à l'électricité, aux chemins de fer, à l'armement (fabrications de guerre, métallurgie, automobiles, aéronautique, produits chimiques, poudres, etc.), à l'intendance (armées combattantes et dépôts, service de santé, industriels travaillant pour l'habillement des troupes, battage de céréales, pressage de fourrages, etc.), enfin aux services de navigation.

A chacune de ces collectivités était attribué, tout d'abord chaque trimestre, ensuite chaque mois, un contingent de charbon établi d'après les disponibilités et les prévisions, que ces groupements devaient répartir entre les consommateurs rattachés à leur action.

Ce système entra en application le 1<sup>er</sup> octobre 1917; il survécut à la guerre et ne prit fin qu'au début de 1921, lorsque les charbonnages français eurent retrouvé une certaine activité, et que furent venus à la résipiscence les propriétaires des mines anglaises ainsi que les armateurs britanniques auxquels le Bureau des Charbons avait eu l'habileté de susciter la concurrence américaine.

Pour ce qui concernait les foyers domestiques, la Ville de Rouen avait arrêté, on le sait, des modalités se rapprochant assez sensiblement de celles adoptées pour la population parisienne. Des cartes furent établies par ménage. Elles donnaient aux célibataires ou autres personnes vivant seules le droit d'obtenir trois parts de charbon, c'est-à-dire trois fois une quotité fixée à 30 kilog. pour le premier mois d'octobre et qui serait ultérieurement déterminée, chaque mois, suivant l'importance du contingent consenti à l'agglomération rouennaise. Les foyers de deux ou trois personnes ou de célibataires et de personnes travaillant constamment à leur domicile étaient inscrits pour quatre parts; les foyers de quatre ou cinq

personnes pour cinq parts, et ceux de six personnes et au-dessus pour six parts. Le petit commerce et la petite industrie bénéficiaient d'un régime spécial; au lieu de parts, il leur était indiqué une certaine quantité de charbon en rapport avec la situation du stock départemental ou municipal, selon les cas.

Comment fonctionna le service municipal ? Il n'est personne qui n'ait eu affaire à lui; mais le grand public s'est-il toujours parfaitement représenté la somme de travail que motivèrent le contrôle et l'établissement des cartes ? Le nombre de celles-ci atteignit 177.871, dont 43.952 pour l'année 1917, et 46.745 pour 1919. De plus, si la poussière de tickets attachée à ces cartes conférait aux détenteurs la possibilité de se faire livrer le plus souvent de la poussière de Cardiff, la répartition des charbons entre les soixante-douze marchands détaillants et les collectivités autorisés à s'alimenter aux chantiers de la Ville nécessita près de cent mille (exactement 90.872) bons de provision, de recettes, etc., lesquels, bien entendu, furent classés et relevés sur des registres spéciaux, ainsi que le commandaient les exigences de la comptabilité; et cette comptabilité ne pouvait être éludée, attendu qu'il ne passa pas moins de 120 millions de kilogrammes de charbon, pour une valeur de 18 millions de francs, par le Bureau communal, durant les quarante-cinq mois de sa gestion.

Pour ce qui est de la grande industrie, elle s'adressa aux divers groupements énumérés ci-dessus.

Les usines travaillant pour l'armement jouirent, il va sans dire, d'un traitement privilégié; les entreprises de gaz, d'électricité, de navigation reçurent un contingent de charbon, sinon toujours égal à leurs demandes, du moins aussi large que l'exigeait le fonctionnement de leurs services publics; les

ateliers affectés à la fabrication de fournitures pour l'intendance devaient être en principe assimilés aux plus favorisés; dans la pratique, il en fut tout autrement, et comme les autres produisant pour la population civile, ils durent se contenter d'un contingent réduit.

Chaque groupement s'organisa à sa guise. Les uns achetèrent des cargaisons entières qu'ils rétrocédèrent à leurs adhérents, d'autres limitèrent leur action à la distribution de bons qui permettaient aux bénéficiaires de ces bons d'obtenir livraison des quantités accordées par leurs fournisseurs habituels. Mais quel que fût le mode suivi, il exigeait une attention de tous instants. On avait à tenir compte des stocks à l'usine ainsi que de la nature des industries. La tâche était ingrate, d'autant plus qu'à côté d'ateliers ne dépensant pas plus de 20 tonnes mensuellement, il se rencontrait des usines dont la consommation atteignait 1.000 et même 2.400 tonnes par mois; et pour ne citer que la seule industrie textile de l'arrondissement de Rouen, on avait des établissements absorbant jusqu'à 60.000 kilog. de charbon par journée de travail. En outre, les minoteries, les laiteries, les fromageries, les fabriques de graisses alimentaires, dont plusieurs brûlent plus de 100 tonnes mensuellement, réclamaient la totalité de leur consommation normale, étant industries indispensables à l'existence, et les produits traités par elles n'admettent pas de retard dans leur manipulation.

Les quantités ainsi distribuées par les groupements autres que l'Office départemental et le Bureau communal ont atteint 480.000 tonnes de 1.000 kilog., pour la seule région de Rouen, pendant l'année 1919, et près de 550.000 en 1920, sur lesquelles il fut dévolu 114.700 tonnes au gaz et à l'électricité et 99.500 tonnes aux industriels desservis par la Chambre de Commerce.

Sans doute, le système fut diversement apprécié; il souleva des objections à l'origine. Les municipalités des grandes villes, notamment, subirent l'assaut de critiques; mais combien parmi ceux qui leur jetèrent la pierre, ne se fussent récusés devant les difficultés auxquelles se heurtait l'administration; et si tout ne fut pas aussi parfait que l'eussent souhaité d'aucuns qui, du reste, ne firent rien pour aider au bien public, il n'en est pas moins vrai que sans l'application de mesures rigoureuses, sans le rationnement général de l'industrie, du commerce et des populations, on eût abouti à ce résultat de prix autrement élevés que les maxima payés, cependant que le combustible, ayant été accaparé par quelques-uns, nombre d'ateliers eussent été contraints de jeter leurs ouvriers sur le pavé, faute de charbon, pour faire tourner les machines.

Tout le monde eut donc du charbon; mais, il faut le reconnaître, les quantités allouées étaient bien misérables en comparaison des besoins. On y suppléa par le retour au bois.

On releva les rideaux des cheminées que le « chauffage central » avait fait baisser. La bûche de hêtre crépita de nouveau au fond de l'âtre; plus d'un, répétant le geste de Xavier de Maistre, auquel nous devons la charmante page de *l'âme et la bête*, se surprit à oublier ses livres et ses plumes pour tisonner son feu, en se livrant à une douce méditation que la contemplation de la manette régulatrice du calorifère n'eût jamais provoquée.

Malheureusement l'industrie, suivant le barbarisme officiel inventé à cette occasion, demeurait soumise à un contingentement en charbon, le plus souvent inférieur à 50 ou 60 0/0. Sollicitée de répondre à l'abondance des commandes, elle se précipita, elle aussi, sur le bois; mais alors que pour les appartements particuliers, quelques fagots suffisaient à assurer

une chaleur convenable, les foyers des usines se montrèrent autrement exigeants. Pour remplacer une tonne de charbon et obtenir le même degré de pression, il faut de trois à trois stères et demi de bois. La frénésie de spéculation dont le charbon avait été le prétexte se répéta avec le bois. On scia, on abattit jusqu'aux alignées de hêtres, d'ormes, de chênes qui clôturaient les fermes en bordure des chemins. Des rabatteurs se disputèrent souches et bûches, sans même savoir si tout serait vendu; et aujourd'hui, après avoir constaté le mal, beaucoup se demandent si une réglementation n'eût pas été aussi désirable que celle des charbons, pour enrayer les excès de déboisements.

En d'autres temps, nos pères n'avaient pas hésité. L'Echiquier était intervenu, à différentes reprises, de même que le ferait plus tard le Parlement, pour interdire l'emploi du bois dans l'industrie; et nous avons encore sous les yeux le texte d'un arrêt du Conseil d'Etat du Roy, en date du 15 mars 1723, faisant défense aux teinturiers, chapeliers, brasseurs, savonniers, curandiers, sucriers et autres ouvriers ou manufacturiers de la Ville de Rouen de se servir de bois à brûler pour leurs chaudières, et leur enjoignant, à peine de deux mille livres d'amende, de remplacer par du charbon de terre, ce bois dont ils faisaient une consommation telle que les habitants de ladite ville de Rouen et de la Généralité se voyaient à la veille de n'en plus trouver pour eux-mêmes.

Mais il en était alors comme de nos jours : l'intérêt privé n'admet pas volontiers les restrictions que l'intérêt général commande. Les teinturiers firent observer, dans une supplique aux marchands syndics de la Chambre de Commerce et à l'intendant de la Généralité de Rouen, que la cuisson des drogues, le dosage des nuances, l'encollage et l'apprêt des

« bougrans », qui étaient leur spécialité, et que les Anglais ni même les Hollandais ne savaient réussir comme eux, nécessitaient un feu modéré impossible à réaliser avec le charbon de terre, dont la chaleur était trop grande. Ils pensaient qu'il serait plus à propos de supprimer des manufactures nouvellement établies, lesquelles faisaient une grande consommation de bois, « sans produire un grand bien pour l'Etat », disaient-ils, telles que les manufactures de faïence portées de deux qu'elles étaient autrefois au nombre de seize ou dix-huit. « Si on supprimait ces nouvelles manufactures », ajoutaient-ils, « les tainturiers dont le métier est bien plus nécessaire au commerce profiteroient du bois qu'elles consomment et il suffiroit pour l'entretien de toute la tainture, et cela ne seroit pas à charge au public, parce que qu'on ne se sert dans ces manufactures que du bois de boullot qui n'est point à l'usage des particuliers. »

Quelque fondés qu'aient paru ces arguments, ils n'eurent cependant pas la chance d'être pris en considération; par contre, les curandiers de Rouen et de Déville furent mieux écoutés.

Ils avaient fait valoir que s'ils étaient assujettis à l'usage du charbon de terre, il leur faudrait creuser davantage les fourneaux sur lesquels étaient placées les chaudières, afin de donner suffisamment d'air pour la combustion. Or, leurs ateliers étant bâtis dans le voisinage de la rivière, à cinq pieds seulement au-dessus du niveau des plus basses eaux, les fourneaux creusés plus profondément seraient inondés, en cas de gonflement de la rivière par les pluies ou les marées. D'autre part, si les fourneaux étaient surélevés au-dessus du rez-de-chaussée, pour faciliter le tirage, les chaudières se trouveraient par cela même exhaussées et, comme les lieux où

se lessivaient les toiles n'avaient que six pieds de hauteur au plus pour conserver la chaleur, il ne resterait plus assez d'espace pour puiser la lessive dans les chaudières, afin de la reverser dans les cuves. En outre, il y avait lieu de craindre que la suie produite par les flammèches et la fumée du charbon ne noircît et ne perdît les pièces de toile mouillées étendues dans les prés, les taches de cette nature n'étant, au dire des réclamants, que très difficilement effaçables.

Par un arrêt du 14 juin 1723, les curandiers eurent gain de cause. Les autres manufacturiers demeurèrent astreints à l'emploi exclusif du charbon de terre : ils durent modifier leurs fourneaux, ce qui, prétendent-ils, entraîna une dépense de 2.000 livres pour chacun d'eux; seulement, ils obtinrent une atténuation des droits frappant, à l'entrée dans le Royaume, les charbons d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, car le charbon qu'ils auraient pu faire venir d'Auvergne était menu, léger, de qualité médiocre à tel point qu'il en fallait deux barils contre un d'Angleterre pour réaliser une égale pression de vapeur. La différence de prix était également appréciable, puisque deux cents barils d'Auvergne revenaient à 750 livres, alors que les cent d'Angleterre n'en coûtaient que 300.

L'obligation de se servir de charbon au lieu de bois eut-elle pour conséquence une hausse des charbons anglais ? Nous relevons sur des états de la Balance du commerce, de l'époque, que le prix du baril mentionné encore pour 3 livres en 1728 avait été porté à 4 livres et demie en 1730, pour une quantité de 87.960 barils importés cette année-là, par le port de Rouen. Cette hausse fut peut-être aussi la résultante d'une demande exagérée : dès 1732, le prix était retombé à 3 livres pour 67.058 barils enregistrés à l'entrée à Rouen.

Quoi qu'il en soit, les temps sont changés. Si les teinturiers, curandiers et autres ont réclamé, en ces dernières années, c'est contre l'obligation qui leur fut imposée de remplacer du charbon par du combustible végétal; et lorsqu'il suffisait de quelques voies de bois aux plus exigeants de 1723, ce sont des centaines et des centaines de stères qui furent engouffrés, sous les chaudières des établissements de blanchissage, apprêts, teinture et impression, de même que dans la plupart des filatures et des tissages, pendant la dernière crise du charbon.

Le bois n'a pas été réglementé, cette fois-ci; l'Administration a même fermé les yeux sur des déboisements auxquels elle aurait eu le devoir de s'opposer. Aussi en est-il résulté ce que nous constatons : l'amoindrissement du domaine forestier de la Normandie. Et maintenant, pour que le régime des eaux ne se trouve point altéré, pour sauver les sources qui font la richesse de nos campagnes comme celles qui alimentent nos villes, qui reconstituera ce domaine ?

« Je suis tout esmerveillé, écrivait Bernard de Palissy, de la grande ignorance des hommes, lesquels il semble qu'aujourd'hui ils ne s'estudient qu'à rompre, couper et déchirer les belles forêts que leurs prédécesseurs avoyent précieusement gardées. Je ne puy assez détester une telle chose et ne la puy appeler faute, mais une véritable malédiction et un malheur à toute la France ».

Ces paroles de 1550 ne sont-elles pas encore d'actualité trois siècles et demi plus tard ?

---



CLASSE DES BELLES-LETTRES  
ET DES ARTS



# CLOCHES ET CLOCHERS

Par M. le Chanoine JOUEN.

---

## LE DERNIER ÉTAGE DE LA TOUR SAINT-ROMAIN LES CLOCHES « MARIE D'ESTOUTEVILLE » ET « GUILLAUME »

La cathédrale de Rouen compte trois phases importantes dans l'histoire de son développement architectural. De 1130 à 1230, elle fut construite. De 1280 à 1330, elle fut agrandie de toutes ses chapelles latérales et de sa chapelle absidiale, embellie de ses deux portails de transept. De 1414 à 1560, elle vit successivement la réfection et l'ornementation des parties hautes du portail Saint-Jean (1414-1420), la transformation des fenêtres hautes du chœur (1430-1433), l'œuvre des stalles (1449-1470), la construction du dernier étage de la tour Saint-Romain (1467-1478), de la bibliothèque et de l'hôtel de la Fabrique (1476-1482), de l'avant-portail des Libraires (1481-1485), de la Tour de Beurre (1488-1508), du grand portail (1508-1514), du dernier étage de la tour lanterne et de la pyramide qui la couronnait (1542-1560).

L'achèvement de la tour Saint-Romain marque, pour ainsi dire, le point central de ce grand mouvement, et il est le point de départ de la transformation de tout le portail occidental.

La tour Saint-Romain, œuvre du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, devait se terminer par une puissante flèche de pierre, à l'instar

des clochers de Chartres et de Bayeux; l'admirable tourelle d'escalier qui est accolée à son flanc Est est une réduction de ce plan. En réalité, ce plan ne s'est pas réalisé et la construction s'arrêta à la partie supérieure de l'étage des cloches. Pour abriter le beffroi et les cloches qu'il portait, on ferma l'étage par un plancher et sur une cage rectangulaire formée, elle aussi, de planches, on dressa un toit en tuile. Ces indications nous sont données par les comptes de réparations et par ceux de la vente de matériaux qui, en 1467, suivit les démolitions préparatoires aux travaux d'achèvement.

#### ÉTAT DE LA TOUR SAINT-ROMAIN AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'attention du Chapitre fut plus d'une fois attirée vers la tour Saint-Romain, soit par les réparations de plus en plus importantes que son état exigeait, soit par le désir de certains chanoines d'augmenter le nombre des cloches qu'elle contenait.

Déjà, pendant l'occupation anglaise, à la fin d'août 1432, on avait été obligé de remplacer les arêtières du toit supérieur « du costé devers Saine, car ils estoient moult empirés à l'occasion du grant vent ». Deux ans après, on refit la couverture de tuile de ce même toit « en la partie devers Massachre ». En avril 1458, lors de la visite annuelle de l'église, le maître charpentier, Pierre Le François, qu'accompagnaient deux ouvriers, s'attarde au haut de la tour Saint-Romain. En octobre de l'année suivante, on est obligé d'étayer le toit. Le 29 août 1460, nouvelle visite du maître charpentier. Cette fois-ci, il est accompagné de deux chanoines qui sont intendants de la Fabrique, du Désert et Surreau, et aussi de charpentiers, maçons et couvreurs : ils veulent « voir et regarder les réparations nécessaires à faire en ladite tour. »

En mai de l'année suivante, Pierre Le François recommence son inspection, suivi de six ouvriers et du procureur de la Fabrique.

Après chacune de ces visites, on procédait aux réparations les plus urgentes et c'était tout. Cependant, une idée imprécise encore commençait à se faire jour : achever la tour, remplacer par une véritable œuvre d'art la cage de bois vermoulue et le toit de tuile usé. Le 19 octobre 1461, l'official, le doyen, l'archidiacre, les chanoines du Désert et Roussel, plusieurs autres encore « furent visiter la tour Saint-Romaing en hault, regarder, aviser et conférer ensemble comment le comble de hault se parfera de machonnerie et après la visitation vindrent boire au compte du Chapitre » et l'on paya pour eux « ung gallon de vin et deux pains. » Et ce fut tout : L'idée sommeillera encore pendant six ans. L'œuvre des stalles coûtait si cher !

Toutefois un changement alors s'opère qui aura son importance. Le maître maçon de la cathédrale — et c'était lui qui était le vrai « maître de l'œuvre » — Guieffroy Richier, était malade depuis plusieurs années et nous ne l'avons vu paraître dans aucune des visites ci-dessus mentionnées. Il mourut le 25 mars 1462. Le 17 mai suivant, il est remplacé par Guillaume Pontifs (on dirait aujourd'hui Ponty). A peine entré en fonctions, celui-ci s'occupe de la tour Saint-Romain, fait acheter à l'automne 42 tonneaux de pierre de Vernon et les emploie à remplacer les pierres des assises inférieures de la tour, ou, comme disent les comptes « au pié et fondement de la tour » et ce travail dure jusqu'en 1463. En août et septembre, il refait le pavement « entre l'église et le pié de la tour en droit la chapelle Saint-Mellon. »

Le sommet de la tour était toujours en piteux état. En

décembre 1462 et en février suivant, Fautrel, le maître couvreur « couvre d'essende autour et sur le mesrien et boys des pos du beffray, du costé du vent d'aval, lesqueux se empyroient de la pluie. » En mai 1464, il « renfournit de mortier les hérestiers d'autour ladite couverture », remplace huit de ces arêtiens et de nombreuses planches de la cage « lesqueux estoient cassés et rompus »; il bouche les autres trous avec du plâtre (4 mines et 3 boisseaux). En novembre 1465, on se livre à des travaux semblables. On ne paraît plus penser à l'achèvement de la tour. Un accident arrivé à une des cloches va y ramener l'attention du Chapitre.

#### LE NEUF-SAINT ET MARIE D'ESTOUTEVILLE

Depuis son origine, la tour Saint-Romain a été le *clocher* de la cathédrale. La tour centrale n'a jamais renfermé que de petites cloches, au nombre de quatre au plus. La tour Saint-Romain, elle, est la tour des cloches. Souvent, on l'appelle la tour aux Onze-Cloches. Cette appellation n'est juste que de 1470 à 1685. Avant 1470, il n'y en avait que dix; après 1685, c'est-à-dire après la fonte en une seule de quatre des cloches, il n'y en aura plus que huit.

En 1466, il y en avait dix : le *grand saint Benest* ou *Benoît*, *Joseph*, *Robin de Luz*, *Nicolas*, *Complies*, *Marie*, *Romain*, *Thibault*, le *Neuf-Saint* et *Rigault*. En 1451, le Chapitre avait eu l'intention d'en faire fondre une onzième qui, pour le poids et la qualité, serait semblable à la fameuse *Jacqueline* de la cathédrale de Paris. Le 18 mars, il avait même décidé que, devant la salle capitulaire, on placerait un tronc destiné à recevoir les sommes qu'à cet effet offriraient les fidèles. La souscription ne réussit pas et l'idée fut aban-

donnée car nous voyons dans les comptes de Fabrique de 1458 verser au tronc ordinaire de la Fabrique, à l'*Angelot*, 9 livres, 10 sous, 9 deniers, reçus des orfèvres qui avaient acheté une tasse d'argent donnée en 1451 pour faire la cloche « laquelle n'a peu estre faicte. »

Or, en septembre 1465, la plus forte cloche de la tour après *Rigault*, le *Neuf-Saint*, se casse et l'article des comptes qui nous l'apprend nous permet de juger en même temps du triste état des bois et planchers de la tour. « Jean Lemonnier, marchand de bois, vend 45 pièces de aies de 12 piés de long, ung pié de large ou environ... pour faire plancher en la tour Saint-Romain tant hault que bas pour ce que celles qui y estoient ont été trouvées usées et pourries. » Le même a « ouvré en la descente de la cloche cassée de ladite tour nommée le Neuf Saint. » Les charpentiers fabriquent l'engin nécessaire à la descendre. Le 13 octobre, on la descend et on la met « dedans la nef de ladite église. » Un fondeur de cloches, de Beauvais, offre ses services pour en faire une nouvelle; on délibère et on le renvoie avec le pourboire de 7 sous, 6 deniers. Plus d'un an après qu'elle a été déposée dans la nef, le 24 novembre 1466, Guillaume Auber, trésorier de l'archevêque, expose au Chapitre l'intention du cardinal d'Estouteville de faire refondre la cloche cassée en l'augmentant. Que le Chapitre en délibère et donne sa réponse. Le Chapitre, avant d'accepter cette offre, ordonne qu'on casse la cloche pour en connaître le poids. Le maître charpentier l'amène sur rouleaux de la nef « dedans la cour d'Erbenne. » On la met en pièces et, morceau par morceau, on la transporte à la plomberie pour savoir son poids, puis on la reporte « en la loge au bout de l'allée du Chapitre. » Le 3 décembre, le chanoine Perchart annonce à ses collègues qu'elle pèse environ

4.500 livres. Le 4 juillet 1467, le Chapitre accédant enfin au désir de l'archevêque, ordonne que la grande cloche soit fondue dans la Cour d'Albane et qu'elle s'appelle d'*Estouteville*. Les comptes du trésorier de l'archevêché nous donnent tous les détails de l'opération qui fut confiée à un fondeur de cloches appelé Pierre Chapuzot.

Le *Neuf-Saint* pesait 4.500 livres, *Marie d'Estouteville* en pèsera 16.000. Chapuzot fait acheter à un fondeur de Paris 5.350 livres de métal au prix de 10 fr. 1 sou parisis (soit 11 livres, 16 s.), forte monnaie pour chaque cent. Jean Pestel, qui a fait cet achat, reçoit 13 livres et demie pour l'aportage de ce métal de Paris à l'archevêché et pour les acquits et passages de Paris à Rouen.

Par d'autres marchés, Chapuzot se procure 5.000 autres livres de métal. Les trésoriers de Saint-Vivien lui vendent une cloche pesant 892 livres, mais, après la fonte, ils en reprendront 175. Il achète enfin 355 livres « d'estain en saulmon ».

Aidé de Colin Gérard, Chapuzot fait le moule et la fournaise au-dessus desquels Nicole Le François, frère ou fils du maître charpentier, a édifié un bâtiment en planches, couvert de tuiles. Ils y employèrent 90 bannelées d'argile, plus 26 livres de chanvre pour faire les liaisons du moule. Un maçon grava une pierre aux armes du cardinal pour faire l'empreinte des dites armes sur la cloche. Tous les maîtres fondeurs de Rouen sont là avec leurs ouvriers « le jour que fust fondue la cloche ». Ce sont : Jehan Renel le jeune, Jehan Gosse, Jacquet Cornet, Tassin Quineglenne, Jacquet Tonin, Jehan Renel l'aîné, Jehan Michiel, Robin Joseph, les deux Sauterel, Anthoine Dupont, Pierre Le Carpentier et un autre fondeur « lequel perdit sa robe en fondant la

cloche ». Soixante-six sommes de charbon furent employées à cuire le moule et à fondre la cloche. Dix maréchaux de Rouen fournirent dix paires de soufflets et les serviteurs nécessaires pour actionner ces soufflets pendant la fonte. L'opération réussit. Colin Girard et Pierre<sup>e</sup> Chapuzot reçurent 120 livres, d'après leur marché. Chapuzot reçut, en outre, douze écus d'or « à luy promis dans le marché dans le cas que la cloche soit bonne et de bon son ». Le Chapitre, par délibération du 9 octobre 1467, y ajouta un don de six écus d'or. L'archevêque dépensa en tout 1918 livres 3 sous, 6 deniers oboles. Aussi lui envoya-t-on à Rome le « pourtraict » de la cloche peint sur un drap de toile.

La cloche, moitié aux frais de l'archevêque, moitié à ceux de la Fabrique, fut montée dans le beffroi de la tour Saint-Romain. La mise en place fut compliquée. Le 28 octobre, vingt hommes, sous la direction de Nicole Le François, descendirent la cloche *Thibault* sur le premier plancher au-dessous du beffroy, puis la remontèrent « en la place où estoit le neuf saint » et on « assit la cloche de Estouteville au lieu où estoit la dite cloche de Thibault ».

Elle fut très difficile à sonner. De plus, elle ébranla la maçonnerie haute de la tour. Les chanoines se décidèrent donc à entreprendre les grands travaux prévus dès 1461.

#### LE DERNIER ÉTAGE DE LA TOUR SAINT-ROMAIN

Les intendants avertissent le Chapitre que les gargouilles de la tour menacent de tomber. Les maîtres de maçonnerie de Rouen, c'est assavoir Le Cignerre, Ambroise de Saint-Maclou et Jehan le Vite sont convoqués « pour savoir si la tour Saint-Romain pourroit porter et soustenir ung estage de

maçonnerie de hauteur ». La réponse, naturellement, fut affirmative. Le 14 novembre, le Chapitre ordonne d'enlever les gargouilles « pour éviter le pire ». En même temps, il décide qu'on augmentera de pierres la tour aussitôt que se présentera la possibilité de bâtir et qu'en attendant on « avisera à chercher » où l'on pourra trouver de l'argent.

Malgré la forme vague et lointaine de cette décision, les intendants du Chapitre passent immédiatement à l'exécution.

Dès le lendemain et pendant les semaines qui suivent, Guillaume Pontifs « ouvre les six jours à faire des traictz, jectz et mesures pour faire l'édifice de la tour Saint-Romain ». Lecoq et deux autres maçons, sans plus attendre, se mettent à « tailler pierres pour asseoir et mâchonner en l'ouvrage de la dict tour Saint-Romain ». Pontifs gagne 5 sous, Lecoq 4, les autres 3 sous 9 deniers.

La dernière semaine de novembre, Pontifs fait un voyage à « Saint-Leu-de-Chérens et à Vernon » pour acheter de la pierre. Le procureur de l'œuvre est avec lui; ils sont sept jours partis et dépensent pour eux et leurs chevaux 20 écus d'or, y compris douze sous parisis donnés par eux à M<sup>r</sup> Guillaume Caron, maître machon de l'œuvre de Pontoise, à eux indiqué par le vicaire général de cet archidiaconé pour qu'il négocie en leur nom les achats de pierre près les marchands du dit lieu avec lesquels il a grande connaissance. Pendant qu'il est parti, on place quatre bullottes au premier de l'hôtel de l'œuvre pour lui donner plus de lumière pour faire les « traictz et patrons ». Deux huchiers dollent des aies, les joignent et les collent pour faire les « traictz et moules ».

Revenu de Vernon, Pontifs se remet à l'œuvre, continue ses plans, fait ses faux moules pour les carriers et ses moules pour les maçons.

On découvre la tour sur le beffroi, on descend les tieulles, on enlève les plombs, on nettoie la loge des maçons, on transporte pour les établis des soliveaux et autres pièces de bois, depuis l'aître devant la Madelaine jusque dedans la Cour d'Albane et on apporte sablon, chaux, plâtre. Fin janvier, on « avalle la vieille machonnerie des pilliers de la tour ».

Quand l'année 1468 commence, tout est prêt. Le chantier des maçons comprend outre Pontifs, cinq puis neuf et bientôt dix ouvriers. Maîtres Jehan Blondel et Richard Perchard, chanoines, sont intendants de l'œuvre. Les conseillers de la Ville de Rouen donnent à la Fabrique 30 livres « pour être convertis en pierres, pour l'édifice de la tour ». Martin de Saint-Leu livre 100 tonneaux de pierres de Saint-Leu et Guillaume Leprévost 111 tonneaux de pierres de Vernon. Des déchargeurs de la paroisse Saint-Maclou les mettent à quai et cela coûte treize livres; on en paie quinze pour les transporter du quai au parvis. A la fin de janvier, on monte les établis. De janvier à mars, les travaux continuent sans aucune interruption. Au début de mars, les maçons sont au nombre de quatorze. Sept d'entre eux reçoivent un salaire plus élevé, dit prix d'été; les sept autres, malgré les journées plus longues, ne sont pas plus payés qu'en hiver. Pontifs reçoit dix deniers de supplément, soit un salaire total de cinq sous dix deniers.

Dans le compte de la Fabrique d'où sont extraits ces détails, aucune précision sur l'objet du travail n'est donnée de janvier à avril. A partir de la fin d'avril, ce compte devient plus intéressant.

Dans la dernière semaine d'avril, « on machonne ès pilliers vers les Changes ». Dans la première quinzaine de mai, on taille des pierres pour faire des gargouilles et on « machonne

vers les Changes ». Dans la seconde quinzaine, on « machonne et asseoit l'encorbellement des feuilles et larmiers vers les Changes et Albane et on machonne aux pilliers de devers l'église et les Changes ». Pendant la première semaine de juin, on continue à tailler « pierres en feuilles et larmiers ». Pendant la deuxième semaine, Pontifs étant absent pour un voyage à Pontoise, on taille pierres pour les larmiers, on asseoit et parfait l'assiette de pierres à feuilles. Donc, en moins de vingt jours de travail, la corniche ornée de feuilles qui est à la base du dernier étage de la tour a été sculptée, montée, posée et achevée.

Juin s'achève et juillet s'écoule dans la taille et la pose des larmiers, des carreaux et aussi dans la pose des pierres de petit appareil qui forment les premières assises de l'ouvrage.

En juillet aussi, on taille « les pilliers mellonneaulx et les meneaulx ». En août et septembre, on taille, asseoit et machonne les pilliers, les meneaulx grands et petits, le petit appareil.

A la Saint-Michel, deux nouveaux maçons sont venus à l'atelier, l'un d'eux avait commencé à travailler la semaine précédente, mais il n'avait pas été payé parce que Guillaume Pontifs était absent et que, par conséquent, personne n'avait pu fixer de prix. Le compte qui, suivant l'usage va de la Saint-Michel 1467 à la Saint-Michel 1468, nous donne comme chiffre total des dépenses de maçonnerie 1.609 livres 8 sous 9 deniers.

On y trouve de plus ce détail qui a son importance dans l'histoire de la sculpture. « Raoul Mauselemens (Mauselman), tailleur d'ymages, travaille à une gargouille mais si paresseusement que les intendants le gourmandent. Il reçoit 31 sous 3 deniers. » Ce Raoul Mausselman avait fait en

cette même année pour la salle du Chapitre plusieurs statues de pierre, une de Notre-Dame, de trois pieds de long, une de Saint-Romain et deux de deux autres saints archevêques, chacune de un pied de long. Il était le frère de Paul Mauselman, sculpteur sur bois qui, de 1457 et peut-être plus tôt, jusqu'à sa mort survenue à la fin de 1468, travailla à l'œuvre des stalles du chœur. Ils habitaient sur la paroisse Saint-Maclou.

Le compte suivant (octobre 1468-octobre 1469) nous donne les détails les plus précis sur la continuation de la tour Saint-Romain.

En octobre et novembre 1468, on taille et on asseoit des pierres pour « les pilliers corniers et mélonneaulx » et l'on monte les meneaux. Fin décembre, on achète trente chevrons de trente pieds de long, afin de hausser les établis, opération qui est faite en janvier 1469, en même temps que l'on consolide la grue et qu'on surélève la potence qui conduit le câble de la roue de la grue.

Dès lors, se pose une question embarrassante qui se posera de même plus tard pour la Tour de Beurre : Comment couronner l'ouvrage ? par une terrasse, comme à Saint-Ouen, par une aiguille comme c'est l'usage ordinaire depuis des siècles ou par un pavillon comme il commence à être de mode ?

Le 14 janvier 1469, le Chapitre décide de faire une terrasse, *ordinaverunt quod in summitate turris fiat quædam terrace et non fiat, pavillon ou esguille*. Toutefois, il semble bien que la solution préférée par les dirigeants de l'œuvre ait été dès lors, parce que plus économique, celle qui sera définitivement adoptée par le Chapitre le 12 juin 1470, celle du pavillon. En effet, à la fin de décembre 1468, quelques jours avant la délibération du 14 janvier 1469, le Chapitre

fit marché avec Jehan Pontifs, maçon, pour l'achat « de deux cens saize arbres de chesne estant en la forest de Bort au desseus du Becquet-sur-Ellebeuf » et M<sup>e</sup> Nicole Lefrançois, maître charpentier de l'église, « va par dix-huit journées tant à cheval que à pié au boys du Becquet près Ellebeuf où le dit boys estoit, pour voir, marquer, conter, faire abatre, découper, faire amener sur le cay du dit Becquet, aider à arrimer et porter par ordre icellui en l'aître des jacobins de Rouen. »

Les comptes nous donnent des précisions sur ces diverses opérations. Lefrançois a marqué 216 chênes : « desquels il y en a 8 qui sont doubles et font ensemble 224 quesnes dont les charpentiers ont donné 2 ». On n'en paie donc que 222. Thomas Godefroy, charpentier, les abat, les dolle et les coupe de longueur. Jehan du Buisson, de Notre-Dame de Caudebec-lès-Ellebeuf, les amène en sa charrette et avec ses chevaux au quai du Becquet ; il loue pour cela une portion de quai et paye le dommage fait au « près prouchain ». Regnault Bataille, « vainturier », les amène par eau jusqu'au quai de Rouen. Ses varlets gardent ledit bois, le mettent « hors du batel et loing de l'eaue affin que icelle ne levast aulcune pièce ». La partie du quai où ils sont déposés est devant la porte Saint-Eloi ; elle a été concédée moyennant finances par Raoullin, « vainturier de pierre », et on a payé 6 sous 3 deniers à Andrieu Folie et Guillaume Déhays, du clos Saint-Marc, « sergents dangereux, pour soin à eulx donné affin qu'ils ne meissent empêchemens oudit boys ». On porte en l'aître des Jacobins une partie de ce bois qui, peut-être, ne servira jamais et on l'y arrime. Le reste est conduit au parvis Notre-Dame, sans doute pour constituer un nouveau beffroi. De leur côté, les moines de Saint-Ouen

donnent, sûrement pour le beffroi, une certaine quantité de bois. A la mi-mars, Jehan Labbé, vaincturier, amène 29 pièces de gros merrien avec 10 pièces de quartier de 6 à 7 pieds de long « preinses en la Verte-Forest, du don du baillif et religieux de Saint-Ouen ». En juin, le même vaincturier amène de la Verte-Forêt deux charretées de bois, « l'une chargée de essende et late, l'autre de quartiers de chesne appliqués à faire hucherie, soit 2.400 d'essende, 800 de lates à tieulles, 9 cent et demi de lates à ardeize ».

Pendant ce temps, les travaux de maçonnerie continuent. En mars 1469, les piliers d'angle et de milieu sont presque achevés. Jehan de Monville, « maréchal-ferrant, faict 8 grands gonds avec 8 crampons pour mettre aux pilliers corniers pour tenir les ymages qui seront mises ». A cette date, en effet, Jehan Besson et Antoine Tartarin, tailleurs d'images, font quatre images en pierre de Saint-Leu au prix de trois écus et demi d'or chacune; en avril, ils feront deux nouvelles images de prophètes et à la fin mai deux autres images de prophètes.

Alors, le Chapitre commence à hésiter. Il n'a plus entière confiance en Guillaume Pontifs. Après un conciliabule où ses délégués, du Désert, Laurent Surreau, Caroli et Auber, ont délibéré avec des bourgeois et des experts, il demande à Guillaume Gombault, ancien vicomte de Rouen, et à Nicolas Du Val de visiter les travaux. Le 18 avril, ces experts font leur rapport. Ils concluent que le travail s'accomplit *bene, decenter et honeste ac utiliter* et qu'il faut faire les 16 arches (arcs) et le reste, suivant les plans en cours. De fait, fin avril, les « pilliers corniers » sont arrivés à l'assise qui doit servir d'imposte aux « arches » (arcs). Fin mai, les « pilliers meneaulx » sont eux aussi terminés. En juin et juillet, on

asseoit les arcs qui ferment les fenestrages. Fin juillet, on asseoit les « chaperons qui couvrent les pilliers corniers ». En septembre, on monte et on asseoit les statues dont nous avons parlé plus haut.

Le malentendu entre le Chapitre et le maître d'œuvre dure toujours. Guillaume Pontifs paraît se désintéresser de l'œuvre en cours. Le 7 juin, en effet, le Chapitre décide de le citer à comparaître, pour lui reprocher sa négligence, le réprimander et l'exhorter à apporter à l'achèvement de la tour le même entrain qu'au début.

A quoi attribuer cette indifférence et cette négligence ? Sans doute au caractère de Pontifs qui aime le changement et qui déjà devait rêver à la construction de la bibliothèque et de la maison de l'œuvre ou trésor. Sans doute aussi au fait que la tour est à peu près achevée et que le reste est plutôt affaire de charpente que de maçonnerie. Mais surtout à ce que, l'argent commençant à manquer, le Chapitre exige sans cesse du maître d'œuvre des simplifications de plan. Or, Guillaume Pontifs, surtout dans le couronnement des œuvres entreprises par lui, voulait, envers et contre tous, faire grand et beau. Bientôt, il bataillera avec le Chapitre lorsqu'il s'agira de la tourelle qui, du côté Ouest, devait dominer l'avant-portail des Libraires ou des sculptures de la Tour de Beurre. Evidemment, au point où en sont arrivés les travaux de la tour Saint-Romain alors qu'il ne reste à faire que le sommet des arcs et les clochetons qui terminent les piliers d'angle et de milieu, Pontifs et les intendants de la Fabrique se seront trouvés à nouveau en désaccord.

Le 3 octobre, les chanoines du Désert, Laurent Surreau et Guillaume Auber sont désignés pour discuter avec Pontifs. Ils finissent par lui notifier l'intention du Chapitre de s'en

tenir à la résolution prise en janvier précédent et de terminer la tour en terrasse. La semaine suivante, le Chapitre, après avoir ouï Pontifs en ses explications, décide qu'on finira l'étage au mieux qu'on pourra *diminuendo* : la terrasse est donc écartée, restent l'aiguille ou le pavillon. On s'en tient au terme vague : *diminuendo*, en pointe. Mais on est plus précis sur la nécessité d'imposer au maître maçon des économies par la suppression des ornements trop « somptueux ».

En effet, l'argent manque. Déjà, le 30 juin 1468, le Chapitre avait constaté avec tristesse qu'il n'y avait plus au coffre de la Fabrique assez d'argent pour payer matériaux et ouvriers et il avait autorisé les intendants à emprunter jusqu'à concurrence de cinq cents écus d'or s'ils le pouvaient. Le 3 octobre, il va plus loin : on empruntera au plus tôt et, s'il le faut, on mettra en gage les pierres précieuses, objets d'art et autres biens de la cathédrale. Le 16 octobre, Laurent Surreau offre de prêter à la Fabrique cent saluts d'or à condition que ce prêt serait gagé sur tous les biens, meubles et immeubles, de la Fabrique. Le lendemain, le procureur recevait les cent saluts en « pur prêt ». Il a auparavant pris l'engagement de les faire servir spécialement aux travaux de la tour, de les rendre en « espèces de bon or » à la première demande du prêteur et il a affecté à la garantie de ce prêt tous les biens de l'église. Cet acte, inséré dans les délibérations capitulaires, revêt tous les caractères d'une reconnaissance officielle. En dessous de cet acte, au bas de la page, d'une encre plus noire, est inscrit, sous la date du 28 novembre 1472, un reçu constatant que les quarante saluts restant dus sur les cent prêtés viennent d'être remboursés à Laurent Surreau.

Malgré ce prêt, les travaux furent arrêtés à la fin de 1469. A la vérité, les comptes de la Fabrique nous manquent de

1470 à 1474; mais les délibérations capitulaires suffisent à nous renseigner sur la marche des événements.

Les embarras d'argent restent considérables car depuis quelques années, on dépensait sans compter.

Les travaux de la tour Saint-Romain battaient leur plein. De plus, la Fabrique, depuis dix ans, payait chaque année des sommes énormes pour l'œuvre des chaires ou stalles du chœur et de cette œuvre les allocations du cardinal d'Estouteville ne payaient qu'une partie. On dit toujours : le cardinal d'Estouteville a fait ceci; le cardinal d'Amboise a fait cela. Mais, en réalité, dans tous les ouvrages de transformation, d'embellissement ou de construction neuve, les dons des archevêques étaient loin d'égaliser les dépenses; l'organisme responsable restait toujours le Chapitre, ou mieux, car le Chapitre commandait plus qu'il ne payait, la Fabrique, l'Œuvre de la cathédrale.

Le 3 février 1470, le Chapitre délibère une fois de plus sur l'achèvement de la tour Saint-Romain et des stalles du chœur. L'argent manque. On s'avise que la Fabrique possède deux calices d'or : on les engagera tous deux ou au moins l'un d'eux. Le Collège des chapelains, dit les Clémentins, a des réserves : il avancera cent écus dont on lui fera dix livres de rente; si les Clémentins refusent, on prendra d'office les sommes dont on a besoin et on leur en fera la rente au taux légal. On pourvoira plus tard à se procurer les autres sommes nécessaires.

Le 19 mars, on décide l'impignoration des deux calices d'or. Une « personne notable » sur ce gage prêtera 300 écus d'or. Si le prêteur a, dans la suite, besoin d'argent, il pourra envoyer sommation au Chapitre ou, à son choix, transférer sa créance et les calices qui en sont le gage à un autre prêteur,

en restituant au Chapitre le récépissé des deux calices. Une délibération subséquente, en date du 26 mars, enregistre le reçu du tabellion du Chapitre à qui le prêteur a apporté les 300 écus d'or et par ce reçu nous savons que ce prêteur est le chanoine de Gouvis.

Une fois de plus, en mai 1470, le couronnement de la tour est remis en question. G. du Désert, Surreau, de Gouvis et Caroli sont députés par leurs collègues pour visiter la tour et examiner *cum burgensibus et expertis* s'il faut faire « terace vel pavillon ». Le 22 juin suivant, on conclut — définitivement cette fois — qu'on fera « pavillon et non terace » et on invite les procureurs de la Fabrique à faire diligence pour trouver l'argent nécessaire « à cette œuvre et aux autres œuvres de la Fabrique ». Le 9 juillet, le Chapitre recommande aux maîtres maçon, charpentier et couvreur, de se hâter pour que le pavillon soit couvert avant l'hiver pour préserver la charpente. Cela dut être exécuté, car le 19 février 1471 le Chapitre autorise la Fabrique à faire faire deux « soleils » semblables aux deux déjà posés sur la tour.

Dans l'intervalle, un fait nouveau s'était produit qui vint compliquer la situation en rendant inévitable la transformation ou mieux la réédification du beffroi : le cardinal d'Estouteville dota sa cathédrale d'une nouvelle cloche, *La Guillaume*.

#### LA CLOCHE « LA GUILLAUME »

Le cardinal d'Estouteville qui, du reste, faisait alors bâtir la grand'salle de son archevêché, ne paraît pas avoir rien fait pour tirer la Fabrique de ses embarras financiers. Mais il a continué à se montrer généreux à sa manière : il donna une nouvelle cloche. Cette cloche, beaucoup plus petite que

*Marie d'Estouteville* (elle ne pesait que 1.500 livres) ne lui a coûté que 440 livres tournois. Le fondeur est le même que précédemment, Pierre Chapuzot, mais il a été moins heureux : il a dû recommencer l'opération de la fonte, comme le prouve ce titre d'un chapitre des comptes du trésorier de l'archevêque : « Autre mise à cause du moule de ladite cloche qu'il a fallu refaire pour ce qu'elle avoit esté faillie ». Une des deux fontes, la seconde sans doute, eut lieu le 12 septembre, car le Chapitre décida que ce jour-là, à la procession qui se fera à la chapelle de la Vierge, on chantera le *Veni Creator* pour demander la bénédiction du Ciel sur la fabrication de la seconde cloche que le R. R. cardinal G. d'Estouteville fait faire.

Voici les fournitures qui furent nécessaires pour cette seconde fonte : douze sommes de charbon, six cents d'œufs, douze livres de chanvre, deux livres de cire neuve, un drap de toile pour mettre au long de la loge, une corbeille de « pelloc », une livre de savon. Six maréchaux aidèrent, eux et leurs soufflets, à fondre le métal. L'hôtel de l'archevêque nourrit les souffleurs et leurs aides. Le marteau fabriqué pour la cloche pesait 105 livres de fer. On le trouve trop pesant et on lui en substitua un de 55 livres.

#### LE BEFFROI

Où placer cette cloche ? Comment agencer les autres de manière à pouvoir les faire toutes sonner ? Le beffroi ancien est insuffisant, un nouveau s'impose ; le Chapitre le déclare dès le 19 septembre 1470. Mais où trouver de l'argent, étant donné surtout que les travaux d'ornementation sculpturale des parties hautes de la tour sont restés en route ?

Avant de trancher ces questions, le Chapitre veut amortir ou consolider les dettes de la Fabrique. Le 14 février 1471, on décide de rembourser au chanoine de Gouvis deux cents écus d'or sur les trois cents qu'il a prêtés. On prendra la somme dans le coffre de la Fabrique, à même les deniers donnés par le cardinal d'Estouteville le 18 octobre précédent pour la fondation de plusieurs obits. Pour couvrir ce virement, on vendra quelques objets précieux, des *jocalia*. On pourvoira par le même procédé au remboursement d'un prêt de 75 livres fait par Guillaume Auber. Le 3 mars, on précise : des deux calices d'or que possède la Fabrique, on vendra celui qui, jadis, fut donné à la cathédrale par l'archevêque Guillaume de Flavacourt. Le lendemain, on revient sur cette décision. On se contentera de mettre le calice en gage entre les mains de Nicolas Pellevillain, bourgeois, receveur principal des monnaies, et ce, pour la somme de deux cents écus, avec faculté de dégager ce calice avant Pâques. Le 5, sur une démarche du premier prêteur, Jean de Gouvis, Pellevillain consent à simplement garder le calice jusqu'à Pâques, moyennant 33 livres de supplément. L'année suivante, un autre chanoine se montra généreux, c'est Philippe de la Rose, celui-là même qui avait failli être archevêque à la mort de Raoul Roussel et dont le souvenir est perpétué par l'admirable clôture de la chapelle du revestiaire. Il avait, depuis 1465, sur le Chapitre, une créance de 50 écus, ou mieux de 41 écus d'or (neuf lui ayant été remboursés). En juin 1472, il déclare à ses collègues qu'il en fait abandon pour faciliter l'achèvement de la tour Saint-Romain. En conséquence, le Chapitre ordonne que cette somme sera tirée de la caisse du Chapitre et remise aux intendants.

Depuis un mois, du reste, l'achèvement de la tour était

revenu à l'ordre du jour. Le 18 mai, les chanoines Surreau, Le Goupil, Auber et Perchart sont chargés de la visiter en compagnie des procureurs de la Fabrique. Le lendemain, ces commissaires font leur rapport dont voici les conclusions : il faut parfaire un des côtés de la tour, le côté occidental, celui qui donne sur le parvis. Pour cela, il faut avant tout poser les auvents aux fenestrages et faire la décoration architecturale de la galerie avec des montants, arches et meneaux de pierre. On remet à plus tard la décision sur l'achèvement des trois autres côtés. Le 20, on nomme une Commission chargée de s'entendre avec les maçons sur l'exécution du projet arrêté la veille. Cette Commission est composée des chanoines Surreau, Caroli, Perchart et des intendants de la Fabrique.

On se préoccupe aussi des cloches. L'ancien beffroi est trop surchargé et par l'augmentation de poids de la cloche qui remplace le *Neuf-Saint* et par l'adjonction de *Guillaume*. Déjà, le 10 juillet 1471, défense avait été faite de sonner les cloches en volée pour ne pas trop charger le beffroi, et même de sonner, de quelque manière que ce fût, les grosses cloches, pour ne pas endommager la tour. Le 21 novembre 1472, on met enfin en délibération la question capitale : fera-t-on un nouveau beffroi au-dessous du beffroi existant pour y loger les plus grosses cloches ? Pour le moment, on améliorera l'installation actuelle de *Marie d'Estouteville* au-dessus des autres cloches et la *Rigault* restera silencieuse. Le 7 décembre, une nouvelle Commission visite la tour. Le nouveau beffroi est décidé en principe. En mars 1473, l'abbé du monastère Saint-Barthélemy promet de fournir gracieusement le bois nécessaire à cette construction, mais ce ne sera qu'à l'été de 1474 qu'on se mettra à l'œuvre. Le 18 juin,

Caroli et de Rouville visitent la tour en vue de déterminer les bases de maçonnerie nécessaires à l'édification du beffroi. Le 22 août, à la fin du Chapitre général, les capitulants déclarent qu'une ample délibération sur la forme, les divisions et la matière du beffroi doit nécessairement précéder la mise en route du travail. Laurent Surreau, Godefroy, Auber, Jacques de Rouville sont désignés pour étudier ces questions avec Nicolaś Le François, le maître charpentier de la cathédrale, et d'autres savants et experts, maîtres charpentiers de la ville. Ils visitèrent la tour, ou mieux, l'étage du clocher pour déterminer la place du beffroi.

Cette fois, enfin, la décision suivit la délibération. Un certain tabellion, appelé Cauchon, fut chargé de voiturer et d'amener le bois nécessaire. Au 12 novembre, il demande que le Chapitre tienne compte des peines et fatigues que cette tâche lui a causées et on lui donne cent sous de gratification. A la fin de janvier 1475, toutes les cloches sont descendues. Le 20 avril, le gros œuvre du beffroi est terminé et pour récompenser le maître charpentier, Nicole Le François, on lui octroie un pourboire (*pro vino*) de 20 écus d'or. Le 22 mai, on décide d'en finir avec ces travaux qui traînent depuis si longtemps et on prescrit : 1° l'apposition des « haulzvens ordonnés pour deffendre et garder le beffroy afin qu'il ne soit batu des eaulx » ; 2° l'achèvement des « fournements et cleresvoyes d'em̄bas » de la tour elle-même.

En octobre et en novembre 1475, pendant que pour se faire de l'argent on vend les bois du vieux beffroi dont le maître de l'œuvre de Saint-Ouen, Dom Nicole du Sossay, achète une partie, deux huchiers de grand talent, Godefroy et de Saint-Nigaise, posent l'admirable escalier de bois qui

mène jusqu'au haut du beffroi. Ils étendent cinq planchers sous les cinq petites cloches, puis font et posent les auvents; ils emploient près de deux cents chevrons de 8 à 10 mètres de long à faire les « parnes » et les « feittes ». Guillaume Pontifs, après avoir scellé les gros crampons « ploiés à équerre » qui doivent « contenir cette charpenterie », fait les « bullins pour asseoir parnes et feittes ». Ce travail se prolonge jusqu'en août 1476.

En même temps et depuis le début de mai, Pontifs travaille à l'ornementation (fourmements et clères-voyes inférieures) du côté Est.

Le 20 février 1477, on décide pour les derniers travaux d'ornementation de s'en remettre à la décision et à la direction des commissaires et, de fait, l'hiver suivant verra enfin l'achèvement de ces travaux qui comprennent la galerie supérieure et les pinacles des piliers d'angle et de milieu. Guillaume Pontifs « taille pierre de nuict à son hostel durant le temps d'yver pour faire gimberges pour la dite tour, soit dix gimberges à 60 sous chaque gimberge ». Geoffroy des Vignes en fait trois et Jehan Chouquet deux. D'octobre 1477 à mars 1478, on travaille sur place aux piliers corniers. En janvier 1478, on organise les « hautes établies » avec des filières de 8 mètres de long. Les sculptures faites à domicile sont montées fin février du côté de la rue Courvoiserie, en mars du côté d'Albane, en mai du côté de l'église. C'est fini. Bientôt les couvreurs et plombiers remettront en état la couverture qui avait été délatée pour l'établissement des établies des maçons, et aussi les chéneaux dont le plomb avait été rompu pour la même raison.

\*  
\*\*

La tour Saint-Romain, qui attendait son couronnement

depuis trois cents ans, est enfin achevée. Certes, ce dernier étage n'a pas la majesté calme et élégante de l'œuvre du XII<sup>e</sup> siècle : les claires-voies des deux galeries sont d'un goût douteux, les profils sont maigres, les statues sont empatées et sans vie ; par contre, la hache du pavillon est gracieusement cambrée, les soleils qui décorent la toiture d'ardoise, la galerie de plomb à deux teintes qui couvrent le faîte, les deux croix archiépiscopales qui dominant le tout forment un ensemble excellent. Encore quelques années et la Tour de Beurre s'élèvera, hardie, pour compléter la façade de la cathédrale et le portail central, refait avec une profusion inouïe de sculpture, complètera un ensemble disparate de style mais harmonieux quand même. Le portail de la cathédrale de Rouen, à défaut d'unité, aura le mérite d'être à lui seul un résumé de tout l'art du moyen âge, depuis le début du XII<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne sera pas trompeur ; il sera bien l'entrée qui convient à la moins une mais à la plus vivante de nos grandes cathédrales françaises.

---



# SUR UN ALBUM

PAR M. SAMUEL FRÈRE.

---

Il y a cinquante ans, on aimait fort les autographes. Chaque dame, un peu bien huppée, avait un album. Après le dîner, au salon, quand la conversation languissait, la maîtresse de la maison atteignait sournoisement son registre relié en chagrin, et, le sourire aux lèvres, tendait la page fatale au personnage célèbre de la compagnie. Le malheureux s'évertuait à y improviser la plus originale ou la plus niaise de ses pensées, à son choix.

Un pareil guet-apens assombrissait certains grands hommes, voire certains petits. Alexandre Dumas, entre autres, appréhendait l'heure terrible de l'autographe. « Que détestez-vous plus qu'un album, lui demandait-on un jour ? — Deux albums, répondait-il sans hésiter ».

Et cependant, sur le vélin délicat de la dame, la victime avait belle carrière pour déposer la banalité la moins compromettante, l'aveu le moins révélateur de son « moi ».

Après la guerre de 1870, la mode change. L'album disparaît, et la passion de pénétrer dans le for intérieur de son prochain par le système de l'autographe, s'accuse tout à coup dans la société féminine par l'emploi d'un instrument autrement redoutable. Il devient d'usage, dans le monde des dames et des demoiselles, d'inviter ses amis ou amies à répondre sur un cahier dit de confessions à plusieurs douzaines de questions

indiscrètes concernant leur propre vie, leurs idées et leurs goûts.

Ce dernier procédé nous venait d'Angleterre comme tant de bonnes choses... et même de pires. A Londres, cela s'appelait « an album to record opinions, thoughts, feelings, ideas particularities, impressions, characteristics of Friends ». En passant le détroit, la chose devient « album de confidences » ; la forme des questions s'y transforme légèrement, le fond reste à peu près le même.

J'ai entre les mains deux de ces cahiers dont voici, en résumé, l'étrange formulaire.

Quelles sont, selon vous, les qualités préférables chez un homme ? chez une femme ? ; quel est votre caractère, votre idéal du bonheur et de la misère ? Quelles couleurs, quelles fleurs, quels peintres, quels musiciens, quels aliments, quels noms, quelle couchure préférez-vous ? Quels sont vos types de héros dans la vie réelle et dans la fiction ? Pour quel défaut avez-vous le plus d'indulgence ? Quel a été le meilleur et le plus mauvais moment de votre vie ? Veuillez dire votre devise ?

A cet interrogatoire de juge d'instruction, il est répondu dans mes cahiers de deux façons. Soit, sincèrement, soit plaisamment et par préoccupation principale de montrer son esprit en camouflant son identité.

Les sincères se découvrent avec une certaine fierté. Ils se peignent comme ils se voient. Seulement se voient-ils juste ? Tout est là.

Il y a de beaux ans que Socrate a synthétisé la difficulté de juger sainement, dans son fameux  $\gamma\omega\tau\iota \zeta\epsilon\alpha\upsilon\tau\omicron\iota\eta$  : depuis lui, le problème est resté le même. En concluerons-nous qu'il faille suspecter cette légion de signataires de bonne foi ;

n'est-ce pas déjà un effort excusable que de se regarder dans une glace verdie pour essayer de savoir si on a bonne mine ?

Croyons donc provisoirement à ces confessions innocentes et servons-nous-en pour étudier la mentalité de pénitents dont la contrition est sûrement imparfaite.

Ce petit monde, au surplus, se compose surtout, je le répète, de femmes, de filles, de jeunes gens de notre monde, c'est-à-dire de la société bien élevée vivant en province, dans un milieu de famille plutôt bourgeoise, milieu de commerçants aisés, de fonctionnaires, de magistrats, d'avocats, de médecins, de rentiers sages. Dans l'un au moins de ces cahiers, je n'aperçois, en effet, ni ouvriers, ni artisans, ni ducs, ni princesses, ni bolchevistes, ni cubistes, ni phénomènes cérébraux ou sociaux d'aucun genre.

La première question appartient au domaine des généralisations. Savoir quelle est la vertu qu'une honnête femme préfère dans un caractère d'homme (cet homme pouvant être son mari, son fils, ou son frère ou celui qui lui donnera son nom) ne peut gêner personne, au moins au premier abord.

Or, sur vingt-sept réponses, j'en vois douze qui décernent le prix chez un homme, au courage et à la fermeté. Il est même une dame qui n'a pas peur, et d'une écriture décidée, affirme qu'elle réclame d'un homme « une bonne poigne ». Après la bonne poigne, viennent trois franchises, deux bontés, un bon tempérament, une patience, un amour conjugal, un oubli de soi-même; enfin, deux plus jolies : « Fermeté et tendresse à la fois » et la dernière dans le même esprit : « Une main d'acier sous un gant de soie ».

A nous en tenir à ces résultats de pure statistique, ce qu'attendaient principalement les filles de vingt ans d'alors,

de leur futur et hypothétique mari, c'était donc la fermeté et le courage, c'est-à-dire des qualités de force et comme conséquence, de prépondérance maritale.

Ces réponses sont datées : elles relèvent toutes de la génération d'avant-guerre. Les jeunes filles d'après-guerre auraient-elles la même opinion ? Je me le demande, à voir quel souffle d'indépendance a passé depuis huit ans sur la psychologie de l'adolescence. Si nous tenions des confessions de 1922, nous verrions, c'est probable, plus d'une candidate au mariage insister sur la tolérance d'un homme plutôt que sur sa bonne poigne, l'article 213 du Code civil : « La femme doit obéissance à son mari », devenant de jour en jour une formule surannée.

D'autre part, en pénétrant les dessous intimes de ces confessions, nous constaterions que certaines femmes mariées paraissent souhaiter d'un homme la vertu que, selon elles, leur mari d'alors pratiquait le moins. Ainsi s'expliqueraient ces souhaits particuliers de bon jugement, d'impartialité, d'oubli de soi-même, de fidélité et de patience. Les mauvaises langues vous diront, en effet, que MM. X..., Y..., Z... passaient dans le temps, pour un jugement faux, un tempérament égoïste, une aimable disposition au papillonnage, sans parler des impatientes et des coléreux. Nous enjambons ainsi de plus en plus le mur de la vie privée ; mais, que tout cela est bien humain !

En sens inverse, les mêmes remarques se pourraient établir à propos de la deuxième question : « *Quelle vertu préférez-vous chez une femme !* » Ici, en général, les dames répondent par la vertu supérieure qu'elles s'attribuent, ou au moins qu'elles voudraient avoir, ou ce qui vaut encore mieux par la vertu de leur mère. Les jeunes gens pensent que la douceur

est l'apanage de la femme idéale. Quant aux rares maris, consentant à s'expliquer dans ce cabinet noir plein de fissures, je les surprends aussi (pas tous !) à exalter les qualités par lesquelles brillaient jadis médiocrement, au dire de la galerie, M<sup>me</sup> X..., M<sup>me</sup> Y... et M<sup>me</sup> Z..., leurs sympathiques moitiés. Les pères, je le comprends, solutionnent le problème par les avantages réels de leurs filles chéries. Que dirais-je des grands-pères ? Cohorte sacrée ! Ceux-là donnent l'exemple aux pénitents sans peur et sans reproche. Tous leurs petits-enfants sont des héros. Leurs petites-filles surtout ont toutes les vertus et toutes les intelligences : il n'y a qu'à en faire un bouquet pour réaliser un type incomparable de femme.

Passons à des sujets moins personnels.

*Quelle fleur, quelle odeur, quelle couleur préférez-vous ?*

Ici, la statistique perdrait son temps. Chaque flore, chaque couleur de la palette, chaque parfum est évoqué. J'omets les légions de myosotis, d'iris, de lys, de marguerites de ce jardin de rêve. En somme, les femmes choisissent le bleu quand elles sont blondes, le rouge si elles sont brunes, et sans être en fait également modestes, elles ont un faible pour la violette. Surprenons au hasard, du côté des messieurs, quelques aveux de tout acabit :

J'aime le teint de ma femme, — j'aime les fleurs mortes et les couleurs vivantes, — la fleur du souvenir et l'odeur des espaces, — l'odeur de ma pipe et celle de vos vertus, Madame, excusez l'antithèse, — l'odeur des vieilles églises et les fleurs de Fête-Dieu, — toutes les couleurs, excepté celles que nous monte la cuisinière de ma femme, — couleur de mon journal et fleurs de rhétorique, — couleur d'un crépuscule d'automne sur la mer, — couleur des yeux de celle que j'aime. — Je m'en voudrais d'oublier celle-ci tombée d'une plume

féminine de vingt ans : « L'odeur d'une certaine branche d'aubépine, je ne sais pourquoi ! » Vraiment ? mais nous le savons, nous, Mademoiselle. Un jour de printemps, celle-là promet son cœur au tournant d'un sentier menant à la vailleuse. La branche d'aubépine offerte par « l'autre » était son premier bouquet de fiançailles. Heureux bouquet, et aussi pauvre bouquet ! Le poète breton des Barzaz-Breiz n'a-t-il pas dit mélancoliquement : « L'amour et la jeunesse sont les plus belles choses de ce monde, l'une et l'autre, bien vite, elles fleurissent et elles se fanent ! »

Troisième chapitre de l'enquête.

*Quelle est votre occupation préférée ?*

Oh ! oh ! que d'artistes, Messieurs, parmi ces fillettes ! Peintres, musiciennes, encore peintres, encore musiciennes ! Apollon est roi dans cet empire du piano et de l'aquarelle. « A l'huile, c'est encore plus difficile », s'écrie une gentille blonde très futée, « mais on m'a dit que l'aquarelle était mieux pour une demoiselle parce que l'aquarelle exige beaucoup de réserves ».

Après tout, le soleil luit pour tout le monde. Seulement, prenons garde aux talents d'agrément, mes enfants ! Il en est de désagréables ! Vos gammes, vos vocalises outrancières, voilà bien du bruit dans le logis de Monsieur votre père ; quant à la peinture, ne tachez pas vos jolies robes et si vous voulez faire concurrence à Rembrandt, écoutez vos maîtres contrairement à l'opinion d'une de vos camarades : « J'aime à peindre quand mon professeur a le dos tourné ».

Et ensuite ?... Mon occupation préférée est — danser — nager — photographier — jouer la comédie — lectures frivoles — faire des rêves roses — chiffonner — causer — faire des boîtes avec des timbres — collectionner — broder —

voyager — tennis — tennis — tennis for ever ! — Voilà pour les vierges folles. Plus exigüe, la série des vierges sages : Ranger — coudre — lectures sérieuses — travailler pour les pauvres — puis le beau cri de trois mères : amuser mes enfants — avoir mes enfants dans les bras — faire mon métier de maman. Enfin, l'aveu cynique de deux messieurs pas mal farceurs : Encaisser — toucher mes rentes — ne rien faire.

Ne rien faire comme occupation préférée, c'est tout un monde; encore s'il s'agissait de la flânerie de Toppfer !

Notez que, dans le tas, nous trouvons six lectures frivoles et seulement deux lectures sérieuses. Comment feront les vierges folles à la page de l'album où on leur demandera le nom de leurs auteurs préférés. N'y aura-t-il pas lieu de suspecter un tantinet ces soi-disant enthousiasmes pour Musset, Lamartine, Bourget, Loti, Daudet, Rostand, Coppée, Sienkiewicz, Balzac, René Bazin et Dickens (dans la traduction s'entend) ? Sont-elles bien sûres, ces charmantes lectrices, d'avoir lu tant de jolies choses, entre tant de peinture, tant de musique, tant de rêves roses, et surtout tant de tennis. C'est leur affaire, au surplus; moi, je me contente du résultat de l'élection : quinze points pour Loti; douze, Lamartine; douze, Daudet; cinq, Dickens; trois, Bourget, et un point seulement pour chacun des autres.

. Ainsi, c'est bien entendu, Loti avant la guerre mondiale, passe bon premier dans le goût des jeunes. On n'invente pas impunément *Pêcheurs d'Islande*; mais vous seriez-vous attendus, Messieurs, à douze Lamartine... douze Lamartine à une époque où nous, les vieux, nous l'oublions un peu trop. Chose curieuse, pas un point pour Jean de la Brette, pour Gyp, pour Chantepleur, pour M<sup>me</sup> Caro, pour René Boy-

lève, et même pour l'auteur de l'*Abbé Constantin*. A quoi sert alors d'écrire spécialement pour les jeunes filles; il est vrai qu'aujourd'hui c'est, paraît-il, Bordeaux qui tient la corde : un fantaisiste avait dit déjà : « Les lectures n'ont plus de sexe ».

Bien qu'il amène une certaine variété, j'aurai tôt fait de brusquer le point d'interrogation venant après : « *Si vous n'étiez vous-même, qui voudriez-vous être ?* » — Deux dames voudraient être hommes; c'est flatteur ! En revanche, pas un homme ne voudrait être femme. C'est peu galant. Puis, du côté de la grâce — « Je voudrais être hirondelle — un ange — une fée — un rossignol — pigeon voyageur — muse — sœur de Saint Vincent de Paul — une heureuse grand'mère — une jolie femme, ça me changerait — une de mes sœurs, afin d'avoir toujours le même père — (ça, c'est bien gentil), — la Providence pour rendre les gens heureux, — (pas mal non plus). — Russe — (hum, hum ! vous n'iriez plus ça aujourd'hui, chère illusionnée), — un autre moi-même, mais meilleur — la perfection innée — le vent — et une vieille dame un peu fière : ne plus, ne moins...

Ensuite, du côté de la barbe : Je ne tiens pas à changer — ingénieur — Victor Hugo — un aigle — missionnaire — rentier — explorateur — mon père — Parnell (signé par un Irlandais), — moi c'est assez, et dans bien des moments, c'est trop — mon grand-père — le plus ignoré des hommes — je voudrais avant tout n'être pas moi-même; enfin trois voix indépendantes : — à sottise question pas de réponse. — Ces trois-là eussent mieux fait de reprendre avant de s'asseoir devant l'album, la phrase de Mérimée s'adressant à un journaliste forçant la porte de son cabinet : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je ne sais pas un mot de tout ce que vous allez me demander. »

Continuons à éplucher le même cahier hâtivement. Peu nous importe, n'est-ce pas, que les uns aiment un lit dur ou un lit moelleux, que les autres préfèrent la baie de Naples, ou l'entrée de la Rance ou Monte Carle, ou la vue de la côte Sainte-Catherine. Peu importe encore que Jeanne ou Philippe admirent plutôt Wagner que Mozart, Bouguereau moins que Puvis de Chavannes; que Georges ou Lucien soient gourmands de crème au chocolat ou friands de pommes de terre sautées. Le meilleur mets, dit une femme de bon sens, n'est-il pas l'appétit ?

Un peu plus et j'allais passer étourdiment sur une ligne qui nous concerne, Messieurs.

A la question : *Quel compositeur de musique préférez-vous ?* une femme de goût a répondu : « M. le chanoine Bourdon ». L'auteur des *Béatitudes* et de tant d'admirables pièces chorales ou instrumentales, est trop nôtre pour que nous ne nous arrêtions pas devant ceux qui le saluent; quoique toujours savamment construites, ses compositions gravitent inaltérablement, enveloppées d'une parure mélodique qui charme nos oreilles et, mieux, qui émeut nos cœurs. La dame de l'album a bien parlé, et nous l'en remercions.

Restent quatre séries d'informations plus intéressantes encore et ce sera fini.

*Croyez-vous à l'amitié ?*

Sur quarante votants, onze n'y croient pas ou n'y croient guère. Je copie mot à mot : Très peu, — bien sûr que non, — je ne crois qu'à l'amour, — je voudrais y croire, — bien peu, — pas beaucoup, — pas toujours, — quelquefois, — si je disais non ! — un ami sincère, *rara avis*, — bien fol est qui s'y fie.

Vingt-neuf ont la foi absolue ou atténuée. — Je serais une ingrate, si je n'y croyais pas. — Pourquoi n'y croirais-je pas. — Bien sûr que j'y crois, d'ailleurs c'est le meilleur de l'amour. — Par-dessus tout ici-bas. — Beaucoup — comme à Dieu. — Bien sûr — fermement, — oui, malgré tout. — Oui, si rare qu'elle soit — autant qu'aux miracles — j'y crois, mais je m'en méfie. — Je crois seulement à l'amitié que j'ai pour les autres. — Pardon, cher monsieur, vous confondez; on peut être seul à aimer, mais cela s'appelle affection, pour s'entr'aimer, c'est-à-dire pour pratiquer l'affection croisée qui est l'amitié, il faut au moins, être deux. Restez tout seul, c'est votre droit, mais ne trichez pas.

En fin de compte, six votants s'expriment sans réticence sur l'amitié, les autres épiloguent; et comme la plupart n'ont pas vingt-cinq ans, on peut s'étonner de ce manque de confiance. Le privilège de la jeunesse est cependant de ne pas savoir compter; elle donne, parce qu'elle croit être sûre de recevoir. *Do ut Des*, disait le droit romain au chapitre des pactes. Le doute vient avec les cheveux blancs. Alors seulement, on pardonne à Chamfort le classement suivant : Dans le monde, on a trois espèces d'amis : les amis qui vous aiment, les amis qui ne se soucient pas de vous et les amis qui vous haïssent.

J'aime mieux cette page du P. Lacordaire : « J'ai cru longtemps, dit-il, que la jeunesse était l'âge de l'amitié et que l'amitié elle-même était comme le gracieux préambule de toutes nos affections. Je me trompais. La jeunesse est trop légère pour l'amitié. Elle n'est encore assise ni dans ses pensées, ni dans ses volontés; elle ne peut, en se donnant, que donner l'espérance. D'autre part, la maturité est trop froide pour ce grand sentiment; elle a trop d'intérêts qui la préoccupent et l'enchaînent. Il lui manque la généreuse liberté de

l'être qui n'appartient pas au monde et aussi cette naïveté qui croit, cet élan qui se livre, cette indépendance qui ne craint rien de la vie. Vais-je donc rétracter le titre même de ce prologue ? Non, non !... Il me serait aussi difficile d'être incrédule en amitié que de l'être en religion. Je crois à l'attachement des hommes comme je crois à la bonté de Dieu. L'homme trompe et Dieu ne trompe jamais, c'est là la différence. L'homme ne trompe pas toujours, c'est là sa ressemblance avec Dieu. Créature faible et faillible, son amitié a d'autant plus de prix qu'il la conçoit et la porte dans un vase plus fragile ! Il aime sincèrement, dans un esprit sujet à l'égoïsme, il aime purement dans une chair corrompue, il aime éternellement dans un jour qui finit. Je le crois et je le sais ».

Ainsi, Messieurs, selon le grand dominicain, la pratique de l'amitié serait exceptionnelle entre les jeunes. Ne soyons plus surpris alors de rencontrer dans notre enquête tant de réponses découragées, tant de doutes et d'hésitations. Aussi bien, les jeunes d'aujourd'hui semblent vivre plus vite que les jeunes d'autrefois. Leur expérience de la conscience humaine se développe, dit-on, plus hâtivement que de notre temps. Mettons qu'ils deviennent avant leur majorité de perspicaces philosophes et souhaitons pour leur bonheur qu'ils ne passent pas trop prématurément à l'état de désenchantés. « Il n'y a plus d'enfants », affirme le voisin. Ajouterait-on : « Il n'y a plus de jeunes gens ! »

Si l'on me demandait à moi, mes chers collègues : *Quel est le plus agréable moment de ma journée ?* je dirais, vous n'en doutez pas : « Le vendredi, à cinq heures et demie ». Mais tout le monde n'a pas l'honneur d'appartenir à notre Compagnie, bien que les femmes, aujourd'hui, en fassent partie,

et dans le cénacle restreint de mes albums, je surprends mille opinions qui, je dois le dire, n'ont rien d'académique. Je vous les soumetts. — Le plus agréable moment de la journée, c'est celui où je me plonge dans l'eau salée, — celui où j'ai fini de laver mes pinceaux, — l'heure de la promenade avec Jean, — quand mes enfants dorment. (Le fait est que ces enfants-là étaient bien charmants et aussi bien turbulents. C'est le contraire, aujourd'hui, il y en a un qui veut être juge de paix). — L'heure du thé avec mes amies, — le soir à l'heure de la musique, — l'heure des lettres aux amies de cœur, — l'heure des repas, la seule heure de la journée où je dételle, — le soir, en hiver, auprès du feu, entre Louis, Hélène et Marie, — tout m'amuse, je ne m'ennuie jamais, — la fin de la journée, quand elle a été bonne, le début avant de rien savoir.

Puis les confessions des paresseux et des paresseuses — l'heure du sommeil, — encore l'heure du sommeil, — le moment où le soleil se couche et moi aussi, — celle où je m'endors, — celle où j'entre dans mon lit, — celle où je me glisse entre mes draps, — l'heureux moment du dormir, — l'heure des songes !

Trêve de commentaires, car si l'action est un devoir de la vie, bien dormir nous rend plus apte à bien agir, de sorte que sur ce chapitre du sommeil, toutes les opinions peuvent se défendre sans compter ce qu'en disait un professeur de philosophie à la Faculté de Caen qui a écrit là-dessus un volume de 500 pages.

Enfin, dernier feuillet de l'album, un des plus indiscrets, un des plus scabreux, si bien que sur ce sujet, grand nombre de pénitents ont renoncé à se confesser. D'autres ont eu ce courage. Pensaient-ils bien ce qu'ils écrivaient ?

*Quel a été le meilleur et le pire moment de votre vie ?*

Je passe sur le pire; voyons le meilleur : — Est-il encore venu, — je vous le dirai après ma mort, — j'y répondrai plus tard, — 22 janvier 1890 ! allez-y voir, — il a été si court, — le meilleur moment ? Grâce à Dieu, j'en ai eu plus que je n'en mérite, — il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri, — suis-je bien sûr de l'avoir vécu ? — le jour de ma première communion, — celui où elle m'a dit : « Moi aussi, je t'aime », — je l'attends encore, — je l'attends aussi, — c'est déflorer un souvenir que d'en parler, — ils ont tous été bons, — la naissance de mon premier fils, — je l'attends, — celui où j'ai pu faire le plus de bien, — le jour où j'ai fait la connaissance de ma belle-mère, — je le dirai plus tard, — celui où pour la première fois j'ai pu embrasser ma fiancée, — le silence est d'or, — celui où j'ai senti les premières atteintes du mal de mère, — la semaine que j'ai passée en Provence, — j'en ai eu de bien bons et j'en remercie Dieu, — j'espère toujours, — je cherche et je ne trouve pas, — je l'attends, — je l'attends, — toujours je l'attends.

Par exemple, voilà qui n'est pas gai ! Ah ! ça, ces gamines en jupons courts, ces adolescents à la moustache naissante, veulent-ils me faire croire qu'ils n'ont pas eu une minute de bonheur dans un seul de leurs vingt printemps. Attendent-ils pour se décider un miracle généreux qui les fera milliardaires, princes, héros, archanges ? N'y a-t-il pas dans leur pessimisme beaucoup d'ingratitude involontaire envers leurs parents et envers la Providence. Que diraient ces petits des quartiers pauvres, battus par ci, traqués par là, sans souliers aux pieds, sans vacances jamais, sans fêtes, sans culottes, sans pain toujours dans leur assiette. Allons, Mesdemoiselles

et Messieurs, vous êtes trop difficiles. Je gage que si l'album était passé aux déshérités, ils découvriraient, eux, dans un petit coin de leur firmament attristé, un rayon d'or pâli peut-être, mais qu'ils estimeraient d'autant plus que d'ordinaire leur soleil reste voilé. Vous, vous avez été trop aimés, trop cajolés par papa et maman; chaque jour à la maison on se mettait à vos pieds, aux pieds de votre berceau, aux pieds de votre joli minois, aux pieds de vos spirituelles réparties, aux pieds de vos larmes d'une minute, de vos sourires d'un jour; tous vos moments ont été d'heureux moments, enfants que vous êtes; vous ne savez pas ce que c'est que le bonheur, et c'est votre excuse, parce que vous n'avez été jamais malheureux, le bonheur sur terre étant simplement une relation entre le meilleur et le pire. — Mais non — dans mon cahier anglais, on vous a demandé *your idea of misery*; vous avez prétendu le savoir, allons, soyez francs et franches.

L'idéal de la misère, c'est, selon vous : la discorde — ne pas avoir de mère — s'ennuyer — n'avoir pas d'amis — vouloir et ne pouvoir — l'isolement — *a reproaching conscience* — espérances déçues — la prison — l'abrutissement moral et intellectuel — perdre ceux qu'on aime — la misère de ceux qui n'ont plus rien après avoir eu beaucoup — l'isolement — le remords — vieillir — pas de lit la nuit, pas de feu l'hiver — misères des pauvres — aveugle et sourd — découragement — mépris des honnêtes gens — ne plus être aimée.

Eh bien ! entre nous, et à part les douleurs qu'amènent chez tous l'heure des ultimes séparations, avez-vous jamais subi ces longues infortunes dont vous vous plaigniez ? vous voyez bien que vous parlez sans savoir.

A présent, pour être complet, je devrais vous donner la liste des devises et pensées de chacun. Ce serait bien long. J'en cueille seulement quelques-unes au passage. La plupart sont d'heureuses citations, trois ou quatre seulement appartiennent en propre aux impétrants.

*Ama primum et fac quod vis.*

Sache donner sans hésitation, perdre sans regret, acquérir sans lâcheté. Sache mettre dans ton cœur le bonheur de ceux que tu aimes, à la place de celui qui te manquera.

Le souvenir, présent céleste,  
Ombre des biens que l'on n'a plus  
Est encore un bonheur qui reste  
Après tous ceux qu'on a perdus.

Le génie est comme le soleil, il porte dans sa splendeur  
l'excuse de ses taches.

Travaillez pour vous rendre utiles,  
Soyez utiles pour être aimés,  
Soyez aimés pour être heureux.

Si tous ceux qui n'obtiennent pas ce qu'ils désirent en mouraient, qui donc vivrait sur la terre.

Beaucoup penser, peu dire.  
Plus d'honneur que d'honneurs.

La vie est un oignon qu'on épluche en pleurant.

Un rien m'ébranle... mais rien ne m'ébranle.

Dieu et mon roi !

*Credo, spero, amo !*

Une des seules jeunes filles d'après-guerre figurant dans l'album s'écrie joyeusement à la mode des poilus : « Ne t'en fais pas ! »

Puis un membre correspondant de l'Académie, grande médaille d'honneur en 1903 au Salon des Artistes français, termine ainsi sa notice : *Pax hominibus bonæ voluntatis*.

Un autre inscrit — je devrais dire inscrite — parmi nos collègues résidants, a clos sa confession par la citation tirée à la fois de ses beaux livres, et de la qualité que pratique chaque jour sa générosité inlassable :

« L'argent ne devient vraiment fécond que dans la minute où on l'arrache de soi ».

J'ai terminé, Messieurs, le dépouillement de cette bizarre enquête. Il y a, dans ces deux cahiers, autant à laisser qu'à retenir. Cependant, n'y trouvons-nous pas, ça et là, comme je le disais en commençant, des indices curieux de mentalité juvénile. Parfois, nous nous sommes rencontrés avec des adultes, même avec des vieillards ; au sens des réponses, vous avez deviné l'âge des intéressés. J'ai dû maintenir sur tous, vous le comprenez, la protection de l'anonymat, bien que petits et grands aient, sans exception, signé bravement de leur nom.

Permettez-moi cependant de déchirer pour une fois ce voile protecteur, en citant la dernière confession du cahier anglais. C'est la confession de Ch. Gounod, le glorieux auteur de *Roméo* et de *Mors et Vita*.

Le maître l'a tracée sous mes yeux, le 15 août 1875, dans un cottage de Boisguillaume proche de l'église ; il avait alors cinquante-sept ans. De toutes les confessions du cahier, c'est peut-être la plus sincère. Elle fut écrite posément, de cette belle écriture claire et lisible, où les accents sont bien placés, où les *i* ont leurs points, où les *t* sont barrés, car Gounod faisait ce qu'il faisait, si mince que fût la besogne, avec une

application ne se démentant pas. Détestant le mensonge même quand il s'agissait de lui, il ignorait le respect humain, et dédaignait de faire de l'esprit parce que celui qu'il avait coulait de source librement; convenant de ses fautes, sauf à les expliquer, il ne se vantait jamais de ses qualités en les attribuant la plupart du temps à l'atavisme maternel. Il était une des plus séduisantes natures que j'aie connues.

Je me souviens de cette journée du 15 août comme si j'y étais encore. En son honneur, M. le curé Lebret avait bien voulu conduire la procession du vœu de Louis XIII jusque dans le petit bois de la propriété. Là, nous avons installé un reposoir et caché un harmonium sous l'ombrage des ormes. Le temps était splendide. Le bon maître, une demi-heure avant la cérémonie, composa sur une page de son agenda un court *ave verum* qu'il voulut chanter au salut en plein feuillage, de sa voix d'artiste, si priante, si prenante, sans être étendue. Après quoi, et la procession rentrée, il écrivit ce qui suit. Je transcris *in extenso*.

- Votre vertu favorite = Celle qui me manque le plus.  
 Vos qualités favorites chez un homme = La largeur d'esprit.  
 Vos qualités favorites chez une femme = La justice.  
 Votre occupation préférée = La Bible.  
 Your chief characteristic = L'entraînement.  
 Votre idée du bonheur = La communion d'idées et de sentiments.  
 Votre idée de la misère = La discorde.  
 Couleurs et fleurs favorites = Toutes.  
 Si vous n'étiez vous-même qui voudriez-vous être = Ma mère.  
 Où voudriez-vous vivre = Là où je la retrouverais.  
 Vos auteurs préférés en prose = Bible, Montaigne, Cervantès, Bossuet, *Imitation*.  
 Vos poètes préférés = Molière, Lafontaine, Dante, Shakespeare.  
 Vos peintres préférés = Michel Ange, Rembrandt, Velasquez, Raphaël.  
 Vos compositeurs = Palestrina, Bach, Mozart, Beethoven.

- Vos héros favoris dans la vie réelle = Les apôtres. •  
 Vos héroïnes favorites dans la vie réelle = Les mères.  
 Vos héros dans la fiction = Je les déteste.  
 Vos héroïnes dans la fiction = Aussi.  
 Votre nourriture et votre boisson préférées = Le pain et l'eau.  
 Vos noms préférés = Ceux des femmes que j'ai aimées.  
 Que détestez-vous le plus = Les mesquineries.  
 Quels sont les caractères en histoire que vous détestez le plus =  
 Judas.  
 Quel est l'état présent de votre esprit = J'attends Odorine  
 Jutard (avec trois points d'exclamation).  
 Pour quelle faute avez-vous le plus d'indulgence = Pour celle  
 qui fait trouver le cœur et perdre la tête.  
 Votre devise = Espérer contre toute espérance.

En une page, c'est bien l'homme, le très bon et le trop bon. Sans doute, les entraînements de sa nature aimante l'ont mené un peu loin. Il ne craint pas d'en convenir loyalement : « mon chef caractéristique, c'est l'entraînement » et ne pouvant aller plus avant sans dépasser les limites à lui imposées par l'heure et le genre de milieu où il se révèle, il dit tout, en déclarant préférer les noms des femmes qu'il a aimées. Cependant et quoi qu'on en ait dit, il ne les a pas toutes aimées comme Samson aimait Dalila ; il en a aimé aussi, et avec autant de respect que d'élan, comme Lacordaire aimait M<sup>me</sup> Swetchine. Je pourrais citer des noms. Dans tous les cas, il était un nom qui, en 1875, lui était exécration : A partir du jour où fut brisée la séquestration pratiquée sur le maître par une anglaise scélérate bien connue, Gounod qui avait fermé son cœur, et ouvert les yeux, l'appelait dans notre intimité « la vipère » et Camille Bellaigues qui touche cet épisode en donnant sa belle biographie de l'auteur de *Faust* ajoute en vérité : « Dans le charme jeté par elle sur Gounod, il y eut une espèce de magie. Elle envoûta littéra-

lement celui de tous les grands artistes contemporains qui fut peut-être le plus candide en même temps que le plus généreux et le plus passionné ».

Au-dessus de ces amours fragiles, il se dévoua heureusement à un amour qui les éclipsa tous. Sa mère — Gounod l'adorait, — il était fier de le proclamer, et encore ici, il faudrait, avec Camille Bellaigues, commenter cette affection suprême qui illumina sa vie et sa conscience de jeune homme. Avec nous, il en parlait sans cesse, et c'était bien naturel puisque nous étions en famille; avec les autres, c'était de même, il s'attardait volontiers à rappeler comment ce qu'il avait de bon en lui venait de cette source chérie.

Dans sa confession de l'album, un mot vous a peut-être intrigué : — *Quel est l'état présent de votre esprit ?* — J'attends Odorine Jutard !!!

Odorine Jutard, Messieurs (excusez ce détail peu académique), était sa pipe de bruyère, et Dieu sait s'il l'attendait souvent; fumer sa bonne pipe en jouant vingt parties de dominos, constituait pour lui l'idéal du délassement. Croyez bien que je ne regrette pas les parties perdues par moi. Dans ces moments-là, il était éblouissant de gaieté. Quelles histoires arôles, quelles fariboles il nous contait : l'histoire du Marseillais chez lequel il y avait plus de poisson que d'eau, l'histoire du Gascon dont la montre « vous flanquait son heure par terre en quarante-cinq minutes », et le fameux sermon du curé de village revenant de Rome et décrivant les merveilles de Saint-Pierre. Tout cela dit et mimé de façon à nous rendre malades d'allégresse.

Ce cher, et quoi qu'en dise la jeune école, ce très illustre maître est aujourd'hui en bon lieu, j'en ferais le serment. Il

n'a pas aimé que les femmes et sa mère. Il a aimé et glorifié Dieu. Il m'a semblé que sa confession avait d'autant plus de prix. Je suis donc heureux de l'avoir trouvée dans un de ces cahiers, heureux aussi de vous l'avoir montrée. Vous en aurez eu la primeur, car le public ne la connaît pas et il ne l'a pas écrite pour la foule ingrate qui l'oublie volontairement aujourd'hui après l'avoir acclamé pendant tant d'années.

---

# L'ÉGLISE DE BOLLEVILLE

---

## DESCRIPTION ET HISTOIRE

---

Par M. l'Abbé Jos. DUBOIS,  
Membre correspondant.

---

MESSIEURS,

Dans les anciens métiers, pour être admis aux honneurs et aux profits de la maîtrise, il fallait, entre autres conditions, produire un chef-d'œuvre qui fût accepté comme tel par les autorités de la corporation.

Loin de moi la pensée de vous proposer aujourd'hui un chef-d'œuvre. Je connais et j'estime trop la science et le talent qui ont élu domicile dans l'Aréopage devant lequel je parais aujourd'hui, pour ne pas solliciter, dès l'abord, votre amicale indulgence. Il reste cependant qu'il est bon de faire connaissance. Si je risque, par la délicate épreuve à laquelle je me sou mets aujourd'hui, de diminuer en vos esprits l'idée trop avantageuse qu'un trop aimable président vous avait donnée de votre membre correspondant nouveau, je me serai procuré l'occasion favorable de vous remercier, du fond du cœur, de l'honneur, à coup sûr immérité, que vous avez bien voulu m'accorder. Vous-mêmes constaterez peut-être que le but que vous avez voulu atteindre par cette élection a été réalisé, et que celui que vous avez élevé jusqu'à vous, a trouvé dans cet

honneur dont il reconnaît tout le prix, un engagement nouveau à l'appliquer, *pro modulo suo*, aux nobles études que vous cultivez avec tant de succès.

Je veux être, pour ne pas tromper vos espérances, un utile membre correspondant. Qu'est-ce à dire ? Que je veux, dans l'isolement relatif où me confine mon ministère à Bolbec, travailler sous votre direction ; en particulier, étudier et protéger, autant que le permettent les circonstances, les restes du passé que je puis atteindre.

C'est bien là l'une de vos plus honorables préoccupations. Que de fois, en contemplant les vestiges anciens de Bolbec et des environs, je regrettais pour eux qu'ils fussent privés, par leur éloignement, des soins pieux que les maîtres en histoire et en archéologie qui siègent parmi vous, auraient pu leur prodiguer. Mais vous êtes assis à si plantureux festin au milieu des merveilles de la Cité métropolitaine, que nos modestes antiquités ne sont que miettes qui pourraient vous paraître négligeables. Il est donc bon que, pendant que vous scruterez les mystères que recèlent encore, même pour vous, notre radieuse Cathédrale par exemple, et les splendides monuments qui lui font ici cortège, d'autres travailleurs moins favorisés complètent, dans les diverses parties du département, l'inventaire de nos richesses artistiques et archéologiques, échappées à la morsure cruelle du temps, *tempus edax* et au vandalisme de l'ignorance ou d'une sauvage cupidité. Oh ! ils n'y apporteront pas votre maîtrise souveraine, mais, au moins, auront-ils signalé les sujets d'études et les erreurs qui pourront échapper à leur inexpérience seront-elles pour vous l'occasion de venger, pour l'honneur de l'érudition française, les droits de la vérité.



L'inventaire dont je parle ne sera, je crois, jamais fini; et c'est là encore une occasion nouvelle de proclamer, avec Bossuet, que nous ne savons le tout de rien. M. Enlart, dans son *Traité d'archéologie du moyen âge*, a réalisé l'œuvre méritoire d'indiquer, dans une table générale, ce que chaque département possède de monuments de chaque époque déterminée. La nomenclature est déjà considérable et utile à consulter, mais combien incomplète ! L'abbé Cochet, le célèbre et infatigable pionnier de ces études en notre diocèse, a élevé, dans ses « Eglises » un monument à la gloire de notre pays que beaucoup de régions de la France pourraient nous envier; mais il n'a traité, dans cette œuvre géniale, que des édifices consacrés au culte; et même dans son *Répertoire archéologique*, autre merveille, il n'a pu s'arrêter à la foule infinie des détails. Le travail est à continuer pour l'honneur du pays et de son glorieux passé.

M. Thiers voulait qu'on nourrit les jeunes générations de toutes les grandeurs de l'histoire; un des moyens, à coup sûr le plus facile, de réaliser ce noble programme, c'est d'apprendre au peuple à connaître et à aimer les vestiges des siècles passés au milieu desquels il vit sans les connaître suffisamment.

Même dans le rayon restreint du doyenné de Bolbec et des régions voisines, la moisson archéologique à faire est abondante. Là aussi, elle réclame de plus nombreux ouvriers. Partout, pour peu que l'on regarde et que l'on cherche, on trouve des sujets d'étude captivants. Mais je puis dire que chez nous, nous sommes particulièrement favorisés.

Et, en effet, tout est intéressant pourvu qu'on s'y applique.

\*  
\*\*

Il n'y a pas une ride, un mouvement du sol qui ne recèle son enseignement particulier. Quel charme de voir, dans l'histoire géologique de la terre, le sol de notre pays de Caux s'acheminer lentement vers l'aspect sous lequel nous le contemplons aujourd'hui ! Il émerge des profondeurs de la mer primitive, bloc de craie que rien n'a depuis ébranlé et que les eaux ont sculpté sans relâche. Les yeux habitués à voir les bancs de galets de nos rivages, modifiés à chaque marée par l'effort des vagues, retrouvent, aux flancs de nos collines, des traces semblables laissées par les tempêtes antédiluviennes. Quel intérêt puissant de remonter de l'effet à la cause et d'admirer la force créatrice qui dispose d'avance le berceau des sociétés humaines pour qu'elles y trouvent, dans un lointain avenir, les conditions nécessaires à leurs séculaires évolutions ! Nous avons sous les yeux, auprès de Bolbec, comme la frange des régions méridionales du pays de Caux. Nous voyons par la pensée les courants primitifs, obéissant aux lois du pendule et de la réciprocité des anses, découper notre sol d'après des formules que découvrira la science moderne, et donner à nos vallons leur attrayante variété.

\*  
\*\*

Puis vient l'archéologie proprement dite. Il semble qu'à ce point de vue, il n'y ait rien à glaner à Bolbec. On n'en connaît que les filatures où triomphe un utilitarisme qui ne songe même pas à se voiler ; et l'église qui, construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour remplacer l'édifice disparu dans la catastrophe du 15 juillet 1765, a bien le genre de noblesse et

d'harmonie dans l'opposition des masses qui n'avaient pas complètement disparu, même à cette triste époque, mais ne rappelle que de bien loin les splendeurs des gothiques cathédrales. Se peut-il qu'arrivé si haut on soit ensuite descendu si bas ! Mais il y a autre chose chez nous.

Tout près, dans la vallée qui fuit vers Lillebonne, s'élevait la célèbre Abbaye du Valasse où des bâtiments claustraux, à l'allure solennelle des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nous cachent et nous conservent à la fois des restes infiniment précieux, contemporains de la fondation de l'Abbaye au XII<sup>e</sup> siècle. Le savant chanoine Sommesnil, originaire de la région, a travaillé pendant tout le cours de sa longue vie à réunir les éléments d'information sur l'antique monastère, à toutes les époques de son histoire. Il n'y a plus qu'à glaner après lui.

Dans l'agglomération bolbécaise, nous avons l'établissement monastique du Val-aux-Grés, dont les constructions ne remontant qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, recouvrent, elles aussi, des caves, voûtées d'arêtes, qui datent du XII<sup>e</sup> siècle.

Sur le plateau, mais encore sur le territoire communal de Bolbec, s'élève la merveille du manoir de Caltot qui rappelle, si elle ne les égale pas, non loin de notre rivière de Bolbec, les châteaux des bords de la Loire. C'est un ensemble très captivant.

Le bâtiment à tourelles, vraie symphonie de formes et de couleurs, où des maçons artistes, virtuoses de la pierre, du silex et de la brique, ont élevé un monument qui, avec ses assises aux allures savamment compliquées et ses lucarnes de pierre aux coûteuses fantaisies, rappelle les caprices de la plus somptueuse Renaissance.

La maison d'habitation qui pose elle aussi des questions compliquées quand il s'agit d'établir la chronologie des di-

verses parties qui la composent, les granges aux pignons majestueux, le colombier aux élégances raffinées dans sa corniche de brique, et les autres bâtiments d'exploitation, sont très capables de retenir, pendant de longues heures, l'observateur attentif.

Au centre même du quartier industriel de Bolbec, nous pouvons vous faire visiter la chapelle trop peu connue de Saint-Anne-sous-Fontaine. Elle a été érigée, racontent les inscriptions encastrées près de la porte d'entrée, au cours des années 1902-1904, par M. Louis Desgenétais, servi par M. Navarre, architecte, et M. Paul Baudouin, artiste peintre. Ne vous attachez à y chercher ni colonnes, ni chapiteaux, ni corniches : la décoration est uniquement picturale. L'artiste a employé dans tout l'ensemble, à la fois très riche et très simple, l'ancien procédé de la fresque. C'est une fête splendide pour l'œil quand il s'est une fois accoutumé à la lumière dorée qui remplit la chapelle, d'étudier les différents mystères de l'année liturgique qui sont successivement représentés, pendant que des guirlandes de fleurs de chez nous et des bandes historiées que l'on prendrait pour des tapisseries d'Orient, aux tons adoucis, entourent l'édifice tout entier. Cette décoration couvre une surface de 1.280 mètres carrés. Elle a demandé deux ans de travail à M. Baudouin. L'autel, les fonts, les deux ambons, tous les détails de l'ameublement ont été dessinés avec une conscience artistique très affinée ; c'est une pure merveille que chacun d'entre vous se devrait de venir admirer.

Puis vient la collection de nos émouvantes églises de campagne, véritables reliquaires d'art et d'histoire, où vivent avec les traditions catholiques, les souvenirs de ces aïeux laborieux et modestes qui ont fait la Normandie et la France.

C'est Bernières où s'élève un clocher, le plus ancien de notre région, pour lequel je crie à l'aide, parce qu'il menace de s'écrouler, faute de soins.

Ce sont les églises romanes de Graimbouville, de Virville, d'Etainhus qui, dans leur austérité du meilleur aloi, constituent comme une école spéciale d'art roman, aux détails très particuliers et très savoureux.

Ce sont les tours du XVI<sup>e</sup> siècle de Saint-Jean-de-la-Neuville et du Parc-d'Anxtot.

C'est le clocher si svelte et si délicat que le style de la transition a élevé à Lintot.

Ce sont les merveilles du XV<sup>e</sup> siècle, cette époque si prestigieuse entre Jeanne d'Arc et les Protestants, qui a multiplié parmi nous les splendeurs, le chœur de Raffetot et tant de nefs opulentes.

C'est la très attachante église de Saint-Eustache-la-Forêt où des constructions somptueuses du XV<sup>e</sup> siècle font cortège à une tour vénérable du commencement de l'ère ogivale. Ici, l'appareil extérieur est de toute beauté. Trois bandes de silex noirs et blancs, disposés en damier, semblent trois guirlandes flottant sur les flancs du gracieux édifice, pendant que des contreforts d'une étonnante perfection de travail répondent, à l'extérieur, aux sablières délicatement ouvragées qui, à l'intérieur, reposent sur le corps de pierre.

Ce sont nos châteaux, qui, hélas ! vont diminuant de nombre, laissant la France moins belle à mesure que disparaissent leurs tours féodales et leurs opulentes futaies. Mais il en est encore, grâce à Dieu, d'intéressants à étudier à Baclair, à Rouville, à Lintot, à Bernières, à Bielleville, au Val-d'Arques où vous admireriez un intérieur, en particulier un vestibule, conservés dans l'état où les établirent les maîtres

maçons du temps de Louis XIII. Rien de plus somptueux, mais rien de moins confortable, eu égard aux usages de notre temps.

\*  
\*\*

Mais c'est vraiment courir à pas trop pressés, dans cette rapide énumération. Me permettez-vous de soumettre à votre indulgente attention, comme don de joyeux avènement, quelques réflexions sur une église du doyenné, l'église de Bolleville, à quelques huit kilomètres au Nord-Est de Bolbec.

Il en est de plus belles, mais j'espère vous montrer qu'elle n'est pas indigne de l'honneur que je sollicite pour elle de vous être présentée aujourd'hui.

L'église de Bolleville se compose essentiellement d'une large nef du XV<sup>e</sup> siècle, d'un chœur qui se trouve occuper le rez-de-chaussée de la tour primitive, et d'un clocher du XVIII<sup>e</sup> siècle posé au milieu du pignon occidental.

De la nef, il y a peu de choses à dire. Elle ressemble, dans sa large opulence, avec son berceau ogival reposant sur de puissants entrants qu'on a eu le bon goût de conserver, à toutes ses contemporaines du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle. Quelle merveilleuse époque ! Quelle prospérité ! Le XIX<sup>e</sup> siècle a certainement été pour nous un moment de splendeur, de richesse, mais que sont, auprès de ces monuments anciens que nous admirons, les églises même les mieux réussies que nous avons vu s'élever. Où est la vraie richesse, l'inquiétude sacrée et créatrice qui veut faire progresser le grand art ? Où est même la solidité, la première gloire de la véritable architecture ?

Le chœur demanderait une étude poussée à fond. Le sujet le mérite. Nous avons là, accompagnée de deux bas-côtés étroits, la base du clocher primitif. Elle doit remonter à la

moitié du XII<sup>e</sup> siècle, peut-être à quelques années auparavant. Elle n'est pas absolument isolée, en son espèce, dans notre région. Nous voyons les mêmes procédés appliqués dans les églises romanes dont nous parlions tout à l'heure. On a donc édifié la tour, lors de la construction de l'église, aux temps romans. Au-dessus du rez-de-chaussée, déterminé par quatre pesantes arcades, on avait établi un plafond droit qui devait être en bois. On s'en contentait parce qu'on ne connaissait rien de mieux; c'est le cas de se rappeler *l'ignoti nulla cupido*. Mais quand, les procédés gothiques se généralisant, nos braves paysans purent voir, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, et la beauté, et la solidité, et les ressources des voûtes ogivales, ils voulurent, autant que la chose était possible, en faire bénéficier leurs églises; et ils élevèrent, à l'intérieur de leur clocher, une voûte gothique. Ils firent partir de fond, aux quatre angles, des colonnes aux proportions, aux profils, aux chapiteaux caractéristiques du XIII<sup>e</sup> siècle, et ils établirent, sur une armature d'arcs ogifs, les voûtains de l'architecture nouvelle. Les arcs diagonaux trahissent bien, dans leur construction, dans leurs profils, une certaine inexpérience; mais l'effort d'art ainsi réalisé n'en est pas moins très touchant et très méritoire.

Des quatre arcades primitives, celles de l'Est et de l'Ouest ont été profondément modifiées au cours des âges; mais celles du Nord et du Sud sont intactes et souverainement intéressantes. Impossible de dissenter sur les bases des colonnes enterrées, d'un bon tiers, à cause de l'exhaussement du sol. Tout l'ensemble de cette construction est à la fois si robuste et si puissant que nous serions tentés de l'attribuer au XI<sup>e</sup> siècle, si nos arcades n'accusaient, quoique d'une façon très adoucie, la forme aiguë, en tiers-point. Force est donc, croyons-nous, de descendre jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, aux premiers vagissements

de l'architecture gothique. L'art alors appliqué est déjà très sûr de lui-même. Il y a là quatre piliers carrés. Sous l'arcade, au milieu, une épaisse colonne s'appuie au pilastre et reçoit la retombée du rang inférieur de claveaux; pendant qu'aux angles, deux autres colonnes plus légères supportent les arcs plus élevés. L'entablement est d'une robustesse presque farouche. Un cordon épais supporte le chapiteau qui, sur une hauteur de quinze centimètres environ, s'étaye pour aller supporter le tailloir lui aussi très fortement caractérisé. Les chapiteaux de l'ensemble Nord-Est sont les plus intéressants. Quand les autres ne nous montrent que quelques sobres décorations à peine saillantes, ceux-ci présentent, sur toute leur hauteur, plusieurs ornements détachés qu'on croirait des feuilles repliées affectant la forme de navettes. Les arcades proprement dites sont d'un appareillage parfait. Au milieu de cet ensemble, d'après le procédé que nous expliquions tout à l'heure, a été érigée, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, une voûte gothique; et rien n'est captivant et intéressant comme de voir voisiner et chevaucher les unes sur les autres, les constructions se réclamant de procédés si différents.

Détail très caractéristique : dans le massif Sud-Est a été accrochée une riche crédence aux formes prismatiques et tourmentées du XV<sup>e</sup> siècle. Nous en ferons état tout à l'heure, quand nous nous essaierons à retracer rapidement l'histoire de notre église.

Nous avons applaudi avec une filiale fierté aux efforts des différentes époques dont nous avons jusqu'ici raconté les travaux. Il y avait effort vers le mieux, il y avait progrès; mais que dire du portail de l'église, comment caractériser l'acte de vandalisme inconscient de ces ouvriers du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, sur le pignon puissant et délicat qu'avait

dressé là le XV<sup>e</sup> siècle, ont posé, sans souci des convenances les plus élémentaires de l'art, cette tour carrée en briques chaînées de pierre, sans harmonie et sans grâce (c'est le moins qu'on puisse en dire), coupant brutalement les lignes savamment arrondies de la vieille façade ?

Il y a décidément des époques où l'art rétrograde, où l'idéal semble mort dans des esprits en léthargie. Ces barbares n'ont pas même soigné leur appareil, leurs briques de qualité inférieure se brunissent, s'effritent et tombent. Gardons-nous de méconnaître les merveilles de délicatesse de l'art décoratif du XVIII<sup>e</sup> siècle à Versailles et ailleurs, mais avouons que ce siècle, dans nos cathédrales et nos édifices religieux, en même temps qu'il était le moins chrétien, a été de tous le moins français et le plus inintelligent des choses de l'art.

Il semblerait que nous n'eussions qu'à passer tout droit, en fulminant notre anathème indigné. Il n'en est rien. Ici même, va se poser un problème délicat dont la solution réclame toute notre attention. Je l'ai dit ; le pignon est du XV<sup>e</sup> siècle ; et voilà qu'en pénétrant sous le clocher, comme il le faut faire pour entrer dans l'église, nous constatons que le chambranle de la porte et tout ce qui se trouve à l'ombre du clocher que nous venons de maudire, est manifestement d'une Renaissance déjà avancée, du XVI<sup>e</sup> siècle. La porte est carrée ; les angles seuls en sont arrondis. L'entrée est circonscrite entre deux pilastres cannelés sur lesquels se succèdent au-dessus du sous-bassement, et répétés de chaque côté, un livre à fermoir, puis un pichet à couvercle, et enfin, dirait-on, une botte d'asperges.

Des chapiteaux aux formes tourmentées dominant nos pilastres et tout cet ensemble est surmonté d'autres ornements, œuvre d'une main inhabile, qui ne fait pas corps avec lui. Le rébus n'est pas difficile à comprendre. Le livre, c'est l'Écriture,

c'est l'Évangile; le pichet, c'est le Vase qui contient le Vin, matière de l'Eucharistie; ce que nous avons pris pour une botte d'asperges, c'est, stylisée, une gerbe de blé qui donnera son froment à l'autel.

Mais d'où vient cet ensemble si nettement circonscrit, qui n'est ni du XV<sup>e</sup> ni du XVIII<sup>e</sup> siècles ? Comment se fait-il que, antérieur au clocher, il soit délimité par lui ? Il y a eu une entrée au XV<sup>e</sup> siècle, pourquoi l'a-t-on si étrangement modifiée depuis ?

Vous reconnaissez là, archéologues, mes amis, l'un de ces problèmes qui se posent quand vous vazez, dans la sincérité de votre âme, à l'étude des monuments du passé. La solution vous échappe, et l'âpre souci de la recherche hante votre esprit et ne vous laisse pas de repos.

Eh bien ! contez votre peine aux échos d'alentour ; parfois, ils vous donneront la réponse désirée. J'avais expliqué l'angoisse de mon âme au cher abbé Houx, le curé de Raffetot, qui dessert Bolleville. Finalement, il avait compati à mon épreuve et il s'était bien promis de tout faire pour la guérir. Il m'a apporté la solution.

Bolleville est actuellement composé de deux anciennes communes réunies, Bolleville et Guillerville, cette dernière supprimée vers 1825. L'église de Guillerville fut alors démolie et (la tradition s'en est gardée) on voulut conserver une partie de l'édifice cher à la piété des habitants. On incrusta dans le pignon de Bolleville le portail de Guillerville. Tout s'explique, et nous touchons là un cas particulier de cette délicatesse foncière du peuple de nos campagnes quand il s'agit de tradition et de religion. N'est-ce pas qu'elle est exquise cette pensée des anciens d'assurer la survie d'un morceau de la pauvre chère église de Guillerville, condamnée

par un jugement sans appel, en le soudant au temple qui sera, dans l'avenir, l'asile religieux de leurs enfants ?

Après cet essai d'analyse, ne pourrions-nous pas passer à un essai de synthèse en faisant l'histoire de la chère église aux diverses époques de sa longue existence ? La comparaison avec les édifices voisins éclairera notre marche.

L'église de Bolleville paraît avoir été fondée au XII<sup>e</sup> siècle. Elle n'a conservé de cette lointaine origine que les deux arcades dont nous nous sommes longuement occupés tout à l'heure. La tour ressemblait dans ses parties hautes à celles de Virville et de Grambouville. Une travée voûtée d'arêtes menait à l'abside en cul-de-four où se trouvait abrité l'autel. A l'Ouest, s'étendait la nef proprement dite avec les deux étroits bas-côtés dont nous voyons encore l'amorce au Nord et au Sud de la tour. La nef principale devait être couverte d'un plafond de bois.

Que se passa-t-il au XIII<sup>e</sup> siècle, il est assez difficile de le dire. Peut-être les changements furent-ils considérables. Nous n'appréhendons, des modifications de cette époque, que la voûte ogivale introduite dans le clocher primitif. Mais nous savons que le grand archevêque cordelier, du XIII<sup>e</sup> siècle, Eudes Rigaud, le conseiller de saint Louis, consacra, en 1248, l'église de Bolleville. Il est bien difficile d'admettre que pareille cérémonie n'ait pas été motivée par des changements importants apportés au vieux sanctuaire.

Pour le XV<sup>e</sup> siècle, nous pouvons être plus affirmatifs. En ce temps, les habitants de Bolleville furent pris de la fièvre monumentale qui produisit tant de chefs-d'œuvre dans la Normandie et dans toute la France. On construisit la nef qui devint à peu près toute l'église. On l'avait réalisée si vaste et si belle que l'on pouvait faire disparaître sans regret les aus-

tères constructions plus ou moins modifiées depuis le XII<sup>e</sup> siècle. On abattit le sanctuaire primitif et la travée qui la rejoignait au clocher. La nef ancienne avec ses bas-côtés primitifs avait déjà disparu. On décida de faire de la base de la tour le sanctuaire nouveau; on y apporta l'autel, et l'événement nous est certifié par l'établissement de cette crédence monumentale, s'appuyant sur le pilier primitif, que nous avons précédemment signalée. On construisit, à l'Est, un mur droit, au ras de l'arcade orientale de la tour. L'église est restée substantiellement la même depuis ce temps déjà ancien. Des minuscules bas-côtés qu'on avait laissé subsister auprès du chœur nouveau, l'un pouvait bien être devenu comme une sacristie rudimentaire, l'autre une petite chapelle.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des travaux considérables furent exécutés, mais ils n'altérèrent pas sensiblement l'aspect intérieur de l'édifice. On nous parle de la sacristie que firent construire en 1730 les moines de Fécamp, les patrons de l'église. C'est peu après que fut élevé le lamentable clocher qui dépare si étrangement une si intéressante construction.

Je ne ferai qu'indiquer d'autres sujets d'étude que fournirait ce temple rustique si l'on voulait résoudre et épuiser toutes les questions qu'il pose, tous les problèmes qu'il évoque. Que signifie ce tableau lapidaire que nous offre à l'extérieur, au Sud, la seconde travée de la nef. Il renferme une Croix entourée des instruments de la Passion, en particulier deux clous qui semblent fixés d'une façon anormale sur la face supérieure de la barre transversale. Le champ renfermé dans le cadre était rempli par une inscription en caractères gothiques du XV<sup>e</sup> siècle, dont quelques-uns seulement sont restés visibles. Tout cet ensemble a été limé et détruit à plaisir. Quand ? Dans quel but ? Serait-ce un souvenir des luttes de la Ligue ?

Les dernières travées et le portail sont labourés à certains endroits de trous qu'on croirait produits par des balles de mousquets. Auraient-ils la même origine ?

Comment interpréter, sur les deux faces extérieures opposées, ces graffiti nombreux qui représentent des caravelles semblables à celles qui transportèrent Christophe Colomb dans ses fameux voyages ? Des dessins semblables se remarquent souvent sur les églises voisines. Comment expliquer chez nos terriens cette obsession des choses maritimes ? Qu'il serait à désirer que nos cultivateurs contemporains fussent aussi préoccupés des choses de la mer que semblent l'avoir été leurs lointains ancêtres !

Bolleville eut pour curé, de 1681 à 1691, le fameux Richard Simon, célèbre par les opinions hardies qu'il professa dans les questions scripturaires et par les luttes qu'il soutint contre Bossuet, le défenseur intrépide de la tradition ecclésiastique. Une inscription rappelle dans notre église le souvenir de ce savant qui, né à Dieppe le 17 mai 1638, y mourut le 11 avril 1712.

Cy se termine notre promenade artistique de ce soir.



N'est-ce pas qu'à sa manière, un peu spéciale, elle nous a fait plus chérir la vieille Patrie ? En étudiant les belles choses d'autrefois, l'archéologie développera, au cœur du peuple, l'amour de la France, résultat vers lequel tout doit converger aujourd'hui. Quand les médecins ont à soigner, comme cela ne leur arrive que trop souvent de nos jours, quelques-uns de ces anémiés que l'atmosphère empestée des villes a atteint aux sources mêmes de la vie, ils les font reconduire au pays natal,

au plateau, à la montagne, pour que dans l'air qu'ils respirèrent aux jours de la jeunesse, les malades retrouvent leur mâle énergie d'autrefois. On peut le dire en toute vérité: ce fut dans les églises que se forma le peuple héroïque de France. C'est là que le clergé catholique, dans le cadre que nos études tendent à reconstituer, répétant inlassablement aux générations de nos pères, son catéchisme toujours le même, finit par modifier profondément leurs mœurs barbares, et en fit le peuple le plus noble du monde, parce que le plus chrétien. Apprenons-lui de nouveau le chemin de la vieille église, en lui en expliquant la beauté ; replaçons-le par la science, dans le milieu ancestral ; il n'en sera que mieux disposé à s'inculquer de nouveau la vieille doctrine qui a fait sa force et assurera son avenir, préoccupés toujours de la grandeur de la Patrie, faisant de l'archéologie pour la France !

---

# LE POÈTE CHARLES LEMERCIER

---

RAPPORT POUR SA CANDIDATURE  
au Titre de Membre correspondant

Par Mgr PRUDENT

---

MESSIEURS,

Il a été offert à l'Académie trois volumes intitulés : *Nos Mères, Paysages et Tableaux, Le Livre d'Heures*. La Commission nommée par vous pour les examiner se composait de MM. Paulme, Montier et moi-même. J'ai l'honneur de vous présenter son rapport.

Ces trois ouvrages sont des recueils de poésies. L'auteur, M. Charles Lemercier, est un prêtre du diocèse de Rouen.

Qu'un prêtre soit poète : peut-être, ailleurs qu'en une Compagnie comme la nôtre, arriverait-il qu'on s'en étonne. La poésie est chose légère. C'est, depuis Platon, un lieu commun de le dire. Et c'en est un autre de penser que des gens sévères aimeraient, comme lui, que tous les poètes fussent mis hors de la République. Jongleurs de mots, amuseurs, rien de plus ; dangereux par conséquent pour les sociétés, qui vivent surtout par la gravité des principes et l'austérité des mœurs. Il serait donc singulier qu'un citoyen revêtu de fonctions saintes pût se classer délibérément parmi ces indésirables. Mais les philosophes sont sujets à se contredire. C'est Platon lui-même qui

a dit : Poésie, chose sacrée. Et voilà qu'il la place ainsi au plus haut, la faisant du même coup fonction du sacerdoce.

En théorie, en effet, la poésie est plus souvent sacrée que légère. Ou plutôt elle ne cesse d'être sacrée que par déformation. Originellement, essentiellement, le poète, dans l'opinion des peuples, est l'homme en communication directe avec la divinité; non pas toujours pour cela son ministre rituel mais son interprète. Dans le paganisme, il exprime les oracles et l'on dit que son langage est le langage des dieux. Dans le mosaïsme, il est le prophète, celui qui révèle les pensées d'Iahvé, porte ses ordres, conseille en son nom, montre aux peuples l'avenir. Il s'appelle Moïse, Isaïe, David, l'Ecclésiaste. Il conte la genèse du monde, annonce le Messie, dicte les Proverbes, chante ces Psaumes imprégnés de tant de religion que quarante siècles n'ont, à l'exception du *Pater*, point trouvé de formules de prières plus sublimes.

Dans le catholicisme, la poésie ne tient pas une moindre place. Quelques-uns de ses plus grands hommes sont des poètes avérés : Grégoire de Nazianze, Ambroise, Prudence; Saint Bernard peut-être, Saint François d'Assise certainement; plus tard, Bossuet lui-même, et Fénelon, et Rancé. La Liturgie est un tissu merveilleux d'odes, d'élégies, de symboles, de lectures rythmées, de chants alternatifs, sans gestes ou avec gestes. La célébration de son sacrifice — je veux dire la messe — est un drame en action, renouvelé tous les jours et sur chaque autel. Or, le prêtre est, professionnellement, le protagoniste de ce culte. Comment pourrait-il le comprendre, comment pourrait-il s'acquitter harmonieusement de son rôle sans être poète un peu !

Mais voilà mieux. Les ministres de la religion catholique, par définition, continuent le Christ. Celui-ci prolonge sous le

voile de leurs mille individualités contingentes son sacerdoce unique. Sacrés par lui, marqués par lui d'un signe ineffaçable, et néanmoins demeurés hommes et libres, ils doivent, de tout leur effort, reproduire son esprit, le faire revivre en ses attitudes, en ses goûts, en tout ce qui le caractérise. Or le Christ est docteur, législateur, thaumaturge, mais quel transcendant poète il est aussi ! Que dis-je ! Il est le Poète ! Que dis-je encore ! Il est la Poésie même. Saint Jean ne le nomme-t-il pas le Verbe ! Il ne faudrait pas philosopher longtemps pour démontrer que Verbe et Poésie sont synonymes, *Λογος ποιητης* disaient les Pères de l'Eglise. Mais le Verbe s'est fait chair. Expression de la pensée divine, il s'est donc extériorisé en mots à notre usage. Comment s'y est-il pris pour que ces mots, pâles plus ou moins quand nous les prononçons, paraissent infinis dès que lui les a touchés ! Ils ont, sur ses lèvres, une profondeur de sens, une clarté, une vibration, une immensité qui nous déconcertent. Jamais personne n'a parlé comme cet homme. Jamais personne n'a réalisé comme lui le modèle suivant donné par Joubert qui, certes, n'y pensait pas. « Le vrai poète ne prend des choses que ce qui leur vient du Ciel. Il a des mots à soi : son souffle les enfle, les rend légers, les colore ; on dirait des paroles lumineuses, de l'or, des perles, des diamants, des fleurs ; mots chantants, phosphorescents, chauds du souffle de l'âme ou humides de son haleine. Le poète, à l'aide de certains rayons, vide les formes de matière et nous fait voir l'univers tel qu'il est dans la pensée de Dieu même ». A qui ces aphorismes peuvent-ils s'appliquer en toute plénitude mieux qu'à celui auquel nous devons l'Évangile ! L'Évangile : ses Paraboles, ses Béatitudes, ses épisodes de la Samaritaine et de Marie de Magdala, ses idylles du Bon Pasteur et de la

Brebis retrouvée, son élégie de l'Enfant prodigue, même ses invectives contre les Pharisiens, ces *Væ vobis* terribles revenant dix fois comme un leitmotiv effrayant ; surtout, surtout les adorables discours après la Cène, *novissima verba* incomparables ! Or, de ce poète divin, le prêtre catholique est le prolongement. Ne reprochons pas à celui-ci d'avoir, à l'exemple de son Maître, l'instinct, le langage, l'âme poétiques. Etonnons-nous plutôt qu'en quelques cas il ne paraisse pas les avoir assez, j'allais dire les posséder nécessairement.

Donc, en notre auteur, sacerdoce et poésie s'assemblèrent. Et c'est bien. Les deux choses avaient d'ailleurs, en lui, cette prédisposition plus particulière à une rencontre heureuse : M. Charles Lemercier est curé de campagne. Je sais bien que s'il fallait juger du curé de campagne par les types qu'en a créés la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle — à quoi il serait assez naturel qu'on prît garde dans une Académie — nous aurions plutôt à en médire. Mais auquel de ses écrivains s'en rapporter là-dessus ? Un Ferdinand Fabre se fit, il y a quelque quarante ans, spécialiste du sujet ; dans trente presbytères des Cévennes, il n'a, à l'entendre, pu voir à peu près partout que des rustres et des grotesques : l'en croirons-nous ? Non certes ! Le juif Ludovic Halévy a rencontré, lui, au fond d'un village à la Watteau, un certain abbé Constantin, protecteur de galants sans le savoir, bonasse au point d'en être niais : serait-ce le type exact ? Pas davantage ! A qui nous adresser alors ? Pas à Zola, sans doute, qui, de son curé, fit un infâme. Pas à Mirbeau qui fit de même. Pas même à Drumont qui a beaucoup exalté les prêtres de campagne, mais tellement contre leurs chefs et en pamphlétaire qu'on ne peut le suivre en ses excès. Gustave Flaubert ? Il y a, dans une page de son livre, le Bournisien que vous savez. Mais ce n'est

qu'un repoussoir passager pour faire valoir mieux la Bovary romanesque. Balzac ? un de ses curés est sublime et... invraisemblable, l'autre est invraisemblable et... indigne. Je n'ai pas oublié Lamartine, mais nul n'ignore que son Jocelyn, — de son nom vrai l'abbé Dumont — n'est que Lamartine lui-même, avec sa religiosité sincère mais si vague qu'elle se trouve en marge du catholicisme (1).

Comment tous ceux-là qui cherchaient le type du prêtre de village ne songèrent-ils pas à Vincent de Paul, curé de Clichy, ou à Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars ? Ce furent, ces deux hommes, de grands saints, c'est-à-dire de grands héros ; mais, — je les envisage ici à ce seul point de vue, — combien poètes aussi, par une élévation de sentiments exceptionnelle, très ingénue, très puissante, et, chose remarquable, par une façon de parler savoureuse, jaillissante, on dirait géniale par instants ; plus vive et plus précise chez l'un, plus exquise de couleur et de grâce chez l'autre !

Je ne dis pas que tout curé de campagne soit en cela leur émule ; mais il a chance, s'essayant par devoir à leurs vertus, vivant journallement au milieu de la nature inspiratrice, associé aux géorgiques continues de paysans qu'il prêche ; oui, il a chance, sans y prétendre le plus souvent, d'être poète à la manière de ces grands hommes.

Entrez à l'église : quelqu'un parle, après Jésus-Christ, du lys des vallées et des oiseaux des champs qui ne moissonnent

(1) La littérature de ces dernières années fut généralement mieux inspirée, en dépit de quelques romans mal conçus, inexacts, pleins de rancunes, qu'écrivirent deux ou trois anciens séminaristes dévoyés. René Bazin, Colette Yver, Jules Pravioux, Francis Jammes, Jean Nesmy, Maurice Brillant furent plus justes, quoique tous non également renseignés.

ni ne filent, nous donnant ainsi une leçon de confiance en la Providence : qui tient un langage si poétique ? Mais c'est lui. Retournez à l'église un autre jour : le soleil de Messidor se lève, et déjà le temple est rempli de laboureurs qui ont faux et faucilles en mains. A l'autel est le prêtre, il célèbre la messe des moissons : liturgie toute fleurie, prières qui sentent bon les champs. Revenez encore : maintenant il bénit la première gerbe de froment récemment coupée, la première grappe de raisin si le village a des vignes, au pays de Mistral les premières olives que lui apporte Mireille, et pour toutes ces cérémonies il a sur les lèvres des formules d'église qui sont d'une profondeur et d'une grâce ravissantes.

Aussi bien, pour plus d'intimité, venez chez lui tantôt, vous le trouverez en son verger : c'est Ariste qui soigne ses abeilles, Don Abbondio qui cultive son jardin, Antoine Cornille qui, sous les ombrages de son presbytère de Sainte-Marie-des-Champs, se délecte à lire des stances de son grand frère et, entraîné par cette lecture, rumine pour son compte quelque poème à Marie que couronneront les Palinods.

Allons, notre Charles Lemercier, curé de Beaunay, est bien en place pour poétiser et il a de qui tenir : les hauts exemples, ni d'ailleurs les aptitudes, ne lui manquent pas.

Mais j'ai fait de bien longs détours avant d'aborder directement son œuvre, et peut-être pensez-vous que mes théories exagèrent...

Venons au fait.



Le premier volume s'intitule : *Nos Mères*. Poèmes de sentiment sans doute ? Oui. Certes notre curé n'en est plus à

cultiver le genre, ou didactique ou héroï-comique, qui fut celui de tant de ses ancêtres du clergé, imitateurs de Boileau ou de Delille. Non pas que les vers de raison soient, à son regard (et au nôtre) le contraire de la poésie; non pas aussi qu'il n'y ait pour un moraliste de profession de bonnes leçons à donner, sous forme plaisante et rimée, en ces *Lutrin*, en ces *Vert-vert*, en ces *Jardins* dont on a tiré jadis dans les presbytères tant de pâles copies. Mais comment l'idée viendrait-elle aujourd'hui de reprendre ces thèmes surannés, à quelqu'un qui a lu les *Méditations*, les *Feuilles d'Automne*, la *Nuit d'Octobre*, qui sait par cœur le *Vase brisé* ou les *Yeux*, qui admire les sonnets d'Heredia, qui récite tel conte de Coppée, qui ne dédaigne pas Bouilhet, voire qui se délecte à *Sagesse*, du pauvre Verlaine?... Vous ne trouveriez plus, je crois, d'abbé Houlière pour refaire les couplets de *Notre-Dame d'Autertot*, pourtant œuvre utile puisque, grâce à elle, nos rondes cauchoises, une fois par hasard, ne s'accompagnent pas de chanson polissonne; mais vous trouverez, à sa place, quand vous le voudrez, quelque abbé Bellouard, le plus poète, au dire de Maurice Barrès, de nos poètes de la Grande Guerre, un abbé Roblot (Jacques Debout), à qui l'Académie française décernait l'autre jour l'un de ses grands prix pour son poème en l'honneur de nos 1.500.000 morts, un abbé Bourgeois parant de vers ciselés, comme un sculpteur de modillons fins, *Notre Cathédrale*, et un abbé Lemercier chantant les mères françaises.

Mgr Fuzet a loué ce volume en une lettre liminaire qui, pour être écrite en prose, n'en est pas moins aussi de la poésie. Son jugement mérite, je crois, d'être retenu.

Aiguèze, 1<sup>er</sup> mai 1910.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

De qui votre rêve filial ne fut-il pas le rêve ?

Ecrire de beaux vers en des rythmes très doux  
Et fixer pour toujours en notations brèves,  
Mère, les souvenirs qui me restent de vous ?

Ces beaux vers, heureux fils, vous avez eu le loisir et le talent de les faire. Combien d'autres, qui n'avaient ni le temps, ni peut-être, à un égal degré, le don poétique, ont entretenu des désirs pareils aux vôtres sans pouvoir les réaliser jamais !

A ceux-là, votre livre donne un regret, mais une douceur aussi. Il leur semble qu'ils chantent par votre voix, et très harmonieusement, ce qu'ils auraient tant voulu célébrer une fois eux-mêmes en leur vie, ne fût-ce que dans le secret le plus profond de leur cœur. Il en est de tels, croyez-le, dans les charges les plus hautes.

Que de fois, en traçant une leçon de doctrine pour mes diocésains, ou en écrivant, pour le bien de l'Église, quelques conseils désintéressés aux politiques de ce temps, me serais-je volontiers interrompu afin de crayonner, en marge de la page, pendant que le portrait de ma vénérable mère, en face de moi, me regardait, un appel à sa clairvoyance si sûre ou une invocation à sa piété si sereine !

Le souvenir maternel reste, au milieu des grandes responsabilités du pouvoir comme dans l'obscurité des conditions les plus simples, le vrai repos d'âme, toujours efficace, le grand réconfort moral, toujours très doux.

Je l'éprouve plus pleinement lorsque je lis vos délicieux poèmes en ce village d'Aiguèze aux fières tours féodales, si pittoresquement assis sur des rochers abrupts dominant le cours de l'Ardèche, dans la vieille maison, à l'aspect moyenâgeux, où naquit ma mère, à côté de la petite église, aussi ancienne que les tours, où elle pria si souvent, à deux pas du petit cimetière qui garde sa tombe, adossée aux murs sacrés, parmi les églantiers, les lierres et les lilas en fleur.

C'est pourquoi je bénis votre livre, cher Monsieur le Curé, et je le recommande avec confiance aux bons fils, nos contemporains, c'est-à-dire à tout le monde. Il n'est personne à qui il ne convienne, car tous y trouveront le meilleur de leur propre cœur traduit en une langue abondante et souple. Il plaira aux raffinés même : sur un canevas qu'ils diraient aisément banal. — banal. *Nos Mères !* — vous avez brodé des rinceaux délicats, fait courir de fines arabesques où ils retrouveront toute la distinction

qu'ils cherchent. Il plaira surtout aux personnes qui tiennent à garder dans leur culture littéraire l'esprit chrétien. Vous n'avez, en effet, pas dépouillé votre caractère sacerdotal pour laisser, en vous, parler l'enfant. On entrevoit, à travers vos récits, à côté de la mère, une famille entière où Dieu règne, où il est bien servi, où il est fidèlement aimé. Et l'on dit : « N'est-ce pas ainsi qu'elles devraient être toutes !... » Qui nous rendra les foyers où la religion est enseignée, où parents et enfants prient ensemble, où les vocations naissent et sont favorisées !

Ainsi une œuvre d'art se trouve être encore une œuvre d'apostolat. Ce ne sera pas la récompense unique de l'auteur, ce sera, j'en suis sûr, celle qu'il appréciera davantage.

Recevez, cher Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Frédéric FUZET.

Le livre de *Nos Mères* se compose de cinquante petits poèmes. C'est un bouquet varié déposé par l'orphelin sur la tombe maternelle prématurément ouverte. Le plus grand nombre de ces vers ont évidemment été écrits par l'auteur sans songer à la publicité ; ceux-là sont les mieux venus ; ils coulent tout droit du cœur, ils sont fluides, harmonieux, tendrement purs. Dans les autres, on sent un peu qu'ayant trouvé joli son thème littéraire, il le traite avec plaisir et de parti-pris ; là, autant que fils, il apparaît auteur. Honni soit qui mal y pense ! mais j'aime encore mieux, je l'avoue, le fils que l'auteur. Les nctations de pur sentiment, ai-je dit, sont exquises ; le meilleur moyen de les faire apprécier est d'en citer quelques-unes.

La mère de M. l'abbé Lemercier était une musicienne. Il lui dit :

Si je suis ouvrier de la rime sonore,  
Et si je puis rythmer mes plus chers sentiments,  
C'est que je t'entendis souvent, tout jeune encore,  
Par des chansons répondre à mes balbutiements.

J'ai grandi chaque jour, bercé par l'harmonie,  
Qui, vibrante, montait de ton cher instrument,  
Fervent admirateur de ton charmant génie,  
J'ai savouré ton art avec toi longuement.

Et je revois toujours ces tranquilles soirées  
 Où Weber et Mozart, Beethoven et Chopin  
 Chantaient, pleuraient, priaient sous tes mains adorées,  
 Au piano donnant un son presque divin.

Te le rappelles-tu ? J'aimais surtout entendre  
 Un Nocturne très lent du maître préféré ;  
 Et si, parfois, j'ai fait un vers qui soit plus tendre  
 C'est que son air revient, doux, plaintif et sacré.

Tu le vois, le tombeau ne t'a pas prise entière :  
 Un peu de ton talent refléurit dans ton fils ;  
 Et mon vers le plus pur, ma meilleure prière  
 Ne sont que les échos de tes chants de jadis.

Ce nocturne dont il vient de parler, il croit, dans le sonnet  
 suivant, entendre sa mère le lui jouer encore.

Le soleil disparaît et la nuit attiédie,  
 Silencieuse, allume au ciel ses flambeaux d'or.  
 Voici l'heure où l'enfant dans son berceau s'endort,  
 Où descend dans les blés l'alouette étourdie.

C'est l'heure du rêveur... Mère, jouez encor,  
 Dans cette ombre qui vient la vieille mélodie,  
 A l'air simple et naïf, comme une rhapsodie,  
 Et dont j'aime écouter le calme et triste accord.

Jouez le lent Nocturne où se plaisent nos rêves,  
 Et je vais m'envoler avec vous vers ces grèves,  
 Où fleurs, parfums, amours sont purs et triomphants.

Jouez... plus doucement... voici que ma pensée  
 Vague à travers l'azur, par votre chant bercée...  
 Mon cœur va s'endormir comme font les enfants.

Puis il évoque ses souvenirs d'enfance et d'adolescence :  
 la messe matinale aux côtés de sa mère ; l'entrée au lycée,  
 bien triste ; les premières peines consolées par elle ; les pre-  
 mières lettres reçues d'elle, les flâneries d'été au jardin, la  
 prière du soir en famille ; le premier éveil, sous son influence  
 douce, de la conscience : ce sonnet-ci vaut d'être connu. Il  
 est intitulé : *La première faute* :

Je me souviens qu'un jour j'avais été méchant.  
Et ma mère attristée, et pourtant toujours tendre,  
Me prit sur ses genoux pour me faire comprendre  
Ce que du mal commis peut comprendre un enfant.

Ses baisers étaient doux et grave son langage.  
Et je voyais descendre en moi de la clarté,  
Qui, me montrant le bien dans toute sa beauté,  
Me faisait détester ma faute davantage.

Je promis d'obéir, en pleurant sur son cœur,  
Et je compris, dès lors, cet immense bonheur :  
Une mère pieuse à l'aube de ma vie.

Car c'est elle qui mit du divin sur mon front,  
Elle qui fit sentir à mon âme ravie  
La grandeur de la faute aux douceurs du pardon.

Le livre s'achève délicatement par des vers de l'auteur à son père.

Sur le dernier degré de l'humble monument  
Qu'éleva mon amour à l'amour de ma mère,  
Avant de terminer, je veux graver, mon père,  
Ton nom...

Il le loue de sa droiture, de la fermeté de ses convictions,  
de son énergie au labeur. Et, dernière strophe :

Puisque la mort t'a pris, ô mon plus cher orgueil,  
J'irai pieusement, auprès de ton cercueil,  
Redire ce poème ainsi qu'une prière.

Les ouvrages de poésie n'ont généralement pas grand succès; ceux où la passion n'est pour rien, moins que les autres encore. *Nos Mères* viennent pourtant de connaître l'honneur de la réédition. Par quel mystère tel acteur de l'un des cabarets littéraires de Montmartre à Paris — Chat-noir ou Chat-rouge, je ne sais — lui a-t-il emprunté une de ses pièces l'autre jour pour en faire un monologue ? Le bon curé, averti après coup, en fut tout stupéfait — je ne dis pas :

fâché... « Où ma muse s'en est-elle allée, grand Dieu ?... »  
 On fit de même à l'Académie des Annales, et en divers  
 cénacles de lettres. *Habent sua fata libelli*. Il y a, en effet,  
 plus d'une pièce « à dire » en ce recueil. En voici une, par  
 exemple. Elle a pour titre : *Les Mains*.

Mains des mères, ô mains très tendres et très pures,  
 Mains blanches où le sang traça son bleu réseau,  
 Dont la paume palpite ainsi qu'un cœur d'oiseau,  
 Faites pour caresser les petites figures.

O mains que le travail déforma jour par jour,  
 Mains de femmes du peuple, ô mains deux fois sacrées  
 D'avoir porté l'enfant et d'être déchirées  
 Par la tâche servile et le fardeau trop lourd :

Ah ! qui dira jamais votre beauté suprême,  
 O vous, des nouveau-nés, les premiers reposoirs,  
 Vous, les immaculés et pieux ostensoirs  
 De ces Jésus lavés dans les eaux du baptême.

Vous êtes le plus chaud, le plus doux des berceaux,  
 Dans vos mille replis l'enfant calmé se pose  
 Et vos doigts, soutenant cette fleur de chair rose,  
 Plient ainsi qu'une tige au poids des fruits nouveaux.

C'est vous qui recouvrez les corps frêles de langes,  
 Qui les enveloppez avec un soin jaloux,  
 C'est vous qui les bercez, le soir, sur vos genoux,  
 Et qui fermez leurs yeux pour qu'ils sourient aux anges.

C'est vous qui prodiguez vos soins si tendrement  
 Dans les humbles travaux qui paraissent faciles,  
 Qui trouvez du bonheur dans les besognes viles  
 Et qui réalisez l'amour en dévouement.

C'est vous qui guérissez les premières blessures,  
 Vous, dont l'attouchement peut calmer tous les maux,  
 Vous qui savez si bien la vanité des mots,  
 De toutes les douleurs sœurs muettes et sûres.

C'est vous qui soutenez les premiers pas d'enfants,  
 Vous qui les dirigez dans leurs essais timides ;  
 Et c'est vous qu'on devrait toujours garder pour guides,  
 O vénérables mains de nos saintes mamans !



Le deuxième volume s'appelle *Paysages et Tableaux*. Le titre indique deux parties. De celle des *Tableaux*, je ne dirai rien : ce sont de bons vers, mis au bas de gravures, — devenues banales à force d'être vues, — d'après Memling, Bouguereau, Landelle, Hébert, etc. Passons. Celle des *Paysages* montre plus de talent : ce sont des descriptions où la nature est bien observée, toujours avec une pointe de sentiment. Je ne sais pas dans quelle école nos éminents confrères peintres classeraient ces petites toiles. Ce n'est pas du Claude Lorrain, à coup sûr, ni du Corot, ni du Lebourg, ni du Minet, ni du Samuel Frère. Ce n'est pas du Victor Hugo, ni du Leconte de Lisle. Croquis simples, bien saisis ; impressions colorées en teintes douces ; stances courtes où tous les vers sont aimables, où quelques-uns sont frappés net, où l'ensemble est d'un art, sinon supérieur, au moins très distingué. J'en détache seulement deux sonnets. Voyez si ce coucher de soleil n'est pas d'un maître de la palette. Le dernier tercet pourrait être signé Heredia ou Léonce Depont.

Soudain s'est embrasé le ciel occidental,  
Un long fleuve de pourpre à l'horizon s'écoule,  
Et le soleil, très bas, impassiblement roule  
Son orbe glorieux d'incandescence métal.

Et, pendant que le jour vient à son but fatal,  
La terre qui s'endort sent l'impalpable foule  
Des nuages moelleux l'enserrer comme un moule  
Dessinant les splendeurs de son corps virginal.

Sur le sol assombri passent de chauds effluves,  
Pareils aux lourds parfums qui s'échappent des cuves  
Où la grappe gonflée éclate aux pieds joyeux.

Et l'astre magnifique, avant de disparaître,  
Comme s'il avait peur de ne jamais renaître,  
Couvre d'un flot de sang l'immensité des cieux.

Enfin, ces quatorze vers, qui, de toute évidence, devaient naître dans l'atmosphère des environs de Rouen.

Interminable et lente, elle tombe, la pluie.  
Ses longs fils gris et froids tissent sur l'horizon  
Un immense lineul dont la terre engourdie  
Se couvre lentement avec un grand frisson.

Il pleut, il pleut sans fin. Sur la vitre polie  
L'eau chante en crépitant sa maussade chanson,  
Puis elle coule, mince et livide charpie,  
Dessinant une étrange et pâle floraison.

L'eau ruisselle des toits jusqu'au fond des gouttières.  
C'est le même refrain qui, des heures entières,  
Berce le même rêve en moi lugubrement.

Rêve confus, très vague et dont pourtant je souffre,  
Comme s'il existait en mon cœur quelque gouffre  
Où pleurerait la pluie interminablement.

\*  
\*\*

Le meilleur ouvrage, à mon avis, de M. Charles Lemerrier est le dernier en date : *Le Livre d'Heures*.

Cent quatre-vingts pages de prières. Des vers, bien entendu. Vous me direz qu'on ne prie bien qu'en prose ? N'entrons pas, si vous le permettez, sur ce sujet dans une exposition de principes. Si l'on me disait que la prière n'est, en soi, ni vers ni prose, j'en serais d'avis volontiers. Bossuet, après la Bible et la Liturgie, la compare à un bégaiement inarticulé : « l'a a a de la prière », dit-il. Beaucoup d'ascètes l'appellent un cri, un soupir. *Clamor meus ad te veniat*, chante à tout instant l'Eglise après David. Et l'*Imitation*, dans celui de ses chapitres qui a converti La Harpe en prison, le 21<sup>e</sup> du III<sup>e</sup> livre, dit admirablement : « Seigneur, ma bouche est sans voix devant vous, mais mon silence vous parle... » Le *Silentium tibi laus* est une pratique d'oraison supérieure, la plus parfaite,

si on ne la pousse pas à l'abus du quiétisme, mais il faut se garder de l'outrer. Cela aboutirait, pratiquement, à la suppression du culte public, même à celle du culte individuel et intime; cela aboutirait au déisme, à l'athéisme, voire au pyrrhonisme, c'est-à-dire à l'inhumanité. Car, essentiellement, l'homme est un être qui ne peut pas vivre sans s'extérioriser plus ou moins. Le silence absolu équivaut pour lui au néant. C'est pour cela qu'il souffre dès que ce silence se prolonge. S'il s'accompagne de ténèbres, de vide, il en a peur... « Le silence de ces espaces infinis m'effraie... » « Je pense, donc je suis » : Oui, mais qui suis-je ? Un être composé d'âme et de corps; je pense, je suis, je suis corps et âme : donc, pour m'exprimer au dehors, je parle. Je parle : alors Dieu a droit à l'hommage de ma parole, comme de tout moi-même. En outre, je suis, moi, besogneux, impuissant : il est, lui, toute-puissance et bonté : donc je lui présenterai des requêtes, confiant que, si elles concordent avec sa providence et l'ordre général nécessaire, il les entendra. Dans quel langage le ferai-je ? Comme je pourrai. Sans formules et avec formules. Mais pourquoi, supposé que la possibilité m'en soit donnée, ne serait-ce pas dans le plus beau langage ? De naïves exclamations ? Soit. De la prose ? Soit. Mais de la poésie aussi; et de la très simple et de la très savante; et de toutes les formes et de tous les rythmes au besoin. Dans cette parure que je donnerai à ma prière, Dieu verra mon souci de respect à son égard, et, autant qu'en prose, plus peut-être qu'en prose, parce que j'y aurai mis plus d'application, tout mon désir, tout mon cœur passera.

Voilà la justification de toutes les prières en vers et en particulier du *Livre d'Heures* de notre poète. Il avait d'ailleurs les plus mystiques de nos saints et de nos saintes derrière lui

pour l'autoriser : Saint François d'Assise, Sainte Thérèse, Saint-Jean de la Croix. Il avait, je l'ai déjà dit, l'Eglise avec sa Liturgie tout entière.

Son ambition, en composant ce livre, il l'a ainsi déclarée dans les deux dernières strophes de la prière liminaire :

Et toi, cœur inquiet, qui t'émeus et qui pleures,  
Qui ne te souviens plus des mots divins qui font  
Se ployer les genoux et se courber le front,  
Peut-être aimeras-tu ce pauvre *Livre d'Heures*,

Peut-être en feras-tu ton plus cher confident  
Et l'emporteras-tu dans un coin de l'église,  
Et c'est là mon meilleur espoir qu'on le relise  
En prières auprès du Très Saint-Sacrement.

Vous vous souvenez que Renan avait désiré, lui aussi, écrire un *Livre de prières*; mais dans quel odieux esprit ! Prêter des mots bien balancés à la sentimentalité la plus profonde des femmes — car il les visait seules — ; s'insinuer au plus subtil de leur être au moment précis où elles s'épanchent le mieux ; faire, en son imagination perverse, du seul rêve de ce livre une sorte de volupté : voilà ce qui hantait l'écrivain sceptique. Le succès littéraire de son invocation à Pallas Athéné devant l'Acropole l'avait grisé. Quelle différence entre notre loyal curé de campagne et le dilettante épicurien !

Les prières de M. Lemercier s'apparentent aux plus célèbres pièces de Verlaine. Quelques-unes en ont le mouvement et le tour. C'est qu'en réalité Verlaine lui-même avait, sans le savoir peut-être, pris le ton de nos vieux auteurs candides, celui de telle œuvre de Sainte-Catherine de Sienne, de tel chapitre des visions de Sainte-Angèle de Foligno, des dialogues ordinaires entre le Christ et l'âme dans l'*Imitation*. Mais que faut-il chercher en ce genre d'écrits sinon, avant tout, la sincérité !

Prières du matin et du soir; prières pour la réception du sacrement de pénitence; actes avant et après la communion; Chemin de la Croix avec ses quatorze stations en sonnets; aspirations vers l'amour de Dieu; effusions du pèlerin de Lourdes à la Vierge Marie; strophes pour s'encourager au devoir; méditations pour la bonne souffrance : ces titres sont-ils ceux d'une *Journée du Chrétien* ou d'un volume de poésies? On s'y tromperait.

J'aurais voulu lire encore devant vous quelques morceaux. Tout bien pesé, il me semble qu'une telle lecture aurait quelque chose de l'indiscrétion, tant ces pièces sont intimes. Du reste, des prières ne se récitent bien, elles n'ont toute leur valeur que dans l'oratoire privé ou le temple.

Je finis pourtant par ces six stances bien tristes. C'est la dernière pièce du recueil, et elle a pour titre : *Le dernier Ami*.

J'ai tendrement aimé mes frères les humains,  
Je leur ai consacré le meilleur de moi-même,  
Leur ouvrant largement et mon cœur et mes mains...  
Je n'ai plus personne qui m'aime.

Aux pauvres j'ai donné mon argent et mon pain,  
Autant que je l'ai pu partagé leur souffrance,  
J'ai secouru tous ceux qui me criaient leur faim...  
J'ai recueilli l'indifférence.

J'ai souvent appelé près de moi les enfants,  
Encouragé leurs jeux troublant ma solitude,  
Béni leurs yeux si purs et leurs cris triomphants...  
J'ai connu leur ingratitude.

J'ai voulu consoler les vaincus, les meurtris,  
Tous ceux qui, pour souffrir et pleurer, n'ont personne,  
Et, quand j'allais vers eux, ils ne m'ont pas compris,  
Ils n'ont pas cru qu'un cœur se donne.

Et je suis seul, moi qui rêvais de tant d'amours,  
Et je souffre, moi qui rêvais de vie heureuse,  
Et n'attendant plus rien des hommes ni des jours  
Je suis ma route douloureuse.

Et ce serait l'horreur du plus noir désespoir  
 Si vous n'étiez pas là, Seigneur, dans ma détresse,  
 Si votre cœur saignant ne me laissait pas voir  
 Tout l'infini de sa tendresse.

Vers profonds, vers douloureux, qui, dans leur musicalité, sonnent comme des versets d'Ecclésiaste, et tombent comme des pleurs très doux.

On se demande, quand on les a entendus : Est-il donc possible qu'en vos églises désertées, en vos presbytères appauvris, une telle détresse d'âme soit quelquefois la vôtre, ô prêtres de nos campagnes !... C'est possible, hélas !...

A celui d'entre eux qui, fin lettré, vous venez de le voir, vous offrait hier ses ouvrages, Messieurs, en s'en faisant grand honneur, vous donnerez une joie ; mieux que cela : un encouragement dans sa haute mission sociale, si vos remerciements lui apprennent que vous les tenez en estime. Votre Commission juge qu'ils les méritent (1).

(1) Ce rapport était terminé quand nous a été communiquée la lettre suivante :

Maillane, 16 mars 1914.

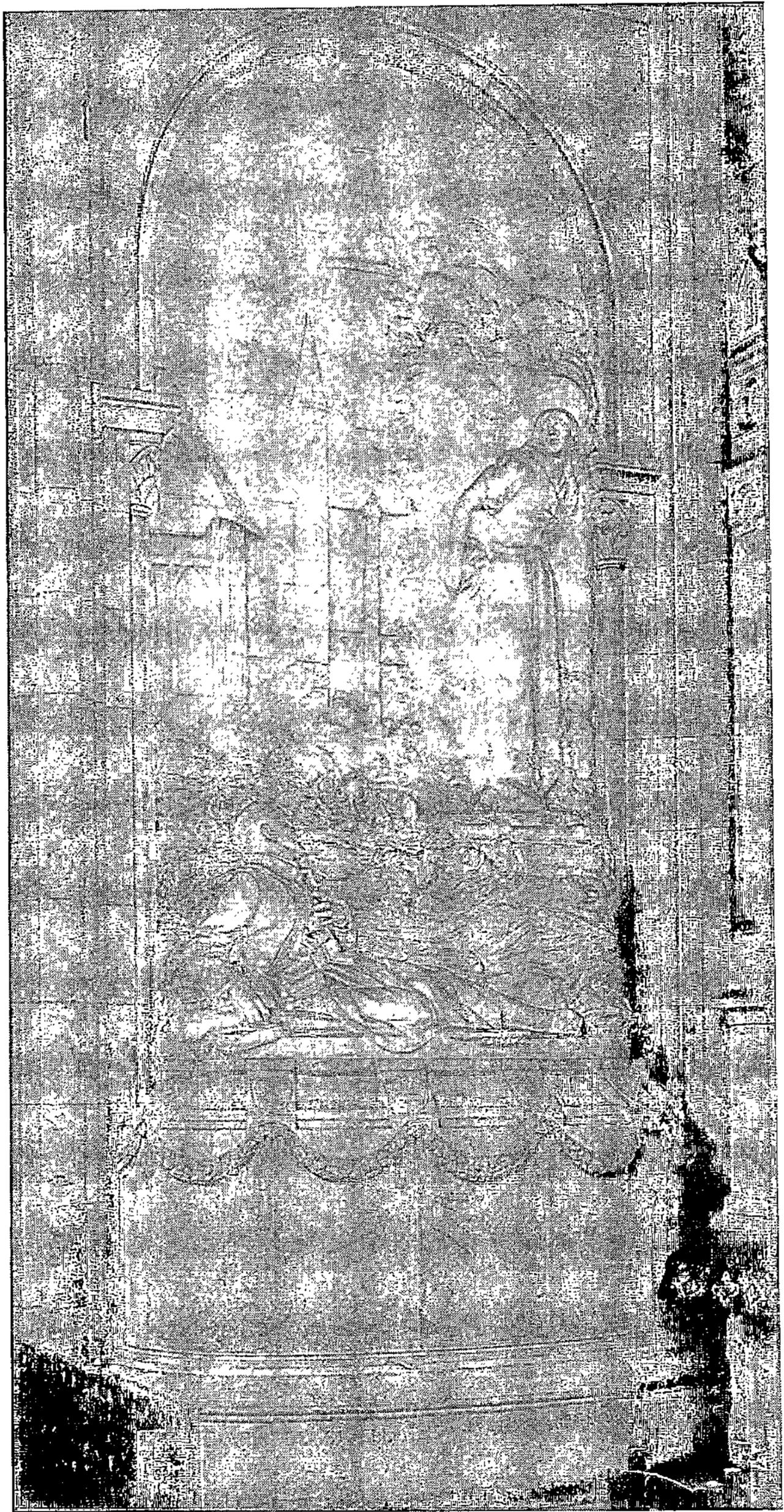
« A Monsieur l'abbé Lemerrier mes félicitations et mon admiration pour son recueil de poésies religieuses *Le Livre d'Heures*, inspiré par la foi la plus pure, la plus vibrante, et magistralement écrit dans la forme la plus claire, la plus harmonieuse. Ce lyrisme sacerdotal est aussi éloquent que touchant, et je comprends avec émotion la tristesse de la dernière pièce : « Le dernier ami »... *Heli, Heli, lamma sabactani*.

« Je salue et remercie le doux poète catholique.

« L. MISTRAL. »

Cette lettre est probablement la dernière qu'ait écrite le grand félibre. C'est le lendemain ou le surlendemain qu'il mourut.





Pierre CHIROL  
architecte

MONUMENT AUX MORTS  
ÉRIGÉ

Jules DÉCHIN  
statuaire.

EN L'ÉGLISE SAINT-CLÉMENT A ROUEN

# JULES DÉCHIN

STATUAIRE

---

**RAPPORT POUR SA CANDIDATURE AU TITRE DE MEMBRE CORRESPONDANT**

Par M. PIERRE CHIROL.

---

La collaboration réelle d'un sculpteur et d'un architecte devient à notre époque un fait vraiment trop rare. On s'en est plaint maintes fois et on a signalé avec raison comment l'individualisme, qui sépara ces frères jumeaux au XVI<sup>e</sup> siècle, avait ainsi aiguillé l'Art sur la voie de l'Académisme, de l'étude dépourvue de but et tendue vers la seule virtuosité. Combien d'œuvres s'en sont trouvées appauvries; combien d'artistes sont demeurés médiocres, sinon stériles ! Sculpteurs et architectes devenus indépendants, puis étrangers les uns aux autres, se sont mutuellement accusés parfois, mais toujours ils ont entretenu d'injustes défiances, qui, envers ce modelleur indiscipliné, toujours débordant, qui, contre ce fanatique des lignes impeccables, des plans rigides, des surfaces équilibrées savamment et parfois ennuyeuses.

Pourtant, il est donné quelquefois de les rencontrer en parfaite harmonie : ayant eu moi-même la bonne fortune de collaborer avec un statuaire au talent souple, pour glorifier la mémoire des soldats dans l'église Saint-Clément, je me permets d'attirer l'attention de l'Académie sur l'homme et sur l'œuvre : celle-ci a obtenu des suffrages flatteurs, parce que celui-là me

semble trancher sur l'esprit un peu dangereux qui menace le dépôt de notre tradition.



Jules Déchin est un enfant du Nord. Il est né en 1869 à Lille, dans cette plaine flamande, d'où, en dépit des frontières factices et des luttes désastreuses, tant d'artistes ont apporté des messages de beauté au monde occidental.

Les leçons et les exemples du terroir n'ont pas manqué au jeune élève à l'Ecole régionale. En compagnie de son frère, il en suivait assidûment les cours. Les succès viennent vite, — surtout en province, — à qui veut vraiment travailler.

Notre étudiant obtint une bourse généreusement accordée par le Département du Nord et il partit pour se perfectionner à Paris. A l'Ecole, — la seule dont on parle toute sa vie sans épithète, — il entra dans l'atelier de Cavelier, deux ans avant la mort de l'artiste. Le successeur Barrias en continua les bons offices, mais ce fut à Chapu, connu à l'Académie Julian, de marquer son empreinte sur ce fils des brumes.

Devant l'élégance sobre et distinguée dont Déchin sait toujours faire preuve, qui ne saurait apercevoir un reflet du noble maître, dont la main signa *La Jeunesse glorifiant Henri Regnault* ?

Au cours de sa vie parisienne, Déchin se souvenait de sa petite patrie. N'a-t-elle pas été dotée magnifiquement par le peintre Wicar en faveur des jeunes artistes ? Ce legs royal est bien connu : la Ville de Lille, outre la collection, gloire du Musée municipal, a reçu de l'ancien commissaire sa maison sise à Rome, et les rentes nécessaires pour y entretenir un peintre, un sculpteur, un architecte. Cette villa Médicis, en réduction, est d'autant plus recherchée par les artistes que le

règlement y autorise la vie de famille. En 1899, Déchin enleva la première place au concours et partit pour la Ville-Eternelle. Il y épousa, l'année suivante, la fille d'un sculpteur de grand talent, M. Louis Noël.

A Rome, l'étude de l'antique s'impose et nul n'y manque avec raison ; mais les travailleurs, qui n'ont pas des yeux pour ne point voir, peuvent aussi s'y familiariser avec l'art de la draperie, sous l'égide de Bernin.

Redoutant les exagérations et les fautes de goût, beaucoup passent auprès des groupes tumultueux, un sourire dédaigneux aux lèvres, sans se demander si ces amoncellements d'étoffes et cette virtuosité de touche ne recéleraient point quelque leçon profitable. Cet enseignement, Déchin a su l'entendre et, grâce à la forte éducation de son goût, il a pu se livrer avec profit à l'étude du « baroque », trop négligé par les amateurs d'esquisses et les neveux attardés de Winckelmann.

Comme les camarades de la « Villa », les Lillois font des envois. Déchin mit debout *Mercur* et *Argus* ; une *Jeanne-d'Arc*, pour un concours à Chinon, et le *Chevalier Wicar*, lui-même, aujourd'hui conservé au Musée de Lille.

Le stage terminé, Déchin revint à Paris, armé pour la lutte, et il s'installa, en famille, rue de Vaugirard, auprès de son beau-père. Sa carrière commençait vraiment.

Un atelier d'artiste à Paris : quelle évocation ! Somptuosité ou cour des miracles selon les imaginations, un luxe princier pour quelques favoris ou bien l'in vraisemblable chaos des arrières-cours encombrées de bâtisses où voisinent les métiers les plus étranges... Telle n'était point le décor où notre lauréat venait installer son foyer, 108, rue de Vaugirard.

Au delà de la rue de Rennes, c'est un vaste espace derrière

une large maison : les loges déploient leurs façades de bois et de vitres sur les trois côtés. Une vigne vierge, un peu chétive, les enguirlande de son mieux : elle décrit un berceau d'une courbe fantaisiste qui retombe au centre d'un parterre minuscule où sourit une nymphe de plâtre. Ça et là, une pierre, esquisse abandonnée, gît lamentablement, tel ce buste de Richelieu, ravalé au rang de borne. Un couvent cloîtré est tout voisin ; ces nids d'artistes s'appuient à ses murs impitoyablement aveugles et hauts, mais du petit campanile qui les surmonte, les heures s'égrènent en notes joyeuses, pleines d'âme, parfumées d'idéal : les sons s'épandent dans l'air ; ils descendent en nappes sonores vers les régions inférieures où buchent dur les praticiens italiens, coiffés d'un bonnet de papier, les mains pailletées de marbre en poudre. Dans leurs poses superbes, ils semblent affirmer que le bloc tremble toujours devant eux sur les pavés boueux et sombres de l'enclos.

Ici une porte entrebaillée laisse deviner la masse de glaise où court l'empreinte du statuaire, ailleurs on perçoit la chanson de quelque élève architecte qui s'y est réfugié loin du bruit et de la confusion des ateliers officiels.

J'en ai connu qui ont goûté pendant des années la paix provinciale de cette cour et lui ont conservé un souvenir ému. Le beau-père de Jules Déchin vivait depuis longtemps dans cet oasis : le gendre allait y planter sa tente. Le grand immeuble en bordure de la rue abrite les foyers. On le traverse pour atteindre la cour, placée sous son égide ; de la sorte, il ne saurait exister aucun hiatus entre l'existence familiale et la vie artistique. Les œuvres en peuvent témoigner.



Les productions de Jules Déchin se classent en trois groupes, réalisant des programmes lillois, religieux, patriotiques.

Les grandes récompenses au Salon des Artistes Français sont venues couronner les œuvres lilloises : Médaille de 3<sup>e</sup> classe en 1900, de 2<sup>e</sup> classe en 1904, de 1<sup>re</sup> classe en 1907; le lauréat était désormais hors concours; il fut nommé membre du Jury par le vote de ses confrères.

Ces œuvres sont la statue de Roland, un sculpteur dont l'activité chevaucha l'époque Louis XVI-Empire et qui laissa entre autre morceau célèbre, une statue de Condé. Roland, glorifié par Déchin, figure en marbre au musée de Lille : il n'était pas possible d'y faire entrer un exemple plus complet de sa technique.

Contre une sellette, où repose la maquette de Condé, Roland s'appuie, l'ébauchoir et l'éponge en mains, rêvant à son œuvre. La tête fine, décidée, traitée en portrait, émerge du jabot plat de dentelle qui forme un contraste voulu avec le manteau ramené à la ceinture en plis profonds creusés d'ombres puissantes.

Le jeu des lignes est extrêmement étudié sans nuire à l'exécution demeurée large et ample : le statuaire a éliminé tout détail superflu, tel un écrivain châtié, repoussant le scintillement des épithètes frelatées. Il n'est pas jusqu'aux linges mouillés, déchiquetés, dont la sellette est recouverte, qui ne forment contraste avec la splendeur tranquille de la lourde étoffe d'où émergent les mains fines et les chaussures à boucles délicatement étudiées.

La statue du maire André, dressée sur la place du

Concert, à Lille, constituait un hommage dont on eût bien étonné les Lillois en leur prophétisant qu'ils seraient appelés à honorer de semblables héros en notre siècle ! En effet, André était le chef qui avait dû assumer la charge de la ville, face à l'ennemi, en 1792 ; il avait été l'âme de la résistance lors du fameux siège et de la ruée germanique — la première. Son effigie est bien significative.

Un homme au sourcil froncé, au regard énergique, se dresse, le front découvert, devant un autel de la Patrie chargé de feuilles de chêne. Ses deux bras, rejetés en arrière, expriment la volonté de défendre. Traduire ce sentiment dans sa plus grande acuité, n'était pas sans difficulté, car tout le corps porte sur le pied droit, afin de souligner le geste du héros se jetant en avant pour protéger de son corps le cippe, symbole de la Ville. Le sculpteur a su équilibrer son œuvre et le mérite est grand. Dois-je ajouter que le maire André, âme de la résistance en 1792, n'a pas eu l'heur de plaire aux Allemands en 1915 ? Il a été expédié au delà du Rhin, comme un civil indésirable et il y fut fondu en punition de son geste héroïque qui enseignait trop explicitement ses modernes descendants.

Une autre figure, mais celle-là médiévale, est sortie de l'atelier fécond de notre sculpteur. Elle a nom *Jeanne de Flandre*, bienfaitrice des hospices de Lille. Son effigie devait orner l'établissement fondé par ses soins où son souvenir est conservé. Elle est représentée assise, la couronne posée sur un voile qui encadre un visage jeune, souriant dans son béguin. Un ample manteau, toujours traité avec ces cassures si caractéristiques de notre artiste, rappelle la belle période artistique dont Déchin, sans en être écrasé, a su s'inspirer.

L'ensemble est calme, serein, harmonieux et fort, malgré

les détails gracieux du visage et des mains qui offrent en la caressant la charte de donation.

\*  
\*\*

Les qualités dont témoignent les œuvres lilloises conviennent parfaitement à la statuaire religieuse : distinction des visages, sérénité de la pose, ampleur et noblesse de la draperie. Déchin a donc pu signer naturellement quelques morceaux très réussis. Le thème de Jeanne d'Arc l'a très heureusement inspiré : tout d'abord, *La Guerrière en méditation*, exécutée à Rome et dont une réplique se voit à Saint-Laurent-de-Brévedent auprès du Havre, puis *La Martyre de Rouen*, sujet plusieurs fois traité par Déchin et dont la meilleure traduction demeure à mon avis son monument de Saint-Clément.

J'ai eu l'honneur d'ordonner les grandes lignes et les détails de ce cénotaphe. Un soldat expirant se soulève et aperçoit au delà de la tranchée la vision du Vieux-Marché : Jeanne, attachée au poteau, apparaît transfigurée. Aucune affectation dans la pose, nul geste tragique, inutilement grandiose ; les plis, en longues verticales, montent pour concentrer toute l'attention sur le visage demeuré séraphique malgré les tourbillons de fumée où se dessine déjà le nimbe. Les mains elles-mêmes participent de la transfiguration des élus, opérée sous les étoffes grossières qui revêt la suppliciée.

Au dernier Salon de l'Art chrétien, une belle statue du *Sacré-Cœur* portait la signature de Déchin, comme à Lourdes, une *Vierge consolatrice* traduit la reconnaissance du diocèse de Cambrai. Elle constitue le centre d'un groupe très important. Les malades, couchés sur leurs brancards, entourés de leurs prêtres, supplient l'Immaculée. *Consolatrix afflictorum*,

porte le titre. Le réalisme accentué des brancards, des surplis bien tuyautés, des rabats perlés a constitué des entraves évidentes au style soutenu dont notre artiste a toujours fait preuve. La figure de Marie, plus idéale, se rattache sans contestation à la lignée des productions célébrées à juste titre.

\*  
\*\*

L'armistice, en rendant la liberté au territorial Déchin, lui a permis de répondre aux commandes des Monuments commémoratifs. Elles ont afflué, mais pas toujours — d'aucuns diront pas souvent — chez les artistes dignes d'honorer les héros, ouvriers de la Victoire.

Un architecte de talent, résidant à Pau, M. Gabriel Andral, demanda à Déchin un groupe glorifiant Saint Martin, le saint bien français du 11 novembre. Au-dessus du tabernacle, il a voulu camper le cavalier romain, dont le profil semble descendu de quelque arc triomphal; et le saint tranche de son glaive le manteau dont a grand besoin le pauvre hère qui s'est approché en tremblant.

L'ensemble est particulièrement heureux, malgré la difficulté de ce programme où un cheval, simple accessoire, menace d'écraser de sa masse les deux figures indispensables.

Avec ce morceau, nous venons à considérer en Déchin le traducteur du sentiment patriotique.

Rendons-lui cette justice : il n'avait pas attendu la tourmente pour en être l'interprète très noble.

Voyez sa *Femme de France* enveloppant son nouveau-né dans le drapeau national. Elle apparaît avec une tête de marquise, telle la fleur d'une société polie, qui a su porter aux extrémités du monde le bon renom de notre grâce; et

néanmoins, elle n'est point efféminée, on la devine une mère vigoureuse, prête aux grands devoirs. Voilà bien une figurine pour offrir aux lauréats dans les Congrès de la Natalité.

Une collaboration flatteuse, quoique posthume, avec Bartholdi, lui aurait communiqué, si cela eût été nécessaire, ce souffle patriotique, particulièrement intense chez l'homme et l'artiste. Le *Monument des Aéronautes*, à Paris; la *Glorification des Trois Sièges*, à Belfort; la *Savoie annexée*, à Thonon, portent sa marque et témoignent de sa mâle énergie.

Mais le *Poilu de Saint-Clément*, auquel j'ai déjà fait allusion, ce type populaire du soldat français, — le soldat en casque et non le troupier au képi, — Déchin l'a représenté souvent et avec bonheur.

Le fils de France est couché, mortellement atteint; il implore du regard la vision béatifique, ou bien accoudé à une paroi de rocher, il regarde le ciel, à moins que, dressé à l'avant d'une stèle entièrement décorée de verticales, il ne se déploie tout en hauteur, le vaillant enfant, clamant la date du 11 novembre, la journée payée du sang des camarades inscrits sur le marbre où s'adosse sa silhouette vibrante et triomphale.

Mais il faut aussi songer aux tombeaux et deux groupes les évoquent : une *France victorieuse*, mais endeuillée, nous rappelle les belles qualités dont cette étude a voulu souligner l'intensité.

Drapée comme une vestale moderne, qui ne saurait laisser éteindre la flamme du souvenir éternel, une Victoire en main, ou bien accostée d'un Génie ailé, la Patrie sous ses voiles paraît grave, et son geste est discret. Elle dépose une couronne de lauriers sur un casque. Les plis sont apaisés; quoique répétés à l'envi, ils ne sont pas tumultueux et le vaste manteau les dérobe presque sous l'envol d'une surface tranquille.

C'est là une des plus belles esquisses de Déchin.



Faut-il parler des bustes, des plaquettes signés de lui et où nos contemporains revivent, tel notre confrère Montier, dans la belle épreuve offerte à l'Académie ?

A ces œuvres, chaque jour ajoute une production nouvelle. Déjà considérable et appréciée, elle s'enrichira en nombre, car la maîtrise semble avoir atteint son épanouissement complet chez ce maître dans la force de l'âge. Puisse-je avoir montré comment il demeure un des meilleurs parmi les sculpteurs qui défendent, à notre époque, les traditions saines de l'École.

L'Académie me pardonnera d'avoir retenu son attention sur ce statuaire, au talent probe et loyal, en qui revit la sève des temps passés et qui paraît bien digne d'exprimer les hautes actions dont nous fûmes, à défaut d'acteurs trop souvent insuffisants, les témoins émerveillés et reconnaissants.

---

HOMMAGES A NOS MORTS







NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

L'AMIRAL NEVEU

Ancien Président.

Par M. le Chanoine JOUEN,  
Président

---

Commissaire général de la Marine du cadre de réserve, Commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin, Commandeur de l'Ordre du Nicham-Iftickhar de Tunis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie, M. Charles-Ambroise Neveu fut élu membre de notre Compagnie le 3 mai 1916 et, jusqu'à sa mort survenue le 12 avril de l'année dernière, il prit une part active et assidue à nos travaux.

Avant de redire ce qu'il fut comme académicien, je voudrais résumer sa carrière de marin. Ceci aidera à comprendre cela.



Il naquit à Tôtes le 28 février 1841, d'une famille modeste. Il perdit son père très tôt. Il conserva jusqu'en son extrême vieillesse un souvenir très vivant de sa mère qui eut sur sa formation religieuse et morale une profonde, une décisive influence. Il fit ses études secondaires au Lycée Impérial de Rouen. En août 1856, à la fin de sa quatrième — fût-ce

par crainte de ne pouvoir achever ses études ? — il passa avec succès l'examen du certificat d'aptitudes qui, alors, suffisait à donner accès à quelques-unes des carrières libérales. En 1860, il est bachelier ès lettres et, dès lors, s'oriente vers les services administratifs de la Marine. Grâce à sa persévérante application, à son intelligence, à sa loyauté, il atteindra les sommets de la hiérarchie navale, mais combien humbles ont été ses commencements !

Par lettre du 27 décembre 1860, le Commissaire général de la Marine Bonifacio, chef de service de la Marine au Havre, ordonne « à Monsieur Neveu (Charles-Ambroise) de travailler en qualité d'écrivain temporaire, aux appointements de 600 francs par an au bureau de l'Inscription maritime à Rouen, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1861 ». En mai suivant, à la suite d'un examen subi à Cherbourg le 29 avril, il est nommé écrivain titulaire du Commissariat avec le même traitement de 600 francs. En février 1862, ses appointements sont portés de 600 à 750 francs. Pour augmenter ses ressources, le vaillant écrivain du Commissariat travaillait comme clerc surnuméraire dans l'étude de M<sup>e</sup> Lebray, notaire à Rouen. Le 6 janvier 1863, le jeune Neveu reçut l'ordre de se rendre à Lorient pour remplir les fonctions de secrétaire du chef de l'état-major de la division navale du Brésil et de la Plata, à bord de la frégate l'*Astrée*. Il emporta avec lui un certificat du digne tabellion rouennais dont les prévisions devaient se réaliser. Après avoir attesté l'excellence de sa moralité et de sa probité, M<sup>e</sup> Lebray ajoutait : « Je n'ai eu qu'à me louer de son exactitude au travail, de son aptitude aux affaires et de son intelligence en toutes choses ; qualités qui me font espérer pour lui un bel avenir dont je le crois parfaitement digne. »

La fonction de secrétaire du chef d'état-major était une fonction de confiance, mais peu rétribuée : l'ordre d'embarquement spécifiait que, conformément à la décision ministérielle du 8 janvier 1853, M. Neveu n'avait droit qu'à la solde de secrétaire de troisième classe (1.200 francs).

Avec son inexpérience des choses administratives, le jeune secrétaire prit à la lettre l'ordre de rejoindre Lorient. Il partit immédiatement. Dans les notes qu'il rédigea bientôt pour tromper l'ennui de sa première traversée, il dit les émotions du départ : « Le 14 janvier 1863, je laissais ma famille en pleurs à la gare de Rouen et je me lançais décidément dans la vie toute nouvelle qui s'ouvrait devant moi. Il est dur de laisser sa mère, son père, ses sœurs, ses amis et pour si longtemps ! J'avais le cœur gros. Les trois années de séparation que je voyais devant moi me semblaient ne devoir jamais finir et encore aujourd'hui que mon esprit n'est plus sous le coup direct du départ, j'ai peine à m'habituer à cette idée ».

Il raconte son voyage, décrit le paysage des bords de la Villaine, qu'il compare à ceux de la Seine, résume les récits que son compagnon de wagon lui fait des luttes entre Blancs et Bleus. Il arrive à Lorient : « Je me rends à bord de l'*Astrée* pour me présenter au commandant. J'apprends que je suis le premier arrivé et que j'aurais pu attendre encore quinze jours au moins avant de me rendre à mon poste. Combien je regrettai alors d'être parti si précipitamment ! S'il n'avait pas fallu recommencer de pénibles adieux, je serais retourné à Rouen ; mais, à quoi bon multiplier des moments d'émotion aussi dures... ».

Il rentre donc à l'Hôtel du Cygne, sous la pluie — en quinze jours le soleil ne brilla que deux fois — il visite la ville, ses promenades, les fortifications, son port, sa rade

« large et bien entourée, mais perdue dans la vase » ; ses environs, en particulier Kerantri et sa jolie petite église « qui m'a rappelé celle de Tôtes avec moins d'ornements, il est vrai, mais avec un clocher » ; la route de Quimperlé qui « représente à s'y méprendre une de nos belles routes de Normandie ». Dans le port il n'y a que quatre navires de guerre, y compris l'*Astrée* « à laquelle chaque jour j'allais rendre une petite visite amicale ». Il va au théâtre où l'on joue des nouveautés comme *Les Ganaches*, *Le Fils de Giboyer*, où il y a foule, « quantité à défaut de qualité ». Il assiste à quelques soirées, à un bal du Cercle, à un bal de la Préfecture et le Normand qu'il est résume ainsi ses impressions : « Les Lorientaises me semblent assez coquettes. Elles sont charmantes, quelques-unes du moins, mais je ne les suppose nullement naïves et je ne m'y fierais pas. Toutes ces jeunes têtes cherchent un mari dans la foule ; heureusement, je ne suis pas à marier ; mais si je l'étais, je n'épouserais pas une Lorientaise. J'ai peu de confiance dans leur vertu — ce n'est pas que je veuille dire par là que... enfin, je m'entends, cela suffit ».

Il espérait que l'amiral ne viendrait prendre son commandement qu'après les jours gras. Mais, le lundi 9 février arriva, comme une bombe, l'ordre de partir pour Brest dès le lendemain à 5 heures, « laissant, j'aime à le croire du moins, toute la partie féminine de la population dans le deuil et les pleurs. Pour moi, je partais sans regrets. Une fois loin de Rouen, que m'importent les départs ! ».

Au passage, l'équipage salue Notre-Dame-de-Lormoir, puis c'est la prière du soir et c'est pour notre futur marin l'occasion d'affirmer, avec une noble simplicité, sa foi en Dieu et en sa Providence.

Il arrive à Brest sans avoir eu le mal de mer et il compte

bien ne l'avoir jamais... Le 18 février, le contre-amiral Chagneau est reçu solennellement à bord de l'*Astrée* et, le 19, l'*Astrée* quittait la France pour trois ans.

Si je me suis attardé à raconter les débuts de notre futur amiral, c'est que, m'a-t-il semblé, de ses récits se dégage sa personnalité morale : honnêteté, droiture, faculté d'observation, précision d'esprit.

Je ne le suivrai pas dans la croisière de l'*Astrée* au Brésil. M. Neveu, dans ses communications à l'Académie, nous en a raconté les faits les plus saillants, d'après les notes prises par lui au jour le jour.

Comment s'acquitta-t-il de ses fonctions de secrétaire, vous le saurez de ses chefs eux-mêmes. Dans ses notes, en août 1863, il transcrit le rapport de son chef immédiat, le chef d'Etat-major de la division navale à l'amiral commandant la division et la lettre de l'amiral Chaigneau au Ministre de la Marine.

Le chef d'Etat-major dit :

« Amiral,

« . . . . .

« ... M. Neveu remplit les fonctions de secrétaire de la Majorité avec une intelligence remarquable et avec le plus complet dévouement... Son aptitude pour la correspondance et la rédaction est la conséquence naturelle d'une instruction étendue et sérieuse... Sa conduite exemplaire, la distinction de ses manières puisent leur origine dans l'éducation qu'il a reçue au sein d'une famille honorable. »

L'amiral écrit au Ministre, en demandant pour M. Neveu le grade de commis de la marine :

« J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous me saurez

gré de vous avoir fourni les moyens d'admettre dans l'administration de la marine un jeune homme qui a une éducation parfaite et qui, si les circonstances le favorisent dans sa carrière, promet de marcher sur les traces des officiers d'administration les plus distingués. »

Deux ans après, en juin 1865, l'opinion de l'amiral n'a pas changé : M. Neveu avait pendant les loisirs de la croisière, extrait d'un ouvrage de M. Vaillant des renseignements statistiques et commerciaux sur la République Orientale de l'Uruguay. En les envoyant en France, l'amiral ne tarit pas d'éloges sur l'intelligence et l'activité de son subordonné.

L'*Astrée* revient en France en juillet 1866. J'aurais aimé à vous redire les impressions de retour de notre distingué compatriote. Malheureusement, le dernier cahier de notes écrites par M. Neveu au cours de son voyage ne m'a pas été remis.

Par ordre du 13 août 1866, M. Neveu est débarqué de l'*Astrée* et renvoyé à Rouen. En décembre, à la suite d'un brillant examen, il est nommé élève-commissaire et, sur la demande de son amiral, il prend rang dans la promotion de septembre 1864.

Au début de 1867, le commissaire de l'Inscription maritime à Rouen ayant eu un congé de vingt jours, la direction du quartier est confiée à M. Neveu.

En janvier 1868, il est nommé aide-commissaire et est affecté dans le port de Brest au Détail des Armements. En avril, il est envoyé à Toulon, à l'effet d'y embarquer sur la frégate cuirassée *La Valeureuse*, en qualité d'officier d'administration. *La Valeureuse* faisait partie de l'escadre d'évo-

lution, dont le vaisseau amiral était le *Solférino*. M. Neveu y resta jusqu'en avril 1870. Il quitte alors les îles d'Hyères et rallie Brest, son port d'attache et il y est affecté au Service du Détail des Approvisionnements. Il n'y reste que deux mois.

Ses qualités administratives sont de plus en plus appréciées ; les faits le prouvent : en effet, par lettre du 2 juillet, l'adjudant-général du Palais impérial, annonce que S. M. l'Empereur a approuvé la proposition d'embarquement sur le yacht impérial l'*Aigle*, en faveur de l'aide-commissaire Neveu, en qualité d'officier d'administration.

L'Impératrice devait faire une croisière sur l'*Aigle*, mais la guerre franco-allemande éclate ; le yacht impérial est placé en deuxième catégorie de réserve et M. Neveu qui avait gagné Toulon est, à la fin de juillet, affecté au Détail des Armements de notre grand port méditerranéen. L'Empire a sombré dans la catastrophe de Sedan. Il n'y a plus de yachts impériaux. L'*Aigle* est placé en réserve de troisième catégorie. M. Neveu est chargé de la reddition des comptes du navire désarmé et quitte Toulon pour Brest.

On y procédait alors au réarmement du *Louis-XIV* comme vaisseau-école des canonnières. M. Neveu est désigné pour y faire fonction d'officier d'administration, fonction qu'il remplit jusqu'en mai 1873. Du *Louis-XIV* il passe, à cette date, sur la frégate la *Renommée*, école d'application des aspirants. En octobre 1874, il est au choix promu sous-commissaire et reste attaché à la *Renommée* jusqu'en septembre 1876. A cette date, il est envoyé à Toulon. Il y embarque sur la *Gauloise*, comme sous-commissaire de division et officier d'administration ; en réalité, ce fut sur le *Magnanime*, cuirassé de première classe, faisant partie de l'escadre d'évolution, qu'il remplit cette double fonction jusqu'à la fin de 1877.

Il a montré, en ces divers postes, une telle compétence administrative que le Ministère va lui confier la haute mission d'enseigner aux autres une science où il est passé maître.

A la fin de 1877, il est nommé aux fonctions de professeur suppléant du cours d'administration des élèves-commissaires de deuxième année à Brest, sous la direction de M. le commissaire Fournier, professeur dudit cours. En même temps, il est sous-commissaire aux Armements et prend, en janvier 1879, la direction du Bureau central des réservistes. A la fin de cette même année, il est chargé de la direction du Cours d'administration des élèves-commissaires. A toutes ces charges on ajoute, en 1881, celle, à titre provisoire, de la direction du Détail des Fonds.

Il est récompensé de son activité par une promotion au grade de commissaire-adjoint de la Marine, le 22 février 1882. En même temps, sur la demande du vice-amiral Lafont, préfet maritime de Brest, le vice-amiral Jauréguiberry, ministre de la Marine, le nomme chef de secrétariat de la Préfecture maritime. Huit mois après, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur, légitime récompense accordée au professeur dont, chaque année, après les examens de juillet, le préfet maritime avait loué la compétence et le dévouement.

D'octobre 1885 à octobre 1887, M. Neveu remplit les fonctions de commissaire d'escadre à bord du vaisseau-amiral le *Colbert*. A son débarquement, il devient secrétaire du Conseil d'administration du port de Brest; nommé commissaire en avril 1888, il est chargé de la Direction du Détail des Revues à Lorient.

L'année suivante, il est autorisé à publier l'important ouvrage qu'il a composé en collaboration avec le sous-commissaire Jouan, ouvrage intitulé : *Manuel du Commandant-*

*Comptable et de l'Officier d'administration.* En 1890, on lui confie la Direction du Cours d'administration des élèves-commissaires à Brest, et bientôt il reçoit de M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, ce témoignage officiel de satisfaction : « Les officiers, formés sous la direction d'éminents professeurs, ont puisé dans les leçons de leurs maîtres des connaissances variées qu'ils ont su mettre en pratique aux colonies. »

En 1893, il embarque comme commissaire d'escadre sur le cuirassé le *Richelieu*, vaisseau-amiral de l'escadre de la Méditerranée orientale et du Levant et, l'année suivante, passe au même titre sur le *Formidable*.

Ce fut sur ce cuirassé qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1894, il reçut la rosette d'Officier de la Légion d'honneur. Il en débarque en septembre 1895 et se voit confier la Direction du Détail des Travaux dans le port de Brest. Deux ans après, le commissaire aux travaux était chaudement félicité par le Ministre. « Grâce, disait celui-ci, grâce à sa direction éclairée et à son activité, la situation actuelle est excellente et il paraît impossible de prétendre, avec les moyens dont nous disposons, à de meilleurs résultats ». En récompense de « son intelligente et fructueuse collaboration », il est, en janvier 1898, nommé chef du Service maritime à Marseille et, quelques mois après, il était promu au grade de commissaire général de deuxième classe, qui est assimilé à celui de contre-amiral. Il passait bientôt à Cherbourg où il exerçait ses fonctions de commissaire général jusqu'à sa retraite, en août 1903. A cette date, il recevait du Ministre de la Marine, Camille Pelletan, la lettre suivante :

« Par un décret du Président de la République, en date  
« du 30 juillet 1903, rendu sur mon rapport, vous avez été

« promu au grade de Commandeur dans l'Ordre national de  
« la Légion d'honneur.

« Je vous annonce, avec une vive satisfaction, cette ré-  
« compense de vos services distingués. J'ai mis beaucoup  
« d'intérêt à vous la faire obtenir.

« C. PELLETAN. »

A Rouen où il se retira, à Bellencombre où il passait l'été, il fut entouré de l'estime universelle et l'Académie s'honora le jour où elle lui ouvrit ses portes. Par sa fidélité à assister à nos séances, par la fréquence de ses communications, par la distinction avec laquelle il exerça les fonctions de président, il prouva que l'âge n'avait en rien ralenti son activité intellectuelle et sut mettre en relief la robustesse de son bon sens, la finesse de son esprit, la grâce de son urbanité, la droiture de son caractère, la fermeté de ses convictions religieuses, la parfaite dignité de sa vie.



La carrière académique de M. l'amiral Neveu fut aussi courte que longue avait été sa carrière navale, mais elle fut, elle aussi, très brillante.

Au début de 1916, notre Compagnie étant revenue sur sa décision prise au début de la guerre de suspendre toute élection de membre résidant, M. l'amiral Neveu offrit à l'Académie son Cours de droit administratif et plusieurs études et discours; M. Merry-Delabost se chargea de rapporter ces ouvrages. Avec toute la sympathie que pouvait lui suggérer une amitié vieille de soixante ans, avec toute la précision que notre regretté collègue mettait en tous ses travaux, M. Merry-Delabost, dans la séance du 25 février, montra avec quelle compétence, quelle clarté M. Neveu avait

traité les innombrables questions que soulève la science de l'administration maritime, avait étudié, en ce qui concerne la l'administration maritime, et aussi avait étudié, en ce qui concerne la pêche, les modifications qu'on devait apporter au droit international maritime en temps de paix et en temps de guerre, etc...

A la suite de ce rapport, M. Neveu fut élu membre résidant le 3 mars. Avec cette promptitude de décision qui le caractérisait, le nouvel élu prit siège presque immédiatement. Il fut reçu par M. Delabarre, vice-président, le 7 avril. Le début du discours du récipiendaire est charmant : « Au soir de la vie, il est doux, loin du fracas des armes, et secouant pour un instant le fardeau des angoisses qui nous étreignent, de venir prendre place dans une Société d'élite, où se passent, à s'entretenir de sciences, d'arts et de belles-lettres, quelques heures bénies que n'altèrent nulles dissensions ». Il avait pris pour sujet : *Un voyage au Brésil en 1863* et, s'inspirant de notes prises par lui lors de sa grande croisière en Amérique du Sud sur l'*Astrée*, il nous dit avec distinction et simplicité comment on voyageait au Brésil il y a soixante ans et nous présenta la faune, la flore, les richesses du sol et du sous-sol, les mœurs privées et publiques, la religion et la politique de cet étrange pays.

Le 26 mai suivant, il nous lisait quelques notes sur le Paraguay. Au cours de l'exercice 1917, en décembre 1916 et janvier 1917, il nous raconta avec humour : *Une journée en mer à bord d'un navire de guerre*. Le navire, bien entendu, c'était sa chère frégate de 1863, l'*Astrée*, au temps heureux où on naviguait encore à la voile, la vapeur n'intervenant qu'en cas de calme plat. Le 9 février suivant, à propos du « Salut au Pavillon » dont il avait parlé dans sa *Journée en mer*, M. Neveu nous lut un original rapport du chevalier

de Tourville à M. de Seignelay, rapport où le hardi marin raconte comment il força des vaisseaux espagnols à saluer le pavillon de France.

Le 16 mars, notre infatigable collègue rapporta les ouvrages qu'avait offerts à l'Académie M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre, lauréat de l'Académie des Sciences. La plupart ont pour objet l'histoire de la science nautique. L'amiral nota tout particulièrement la contribution que ces ouvrages apportent à l'histoire des constructions navales et de la cartographie marine.

Le 20 avril, après avoir décrit en quelles circonstances dramatiques le cuirassé *Le Gaulois* avait été torpillé le 27 décembre précédent dans la traversée de Corfou à Salonique, M. Neveu faisait voter l'envoi, par notre Compagnie, d'une adresse d'admiration et de félicitations au capitaine de vaisseau Morache, commandant du *Gaulois*.

En fin d'exercice, à l'Assemblée générale, M. Neveu lut le rapport sur les prix de vertu; il sut, en quelques phrases simples et nettes, conquérir les sympathies d'un auditoire d'élite aux modestes héros du devoir familial.

A cette même date, il fut élu président de l'Académie; il succédait à Mgr Prudent. Lors de la transmission des pouvoirs, le prélat disait de l'amiral : « Votre nouveau président va mettre au service de l'Académie le prestige de sa belle carrière, de la considération qui l'entoure, de sa bonté et d'un esprit dont nous connaissons le charme. »

Lors de sa prise de possession, le 11 janvier 1918, M. Neveu dit : « Nous sommes ici une véritable famille unie. Quelle bonne fortune de se trouver dans un milieu aussi sympathique où l'affection réciproque est de règle et l'indulgence, toujours à l'ordre du jour. Ce sera un grand honneur dans ma

vie d'avoir, pendant un an, présidé une telle Assemblée. » Et il reporte cet honneur sur la marine de guerre qu'il connaît et aime depuis cinquante-six ans et dont, avec un juvénile enthousiasme, il chante les gloires, de Jurien de la Gravière et Courbet à Ronn'arch et aux fusiliers de l'Yser.

Au cours de cette présidence, M. Neveu eut la douleur de perdre son grand ami, M. le Dr Merry-Delabost. Celui-ci avait ouvert à M. Neveu les portes de l'Académie. M. Neveu se fit l'interprète de l'Académie dans l'hommage qu'il rendit au savant praticien qui avait été un actif et charmant académicien.

M. Neveu eut l'honneur de présider la séance où M. Valin, maire de Rouen, reçut en notre Compagnie S. E. le cardinal Dubois, celle où M. Louis Deschamps reçut M. Lafosse. Lui-même eut la joie de recevoir un vieil ami de sa famille, M. Albert Dupré.

Une des caractéristiques de sa présidence, ce fut le grand nombre de communications écrites, lues au cours de l'exercice. Le *Précis* de 1918 tient, je crois, le record de l'ampleur : il compte 800 pages. Ne disons pas combien il a coûté.

Une autre caractéristique due aux événements et aussi à la personnalité du président, c'est l'ardeur du patriotisme manifesté en toute circonstance par l'Académie. Lui, le marin sans peur ni reproche, lui dont toute la vie fut une vie de dévouement à la France, il eut à être notre interprète au cours de cette année 1918 où nos craintes d'avril à juillet furent si angoissantes, où nos espérances en juillet et en août furent si ardentes, où notre joie en novembre fut si délirante. Au nom de l'Académie, l'amiral Neveu envoya des adresses à l'Académie des Sciences de la Somme et à la Société des Antiquaires de Picardie, à l'Académie de Reims, à nos membres

correspondants de Belgique, aux Sociétés correspondantes d'Amérique, au maréchal Foch et à Clemenceau. Au nom de l'Académie, il assista, en grand uniforme, au *Te Deum* de la victoire et sa présidence s'acheva dans une atmosphère de joie et de confiance : la désillusion n'était pas encore venue.

Pendant l'année 1919, M. Neveu se montra d'une assiduité aussi grande que le lui permit l'affaiblissement — oh ! à peine sensible, mais réellement progressif — de sa santé. Il prit une part ardente à une chaude discussion sur l'érection dans et par Rouen d'un monument à Jeanne d'Arc. Dans une série de communications, il fit revivre pour nous ses souvenirs de jeune officier allant au Brésil pour la première fois (c'était en 1864) : Baptême de la Ligne, description de la rade de Rio, la semaine sainte à Rio, conflit entre le Brésil et l'Angleterre, célébration à Rio des fêtes de la prise de Puebla par les Français et de la fête nationale française du 15 août, mœurs de la haute société brésilienne de Rio et de Montevideo, telle qu'il l'avait vue avec ses yeux de vingt ans, visite de l'empereur Dom Pedro à l'*Astrée*, incendie du vaisseau anglais *Le Bombay*, mariage des princesses impériales, excursion à Thérésopolis, etc...

Au début de 1920, M. Neveu qui, approchant de quatre-vingts ans, était resté vert, droit, alerte, gai, excellent causeur, sentit ses forces l'abandonner. « Je m'en vais », me disait-il, et il ajoutait : « Je m'en vais vers Dieu ». Il vit donc la mort venir ; en bon et loyal marin, il l'attendit en toute tranquillité, dans la paix d'une conscience droite, d'une foi ferme. Il fit à sa fille dévouée ses recommandations dernières. Il eut la consolation de bénir une autre de ses filles et sa petite fille. Il se recommanda aux prières de ses deux filles religieuses. Il reçut en toute simplicité les sacrements de pénitence,

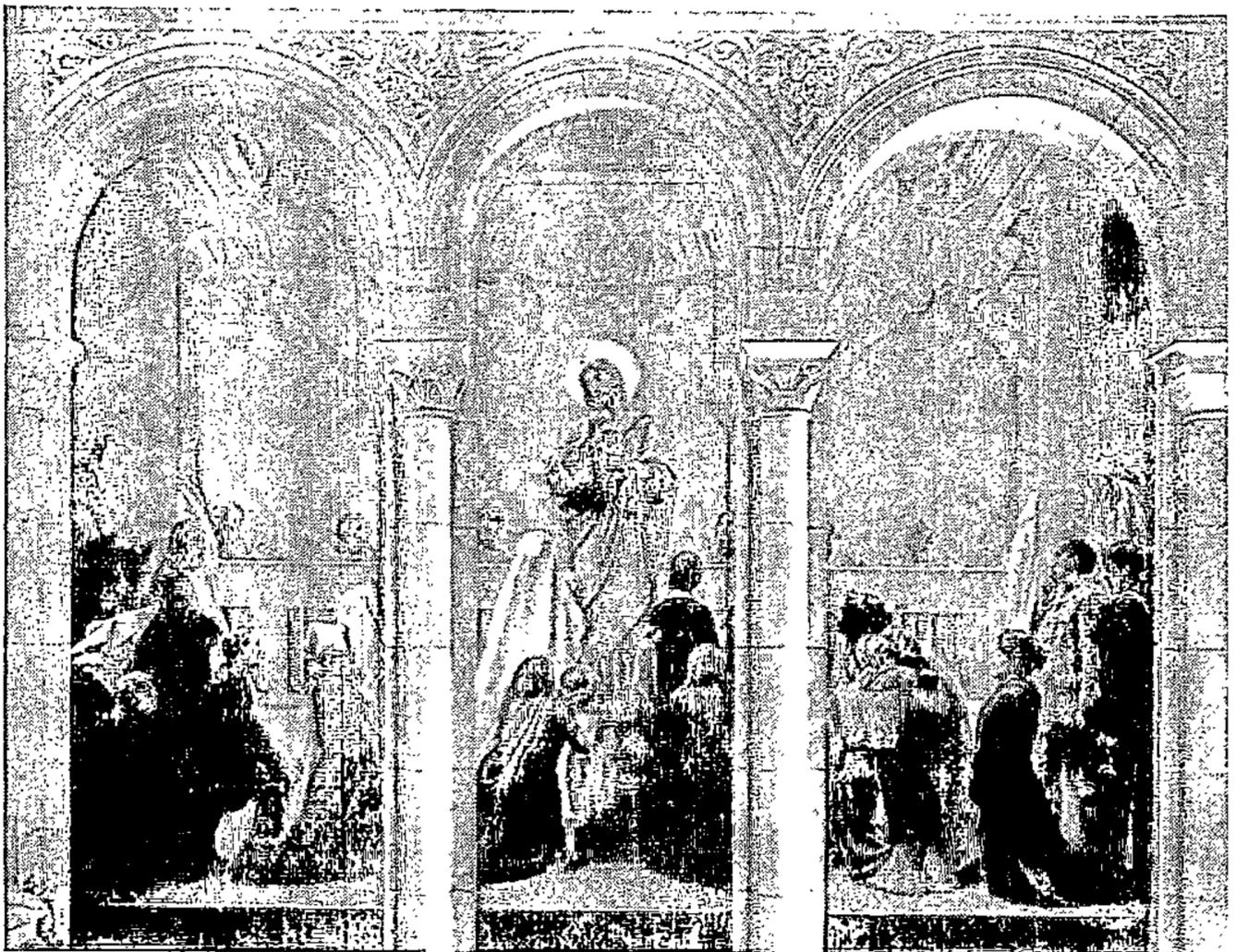
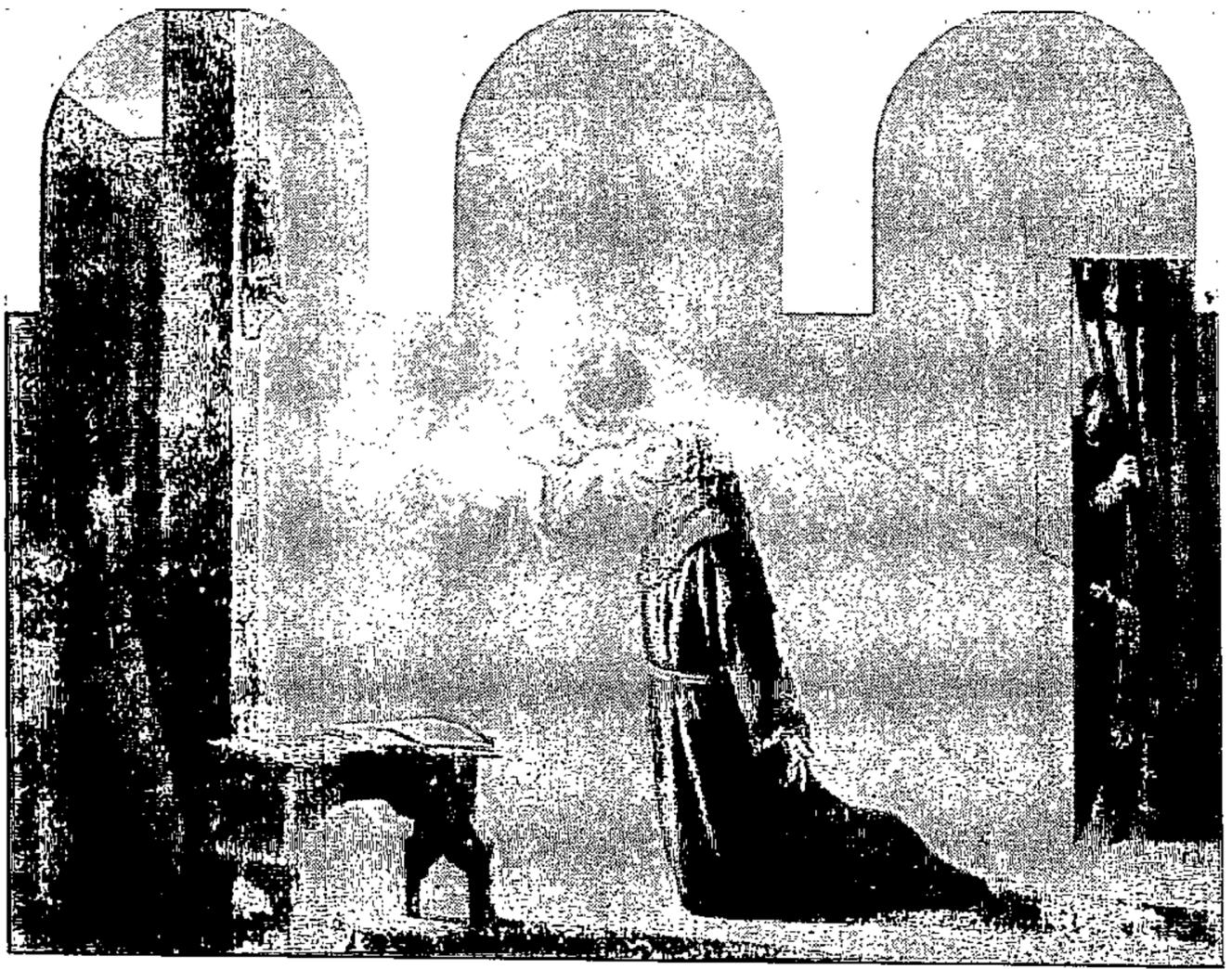
d'eucharistie et d'extrême-onction et mourut paisiblement le 12 avril, au temps de l'*Alleluia*. Sur son cercueil, M. le commandant Quenedey, alors notre président, déposa, avec l'hommage d'un vaillant soldat à un brave marin, les regrets et les sympathies de notre Compagnie à l'égard d'un de ses membres les plus vénérés et les plus aimés, parce que très vertueux et très aimable.

Dans ses derniers jours, il me disait qu'il regardait comme une grâce de Dieu d'avoir été, par l'Académie, mis en rapport avec moi. Avec combien plus de vérité je dirai que je regarde comme une grâce de choix pour moi d'avoir été en contact avec une âme aussi loyale, aussi noble, aussi généreusement française, aussi profondément chrétienne que celle de l'amiral Neveu.

---







## PAUL-HIPPOLYTE FLANDRIN

Membre correspondant.

Par Mgr PRUDENT.

---

MESSIEURS,

En 1917, appelé à l'honneur de présider votre Compagnie, je crus que l'une de mes premières initiatives devait être de proposer à vos suffrages la candidature de M. Paul-Hippolyte Flandrin, au titre de membre correspondant. Je n'avais guère à vous le faire connaître. Peintre religieux estimé, il nous avait tous déjà pour admirateurs; allié à d'honorables familles rouennaises, déjà il avait ici des amis. Je dus néanmoins, pour me conformer à la règle, écrire, au nom de la Commission chargée d'examiner son œuvre, quelques pages pour vous la présenter. Et vous l'élûtes. Il exprima à ce moment la volonté de se rendre, lors de ses voyages à Rouen, à quelques-unes de nos séances. Mais c'était la guerre, puis ce fut un lendemain de victoire inquiet, puis la reprise s'imposa pour chacun de nous des travaux personnels laissés en souffrance. Quatre ans sont écoulés : celui que nous attendions ne viendra pas; le 19 mars dernier, la mort l'a pris. Une mort trop prompte, amenée autant par l'opiniâtreté du labeur que par l'épuisement d'un tempérament fragile, Fontenelle aurait dit par « l'impuissance de vivre ». Une mort sereine, celle que les croyants, dont il était jusqu'à la piété, aiment à caractériser par ce mot admirable : « S'endormir dans la paix du Seigneur. » Et me voici de nouveau devant vous,

Messieurs, appelé par notre président à vous parler encore de lui. Comment le pourrais-je faire sans répéter, presque dans les mêmes termes, ce que je vous exprimais une première fois, il y a quatre années ! Je m'en excuse. Mais son œuvre, puisqu'il nous appartient, nous honore : nous lui devons un hommage. Jetons sur elle un regard de plus. Et que cette contemplation lui porte, par delà la tombe, un dernier témoignage d'estime affectueuse et de regrets.

\*  
\*\*

Flandrin : Ce nom, célèbre dans l'histoire de l'Art au XIX<sup>e</sup> siècle, est plus digne de respect que ne croit le grand public (1). En effet, trois frères peintres l'ont porté, tous trois de talent remarquable, quoique inégal : Auguste Flandrin, l'aîné, romantique à la mode du temps, dont la renommée ne dépassa guère Lyon, leur ville natale ; Hippolyte Flandrin, le plus illustre, génie profondément religieux, l'élève le meilleur d'Ingres et son émule pour la composition, sinon pour le dessin, supérieur à son maître par l'imagination et les qualités d'âme, l'auteur, pour ne pas citer de lui autre chose, de cette frise de l'église de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, qu'on a appelée les « Panathénées chrétiennes » ; Paul Flandrin, paysagiste classique, élève lui aussi de cet Ingres qui ne concevait pas, disait-il, de tableaux de paysage sans figures, ni de bons peintres possibles de paysage si ce n'est les peintres d'histoire. Le Musée de Rouen possède deux toiles de Paul Flandrin ;

(1) Tout ce qui est raconté ici de la famille de P.-II. Flandrin, et particulièrement du grand Hippolyte, est emprunté au beau livre de M. Louis Flandrin, couronné en 1903 par l'Académie française. Nous le citons parfois textuellement.

n'y cherchez pas trop la nature, mais plutôt un certain style; voyez-y, je suppose, un décor de palais romain, vous trouverez, à leur artifice, bien de la distinction et les jugerez intéressantes. Si vous les comparez ensuite aux Corot, aux Daubigny, voire aux Lebourg et aux Delattre voisins, vous vous demanderez volontiers combien de siècles séparent les unes des autres. Paul Flandrin est mort en 1902. Mon Dieu, comme les formes du goût changent vite !

Paul-Hippolyte Flandrin — le nôtre — était le dernier fils d'Hippolyte. Il perdit son père à sept ans. Celui-ci faisait son portrait, à Rome, quand l'atteignit le mal dont il mourut. La toile resta inachevée. Vous imaginez quelle relique elle est pour la famille du maître, et quel sujet de méditation a pu y trouver le modèle en son âge mûr. Elle est éducatrice aussi bien. Un dernier geste y est inscrit, preuve d'énergie au travail jusque dans l'extrême souffrance. Elle excite, en outre, la curiosité intellectuelle en faisant voir de quelle manière le grand Hippolyte peignait. Il procédait « par morceaux », qu'il finissait complètement un à un, sans souci apparent des autres. « La partie supérieure de ce portrait interrompu n'est pas seulement couverte; elle est définitive. Les cheveux, le front, les yeux, une des joues, le fond, sont faits et parfaits. Pour le reste, il n'y a rien qu'un léger contour du visage, une ligne indiquant la place de la bouche et du nez » (1). Certes, il faut avoir, par avance, dans la tête, la vision bien forte et bien irréformable de son tableau entier pour procéder de la sorte. Une telle méthode serait-elle à conseiller ? Aux professionnels de le dire.

Quelque temps avant de commencer ce portrait. Hippolyte

(1) V. Louis Flandrin, *op. cit.*

Flandrin était allé, avec sa famille, visiter Pie IX. Agé-nouillé devant le Pontife, il lui dit, à la fin de l'audience : « Saint-Père, veuillez bénir mes travaux. — J'invoquerai pour vous *San Lucca*, répondit Pie IX » (2). Et, posant la main sur la tête du petit Paul : « Que vos enfants vous donnent toute sorte de consolations, en restant de braves enfants, en devenant de bons catholiques et de bons citoyens. » Il n'ajouta pas : « ... et d'éminents artistes... » Le bon *San Lucca* invoqué répara sans doute l'omission par son influence secrète. Au reste, l'impression laissée quelque temps après dans l'âme de l'enfant par la mort du père, survenue pendant que posait devant lui son fils, l'ambition naturelle d'employer comme lui sa vie, n'était-ce pas assez pour déterminer une vocation formelle : *Ecc'io son pittore !* Le petit Paul-Hippolyte devint peintre, en effet.

Il n'entra pas d'emblée dans cette voie. Quand, jadis, Hippolyte Flandrin — le père — alors âgé de treize ans, avait déclaré qu'il voulait peindre comme son frère Auguste, sa mère, femme pratique, avait répondu : « Encore ! Peindre, est-ce donc un métier qui fasse vivre son homme ? ». Et l'enfant, tenace, avait cherché des moyens de la fléchir. « Va trouver la maman, disait-il chaque matin à son frère Paul — ils étaient camarades de lit — dis-lui que tu m'entends rêver tout haut du bonheur que j'aurais si je pouvais être peintre un jour. » La maman ne cédait pas. Enfin, Foyatier, passant chez elle par hasard, la convainquit par son éloquence et son prestige. A Paul-Hippolyte, épris pareillement, nul ne s'opposa ; on l'obligea d'abord à faire ses humanités, ce qui était sage. C'est seulement après qu'il lui

(2) *Ibidem.*

fut permis d'entrer à l'École des Beaux-Arts pour préparer sa carrière d'artiste. Il étudia sous Lehmann. Henri Lehmann était à ce moment le représentant le plus autorisé des théories d'Ingres. Auteur de bons ouvrages — tableaux religieux, portraits, décorations murales qui ne manquent pas d'allure — il aurait pu se mesurer avec Hippolyte Flandrin s'il avait eu son âme. En lui plus qu'en aucun autre, Flandrin fils pouvait retrouver quelque chose des principes paternels (j'excepte, bien entendu, Paul Flandrin, son oncle). Il passa dans l'atelier de Lehmann plusieurs années, appliqué, avide de se rendre digne de son nom. Il fut admis au Salon, pour la première fois, en 1882. De 1882 à 1890, il y parut chaque année.

Dès 1883, il obtint une Mention honorable avec une *Résurrection de la Fille de Jaïre*, œuvre où se révèlent un talent facile, une imagination ordonnée et un sentiment noble. Ce tableau fut exposé à Rouen peu après. Des hommes distingués de notre ville se groupaient alors sous le titre d'*Union catholique*; notre regretté Paul Allard, éminent dans tous les ordres de connaissance, était l'un des principaux. Ensemble, ils s'étaient donné mission de susciter et de récompenser l'effort chrétien dans la vie sociale, partout où ils le rencontreraient. L'art était loin de leur rester étranger. A l'occasion d'un brillant Congrès qu'ils réunirent à Rouen, ils se donnèrent la joie d'encourager le jeune auteur de la *Résurrection de Jaïre*, en lui offrant une médaille d'or. Le tableau est aujourd'hui à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, de Montmartre.

Paul-Hippolyte Flandrin peignit ensuite la *Veuve aux Catacombes*, toile que l'imagerie religieuse, depuis, a popularisée. Faut-il la décrire ? Dans le long couloir souterrain bordé de cercueils, devant la paroi du mur qui les enclôt et sur

laquelle sont gravés tantôt le monogramme du Christ, tantôt un nom de martyr, tantôt le *Vivas in pace* prometteur de repos; éclairée vaguement par la frêle lampe d'argile suspendue à la voûte, voici une jeune femme agenouillée. De ses deux bras relevés, elle s'appuie à la cloison sépulcrale. Sur l'une de ses mains, sa tête est infléchie. Ses traits n'apparaissent point. Un vaste voile blanc — couleur de deuil chez les Romains — l'enveloppe toute. Elle en est si chastement drapée, qu'à peine sa forme féminine s'affirme-t-elle. Mais telle est son attitude que la douleur et la résignation, la foi invincible et la prière, l'amour divin plus fort que tout et l'amour conjugal confondu avec l'amour divin, y sont clairement visibles. Ce pourrait être la *Pauline de Polyeucte* au lendemain du sublime dialogue : — « Où le conduisez-vous ? — A la mort ! — A la gloire !... » A côté d'elle, ses deux enfants; au premier plan, à gauche, une fillette adolescente, mains jointes et sérieuse qui, évidemment, a compris l'héroïsme du martyr et que pénètre l'émotion de sa mère; à droite, un fils plus jeune, cinq à six ans, en prière aussi, mais que je ne sais quoi vient de distraire et qui regarde devant lui au hasard. On pense aux vers de Victor Hugo :

La douleur est un fruit : Dieu ne le fait pas croître  
Sur la branche trop faible encor pour le porter.

Ce tableau, élégie aimable, est, à coup sûr, un ouvrage excellent. Il part d'une inspiration élevée; son émotion se communique aisément au spectateur, parce qu'elle est simple. Il a enrichi le Musée de Saint-Etienne.

Paul-Hippolyte Flandrin a composé dans le même sentiment une intéressante *Madone*, tableau d'autel qui se trouve à Marle, un chef-lieu de canton de l'Aisne. J'avoue qu'au

premier regard, influencé par une mauvaise reproduction photographique, je compris peu cette œuvre. La Vierge me paraissait placée sur un trône au socle trop lourd, les personnages étaient à l'étroit autour d'elle, l'agencement de l'ensemble, grâce à certaine ligne horizontale trop accusée, faisait un effet de division comme si le tableau était coupé en deux. Mais je me défiai de moi-même et regardai encore. C'est une Vierge-Mère, assise, avec l'Enfant-Jésus blotti contre elle, tous deux manifestement en tendresse. Est-elle jolie ? Peut-être, mais si peu coquette qu'on ne songe pas à le remarquer. D'un naturel parfait, en tout cas. Cheveux en bandeaux, traits calmes, air de bonté sans mièvrerie. De chaque côté, deux anges superposés dans des attitudes identiques. Enfin, au premier plan, montant de droite et de gauche vers Marie, en grappes de misère mais en gestes de confiance, des suppliants. Et voici que ceux-là conquièrent le spectateur tout à fait. Quelle espérance les anime ! Cette vieille qui épie sur le visage un peu dur de son fils la sincérité de sa prière ; cette jeune mère qui apporte à la protectrice son nouveau-né ; cet ouvrier qui a interrompu son travail pour venir là ; cette jeune fille qui baise si modestement la traîne blanche de la Reine : décidément, ce tableau n'a rien de banal. Je me fais des reproches maintenant. J'ai dû vouloir tout à l'heure, sans m'en rendre compte, que toute Madone ressemblât à je ne sais quel type que les images incrustées de longue date dans ma mémoire m'ont composé : primitive, raphaëlesque, que sais-je ? Celle-ci n'est rien de pareil, et pourquoi le serait-elle ! Il n'y a point de canon des icônes chez nous. Cependant, j'aperçois un vocable inscrit à ses pieds : *Auxilium Christianorum*. C'est Notre-Dame de Bonsecours. Ah ! je comprends alors ! La femme surhumaine, à

qui l'on va dire ses maux pour qu'elle les soulage, la Média-  
trice vers laquelle s'en viennent les braves gens non desséchés  
par l'analyse, celle qui, étant toute puissante là-haut, est en  
même temps toute compatissante ici-bas. A celle-là, on ne  
prend pas garde de dire : « Que vous êtes belle ! » On lui  
murmure : « Que vous êtes bonne ! » Et on ajoute : « Vous  
serez donc indulgente ». Or, la voici : Qu'elle a une bonne  
figure ! Très jeune mère, bien humaine, oui, mais plus voi-  
sine de nous par cela. Et si évidemment incapable — regardez-  
la donc — de poser à ses clients des questions de juge. « Vous  
r'implorez ? Mais êtes-vous dignes ? » — « Dignes !  
« Eh ! Madame Marie, ce sont tous besogneux de l'âme ou  
du corps, vous le voyez bien ; pour vous ouvrir le cœur, cela  
va suffire ». C'est pourquoi elle soulève la main de l'Enfant-  
Dieu afin qu'il bénisse. Le secours de Notre-Dame n'est  
autre que lui ! Ainsi, de tous les coins de la toile, la bonté et  
la pitié rayonnent. Et je ne songe même plus à savoir si ce  
tableau est un parfait ouvrage d'artiste. Il émeut, il invite à  
la confiance, il est un vrai tableau d'église. En connaissez-  
vous tant ?

\*  
\*\*

Je m'attarde, et je vais me voir obligé de passer vite sur  
les grandes compositions décoratives dont M. Paul-Hippolyte  
Flandrin avait cependant le plus droit d'être fier. Je viens de  
montrer assez, du reste, un de ses principaux mérites et qui se  
retrouvera dans toutes ses œuvres : il excite la pensée. L'ayant  
dit une fois, j'éviterai de le redire.

En 1890, à Versailles, il peignit pour le chœur de l'église  
Sainte-Elisabeth, sur une surface de sept mètres de large, le  
*Miracle des Roses*. Ce travail lui valut, au Salon de la même

année, une médaille de troisième classe. Il en eut une joie vive, car c'était sa grande ambition que la peinture murale religieuse, mais aussi son effroi. Ce genre avait fait la renommée de son père ; en voulant marcher sur ses traces, n'allait-il pas, faute de réussir, mettre une ombre sur une figure si glorieuse et si aimée ? Après cet essai, il fut rassuré.

Il décora ensuite le grand arc du chœur de l'église Saint-Pierre-de-Chaillot. Le patron s'y voit entouré de Saint Louis, de Sainte Geneviève, de Sainte Clotilde, de Saint Vincent de Paul, principaux protecteurs célestes de la capitale. Les figures ni les attitudes n'ont, je vous prie de le croire, rien de ce qu'un certain monde parisien appelle « le genre bien parisien ». Elles sont graves, aimables, pures. Les églises de Paris n'en voient pas de telles que sur les murs, Dieu merci ! Regardez prier à genoux ces gens qui assistent à l'office : les effigies de là-haut et les vivants que voici s'accordent.

En 1896-1897, à l'église Saint-Martin de Pau, nouvellement construite, Paul-Hippolyte Flandrin peint dans les arcatures du chœur onze scènes de la vie du Christ. Je ne les ai pas vues. Des notes demandées à un ami par M. Chirol ne parlent que de leur couleur. Cette décoration serait toute en verts clairs, en roses et rouges, en jaunes et bleus cendrés, en blancs crémeux ; les fonds bleuâtres et piqués de fleurs d'or. Sauf le titre des sujets, on ne nous dit rien de plus. Evidemment, cet informateur est conquis avant tout par la justesse des tons et leur harmonie. Un Flandrin coloriste : voilà qui fait plaisir à constater. Ne sommes-nous pas un peu tous comme la foule : pour elle, peinture et couleur, c'est synonyme.

L'année suivante (1898), il peint une *Sainte-Cène*, un *Crucifiement*, un *Retour du Calvaire*, une *Vocation du Disciple bien-aimé*, pour la chapelle du séminaire de l'Institut

catholique, rue de Vaugirard. L'attention du public et les récompenses lui viennent. Il a, en 1900, une médaille de bronze à l'Exposition universelle. Au Salon de 1901, pour une *Jeanne d'Arc en prière*, destinée à l'église de Sèvres, une médaille de deuxième classe le place hors concours.

Cette *Jeanne d'Arc* est peut-être celle des œuvres de M. Paul-Hippolyte Flandrin que la critique a le plus vantée. M. Gustave Geffroy en disait alors dans le *Matin* : « Un événement assez rare : une *Jeanne d'Arc*, conçue avec simplicité, sans charlatanisme mystique. Elle a pour auteur M. Paul-Hippolyte Flandrin. Un homme d'armes avance maladroitement sa jambe et son pied bardés, au premier plan du tableau, et c'est dommage. (La critique est juste). Tout le reste est d'une sobriété parfaite, d'une humanité sobre : les soldats, les paysans qui regardent Jeanne, et Jeanne elle-même, très petite fille, tranquille et résolue, sans aucun cabotinage ». M. Thiébault-Sisson disait dans *Le Temps* : « Heureuse église de Sèvres ! C'est pour elle, en effet, que M. Paul-Hippolyte Flandrin a peint le panneau, de dimensions modérées, où s'évoque une *Jeanne d'Arc en prière*. La composition, bien comprise, est très simple et logiquement agencée. Dans une cathédrale, sur la bordure du chœur, l'héroïne est agenouillée, les mains jointes ; dans les bas-côtés, une foule émerveillée de femmes du peuple et d'enfants. Escorte et foule sont traitées avec un soin scrupuleux, détaillées figure à figure. Tous ces comparses ont une physionomie bien à eux, une vie propre, et, dans chacun des groupes, la vérité des gestes, le naturel des attitudes est parfait. Mais ni les hommes d'armes, ni le public ne détournent l'attention de la figure principale, et celle-ci, en toute sincérité, est charmante. Son recueillement, son air de candeur sont exquis. On pourrait,

il est vrai, lui reprocher un air trop juvénile, un aspect plutôt de fillette que de guerrière, mais le reproche, au fond, serait secondaire, et l'on hésite à le formuler, tant il y a d'unité dans l'action, de justesse dans les expressions, tant aussi, au point de vue du métier, l'ensemble a de sérieux et de tenue. Le dessin est étudié et correct, la couleur harmonieuse au possible dans la gamme finement nuancée de bleus passés, de gris d'argent, de gris de fer et de notes légèrement cramoisies. Au total, le panneau décoratif le plus satisfaisant du Salon ».

Tous ces éloges paraissent si justes, que l'on serait tenté de discuter même l'atténuation légère qu'y apporte le critique lorsqu'il se demande si cette *Jeanne d'Arc* a suffisamment l'aspect d'une guerrière. C'est une question, en effet, en l'absence de tout portrait d'elle, de savoir si on la grandit ou si on l'abaisse quand on renforce ou atténue son apparence — et donc son caractère — de jeune fille. Ne l'oublions pas, elle avait seize ans quand elle entendit le premier appel de ses voix, elle en avait dix-huit au sacre de Charles VII, à Reims; elle en avait dix-neuf quand elle mourut; cela est déjà un indice. Souple, accorte, bien faite, elle n'était pas de haute taille et Perceval de Lagny qui l'avait vue une fois monter à cheval et entendue parler à son page semble avoir été surpris du timbre délicat de sa voix : il s'attendait sans doute à quelque chose d'impérieusement sonore. Non, c'était un timbre presque enfantin; elle parlait « en assez voix de femme », remarque-t-il. D'ailleurs, n'est-ce pas proprement la merveille de sa vie que la distance qu'il y a entre ce qu'elle accomplit et ce qu'elle est ! Chef de guerre, mais ingénue, prompte à la riposte, mais vite attendrie, de volonté indomptable jusque sur le bûcher, mais pleurante tout de même. Le divin apparaît d'autant plus dans sa mission qu'elle n'est, plus visiblement,

qu'une adolescente. Nous ne saurions reprocher à M. Paul-Hippolyte Flandrin de l'avoir compris.

Pendant qu'il composait sa *Jeanne d'Arc en prière*, il travaillait aussi à une *Vie de Saint Antoine de Padoue*, en sept tableaux, pour une chapelle de franciscains établis rue de Puteaux, à Paris. Ces ouvrages lui prirent trois années. Il les terminait, on parlait de les mettre en place, quand survinrent les lois de 1901 et 1904, dites de laïcité, dont vous savez quelles furent les conséquences. Voilà les moines partis, la chapelle fermée (on en a fait un cinéma) les illustrations de la vie de Saint Antoine sans emploi. Elles ont trouvé asile, vous ne l'ignorez pas, à Petit-Quevilly, dans la très moderne église Saint-Antoine, non encore achevée, dont notre distingué confrère, M. Chirol, est l'architecte. A l'instigation de ce dernier, M. Flandrin consentit à les éloigner de la capitale, non sans sacrifice. L'habile architecte s'y prit d'ailleurs de la manière la plus élégante pour le persuader : il dressa le plan de la partie basse de son abside exprès pour que la peinture s'y encadrât. Elles forment avec l'édifice un tout architectural. Ravi, le peintre offrit son œuvre à cette église pauvre en pur don. De part et d'autre, émulation de beaux gestes. Si la générosité était bannie du reste de la terre, on la retrouverait dans le cœur des artistes.

Voulez-vous savoir comment peut progresser un peintre ? n'allez visiter les sept tableaux de Saint Antoine qu'après avoir vu d'abord le *Fra Angelico* que fit P.-H. Flandrin en 1894, et qui, acheté par l'Etat, fut donné à notre Musée. C'est une chose gracieuse, ce *Fra Angelico*, tout idyllique et toute blanche. Le pieux dominicain, à genoux sur son établi, s'est endormi dans l'extase, devant la fresque qu'il est en train de broser ; cependant, des anges se glissent derrière lui,

ingénus et admiratifs : est-ce pour la *Crucifixion* à demi peinte, est-ce pour le saint artiste lui-même qu'ils ont pris leur attitude de respect ? La simplicité et la poésie du sentiment sont bien rendus. C'est un charme. Manque-t-il là quelque vigueur ? Ne vous le demandez pas : le sujet réclamait de la grâce, elle abonde. Surtout, si vous voulez demeurer pleinement séduit, ne vous retournez pas vers le *Saint Sébastien de Zacharie* qui est en face ; vous vous diriez : « Que ne peut-on faire se compénétrer, et parfaire ainsi les unes par les autres, les qualités des deux artistes ! » Leur voisinage accidentel souligne le mérite de tous deux, mais leurs différences, j'allais dire, mais ce qui manque à chacun. Peut-être ici, Paul-Hippolyte Flandrin y perd-il davantage. Courez maintenant à Petit-Quevilly : les sept toiles de Saint Antoine sont sous vos yeux : quel progrès du vrai peintre d'église ! Elles sont bien du même, pourtant, et tout en témoigne ; car, en voici trois, quatre, où je reconnais sa facilité, quelque peu hâtive ; mais en voici trois d'autre part, *Saint Antoine prêchant ses frères*, *Saint Antoine voyant apparaître l'Enfant-Jésus*, *Saint Antoine mourant* qui sont, à coup sûr, des ouvrages de haute maîtrise. La noblesse des personnages, leur naturel ne les empêchent pas d'avoir une vie intérieure manifeste. Il n'y a point là de prétextes à morceaux de virtuose, mais une traduction d'âmes et de la vie. Ah ! nous sommes loin des fades *Saint Antoine* dont la figure douceâtre et le *Jésus* frisé au fer pullulent, hélas ! dans nos églises !



La plus considérable des œuvres décoratives de M. Paul-Hippolyte Flandrin est à Jérusalem. Dans la ville sainte, les

Assomptionnistes ont fait bâtir une église qu'ils ont dénommée Notre-Dame de France. Idée généreuse et, — en un tel lieu, — fier vocable. L'édifice, de style byzantin, est à une seule nef, terminée par une abside droite où se creuse cependant un cul-de-four pour envelopper l'autel. Les vastes surfaces planes sont nombreuses en ces architectures, la peinture peut s'y étaler à l'aise. M. Flandrin en a fait ici une glorification de notre patrie en même temps que de la Vierge. « Marie au pays de France, la France au pays de Marie » : voilà son thème. Il l'a développé de vingt manières. Un panneau est *Notre-Dame de Chartres* avec sa *Virgo paritura* et sa cathédrale; un autre est *Notre-Dame de Lourdes*, avec ses processions et son *Gave*; un autre est *l'Arrivée des Croisés à Jérusalem*, scène d'un mouvement superbe; un autre..., mais je ne puis les énumérer tous. Quatre emplacements attendaient encore, en 1917, les épopées de Saint Louis et des chevaliers chrétiens en Terre-Sainte, puis une vue des pèlerinages amenés à Jérusalem et dirigés par les Assomptionnistes en ce dernier demi-siècle. Les moines ont qualifié eux-mêmes tout l'ensemble pictural accompli par M. Flandrin et commandé par eux d'œuvre grandiose. Il ne nous est pas difficile de les en croire. J'ai entendu M. Paul-Hippolyte Flandrin lui-même déclarer qu'il n'avait rien fait avec plus d'amour. Vous devinez quel fut son tourment au sujet de ces tableaux pendant la guerre. Car la guerre, l'odieuse guerre, la guerre barbare, telle que les ennemis de la France chevaleresque l'ont conçue, est allée jusque-là. Il y eut une heure où tous nos temples de la Cité sainte, menacés de destruction, durent fermer leurs portes. Il y eut une heure où moines et religieuses habitant dans ces murs en furent chassés. On se battit dans le voisinage, on persécuta, on saccagea, on viola. Sur le Mont-des-Oliviers,

— horreur ! — des canons allemands se dressèrent — oui, sur ce mont, l'un des lieux les plus sacrés du monde, où Jésus-Christ agonisa en acceptant son calice — oui, des canons se dressèrent là, prêts à des bombardements de la ville qui auraient été plus abominables encore que ceux de Reims ! Jérusalem, heureusement, resta sauve. Vous vous souvenez de l'enthousiasme qui éclata dans la chrétienté tout entière quand on la reprit aux Turcs. On se crut revenu aux Croisades et, cette fois-ci, elles réussissaient. A sa joie patriotique qui était grande, Paul-Hippolyte Flandrin joignit — cela lui était permis, certes — celle de l'artiste en train de créer. Il lui sembla que ses peintures, là-bas, chantaient elles aussi la Jérusalem délivrée. Non, les vers du Tasse n'étaient pas plus sonores. A la face de l'ottoman humilié, à côté des Anglais heureux, qui depuis... mais alors ils abondaient en promesses, elles criaient : « Vive la France ! » Ces moments-là comptent dans la vie d'un homme !

Je mentionne encore, de M. Paul-Hippolyte Flandrin, un *Christ pleurant sur Paris* (il date de 1904), l'une de ses toiles les plus impressionnantes, de grand caractère, inspirée, dirait-on, par la *Sainte Geneviève veillant sur Paris*, de Puvis de Chavannes; un gracieux petit tableau de *Jésus parmi les Enfants* (1912), et la décoration, commandée par le cardinal Amette, de la chapelle de l'archevêché de Paris.

Entre temps, les hommages lui venaient, — non du Ministère des Beaux-Arts, qui n'a point de sympathie pour la peinture religieuse, non des jurys qui, trop souvent, suivent la mode, — mais des hommes de conviction et de goût. Il ne les cherchait pas, il les portait avec modestie. Il fut président de la Société de Saint-Jean, président d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul dite de Saint-Luc, toute composée

d'artistes, membre fondateur de la Société d'Education, membre de la Société de l'Art liturgique, etc...

Les suprêmes travaux de M. Flandrin furent un *Saint Antoine distribuant des pains aux pauvres* et un *Saint Eloi, patron des métallurgistes*, pour le Petit-Quevilly, bonnes toiles dont le premier mérite est d'être en parfaite harmonie de composition et de couleur avec celles sur Saint Antoine dont j'ai parlé.

\*  
\*\*

Quelque temps auparavant, il avait peint les deux grandes scènes qui décorent le transept de la basilique du Mont-Riboudet : le *Sacré-Cœur consolant les malheureux*; le *Sacré-Cœur se donnant aux hommes par l'Eucharistie*. Je ne crois pas devoir les décrire : elles sont toutes proches de nous, et quiconque les a vues en garde la mémoire. Quelle opinion en ont les artistes, ses émules, au point de vue professionnel ? Je ne sais. Peut-être, leur admiration serait-elle plus réservée que la mienne. Pour moi qui ne veux être que le chrétien à l'église m'inspirant de ces vastes images pour prier mieux, j'avoue qu'elles m'ont toujours fort impressionné. Sans doute, je n'aurais pas imaginé le Christ drapé comme le voilà en un de ces tableaux, mais combien je le trouve accueillant ! quelles touchantes, quelles vraies attitudes d'espérance ont tous les malheureux qui l'entourent ! Nous avons déjà vu quelque chose de semblable dans la *Madone de Marle*; ici, l'émotion confiante est plus vive encore. Quant au Christ d'en face, distribuant l'Eucharistie, j'ose avouer que je ne connais point de peinture sur ce sujet qui me pénètre plus à fond. Les huit apôtres en actions de grâces, blancs comme des premiers communiantes et d'une vie intérieure si intense; les quatre qui,

en marche à droite et à gauche du tableau, retournent à leur place, l'hostie reçue, courbés sous le poids de l'honneur et si évidemment recueillis qu'à les regarder avec un peu d'attention, soi-même on se recueille : je le dis en toute sincérité, je ne sache rien dans les autres tableaux du même genre, même célèbres, qui m'aillent davantage à l'âme. Aussi, les considère-je comme une prédication réelle. Vous savez ce qu'ont dit Victor Hugo, Michelet, et après eux Ruskin, et après lui Huysmans, de l'éloquence de nos cathédrales, du monde de pensées éveillées par leurs architectures, du poème de leurs verrières, de la Bible populaire que sont leurs médaillons et leurs statues : cela est vrai également de décorations comme celle-ci. Conduisez un croyant, même un peu fruste, devant la toile dont je vous parle. Peut-être cette scène que raconte Paul Flandrin, le paysagiste, oncle du nôtre, se renouvellera-t-elle. Il était allé, quelques années avant la mort d'Hippolyte, revoir les peintures de Saint-Germain-des-Prés. Devant la *Crucifixion*, il trouva un homme si absorbé qu'il eut peur d'approcher lui-même. Au bout d'un instant, il s'aperçut que cet homme pleurait. De contrition ? de charité ? qui le sait ! C'était Augustin Cochin, l'une des plus belles âmes de ce groupe inoubliable que formaient les Montalembert, les Dupanloup, les Rio, les Ozanam, les Lacordaire. Si l'on ne pleure pas, tenez pour sûr qu'on se recueillera souvent, à l'église du Sacré-Cœur de Rouen, devant la toile de Paul-Hippolyte.

\*  
\*\*

C'est que cet artiste, comme son père, ne fit pas de tableaux à sujets chrétiens sans être chrétien. D'éminents peintres et divers philosophes se sont demandé souvent s'il est besoin,

pour composer des scènes de foi, d'avoir soi-même la foi. A mon avis, la question ne devrait pas même être posée. Est-ce qu'il n'y a pas du divin, réel ou nécessairement supposé réel, dans les faits religieux qu'on représente ? Est-ce qu'il n'y a pas du surnaturel dans les âmes de saints dont on montre les figures ? Or, comment exprimer cela si l'on n'est pas proche du divin soi-même ?

Par l'intelligence seule ? A force de se dédoubler pour comprendre ? Je sais bien qu'on peut arriver jusque-là ; mais seulement par hasard. Par hasard, dis-je. On n'est pas peintre religieux pour avoir fait une fois entre cent autres un tableau vraiment religieux. On n'est peintre religieux qu'avec des habitudes d'esprit, de sentiment, de goût, de métier, de vie, réellement religieuses. Ou bien le comble de l'art ne serait-il donc qu'une plus habile hypocrisie ?

En 1840, Lehmann, revenant de Rome, exposait une *Sainte Catherine emportée au Ciel par les Anges*. La composition, très admirée alors, était assez froide. Jules Janin la critiquant, disait : « Lehmann est en retard de trois siècles : pour raconter de telles histoires, il faut y croire. Ne faisons pas de l'ascétisme quand nous ne savons plus notre *Pater* ». Il y a du bon sens dans cette boutade. Quelques-uns des plus illustres artistes de la Renaissance purent bien, tout en peignant des scènes d'Évangile, être de mœurs païennes, mais, malgré eux, la foi séculaire de leur race et l'ambiance où ils vivaient dictaient leur inspiration. Quant aux autres, leur croyance effective faisait leur génie même. Si Giotto, Fra Angelico, Memling, Hippolyte Flandrin le père, voulaient nous livrer le secret de leur esthétique, je crois qu'ils nous diraient : « Ah ! si j'avais, tout en demeurant peintre, été saint, j'aurais fait bien mieux encore ! »

Telle était — j'en ai la certitude, quoi qu'il en ait pu dire lui-même au hasard de conversations sans étude, soit par bienveillance pour des émules, soit par une sorte de pudeur délicate — telle était la pensée personnelle de notre confrère. Il ne feignait pas, il ne se montait pas. Il était d'une droiture trop grande pour peindre autre chose que ce qu'il avait dans l'âme. La religion de sa peinture, il la vivait. Et il laisse par là un bel exemple.

On a trouvé dans ses papiers, après sa mort, une note intime d'où l'on a extrait quelques mots touchants pour les imprimer sur son *memento* mortuaire. Je les transcris ici en terminant :

« Tout d'abord, c'est la Providence que je dois remercier très humblement, la Providence qui m'a fait naître chrétien, catholique, français, fils de parents admirables, héritier d'un nom respecté et glorieux, qui m'a donné le frère, la sœur, la chère femme dont la bonté et l'affection ont fait le bonheur de ma vie... J'ai bien joui des beautés des œuvres de Dieu et je le remercie de sa miséricorde et de sa bonté pour moi... Je demande à Dieu pardon de mes fautes, et à tous je demande d'oublier ce que j'aurais pu faire qui leur fût désagréable. Je compte sur leurs prières en attendant que nous nous retrouvions là-haut. — 26 mars 1918, en des jours d'inquiétude et de deuil. Que Dieu sauve notre chère France ! »

Vous ne me démentirez pas, Messieurs, si j'affirme qu'en ces quelques lignes, mieux encore peut-être que dans ses tableaux, le bon peintre d'église Paul-Hippolyte Flandrin a peint la beauté de son âme.

---

Les pages qui précèdent ont été écrites d'après une liste des œuvres de M. Flandrin fournie par le peintre même. La publication d'un catalogue complet a été faite depuis par M. Louis Flandrin, professeur agrégé de l'Université, son cousin, dans une brève notice avec recueil de lettres composées pour la famille. M. Louis Flandrin est l'auteur de la belle vie du grand Hippolyte que nous avons plusieurs fois citée. Il a bien voulu nous autoriser à reproduire le catalogue dressé par ses soins. Nous lui en exprimons notre reconnaissance.

#### I. — PEINTURES MURALES

1884. *Lyon*. Eglise Saint-Nizier : *Le Départ du jeune Tobie*.
1890. *Versailles*. Eglise Sainte-Elisabeth (derrière le maître autel) : *Le Miracle des roses* (5 m. 50 × 3 m. 80), médaille au Salon de 1890.
1891. *Pontoise*. Eglise Saint-Maclou : *La Conversion de Saint Eustache* (4 m. × 2 m. 50), Salon de 1891.
1893. *Paris*. Eglise Saint-Pierre de Chaillot : décoration de l'arc au-dessus du chœur (*Glorification de Saint Pierre, Saint Vincent de Paul, Saint Louis, Sainte Geneviève, Sainte Clotilde*), peinture placée en septembre 1893, largeur 8 m. 50.
1897. *Paris*. Chapelle Saint-Jean des Sulpiciens, rue de Vaugirard, 49 et 51 : *Saint Jean à la Cène*, 1897 (3 m. × 2 m. 40) ; — *Saint Jean au Crucifiquement* ; — *Vocation de Saint Jean* ; *Saint Jean et la Sainte Vierge au retour du Calvaire*. Les trois derniers (3 m. × 1 m. 55) inaugurés en 1898.
1897. *Pau*. Eglise Saint-Martin, dans le chœur, onze tableaux (scènes évangéliques), chaque tableau a 3 m. 15 × 1 m. 50, mis en place en septembre 1897. (Une figure de Saint Martin pour le porche de la même église avait été mise en place en 1894).
1902. *Marle* (Aisne). Eglise de la paroisse : *Auxilium Christianorum* (3 m. 75 × 2 m.). Salon de 1902.
1910. *Paris*. Rue de Varenne (salle d'Hulst) : Quatre figures d'anges (pendentifs).

1910. *Jérusalem*. Eglise Notre-Dame-de-France : *Couronnement de la Sainte Vierge* (11 m.  $\times$  6 m. 20), grand arc du chœur ; — dans l'abside, huit figures de saints de la Palestine ; — dans la nef, huit panneaux (sujet général : *La Sainte Vierge en France, la France en Terre Sainte*). De ces huit tableaux, un n'a pu être exécuté, les sept autres sont en place ; les trois derniers inaugurés le 15 août 1921.
1912. *Neauphle-le-Vieux* (Seine-et-Oise) : Vitraux pour la chapelle mortuaire de la famille Brame.
1915. *Paris*. Chapelle du Cardinal Amette (rue Barbet-de-Jouy) : vitraux et quatre peintures commandées par le Cardinal (*Saint Denis converti par la prédication de Saint Paul* ; — *la Sainte Vierge donnant le rosaire à Saint Dominique* ; — *le Sacré-Cœur et la Bienheureuse Marguerite-Marie* ; — *Saint Jean reposant sur le cœur de son Maître*).
1915. *Près Rouen*. Eglise de Petit-Quevilly. Dans le chœur, sept tableaux (3 m. 15  $\times$  2 m. 50) représentant des scènes de la vie de Saint Antoine de Padoue ; — Deux autres tableaux : *Saint Eloi et Saint Antoine de Padoue distribuant du pain aux pauvres*, exposés au Salon de 1920, ont été mis en place en 1921.
1918. *Rouen*. Basilique du Sacré-Cœur, dans les deux transepts : *Le Sacré-Cœur consolateur* ; — *La Sainte Communion*, inaugurés en 1918 et 1919.

## II. — TABLEAUX

1882. *Le jeune Sulio* (appartient à M<sup>me</sup> la baronne Evain).
1883. *Saint Jean l'Évangéliste de Montmartre. La Fille de Jaïre* (3 m.  $\times$  2 m. 30), mention honorable au Salon de 1883.
1884. *Saint Christophe*, Salon de 1884.
1885. *Evêché de Carcassonne. Saint Vincent visité par les Anges* (3 m.  $\times$  2 m. 70), Salon de 1885.
1886. *Saint François et les Tourterelles*,
1887. *Bibliothèque de Rouen. Homère et les Bergers*, Salon de 1887.

- 1888. Musée de Saint-Etienne. *La Veure aux catacombes*, Salon de 1888.
- 1889. *Etude*.
- 1893. *Fleurs d'automne* (femme aux fleurs), tableau vendu à l'Exposition de Lyon, en 1893.
- 1894. Musée de Rouen. *Fra Angelico visité par les Anges*. Acheté par l'Etat (Salon de 1894).
- 1895. Musée d'Angers. *Un poète* (2 m. 05 × 2 m. 50), Salon de 1895.
- 1896. *La Répétition* (chanteuses) (1 m. 90 × 2 m. 10), Salon de 1896.
- 1897. *Devant sa fenêtre* (étude de femme), Salon de 1897.
- 1898. *La Lettre* (Achetée par un amateur de Lyon, en 1898).
- 1899. *Jésus chez Marthe et Marie* (2 m. 45 × 1 m. 90), Salon de 1899.
- 1899. *Madone* (Vierge avec l'enfant endormi sur ses genoux) (0 m. 80 × 0 m. 63), Salon de 1899.
- 1901. Eglise de Sèvres (Seine-et-Oise). *Jeanne d'Arc en prière dans l'église de Sèvres* (2 m. 70 × 2 m. 30), deuxième médaille au Salon de 1901.
- 1904. *Jésus pleure sur la Ville* (2 m. 10 × 1 m. 60), Salon de 1904.
- 1904. *Un Soir* (idylle), Salon de 1904.
- 1906. *L'Agrafe* (achetée par un amateur américain), Salon de 1906.
- 1906. Musée de Nice. *La Statuette* (achetée par le Musée de Nice en 1906).
- 1907. *Les Joueuses d'osselets* (1 m. 35 × 1 m. 80), Salon de 1907.
- 1906. *L'Oratoire* (1 m. 36 × 1 m. 03), Salon de 1906.
- 1910. *Sous le Porche*, Salon de 1910.
- 1912. *Les petits Amis de Jésus*, Salon de 1912 (acheté pour un hôpital d'enfants, près de Manchester, Angleterre).
- 1912. *Tête d'étude* (appartient au Dr J.-P. Tessier).

1918. *La Veuve sur la tombe du Combattant.*
1919. *Jésus en prière sur la Montagne.*
1920. *La Vierge et Saint Jean contemplant la Couronne d'épines et les Clous de Jésus.*
1920. *Paris.* Deux grandes toiles pour les fêtes de la béatification de la Bienheureuse Louise de Marillac, l'une de 10 m.  $\times$  5 m., l'autre de 5 m.  $\times$  4 m., qui ont figuré, la première à Saint-Sulpice, la seconde à la maison-mère des Sœurs de charité, rue du Bac, puis dans diverses autres églises ou chapelles de France (juin 1920).
- *Apparition du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie* (6 m.  $\times$  3 m.), ayant figuré à Montmartre pour les fêtes de la canonisation de Sainte Marguerite-Marie en octobre 1920; a figuré au Salon de 1921.

## III. — PORTRAITS

1880. Portrait de sa mère, M<sup>me</sup> Hippolyte Flandrin.
1882. Portrait de M. Eugène Berson; — Portrait (dessiné) de sa sœur, M<sup>me</sup> Maxime Charié-Marsaines; — Portrait de M. Charié-Marsaines père; — Portrait de M. Gustave Charié-Marsaines; — Portrait de M. Maurice Charié-Marsaines; — Trois petits portraits de sa nièce, M<sup>lle</sup> Marie Charié-Marsaines; — Portrait de M. Maurice Brame, enfant.
1886. Portraits de M. et M<sup>me</sup> Dautel.
1887. Portrait de sa femme, M<sup>me</sup> Paul-Hippolyte Flandrin.
1888. Portrait de M. et M<sup>me</sup> Manesse.
1889. Portrait de M. et M<sup>me</sup> Gaëtan Partiot: — Portrait de M<sup>me</sup> Fernande Petit.
1891. Portrait de M<sup>me</sup> Charles Partiot.
1892. Portrait de M. l'abbé Hyvrier, supérieur des Chartreux, à Lyon; — Portrait de son frère, M. Auguste Flandrin; — Portrait de M<sup>lle</sup> Marguerite Froment.
1893. Portrait de M<sup>lle</sup> Barthelemy.
1900. Portraits de M. et M<sup>me</sup> Léon Partiot.

1903. Portrait de sa tante, M<sup>me</sup> Paul Flandrin.
1904. Portrait de M<sup>me</sup> Arnould-Baltard.
- 1906 et 1907. Portraits au pastel des enfants de M. et M<sup>me</sup> Louis Flandrin; — Portraits au pastel de ses neveux.
1911. Portraits au pastel des enfants de M. et M<sup>me</sup> Fréd. Laporte.
1913. Portrait de M<sup>lle</sup> Marie Laporte.
1914. Portrait de M. Henri Zobel.
- 1913 et 1916. Portraits peints de M<sup>lles</sup> Geneviève et Louise Flandrin, etc.
-

# LE PEINTRE ROUENNAIS PHILIPPE ZACHARIE

1849-1915

---

## ESSAI DE CATALOGUE DE SON ŒUVRE ENTIER

Par M. HENRI PAULME.

---

Pour compléter l'hommage rendu à notre regretté confrère, le peintre Philippe Zacharie, par la publication (1) du discours prononcé à ses obsèques par M. Edouard Delabarre, vice-président de l'Académie en 1915, celle-ci a décidé, il y a longtemps déjà, d'insérer dans l'un de ses *Précis* la liste, aussi complète que possible, des œuvres de l'artiste rouennais.

Aussi bien, il a paru à notre Compagnie qu'aucune notice biographique — comme il est de tradition d'en publier une après chaque décès survenu dans les rangs de ses membres — ne saurait sinon surpasser, du moins égaler en valeur l'imposant et magnifique détail de l'œuvre considérable produit par Zacharie, au cours d'une carrière exclusivement, intégralement consacrée à l'Art.

Un tel document constitue le témoignage le plus probant de l'ardeur passionnée que, dans sa vie discrète, dans sa laborieuse modestie, dans sa fidélité à la ville de Rouen jamais quittée depuis le matin de ses débuts jusqu'au soir même de sa mort, notre confrère n'a cessé de déployer. Et ce long

(1) *Précis* des années 1914-1915, page 397.

cortège de dessins, de peintures, d'aquarelles, de pastels, de lithographies, de pointes-sèches qu'il a sans la moindre interruption exécutés de 1868 à 1915, n'est-il pas plus évocateur et plus éloquent que quelques détails complémentaires des rapports de Jules Adeline en 1885 et du discours du président en 1904, sur l'existence paisiblement réglée et sans éclats extérieurs du Maître Rouennais ?

Rien en effet n'est venu la troubler dans son uniformité journalière depuis 1904, année où Zacharie prenait place à l'Académie : l'histoire de ses débuts et de sa carrière a été dite en quelques traits rapides, et aucun incident ne semble avoir altéré le calme limpide et respectable d'une vie qui se partageait, de l'aurore au déclin du jour, entre les devoirs professoraux et le libre travail de l'atelier dans la rue de la Rampe.

La mort, à la fois brutale et douce, a pu seule interrompre le cours de ce labeur acharné, persévérant et adoré. Zacharie est tombé, on peut le dire, au champ d'honneur de l'Art auquel il avait voué toutes ses énergies, toute son intelligence, tout son savoir ; il est tombé, le pinceau à la main, à la porte de cet atelier où, après de nombreuses étapes, après le si regrettable incendie de l'enclave Sainte-Marie qui anéantit tant de ses œuvres importantes, il avait fixé sa vie « en pleine communion avec l'idéal et la beauté ».

La liste qui suit, si longue soit-elle, est sans aucun doute encore incomplète ; car Zacharie, de cœur large et d'esprit désintéressé, donnait volontiers sans compter et sans conserver note ; on s'est efforcé de déterminer, sans y parvenir toujours, la date d'exécution de chaque œuvre, et pour un assez grand nombre d'entre elles, la signalisation est demeurée impossible.

M<sup>me</sup> Philippe Zacharie, la veuve de notre ami, et dont les

libéralités ont distribué entre le Musée de Rouen, largement gratifié, et d'autres collections publiques régionales les toiles conservées par son regretté mari — elles ornaient les parois de son vaste atelier, — M. Justin Zacharie, frère du peintre, et M. Joseph Petit, le collectionneur rouennais, ont apporté un concours précieux à ce travail de récolement.

Celui-ci est le complément nécessaire des deux relevés parus dans le recueil des travaux de l'Académie (*Précis de l'année 1885*, page 70, et de l'année 1904, page 199) et comportant une liste, le premier des œuvres du peintre graveur antérieures à 1884, le second de celles produites de 1884 à 1904.

Et, comme conclusion de ces quelques lignes, après avoir constaté combien le Musée municipal de Rouen possède aujourd'hui d'œuvres de Philippe Zacharie, il reste à exprimer le vœu que l'Administration décide de les réunir dans une salle réservée au Maître Rouennais qui, durant près de cinquante années, dédaigneux d'aller, comme tant d'autres, chercher à Paris la consécration de son incontestable talent et un succès plus bruyant, est resté le citoyen et le serviteur fidèle de la vieille glorieuse cité.

La Ville de Rouen doit bien à ce bon Normand du terroir et rouennais d'adoption qui lui fait grand honneur par la valeur artistique et l'importance de son œuvre, un tel témoignage de gratitude.

DETAIL DE L'ŒUVRE DU PEINTRE-LITHOGRAPHE  
PHILIPPE ZACHARIE

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

Peint. res.

1868. *Nature morte (Fromage).*  
*La Rue du Halage, Rouen (0.22 × 0.16).* — A M. LEGRIP.
1869. *Un coin d'Atelier (Celui de l'artiste, rue Eau-de-Robec).*  
— A M. Albert LÉBOURG.
- 1870.1871- *Nature morte (Vase en terre, fromage).*  
*Le dernier pan de mur du fort Sainte-Catherine.* — A  
M. Jules ADELINÉ.
1872. *Chrysanthème.*  
*La Cachette de l'Avare.*  
*Méditation.*  
*Pot-au-Feu.*  
*Les Images d'Epinal.* (Cette toile a été effacée par l'ar-  
tiste).
1873. *La Part à Dieu (Epiphanie).* Salon de Paris 1875, n° 1488.  
— Appartenait à M. LAMARRE, revendue en 1913 à  
M. SAVALLE, du Havre.  
*Coin d'Atelier (Nature morte).* Salon de Paris 1873,  
n° 1489. — A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.
1874. *Souvenir de Carême.* — A LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE  
NORMANDIE.  
*Amitié décevante ou La Patience à l'épreuve.* Salon de  
Paris 1874, n° 1845.
- Serait  
de 1876. *Le Soir de l'Epiphanie (Autre Part à Dieu).* Salon de  
Paris 1876, n° 2083. — Acheté au Salon de Paris  
de 1874 par un amateur de Reims.  
*Jeune Chat.*
1875. *Le vieux Bouquiniste.* Salon de Paris 1875, n° 2013. --  
Collection de L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE ROUEN.

1876. *Fleurs des Champs, Cigares, Livres* (0.63 × 0.54). Salon de Paris 1876, n° 2084. — A M. LEGRIP.  
*La Leçon de Géographie.*
1877. *Intérieur hollandais au XVI<sup>e</sup> siècle.* — A M. DILIGEON.  
*Le jeune Peintre amateur.* Salon de Paris 1872, n° 2182.  
*Le Châtiment de Caïphe (l'Enfer du Dante).* Salon de Paris 1877, n° 2181. — Brûlé dans l'incendie de l'atelier Sainte-Marie.
1878. *Le Bon Samaritain.* Salon de Paris 1878, n° 2317. Brûlé.  
*Les Souris.* — Collection Edouard BIDAULT.  
*Le Pré-aux-Loups.* — A M<sup>me</sup> KEITTINGER.  
*Portrait en pied de jeune Fille.* — Brûlé.  
*Une Concierge.* Salon de Paris 1879, n° 3027.
1879. *Portrait de M. Gaston Morel, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts.* Salon de Paris 1879, n° 3026. — A M. Gaston MOREL.  
*Canards couchés.*
1880. *Le Jardinier fleuriste.* Exposé et vendu à Paris au Salon de 1880, n° 3941.  
*Réflexion.* Salon de Paris, n° 3942.  
*La Tireuse de Cartes.*
1881. *La Mort du Duc d'Orléans.* Salon de Paris 1881, n° 2438 — Effacé par l'artiste.  
*Le Repos du Modèle.* — Brûlé.  
*Coucher de Soleil.*
1882. *Italienne, ou La Femme à la Jatte.* — A M. DUWOOS.  
*L'Andalouse (tête).* — Brûlé.  
*Tête de Reine, d'après une statue gothique.* — Brûlé.  
*Le vieux Braconnier.* — Vendu par M. LEGRIP à un amateur portugais.  
*Portrait de M<sup>me</sup> Philippe Zacharie.* — A M<sup>me</sup> Ph. ZACHARIE.  
*La Tireuse de Cartes et le Trottin.* — Brûlé.
1883. *Saint Jérôme.* Salon de Paris 1883, n° 2471. — Effacé par l'artiste.  
*La Femme à la Voilette.* — Brûlé.

1883. *La Femme aux Pigeons*. Salon de Paris, n° 2472. Médaille de 3<sup>e</sup> classe. — Au MUSÉE DE ROUEN (1.45 × 2.05).  
*Jeune Fille à sa toilette*. — Brûlé.
1884. *Saint Sébastien soigné par Irène*. Salon de Paris, n° 2480. — Brûlé.  
*Orphée (tête)*. — Brûlé.  
*Ophélie*. — A M. LAVOISIER.  
*Portrait de M. Octave Marais, Avocat à la Cour d'Appel de Rouen*. — A M. Georges MARAIS.
1885. *Vénus et Junon* (peintures décoratives pour le château de Fresquiennes). — A M. Octave MARAIS.  
*Tête de petit Garçon (étude)*. — A M. Gaston MOREL.  
*La Femme au Rossignol*. — Brûlé.
1886. *Portrait de M. Révil*. — Toile effacée par l'artiste.  
*Le Soir dans le Bocage (nu)*. — Brûlé.  
*Dernier rayon de Soleil (nu)*. — Brûlé.
1887. *Le Matin (nu)*. — Brûlé.  
*La Sorcière (nu)*. — Brûlé.  
*Tête de Mendiant* (0.22 × 0.19). — A M. Théodore BEAURAIN.
1888. *La Femme au Bain*. — Brûlé.
1889. *La Femme à la Baguette (nu)*. — Brûlé.  
*Ophélie (tête d'étude)* (0.29 × 0.21). — A M. DONARD.  
*Le Moineau favori* (0.65 × 0.54). — A M. RÉVIL.
1890. *Saint Sébastien et Irène* (2.05 × 1.80). — Au MUSÉE DE ROUEN.  
*La Femme au Crucifix*. — A M. le D<sup>r</sup> BERTRAND, de Rouen.
1891. *Suzanne aux Chercheurs d'Or*. — Brûlé.  
*Le Marguillier*. — Brûlé.  
*Bacchante*. — Brûlé.
1892. *Portrait en pied de M<sup>me</sup> Antonio Keittinger*. — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*Portrait de M. Antonio Keittinger*. — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*Portrait (buste) de M. Albert Dupré*. — A. M. Albert DUPRÉ.  
*La Femme aux Marguerites (nu)*. — M. J. DELABARRÉ.

1892. *Nature morte* (Gibier) (0.75 × 1.05). — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.
1893. *Scrovigni, tyran de Padoue* (Dante). — Brûlé.  
*Tête de vieux Breton*. — Brûlé.  
*Le Signe de la Croix*. — Brûlé.  
*Portrait* (buste) *de M. Pierre Monnier*. — A M. Pierre MONNIER.  
*Portrait* (buste) *de M. Bernard Baudry*. — A M. B. BAUDRY.
1894. *La Tentation de Saint Jérôme* (1.55 × 2.05). — Au MUSÉE DE ROUEN.  
*Diane*. — Au D<sup>r</sup> MONGNET, de Bolbec.  
*Portrait de M. Duponchel*, surveillant à l'Ecole régionale des Beaux-Arts (0.35 × 0.27). — A M. Louis DEGLATIGNY.  
*L'Homme au Casque* (0.58 × 0.46). — A M. le D<sup>r</sup> BRUNON, directeur de l'Ecole de Médecine, Rouen.  
*Petit Portrait* (costume de ville) de M<sup>me</sup> Antonio Keittinger. — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*L'Amour désarmé*. — Pour un album offert par la Société des Artistes Français à S. A. I. le Grand-Duc héritier de Russie. — Sur ivoire.
1895. *Portrait en pied de M<sup>lle</sup> Chardon*. — A M. CHARDON, ancien proviseur du Lycée Corneille.  
*Le Christ mort* (2 m. × 1.50). — A LA BASILIQUE DE SAINT-OUEN de Rouen.  
*Biblis*. — A M. Jules LE ROY.
1895. *Le vieux Fumeur* (buste de profil). — A M. Ed. SOUDEY, de Montivilliers.  
*Nature morte* (Un Cruchon) (0.40 × 0.35). — A M. L. LEROY.  
*Le Liseur* (0.90 × 1.20). — Au MUSÉE DE ROUEN.  
*Le Christ mort* (petite réplique du grand tableau de l'église Saint-Ouen). — Au LYCÉE CORNEILLE (Musée).
1896. *Portrait* (buste) *de M. Henri Frère*, membre de l'Académie de Rouen. — A M<sup>me</sup> Henri FRÈRE.  
*Portrait de M<sup>me</sup> Henri Frère*. — A M<sup>me</sup> Henri FRÈRE.

1896. *Petit portrait de M. Haraucourt*, professeur au Lycée. — A M<sup>me</sup> LEPAUMIER-HARAU COURT.  
*Petit portrait de M. Mabire*, négociant à Rouen. — A M. MABIRE.  
*Nymphe* (le soir) (0.50 × 0.80). — Au MUSÉE DE ROUEN.
1897. *L'Homme qui réfléchit* (1.79 × 1.04). — Au MUSÉE D'EVREUX.  
*Petit portrait de M. Marie Cardine*, Inspecteur d'Académie à Rouen. — A M. Marie CARDINE.  
*Petit portrait de M. Texcier*, professeur au Lycée Corneille. — A M<sup>me</sup> TEXCIER.  
*Ravencelles* (dans un verre).
1898. *Vieux Mendiant* (tête) (0.35 × 0.60). — Au MUSÉE DE ROUEN.  
*Portrait* (buste) *de M. Léon Weill*. — A M. Léon WEILL.  
*Portrait* (buste) *de M<sup>me</sup> Léon Weill*. — A M. Léon WEILL.  
*Ophélie* (0.54 × 0.45). — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*Diane*.
1899. *La Ville de Rouen protégeant la jeunesse des Ecoles sous l'égide de la République* (panneau décoratif). — Au PATRONAGE SCOLAIRE DE LA RUE SAINT-LO.  
*Petit portrait de M. Achille Lefort*, ancien Adjoint, professeur au Lycée Corneille. — A M<sup>me</sup> veuve A. LEFORT.
1900. *Portrait* (en pied) *de M. Achille Lefort*. — A M<sup>me</sup> veuve A. LEFORT.  
*Portrait* (en buste) *de M. Houzard*, doyen du Conseil municipal. — A M<sup>lle</sup> HOUZARD.  
*Le Christ expirant* (4.40 × 2.80). — A LA CATHÉDRALE DE ROUEN, chapelle des Fonts. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*Réflexion* (0.35 × 0.25). — A M. Lucien WOLF, maître imprimeur, Rouen.  
*Farniente* (0.54 × 0.35). — A M<sup>lle</sup> HOUZARD.  
*Panneaux décoratifs* (Plafond de la salle des Actes). — LYCÉE CORNEILLE, Rouen.  
*Maquette de ces panneaux*. — A M. Georges DUBOSC.

1901. *Portrait (en pied) de M. Texcier*, directeur de l'École supérieure des Sciences et Lettres de Rouen. — A M<sup>me</sup> L. TENCIER.  
*Petit portrait de M. Zévort*, recteur de l'Académie de Caen. — FAMILLE ZÉVORT.  
*Petit portrait (pochade) de M. Henri Paulme*. — A M. Georges PAULME.  
*Petit portrait de M. Th. Canonville-Deslys*, professeur au Lycée Corneille. — A M<sup>me</sup> Bernard CANONVILLE-DESLYS.  
*La Femme à l'Oiseau*. — A M. MOORE, de Londres.  
*Le vieux Marin (étude) (0.34 × 0.54)*. — A M<sup>me</sup> Ernest MOREL.  
*Le père Leroy, marchand d'encre (tête) (0.75 × 0.60)*. — A M. le D<sup>r</sup> BRUNON.  
*La Femme à la Coiffe rouge (profil)*. — A M. Fernand MOREL.  
*En Visite (0.52 × 0.35)*. — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*L'Attente (1.14 × 0.87)*. — Au MUSÉE DE ROUEN.  
*La Bonne Sœur (tête) (0.30 × 0.60)*. — Au D<sup>r</sup> BRUNON.  
*Un Bureur (0.54 × 0.65)*. — A M. VÉDRUNE.
1902. *La Liscuse (0.84 × 0.63)*. — A M. le D<sup>r</sup> BRUNON.  
*Portrait (en pied) de M. Haraucourt*, professeur au Lycée Corneille. — A M<sup>me</sup> LEPACMIER-HARAUCCOURT.  
*La Femme qui dort (1.50 × 2.10)*. — MUSÉE DU HAVRE. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*La Femme en Robe violette (1.50 × 2.10)*. — MUSÉE DU HAVRE. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*Saint Louis versant à boire aux Pauvres*. — Fresque décorative dans le chœur de l'église Saint-Clément, à Rouen.  
*Jean-Baptiste de la Salle*. — Fresque décorative dans le chœur de l'église Saint-Clément, à Rouen.
1903. *Petit portrait de M. Charles Morel*. — A M. Charles MOREL.  
*Petit portrait de M<sup>me</sup> Charles Morel*. — A M. Charles MOREL.  
*Petit portrait de M. l'abbé Jomard*, curé de Saint-Godard. — A M. l'abbé JOMARD, vicaire général.

1903. *Petit portrait de M. Henri Paulme*, directeur du Crédit Foncier de France. — A M. Henri PAULME.  
*Judith* (2 m.  $\times$  1.25). — Au MUSÉE DE DIEPPE. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*Judith* (étude pour le grand tableau) (0.61  $\times$  0.38). — A M. Joseph PETIT.  
*Judith* (étude pour le grand tableau). — A M. CHOUARD.  
*Judith* (étude pour le grand tableau). — A M. BLANCHARD.  
*Chemin de Croix*. — A L'ÉGLISE SAINT-GODARD, DE ROUEN.  
*Une Liseuse* (tête), avec dédicace. — A M. l'abbé JOMARD.
1904. *Petit portrait de M. Jules Adeline*. — A famille Jules ADELINE.  
*Petit portrait de M. Georges Dubosc*. — A M. Georges DUBOSC.  
*Petit portrait de M. Th. Canonville-Deslys*. — A M. Francis CANONVILLE.  
*Biblis* (1.50  $\times$  2.30). — Au MUSÉE DE ROUEN.  
*Jeune fille au Chevalet* ou *La Leçon de Peinture* (1.93  $\times$  1.28). — Au MUSÉE D'ÉVREUX. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).
1905. *La Femme au Miroir* (1.92  $\times$  1.26). — Au MUSÉE D'ÉVREUX. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*La Raie* (nature morte). — A M. LARCHER.  
*La Porte verte* (0.55  $\times$  0.36). — A M. ROLLIN.  
*L'attente*.
1906. *Portrait de M. Edouard Pelay*. — A M. Ed. PELAY.  
*Portrait de M. l'abbé Vacandard*, chanoine, aumônier du Lycée Corneille. — A M. l'abbé VACANDARD.  
*Petit portrait de M<sup>me</sup> Henri Paulme* (profil). — A M. Henri PAULME.  
*La Glaneuse* (peinture au pointillé) (1.50  $\times$  2 m.). — A M. CAMPART.  
*La Fontaine de Cuivre* (1 m.  $\times$  0.65). — A M. Joseph PETIT.  
*La Femme au Corsage rose* (buste, profil).  
*La Femme dormant* (buste).  
*Roses rouges et blanches*. — A M. MATISSART.

1906. *Nature morte* (Vases de cuivre, oignons, céleri).  
*Oranges et amandes vertes.*
1907. *Le Traitement par l'eau froide* (1.50 × 2.30). — A  
L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> P.  
Zacharie).  
*L'Homme au Cruchon* (nu) (1 m. × 1.30). — Au MUSÉE  
DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*Sommeil. (Femme au Corsage rose)*. — A M. JONDET.  
*Nature morte* (raisins, figues, abricots).
1908. *Le Transpercé (L'Enfer du Dante)* (1.50 × 2.30). —  
Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*La Vieillesse in extremis*. Médaille de 2<sup>e</sup> classe au Salon des  
Artistes Français en 1911 (1.95 × 1.27). — Au  
MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*Portrait (buste) de M. Houzard*. — Famille HOUZARD.  
*Liseuse*. — A M. Léon WEIL.  
*Visiteuse gaie*.  
*Raisins, figues, abricots, bouquetière de Vieux-Rouen*.
1909. *L'Alcool rend fou* (1.80 × 2.30). — Au MUSÉE DE ROUEN.  
(Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*Le Déjeuner* (étude de nu) (1 m. × 1.30). — A M. Emile  
BLONDEL.  
*Petit portrait de M<sup>me</sup> Albert Dupré*. — A M. Albert  
DUPRÉ.  
*Remerciements au Critique d'art*.  
*Petit portrait de M. Marcel Dupré*. — A M. Albert  
DUPRÉ.  
*Pommes rouges et roses* (0.25 × 0.41). — A M<sup>me</sup> RÉVIL.
1910. *Petit portrait de M. Minet*, conservateur au Musée de  
Peinture de Rouen. — A M. MINET.  
*Petit portrait de M<sup>lle</sup> Françoise Baudry*. — A M. B  
BAUDRY.  
*Le vieux Jardinier* (0.67 × 0.82). — A M. GUÉROULT  
*L'Atelier* (2 m. × 4 m.). — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don  
de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*Liseuse* (femme en blanc dans un jardin) (0.57 × 0.37).  
— A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*Jeune homme aux Canards* (0.85 × 0.65). — A M. Théo-  
dore BEAURAIN.

1911. *Rayon de Soleil*. — A M. LARCHER.  
*Intérieur d'Atelier* (0.70 × 0.80). — A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*Portrait* (en buste) *de M<sup>me</sup> Aubert*. — A M. AUBERT, notaire, à Rouen.
1912. *Farniente* (nu) (1.50 × 2 m.). — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*L'Artiste ou Peinture de plein air*. — A M. Edouard LARCHER.
1913. *Portrait* (en pied) *de M. le D<sup>r</sup> Brunon*, directeur de l'École de Médecine de Rouen. — A M. LE D<sup>r</sup> BRUNON.  
*Portrait* (en pied) *de M<sup>lle</sup> Larcher*. — A M. LARCHER.  
*La rue de l'Épicerie*.
1914. *La bonne Pipe* (portrait du peintre) (0.90 × 1.25). — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*La Collectionneuse* (1 m. × 1.10). — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> P. Zacharie).  
*La Lecture au Jardin* (0.55 × 0.65).  
*Portraits* (en pied) *des enfants Liard*. — A M. André LIARD, Secrétaire général de la Préfecture.  
*Petit portrait de M. Victorien Lelong*, directeur de l'École régionale des Beaux-Arts de Rouen. — A M. Victorien LELONG.  
*Petit portrait de M<sup>me</sup> Victorien Lelong*. — A M. Victorien LELONG.  
*Petit portrait de M. Albert Legrip*. — A M. A. LEGRIP.  
*Portrait* (en buste) *du D<sup>r</sup> Brunon*. — A M. LE D<sup>r</sup> BRUNON.  
*Nature morte* (Oignons, réchaud, etc) (0.55 × 0.65)..  
*Pots de gré et Oignons blancs*.  
*La Femme en blanc, lisant*. — A M. Absire SEVREY.
1915. *La Folie d'Ophélie* (ébauche que la mort de l'artiste a interrompue).  
*Saint-Sébastien* (ébauche que la mort de l'artiste a interrompue).  
*Hamlet, les Fossoyeurs* (ébauche que la mort de l'artiste a interrompue).

1915. *Intérieur d'Atelier* (ébauche que la mort de l'artiste a interrompue).

## SANS DATES :

*Portrait de l'auteur* (Pochade). — A M. Charles MOREL.

*Portrait de M. Louis Deschamps.*

*Femme nue accroupie* (fonds rouge, petite étude du déjeuner). —

A M. le D<sup>r</sup> François HUE.

*Femme nue couchée sur le ventre* (ébauche).

*Femme nue debout à côté d'un puits* (La Vérité).

*Femme nue, nymphe couchée sur l'herbe* (buste). — A

M. CHOUARD.

*Femme nue* (de profil) *chevelure dénouée* (étude).

*Femme nue* (Baigneuse).

*Femme lisant.* — MUSÉE DE DIEPPE. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).

*Femme en toilette de bal* (buste) (0.65 × 0.51). — A M. Joseph PETIT.

*Femme en noir, assise sur un fauteuil blanc* (fond de tapisserie) ou *Dans l'Attente.* — A M. DANJOU.

*Femme au Collet gris.*

*Femme lisant* (Corsage noir, fond noir) ou *Liseuse* (tête de profil).

*Femme à la Chevelure blonde,* fond bleu (tête de 3/4) (0.24 × 0.32). — A M. E. LAINÉ, d'Elbeuf.

*Femme à la Toque de fourrure.*

*Femme dans un Jardin,* ou *La Becquetée aux Oiseaux.* — A M. LARCHER.

*Femme au Miroir.* — A M. WEINACHTER.

*Femme au Chapeau de paille* (Fond rouge, buste).

*Femme au Chapeau blanc* (Sur fond vert, tête de profil).

*Femme au Tour de Cou blanc* (Fond d'atelier, petite tête vue de face). — A M. JONDET.

*Jeune Femme* (Buste. Collerette blanche, corsage bleu). — A M. GORGE.

*Jeune Femme en Corsage rouge, Chevelure dénouée.*

*Jeune Femme cousant* (Fond violet-rose. Buste).

*Jeune Femme assise, en corsage rose tenant un livre* (fond paravent et plantes vertes) ou *La Lecture interrompue.*

*Jeune Femme assise dans l'atelier, les mains jointes* (Costume noir).

- Jeune Femme au Bon blanc ou En Visite.*
- Jeune Femme au Médaillon (buste). — A M. SOYER.*
- Jeune Femme avec Couronne de Lauriers dans la chevelure (tête).*
- Fillette (Chevelure blonde, vêtement brun, fond jaune. Tête).*
- Vieille Femme au Châle (0.40 × 0.60). — A M. BENOIST.*
- Vieille Femme cousant. — A M. Ed. LARCHER.*
- Couseuse. — Au MUSÉE DES ANDELYS. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).*
- Femme se chauffant ou Dans l'Atelier. — A M. NIVERT.*
- Le Buvcur ou L'Homme au Bock.*
- Le père Benoist ou Un vieil Albigeois (tête de vicillard à barbe blanche).*
- Gentilhomme à la Colletterie. — A M<sup>me</sup> BUNOUF.*
- Paysage. Coin du Jardin de la rue Lafosse.*
- Paysage. Le petit Atelier de la rue de la Rampe. (Effet de Soleil).*
- Paysage. Le Jardin de l'Atelier.*
- Paysage. Coucher de Soleil.*
- Paysage. Canards autour d'une Mare. — A M. MATISSART.*
- Paysage. Canards couchés.*
- Paysage. La Seine, à Croisset.*
- Une petite Chiennc. — A M. Ed. LARCHER.*
- Gilletts dans un Verre (0.47 × 0.35). — A M. Joseph PETIT.*
- Bouquet de Ravennelles.*
- La Lavande (étude).*
- Fleurs (0.35 × 0.24). — Au D<sup>r</sup> PILLET.*
- Roses rouges.*
- Fruits et Cuivre.*
- Amandes et Réchaud.*
- Homards et Plat ornementé. — A M<sup>me</sup> BUNOUF.*
- Haricots saurs et Pot en grès vernissé. — A M. L. LEROY.*
- Fromage de Livarot, Verre de Vin rouge et Oignons.*
- Pots et Bouteilles.*
- L'Eternelle Enigme (La Jeunesse et la Mort) (0.24 × 0.32). — A M. Henri PAULME.*
- Dame en visite dans l'Atelier du peintre (0.41 × 0.33). — A M. Louis DEGLATIGNY.*
- Nymphe couchée (0.54 × 0.42). — A M. Ernest MOREL.*
- Tête de Femme blonde (grandeur naturelle). — A M. Georges DUBOSC.*
- Jeune Fille dans l'atelier (buste de profil) (0.33 × 0.25). — A M. HEURTIN.*

*Femme nue assise* (étude) (0.50 × 0.40). — A M. le D<sup>r</sup> François HUE.

*Tête de Femme rousse* (grandeur naturelle) (0.40 × 0.30). — A M. le D<sup>r</sup> François HUE.

*Femme couchée* (0.35 × 0.25). — A M. le D<sup>r</sup> François HUE.

*Jeune Femme entrant dans l'eau.* — A M. MENAT (Ecole normale d'institutrices).

*Une petite Chienne.* — A M<sup>me</sup> veuve Jules LARCHER.

*Vieille Femme cousant.* — A M<sup>me</sup> veuve LARCHER.

#### LISTE COMPLEMENTAIRE DE PEINTURES SUR TOILES

1869. *L'Etude* (0.32 × 0.41).

*Nature morte* (faïence, pot-au-feu, navets noirs, céleri, cresson, fromage).

1872. *Paysage* (Etang à Villerville au printemps) (0.32 × 0.22).

*Le Mobilisé* (portrait de l'auteur) (0.32 × 0.41).

1873. *Pour souhaiter la fête* (0.43 × 0.55).

1894. *Femme à la Coiffe verte* (0.36 × 0.45).

(Cette toile est la première œuvre de Zacharie exécutée après l'incendie de son atelier de Sainté-Marie).

1900. *Portrait de Ph. Zacharie.* Tête grandeur naturelle (0.32 × 0.52) avec, comme fond, la *Femme à l'Oiseau*.

#### DESSINS

Innombrables ont été les dessins exécutés au cours de la période de jeunesse par Zacharie : études d'intérieur, d'objets usuels, d'oiseaux, de chats, chiens, poules, de rats, de souris, croquis de garçons et fillettes, de ses camarades d'atelier Henry Somm, Alfred Le Petit, etc. ; ou d'après des tableaux du Musée de Rouen tels : *La Justice de Trajan*, d'Eugène Delacroix ; *Têtes de Chevreuils*, de Géricault ; illustrations pour des journaux locaux, tel le *Tam-Tam*.

On a relevé ici les plus connus et les plus importants :

1866. *Portrait de l'Auteur* (crayon noir).  
*La Course de Chevaux libres*, d'après Géricault. — Au  
 MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN.  
*La rue de l'École*, sacristie de Saint-Godard (crayon  
 noir et blanc). — Au MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE DE  
 ROUEN.
1867. *Croquis* faits chez son ami Albert Lebourg. — Nuit du  
 3 décembre 1867 (0.22 × 0.32).
1868. *Intérieur de Cuisine* (2).  
*Portrait de l'Auteur* (crayon noir) (0.22 × 0.32).  
*Jeune Garçon et Chat*. — A M. EUGÈNE.  
*Vieille rue à Rouen, la nuit*. — A M. Albert LEBOURG.  
*Ustensiles de Cuisine* (Exposition municipale de 1869). —  
 A M. Albert LEBOURG.  
*Le 25 Décembre des Propriétaires*. — Paru dans le  
 « Tam-Tam ».  
*Comment on passe un Dimanche en Juin*. — Paru dans  
 le « Tam-Tam ».
1869. *Portrait du peintre A. Lebourg*. — A M. Albert LEBOURG.  
*Portrait de M. Gaston Morel*. — A M. Gaston MOREL.  
*La petite Ménagère*.  
*Une Vocation d'Artiste*.  
*Nature morte*.
1870. *Inspiration*. (Exposé au Salon de 1870 à Paris).  
*Une Cuisinière*. (Exposé au Salon de 1870 à Paris).  
*Soldat de 1870 couché*. — A M. Albert LEBOURG.
1872. *Crâne et Crâne*.  
*Curiosité*.  
*Suzanne au bain*.  
*Chatte avec son petit*. — A M. Albert LEBOURG.
1875. *Jeune Fille au Bandeau* (noir et blanc).
1876. *Jeune Homme* (XIV<sup>e</sup> siècle) (0.26 × 0.57).  
*Portrait de jeune Fille en deuil*. — A M<sup>me</sup> J. Delattre.
1877. *La Lecture aux Champs* (fusain) (0.29 × 0.46).
1878. *Dante* (Exposition municipale de 1878).  
*Portrait de M<sup>me</sup> Albert Lebourg*. — A M. Albert LE-  
 BOURG.

1878. *Portrait de M. Albert Lebourg* (mine de plomb). — A M. Albert LEBOURG.  
*Portrait de l'Auteur* (crayon noir) (0.22 × 0.30).
1887. *La Présentation au Temple*, d'après le tableau de Restout au Musée de Rouen (0.35 × 0.50). — A M. BELGULE.
1890. *Bacchante* (brûlé).
1891. *Le Joueur de Flûte* (pour le programme de la kermesse du Refuge de nuit).
1894. *Tête de Vicillard* (étude). — A M. Joseph PETIT.  
*Vicillard assis* (étude). — A M. Joseph PETIT.  
*L'Amour désarmé* (dessin au crayon noir pour un album destiné au Grand-Duc héritier de Russie).
1895. *Chez le Photographe* (dessin rehaussé de pastel). — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).
1896. *Diplôme pour l'Exposition nationale de Rouen* (utilisé pour les billets de la tombola).
1897. *La Mandoliniste* (dessin à la plume et au grattoir). — A M. Gontran PAILHÈS.
1898. *Diplôme pour la Société industrielle de Rouen*.
1899. *Diplôme pour la Société l'Union philanthropique des Employés de Commerce*.  
*Femme nue masquée* (litho) pour le journal « Rouen-Etudiant ». *Bal masqué au Théâtre-des-Arts* (février 1899).
1900. *Portrait en pied de M. Achille Lefort* (étude pour le grand portrait à l'huile). — A M<sup>me</sup> veuve A. LEFORT.  
*Femme avec Marteau et Compas à la main* (litho sanguine) pour le menu de l'Union des Anciens Elèves des Ecoles communales laïques de Rouen, en 1900.
1903. *Portrait du D<sup>r</sup> Leudet père* (fusain). — Au MUSÉE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE ROUEN.  
*Portrait du D<sup>r</sup> Leudet fils* (fusain). — Au MUSÉE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE ROUEN.  
*Portrait du D<sup>r</sup> Dumesnil* (fusain). — Au MUSÉE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE ROUEN.
1904. *Têtes de Femmes* (4 vieilles et 3 jeunes) (0.13 × 0.10). — A M. Ed. SPALIKOWSKI.

1905. *Portrait de M. Basile, Conseiller municipal* (a servi pour le menu du banquet du 9 novembre 1905).
1906. *Léda* (crayon noir et sanguine). — A M. Joseph PETIT.  
*Femme nue couchée.*  
*Une Couseuse* (dessin rehaussé).  
*La Fleuriste.*
1907. *Portrait du jeune E. P.* (0.23 × 0.17). — A M. E. PERRÉE.
1909. *Portrait de M<sup>lle</sup> Marguerite P...* (0.25 × 0.19). — A M. E. PERRÉE.  
*Portrait de M. Mareel Dupré à son orgue* (dessin rehaussé). — A M. Albert DUPRÉ.
1910. *Dans le Jardin.* — A M. DELABARRE.

## SANS DATE :

- Vieillard assis* (dessin rehaussé).  
*Deux Femmes nues couchées.*  
*Après le Bain* (femmes nues).  
*Femme à la Statuette* (dessin rehaussé). — A M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> ROUSSEL.  
*Petites têtes de Femmes* (profil rehaussé de crayon blanc). — A M. Henri LEROUX.  
*Femme assise* (esquisse). — A M. GAMBET.  
*Femme couchée* (dessin rehaussé).  
*Jeune Femme dessinant* (dessin rehaussé de pastel).  
*Femme au Miroir* (mine de plomb).  
*Petit Chien couché* (dessin à l'encre).  
*Jeune Femme lisant* (plume et grattoir).  
*Jeune Femme au canapé* (rehaussé).  
*Têtes de Femmes* (fond de sanguine).  
*Femme nue, assise sur l'herbe.*  
*Jeune Femme au Chien* (encre et sanguine) (0.25 × 0.20). — A M. Louis DEGLATIGNY.  
*La première Robe de Bébé.* — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.  
*Bouquetière.*  
*Biblis.*  
*Bacchante.*  
*Femme au Poisson* (nu).  
*Dessin industriel* (fleurs de poirier et pissenlit).  
*Tête de jeune Femme* (fond de sanguine). — A M. Joseph PETIT.

*Intérieur de Cuisine.* — Collection F. DEPEAUX.

*Le Bain.*

*La Statuette.*

*Femme assise lisant* (mine de plomb et sanguine) (0.39 × 0.30).

— A M. L. DEGLATIGNY.

*Tête de jeune Fille* (profil à gauche, mine de plomb) (0.28 × 0.18).

— A M. L. DEGLATIGNY.

*Trois études de Femmes à demi-vêtues* (crayon noir sur fond rouge) (0.30 × 0.47). — A M. L. DEGLATIGNY.

*Femme assise lisant* (crayon noir sur papier gris) (0.31 × 0.24).

— A M. L. DEGLATIGNY.

*Études de têtes de Femmes* (crayon blanc et sanguine) (0.62 × 0.48). — A M. L. DEGLATIGNY.

#### AQUARELLES

1874. *Le Départ pour l'École.*

1878. *Le Déjeuner des Canards.*

1896. *L'Homme à la Canne.* — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).

*Tête d'étude.* — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).

#### PASTELS

1894. *Étude de Femme (nu) pour la Tentation de Saint-Jérôme.* — Brûlé.

*Le Christ expirant.* — Brûlé.

*La Madeleine.* — Brûlé.

1895. *Les deux Connaisseurs* (1.85 × 1.25). — A M. RÉVIL.

*Le Christ expirant.* — Au MUSÉE DE ROUEN.

1896. *Portraits de M<sup>lles</sup> Keittinger.* — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.

*Portrait de M<sup>lle</sup> Haraucourt.* — A M<sup>me</sup> LEPAUMIER-HARAUCOURT.

1897. *Le Christ expirant en croix* (étude pour le grand tableau). — A LA CHAPELLE DU LYCÉE CORNEILLE. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).

*La Madeleine* (étude pour le grand tableau). — A LA CHAPELLE DU LYCÉE CORNEILLE. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).

1897. *Les deux Larrons* (étude pour le grand tableau. — A LA CHAPELLE DU LYCÉE CORNEILLE. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*La Vierge et Saint-Jean*. — A M. MILLÈRE.
1899. *La Jeunesse des Ecoles* (étude pour la fresque décorative du Patronage scolaire). — A L'ÉCOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-SEVER-ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).
- 1900-1901. *Jean-Baptiste de la Salle* (étude pour la fresque de Saint-Clément (1.40 × 0.80). — A L'INSTITUTION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE à Rouen. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*Saint Louis et les Pauvres* (étude pour la fresque de Saint-Clément (1.40 × 0.80). — A L'INSTITUTION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE à Rouen. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).
1902. *Portrait de G. Brunon* (0.87 × 1.40). — A M. le D<sup>r</sup> BRUNON.  
*Tête d'Arabe*. — A M. DANIEL.
1903. *Chemin de Croix* (cartons pour l'exécution du Chemin de Croix de Saint-Godard de Rouen).
1907. *Tête de jeune Fille*.  
*La Femme au gant* (pastel et crayon). — A M<sup>me</sup> A. KEITTINGER.
1915. *Les Réflexions du Génie humain*.

## SANGUINES

1876. *Jeune Fille* (XVIII<sup>e</sup> siècle).
1896. *Têtes de vieilles et jeunes Femmes*.
1898. *La bonne Prise*. — A M. MORCEL, de Rouen.
1902. *La Recherche*. — AU MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).  
*La Femme à la Jarretière*. — A M. GUÉROULT.  
*La Femme au Billet*.
1903. *Priscuse*. — Au D<sup>r</sup> LEUDET père.  
*Têtes de Femmes*.
1904. *Têtes de Femmes*.
1906. *Têtes de Femmes* (médaille).  
*La Femme au Chapeau*.

1908. *Petit Portrait de Fillette*. — A M<sup>lle</sup> Anne de LA QUERRIÈRE, Rouen.
1909. *La Femme à la Guitare* (ovale).  
*Le Billet*. — A M. BREUX.
1910. *Trois Têtes d'étude* (0.35 × 0.30). — A M<sup>me</sup> Henri FRÈRE, Rouen.  
*Têtes de jeunes Filles*. — A M<sup>me</sup> Henri FRÈRE, Rouen.  
*Femmes nues couchées*.
1911. *Portrait de M<sup>me</sup> Henri Frère* (0.25 × 0.25). — A M<sup>me</sup> Henri FRÈRE.
1914. *Têtes de jeunes Filles*. — A M. Joseph PETIT.
1915. *Etudes de Têtes de jeunes Femmes*.

## SANS DATE :

- La Lecture au Jardin* (étude). — A M. Joseph PETIT, Rouen.
- Femme couchée*. — A M. NIVERT.
- Têtes de jeunes Filles* (étude). — Au MUSÉE DE ROUEN. (Don de M<sup>me</sup> Zacharie).
- Femme nue et Femme drapée*.
- Vieille Femme se chauffant*.
- Femmes assises et Têtes*.
- Têtes de jeunes et vieilles Femmes*.
- Vieille Femme se chauffant* (buste).
- Tête de Femme* (profil à gauche) (0.35 × 0.26). — A M. Louis DEGLATIGNY.
- Neuf Etudes de Femmes* (0.61 × 0.47). — A M. Louis DEGLATIGNY.
- Têtes de jeunes Filles*. — A M. le D<sup>r</sup> BRUNON.

## LITHOGRAPHIES

1867. *La Course de Chevaux libres*, d'après le tableau de Géricault, du Musée de Rouen.
1891. *Saint Jérôme en prière* \*
1892. *Affiche pour les Fêtes de Rouen* \* (*L'Entrée du Grand Sénéchal*) (litho en couleurs).  
*La Femme aux Papillons* \* (litho originale).
1894. *La Femme aux Poissons* \*.
1897. *Tobie et l'Ange* \*.

1897. *Le Supplice des Coins*, d'après la toile de Th. Ribot. —  
A LA SOCIÉTÉ NORMANDE DE GRAVURE.
1898. *Danaé* \*.
1901. *Le Métier de Chiens*, d'après Stevens. — A LA SOCIÉTÉ  
NORMANDE DE GRAVURE.  
*Le Père Benoit* (litho au pinceau) \*.
1902. *Jeune Fille à sa Toilette* \*.  
*La Nymphe (le Soir)*, d'après le tableau de l'auteur  
(1896) \*.
1903. *Maria (tête)* \*.  
*Croquis de jeunes Femmes* \*.
1904. *Croquis de jeunes Femmes* (litho au pinceau) \*.  
*L'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen*. Por-  
traits des membres en exercice en 1904 (litho origi-  
nale tirée à quarante-deux exemplaires numérotés).  
— Portrait de l'auteur en remarque.
1905. *Jeune Fille endormie*.
1911. *Profil de Femme*.
1913. *Le Transpercé*, d'après le tableau de l'auteur (1908) \*.
1914. *Dans l'Atelier*, d'après le tableau de l'auteur (1910) \*.
1915. *La Justice de Trajan*, d'après le tableau d'Eugène De-  
laeroix au Musée de Rouen. — La pierre a été  
donnée par M<sup>me</sup> Zacharie à la Bibliothèque de Rouen  
(litho inachevée).

## SANS DATE :

- Femme peignant sa Chevelure* \*.  
*Le vieux Loup de Mer (tête)* (litho au pinceau).

NOTA. — Pour tous les numéros marqués d'une asté-  
risque, une épreuve de chaque estampe a été  
donnée par M<sup>me</sup> Zacharie à la Bibliothèque de la  
Ville.

## POINTES SECHES

1909. *Intérieur d'Atelier*.  
*L'Aître Saint-Maclou et détails d'une Colonne et d'un*  
*Cartouche* (pour illustrer une publication de  
Mgr Loth).  
*Portrait* (tête de femme).

1910. *Les Moineaux* (pointe sèche en couleur).  
*Le vieux Fumcur* (tiré à dix exemplaires numérotés).
1911. *Le Petit Tableau*.
1912. *Réflexion*.
1914. *Portrait de M. l'abbé Vacandard*.
1915. *Portrait de M. Houzard*.  
*Vieille Femme écurant un Chaudron* (planche laissée inachevée).

## SANS DATE :

*Portrait de l'Auteur jeune*.

NOTA. -- Les cuivres de toutes ces planches ont été donnés à la Bibliothèque de la Ville par M<sup>me</sup> Zacharie.

## PETITES COMPOSITIONS

FAITES POUR DES ŒUVRES CHARITABLES,  
 DES BANQUETS, PUBLICATIONS DIVERSES

(Plume-grattoir, lithos, etc.).

1880. *Le Travail interrompu* (journal « Rouen-Henri II »),  
 dessin à la plume.
1886. *Portrait de M<sup>me</sup> Emilie Ambre*, du Théâtre-des-Arts (pour  
 la publication « Rouen en 1886 »), plume-grattoir.
1887. *Portrait de Louis Brune* (dessin plume-grattoir pour le  
 « Petit Rouennais » hebdomadaire, n<sup>o</sup> du 22 mai  
 1887).
1889. *Femme au Violon et Lutrin au Tambour de Basque*.  
*Douce Prière* (lithos pour l'album « Rouen-Kermesse,  
 1889 »).
1891. *Bacchante* (plume-grattoir pour le « Calendrier-Nor-  
 mand »).  
*Portrait de M. Ach. Lefort* (litho pour le menu du  
 banquet lors de sa nomination dans la Légion  
 d'honneur).  
*Femme au Tambourin* (litho).
1892. *Femme nue* (litho pour la couverture du livre « Chansons  
 mimées » de Catulle Blée).

1893. *Portrait de M. Chardon*, proviseur du Lycée Corneille (litho).  
*Femme au Violon* (buste) (litho).  
*Femme au Violon* (en pied) (gravure sur zinc).
1894. *Jeune Fille à la Guitare*.
1895. *Femme aux Castagnettes* (litho pour la kermesse du Refuge de nuit).
1896. *Portrait de M. Désiré Thibault*, chef d'orchestre des concerts de l'Exposition nationale de Rouen (plume-grattoir).
1897. *Femme à la Guitare* (zinc pour la kermesse du Refuge de nuit).  
*Femme à la Guitare* (litho pour la kermesse du Refuge de nuit).
1899. *Femme distribuant des Lauriers* (litho sanguine pour l'École de Médecine de Rouen).
1900. *Buveur chantant* (dessin à la plume pour le banquet du cinquantième du professeur Houzeau).
1901. *Portrait de M. Girod*, professeur au Lycée Corneille (litho).  
*Portrait de M. Marcel Cartier*, Maire de Rouen (litho).
1903. *Affiche pour le Congrès de la Paix* (litho, utilisée également pour le menu du banquet).

## SANS DATE :

- Femme au Chapeau à fleurs* (litho sanguine).  
*Le Joueur de Flûte* (litho).  
*A la Fontaine* (plume-grattoir pour le livre de poésie « Au Village »).  
*Portrait de M. Marie Cardine*, Inspecteur d'Académie (litho).  
*Portrait d'Albert Thomas*, poète normand, pour la biographie de cet auteur, par M. H. Paulme (litho).
-

# PROTESTATION

CONTRE LA MUTILATION

DE L'ANCIENNE EGLISE SAINT-PIERRE-DU-CHATEL

A ROUEN

---

L'Académie, justement émue des mutilations qui lui ont été signalées sur l'Eglise Saint-Pierre-du-Chatel, devenue propriété privée à la Révolution et dont la silhouette et les statues étaient demeurées à peu près intactes durant le XIX<sup>e</sup> siècle, a tenu à protester par le vœu suivant, inséré dans la presse locale le 11 décembre 1921 :

*« L'Académie, apprenant les mutilations récentes dont l'Eglise et la Tour Saint-Pierre-du-Chatel sont actuellement victimes, tient à protester contre l'insuffisance législative qui permet à un propriétaire de détruire, à son aise, un document du passé et une silhouette artistique de la Cité rouennaise ».*

---



# ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

---

## *PRIX A DÉCERNER EN 1922*

PRIX BOUCTOT (LETTRES). — 500 francs.

*Histoire des Hôpitaux militaires et Formations  
sanitaires de Rouen pendant la guerre.*

(Service de santé, Sociétés de Croix-Rouge, Sociétés diverses  
et initiatives privées).

PRIX GOSSIER (LETTRES). — 700 francs.

*Histoire de Rouen, de l'origine aux premières  
années du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Retracer les faits militaires, politiques et économiques dont Rouen a été le théâtre, en s'attachant à préciser les emplacements où les événements se sont passés, les modifications qu'ils ont causées dans la ville et les monuments ou parties de monuments datant de l'époque de ces événements.

On pourra s'inspirer de l'esprit du livre de M. Théodore-Andrée Cook, intitulé « The Story of Rouen », London, Dent and Sons, 1917.

Donner les sources du travail et indiquer avec soin les références.

## PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

---

## *PRIX ANNUELS*

---

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix annuels suivants :

### PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

Exceptionnellement, en 1923, un troisième prix Pellecat sera décerné, provenant d'un arrérage non distribué en 1922.

### PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1.000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

### PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

### PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

### FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Guérault, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40.

---

*PRIX A DÉCERNER EN 1923*

PRIX BOUCTOT (SCIENCES). — 500 francs.

De l'utilisation dans l'industrie des progrès scientifiques dus à la guerre.

---

*PRIX A DÉCERNER EN 1924*

PRIX GOSSIER (SCIENCES) 700 francs.

*Histoire de Rouen pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, spécialement au point de vue économique.*

---

## OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *francs de port avant le 1<sup>er</sup> juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, PERRÉE, pour la Classe des Sciences, ou Pierre CHIROL, pour la Classe des Lettres et des Arts.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.* »

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir et Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1<sup>er</sup> juin.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE  
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1921

---

- BRÉARD (Robert). — *Premier nocturne*, pour flûte et piano. —  
*Le Vase irisé*. — *Si mes vers avaient des ailes*. — *Chant d'au-*  
*tomne*. — *Tantum ergo* en mi b majeur, à 8 voix (musique).
- DUBOIS (abbé Joseph). — *Aux Enfants de Sanvic* (18 brochures).  
Le Havre, 1894-1913.
- *Récits hagiographiques des temps mérovingiens*. Le Havre,  
1896-1902.
- *De la part de la Géographie dans l'Histoire de France*. Le  
Havre, 1894.
- *Essai pédagogique : De l'influence de la première communion*  
*sur le développement intellectuel et moral de l'enfant*. Le  
Havre, 1896.
- *Une Abbaye de la Seine au VII<sup>e</sup> siècle : Sainte Wandrille*. Le  
Havre, 1896.
- *Analyse littéraire du sermon de Bossuet sur l'ardeur de la*  
*pénitence*. Le Havre, 1897.
- *Description archéologique de l'église de Cléville*. Le Havre,  
1898.
- *Les sommets de la géographie ou Essai de géographie philoso-*  
*phique*. Le Havre, 1892.
- *La Ville-Sainte* (conférence). Le Havre, 1900.
- *En vacances*. Excursion archéologique dans le département de  
l'Oise. Le Havre 1902.
- *Quatre jours en Picardie*. Le Havre, 1905.
- *La Cathédrale de Cantorbéry et l'architecture religieuse en*  
*Angleterre*. Le Havre, 1909.
- *La Cathédrale de Rouen*. Histoire descriptive. Le Havre, 1910.
- *L'abbé Cochet, sa vie, son œuvre*. Conférence du centenaire.  
Le Havre, 1912.

- *Une gerbe de fleurs archéologiques ou Excursion de vacances dans le Centre*. Le Havre, 1913.
- DU BOIS DE LA VILLERABEL (Mgr). — *L'Université de Cornouailles* (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*). Vannes, 1899.
- *La Prudence chrétienne* (discours prononcé dans la chapelle de la retraite de Lannion), avril 1902.
- *Autour du berceau de l'École Saint-Charles*. Saint-Brieuc, 1900.
- *Discours prononcé le 6 avril 1900 à l'exhumation des restes du serviteur de Dieu : Jean-Marie-Robert de Lamennais*. Ploermel, 1900.
- *Visite à Notre-Dame de la Fontaine et à Saint-Brieuc*.
- *Bretagne et Jersey*.
- *Discours prononcé en faveur de l'Œuvre Salésienne de Guernesey*, le 15 décembre 1907.
- *Oraison funèbre du lieutenant de vaisseau Ernest Guiot, victime de la catastrophe du Jules-Michelet*, prononcé à Lannion le 6 juillet 1912.
- *Bretagne et Irlande. Leçons d'outre-Manche aux Celtes d'Armorique*. (Discours prononcé à Saint-Brieuc en 1896).
- *Oraison funèbre de M. l'abbé Daniel, vicaire général honoraire, archiprêtre de Dinan*, prononcée le 5 juillet 1909. Dinan, 1909.
- *Panegyrique de Saint-Brieuc*. Saint-Brieuc, 1916.
- *Sainte-Anne du Houlin*. Saint-Brieuc, 1912.
- *Le vénérable Jean-Marie de Lamennais*. Saint-Brieuc, 1912.
- *Panegyrique de Saint Hilaire*, prononcé le 18 janvier 1920 dans la cathédrale de Poitiers.
- *Oraison funèbre de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras*, prononcée à Boulogne, le 13 février 1917.
- *Saint Geoffroy, évêque d'Amiens (1066-1115)*. Lettre pastorale. Amiens, 1917.
- DUBOSC (Georges). — *Trois Normands : Pierre Corneille, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant*. Etudes documentaires. Rouen, 1917.
- *A travers Rouen*. Rouen, 1920.
- FORTIN (Raoul). — *Notes de géologie normande, XVI. Défense d'Elephas primigenius. Fossiles portlandines de Rouen*, 1920.
- HÉMART (A.). — *Le Saint Suaire de Turin. Un dernier jugement sur la question et sur sa polémique*. Paris, 1921.

- LARUELLE (E.). — *Les Apothicaires rouennais. Histoire de la Corporation du Moyen âge à la Révolution.* Rouen, 1920.
- L'HOPITAL (Joseph). — *Villevieille, roman.* Paris, 1921.
- DESTERBY (Pierre). — Trad. *Steenstrup (Johannis).*
- PENNETIER (D<sup>r</sup>). — *Discours sur l'évolution des connaissances en histoire naturelle. IV<sup>e</sup> partie, XVIII et XIX.* Rouen, 1920.
- QUENEDEY (Commandant). — *L'élévation des prix et des ressources de la France. Conférences à la Société industrielle de Rouen, 27 octobre-10 novembre 1920.*
- REGNIER (L.) et LEBRET (J.). — *Monuments et inscriptions du canton de Gisors (communes rurales). Répertoire sommaire, 1<sup>re</sup> partie.*
- ROBERT (P.-L.) — *Par chez nous. N<sup>o</sup> mai 1921 consacré à Gustave Flaubert, gravure hors texte.* Rouen, 1921.
- *La Bataille romantique. Extrait du Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure.* Rouen, 1921.
- STEENSTRUP (Johannès). — *Le Slesvig. Hommage du peuple danois aux soldats des armées alliées. Traduction de Pierre Desterby.* Copenhague, 1920.
- VAN ROOSBROECH (Gustave L.). — *Corneille's Early Friends and surroundings, 1920.*
- *The Cid theme in France, in 1.600.* Minneapolis, 1920.
- *The purpose of Corneille's.* Minneapolis, 1920.
- *The Genesis of Corneille's.*
-



# TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1921.

---

## OFFICIERS EN EXERCICE

- M. le chanoine JOUEN, *Président*.  
M. O. PIEQUET, A , *Vice-Président*.  
M. CLÉRY (Léonce), O , *Secrétaire pour la classe des Sciences*.  
M. CHIROL (Pierre), *Secrétaire pour la classe des Lettres et des Arts*.  
M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Archiviste*.  
M. LABROSSE (Henri), A , *Trésorier*.

ANNÉE  
de  
réception.

## MEMBRES DÉCÉDÉS

*Académicien correspondant étranger.*

1911. M. HAGBORG, O .

## MEMBRES NOUVEAUX

*Académiciens résidants.*

- M. E. PERRÉE, A , *Archiviste-Bibliothécaire de la Chambre de Commerce de Rouen, 1, rue de la Rampe*.  
M. L. DURREUIL, *Conseiller municipal, 6, rue Amédée-Méreaux*.  
M. G. DUBOSC, *critique d'art, 46, rampe Bouvreuil (élu, non encore reçu)*.  
Mgr DUBOIS DE LA VILLERABEL, *Archevêque de Rouen (élu, non encore reçu)*.

*Académiciens correspondants*

M. l'abbé J. DELAMARE, Evreux.

M. SANLAVILLE (Ferdinand), *Docteur en Droit*, 23, rue Galilée, Paris.

M. l'abbé Ch. LEMERCIER, *Curé de Beaunay* (Seine-Inférieure).

M. l'abbé DUBOIS, *Curé-Doyen de Bolbec*.

M. DÉCHIN (Jules), *Statuaire*, A. 108, rue de Vaugirard, Paris.

# TABLE DES MATIÈRES

---

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 1921

	Pages.
PROCÈS-VERBAL .....	5
DISCOURS ET RAPPORTS :	
<i>Discours de Réception de M. Louis Dubreuil</i> .....	7
<i>Réponse de M. le Chanoine Jouen, président</i> .....	25
<i>Rapport sur le prix Pellecat, par M. Dupré</i> .....	43
<i>Rapport sur le prix Houzcau, par M. L. Cléry</i> .....	51
<i>Rapport sur le prix Bouctot (Beaux-Arts), par M. Samuel Frère</i> .....	59
<i>Rapport sur les prix de Vertu, par M. Georges de Beau- repaire</i> .....	71

## RAPPORT SUR L'EXERCICE 1921

Par M. CHIROL, secrétaire de la classe des Lettres et Arts .....	91
---	----

## DISCOURS ET RAPPORTS IMPRIMES

### CLASSE DES SCIENCES

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Sciences, par M. L. Cléry</i> .....	111
<i>La Consommation et la Réglementation du Bois et des Charbons dans la région de Rouen, par M. Edmond Perrée</i> .....	117

### CLASSE DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

<i>Cloches et Clochers, par M. le Chanoine Jouen</i> .....	135
<i>Sur un Album, par M. Samuel Frère</i> .....	159
<i>L'Eglise de Bolleville (Description et histoire), par M. l'abbé Jos. Dubois</i> .....	179
<i>Le poète Charles Lemercier, par Mgr Prudent</i> .....	195
<i>Jules Déchin, statuaire, par M. Pierre Chirol</i> .....	213

## HOMMAGE A NOS MORTS

<i>Notice nécrologique sur l'amiral Nercu</i> , par M. le Chanoine Jouen.....	225
<i>Paul-Hippolyte Flandrin</i> , par Mgr Prudent.....	241
<i>Le Peintre rouennais Philippe Zacharie (1849-1915). — Essai de catalogue de son œuvre entier</i> , par M. Henri Paulme.....	265

## APPENDICES

<i>Protestation contre la mutilation de l'ancienne église Saint-Pierre-du-Châtel, à Rouen</i> .....	289
Prix pour 1922, 1923, 1924.....	291
Table des ouvrages offerts à l'Académie en 1921....	297
Tableau de l'Académie pour 1921.....	301







